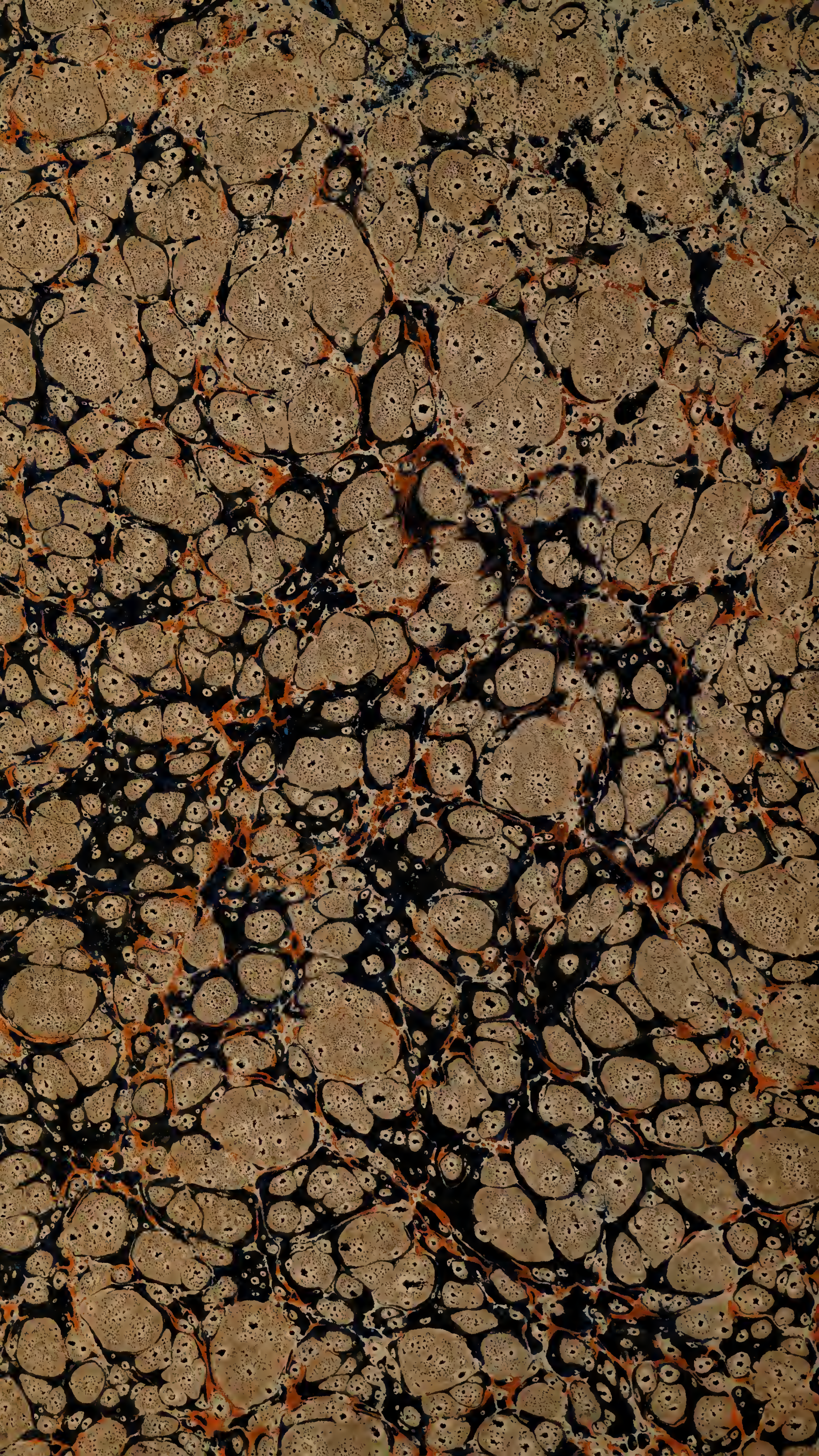






40798/B

PHARMACOPOEIAS: France

~~FRANCE: Dept. de la Lucre~~

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b29316066

FORMULAIRE

PHARMACEUTIQUE,

A L'USAGE

DES HÔPITAUX MILITAIRES DE LA FRANCE.

Livres nouveaux qui se trouvent chez le même Libraire.

Loiseleur-Deslongchamps. Manuel des Plantes usuelles ou Histoire abrégée des Plantes de France, avec leurs propriétés et leurs usages en médecine; 2 vol. *in*-8. br. . . . . 12 fr.

— Nouveau voyage dans l'empire de Flore ou Principes élémentaires de Botanique suivant la méthode du Jardin du Roi; 2 vol. *in*-8. br. 7 fr. 50.

Formules de Médicamens usités dans les hôpitaux de Paris; *in*-12. br. 2 fr. 50 fr.

Parmentier. Code pharmaceutique à l'usage des hôpitaux civils; quatrième édit.; *in*-8. br. 7 fr.

Parmentier et Chaptal. L'Art de faire les Eaux-de-vie et les Vinaigres; nouv. édit.; *in*-8. fig. br. 4 fr.

Bodard. Cours de Botanique médicale comparée; 2 vol. *in*-8. br. . . 12 fr.

Peyrilhe. Tableau méthodique d'un cours d'Histoire naturelle médicale; 2 vol. *in*-8. br. 9 fr.

Desbois de Rochefort. Cours élémentaire de Matière médicale; suivi d'un Précis de l'Art de formuler; nouv. édit.; 2 vol. *in*-8. br. . . . . 13 fr.

Louyer-Villermay. Traité des Maladies nerveuses ou vapeurs; 2 vol. *in*-8. br. 11 fr.

Belloc. Cours de Médecine légale, théorique et pratique; troisième édit.; *in*-8. br. 6 fr.

Lagneau. Exposé des diverses méthodes de traiter les maladies vénériennes; nouv. édit.; *in*-8. br. 2 fr. 50 c.

Broussais. Recherches sur la fièvre hectique; *in*-8. br. . . . . 2 fr. 50 c.

Carbonel. Elémens de Pharmacie; *in*-8. br. 3 fr.

Desault. Œuvres chirurgicales; troisième édit.; 3 vol. *in*-8., fig. br. . 18 fr.

Petit. Œuvres chirurgicales; 3 vol. *in*-8., fig. br. . . . . 18 fr.

Pouteau. Œuvres posthumes chirurgicales; 3 vol. *in*-8. br. . . . . . . 15 fr.

Percy. Manuel du Chirurgien d'armée; *in*-12., fig. br. . . . . . . 2 fr. 50 c.

— Pyrotechnie, ou l'Art d'appliquer le feu en chirurgie; *in*-12, fig. br. 3 fr.

Lassus. Pathologie chirurgicale; 2 vol. *in*-8. br. . . . . 13 fr.

Senac. Maladies du cœur; 2 vol. *in*-12. br. 3 fr.

Laforest. L'Art de soigner les pieds, spécialement des soldats dans les camps et armées; *in*-12, fig. br. 2 fr. 25 c.

Gavard. Traité de Miologie, suivant la méthode de Desault; *in*-8. br. 4 fr. 50 c.

— Traité d'Ostéologie; troisième édit.; 2 vol. *in*-8. br. . . . . 10 fr.

— Traité de Splanchnologie; *in*-8. br. 6 fr.

Lewis. Connaissance pratique des médicamens; 3 vol. petit *in*-8. br. 10 f. 50 c.

Lind. Traité du Scorbut; 2 vol. *in*-12 br. 5 fr.

Lepelletier. Traité complet sur la maladie scrophuleuse et ses différentes variétés; 1818, *in*-8. br. 7 fr.

FORMULAIRE
PHARMAÇEUTIQUE,

A L'USAGE

DES HÔPITAUX MILITAIRES DE LA FRANCE;

REDIGÉ PAR LE CONSEIL DE SANTÉ DES ARMÉES,

Et approuvé par S. Ex. le Ministre Secrétaire d'état au Département de la Guerre.



A PARIS,

Chez MÉQUIGNON l'aîné père, Libraire de la Faculté de Médecine, et des Hôpitaux civils et militaires, rue de l'Ecole de Médecine, n° 9.

M. DCCC. XXI.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

INTRODUCTION.

Le progrès des Sciences médicales depuis un demi-siècle rendait incessamment plus urgente la révision de l'ancien *Codex;* cet important travail, entrepris par ordre du Ministre de l'Intérieur, vient d'être exécuté par la Faculté de médecine de Paris; les Pharmacies civiles du Royaume se dirigent maintenant d'après un Code pharmaceutique uniforme, et qui a été mis en rapport avec l'état actuel de nos connaissances médicales et chimiques. Les mêmes motifs qui sollicitaient la publication de ce nouveau *Codex*, pour les Pharmacies civiles, existant aussi dans le service de santé des Hôpitaux militaires, S. Ex. le Ministre de la Guerre a dû charger le Conseil de santé des Armées, de rédiger un nouveau Formulaire pharmaceutique à l'usage des Hôpitaux militaires.

Avant d'entreprendre cette tâche, le Conseil a cru devoir s'environner des lumières et de l'expérience des Officiers de santé en chef des Hôpitaux

militaires d'Instruction et de la Pharmacie centrale : il a mis à profit, en traçant ces formules, les avis qu'il en a reçus. Quelques-uns de ces Officiers de santé avaient manifesté le désir de voir la description des procédés opératoires, précédée d'un Catalogue raisonné des Substances médicamenteuses, dont l'usage est admis dans nos Hôpitaux. Le Conseil a adopté cette idée ; mais il ne s'est pas borné à offrir une simple nomenclature méthodique, à indiquer la place que les plantes occupent dans le système sexuel, et la famille à laquelle elles appartiennent, d'après la méthode naturelle : nous avons pensé qu'il serait avantageux de rappeler en même temps à la mémoire de nos lecteurs, les caractères principaux de chaque substance, ainsi que la *phrase linnéenne* au moyen de laquelle est défini le caractère spécifique des plantes.

Les Officiers de santé distingueront facilement, dans cet aperçu de matière médicale, celles des substances qui seront les plus propres à remplir les indications qu'ils se proposent. Et lorsqu'ils s'occuperont soit de la préparation des médicamens, soit du choix des matières, la notice des principaux caractères de chaque substance leur facilitera les moyens d'en reconnaître les qualités,

et rappellera à leur souvenir la manière de combiner les substances entre elles, ou de les soumettre à l'action des différens agens chimiques et physiques. Les définitions linnéennes ont cet avantage qu'elles entretiendront les élèves dans l'habitude du langage botanique, et qu'elles les guideront dans les excursions dont l'objet est de récolter les plantes médicinales qui croissent dans les campagnes environnantes de l'établissement auquel ils sont attachés.

On a ajouté à la liste des plantes les plus communément employées en pharmacie, un grand nombre de succédanées : ainsi, à défaut d'une plante principale, il sera toujours facile de la remplacer. Cette addition, loin de compliquer les prescriptions, aura l'avantage de mettre les Officiers de santé en mesure de satisfaire aux besoins du service d'une manière plus facile et moins dispendieuse.

Le nombre des médicamens actifs a été considérablement augmenté; par exemple, le Musc, le *Castoreum*, l'*Assa fœtida*, le Cachou, la Serpentaire de Virginie, la Rhubarbe exotique, la Cannelle de Ceylan, la Valériane, etc. dont il n'était pas fait mention dans l'ancien Formulaire, se

trouvent compris dans celui-ci, afin que les Médecins et Chirurgiens puissent au besoin donner la latitude convenable à leurs prescriptions.

L'emploi de certaines plantes dont les propriétés sont très-actives, comme la Belladone, la Digitale pourprée, etc. est désormais permis, toutes les fois que l'on cultivera ces plantes dans le jardin de l'Hôpital, ou qu'elles pourront être récoltées par les Pharmaciens de l'établissement.

Les formules qui sont relatives aux préparations officinales ont été rédigées d'après les bases adoptées pour le *Codex*.

On a décrit tous les procédés relatifs aux manipulations, pour la commodité du service, et pour l'uniformité des produits, en ayant soin de prendre pour guide les méthodes les plus conformes aux progrès de la Chimie. Les rapports des substances entre elles ont été exprimés au moyen des chiffres les plus simples, afin de faciliter la détermination des quantités, dans les grandes comme dans les petites masses; et les résultats des compositions ont été désignés d'après les noms des matières les plus actives qui en font partie.

Les noms synonymiques vulgaires, au moyen desquels on voulait exprimer les qualités spéciales

d'un médicament, ne figurent dans ce nouveau Formulaire, que pour rappeler l'ancienne nomenclature, et pour rendre plus expéditive, dans quelques cas, la transcription des formules au lit du malade.

La confection des médicamens officinaux, exclusivement réservée naguères à la Pharmacie centrale, a été autorisée pour les Hôpitaux d'Instruction : cette disposition, rendue indispensable dans ces établissemens, à raison des démonstrations qui s'y font, a été appliquée aux autres Hôpitaux, mais seulement pour celles de ces préparations qui n'exigent pas des appareils trop compliqués, ou qui n'admettent point un trop grand nombre de substances. La faculté de se livrer à ces préparations, en donnant une occupation utile aux Officiers de santé, leur offre aussi l'avantage d'acquérir un complément de connaissances pharmacologiques, par l'étude des changemens qui s'opèrent dans les substances, sous l'influence de la manipulation. Il est inutile de démontrer l'avantage que l'Administration doit retirer de cette disposition ; il suffit de l'avoir énoncée pour en faire sentir toute l'utilité.

Enfin, on a ajouté quelques formules relatives

aux eaux minérales, et spécialement à celles qui sont administrées aux militaires, dans les Hôpitaux de Bourbonne-les-Bains et de Barèges : on s'est occupé de cet objet dans l'espoir que bientôt il sera établi dans les principaux Hôpitaux militaires, les appareils qui sont nécessaires à la préparation de ces eaux, qui, dans beaucoup de circonstances, remplaceraient très-avantageusement les eaux naturelles; cet espoir a d'autant plus de fondement, que déjà de semblables appareils ont été introduits à l'Hôpital de la garde royale, et que l'appareil à vapeur est en activité dans plusieurs établissemens militaires.

Les formules qui composent la troisième partie de ce travail, comprennent les prescriptions les plus usitées, dans le traitement des maladies ordinaires; on y a joint quelques généralités sur les différentes formes sous lesquelles les médicamens doivent être administrés. Les doses de chaque médicament ont été déterminées : les qualités des substances qui les composent ont été indiquées avec précision; il en est de même de leurs excipiens. Toutefois, on a laissé aux Officiers de santé la faculté de modifier les uns et les autres, lorsqu'ils le jugeront nécessaire ; il leur est néanmoins recom-

mandé, afin de ne point apporter d'entraves à l'ordre et à la régularité du service, de ne pas excéder les limites tracées par le Formulaire, en introduisant, dans leurs prescriptions, des substances dont le nom ne figure point dans le Catalogue qui le précède.

On trouvera à la fin de notre travail, quelques observations sur la récolte des plantes, sur la manière de conserver les différentes substances; et quelques considérations générales sur le service.

On a indiqué dans des tableaux particuliers, les rapports des nouveaux poids avec les anciens; les divers degrés de température qui conviennent spécialement dans quelques opérations pharmaceutiques, dans les bains, et dans les salles des malades; l'estimation de certaines quantités qu'on désigne sous des dénominations vagues, il est vrai, mais consacrées par l'usage.

Un autre tableau, le plus étendu de tous, et qui intéresse particulièrement la partie administrative du service, comprend la nomenclature des médicamens simples et composés; on y indique la manière dont les chefs d'un établissement doivent procéder, afin de se procurer tous ceux des médicamens nécessaires au service, soit dans les hô-

pitaux, soit dans les dépôts de pharmacie. Les médicamens qui doivent composer les divisions et les différentes subdivisions de pharmacie, destinées au service de guerre, sont aussi désignés dans ce tableau. On y trouve encore une estimation approximative des augmentations et des pertes qui ont lieu dans les compositions pharmaceutiques, par suite des manipulations. Cette dernière partie du tableau recevra un développement plus complet lorsqu'on pourra comparer les divers états de compositions qui seront adressés à l'Administration, par les Pharmaciens comptables.

Les divisions de pharmacie, telles qu'elles sont indiquées sur ce tableau, ne peuvent convenir au service des places de guerre en cas de siége. On se trouve alors dans l'obligation de dresser des états particuliers pour chaque place, d'après la nature des maladies qui peuvent s'y développer pendant le siége, soit à cause des localités, soit à raison des circonstances. Ainsi pour faciliter ce travail, on a désigné dans le tableau général, par un astérisque, les médicamens qui, devant faire partie des divisions de pharmacie, peuvent être augmentés, et ceux qu'on pourrait ajouter à ces divisons, d'après l'avis du Conseil de santé, ou celui des Officiers de

santé en chef de l'armée, ou des corps d'armée.

Dans chaque partie du Formulaire, les matières sont disposées dans un ordre alphabétique ; néanmoins, afin de rendre les recherches plus faciles, on a joint à la fin une Table générale indiquant les noms, d'après l'ancienne et la nouvelle nomenclature.

Il est du devoir des Officiers de santé militaires de se conformer strictement à ce qui est prescrit dans ce Formulaire. Ceux qui y remarqueront des défauts (et il est probable qu'il n'en est pas exempt) voudront bien les signaler au Conseil de santé : leurs observations seront accueillies ; et c'est ainsi que la pharmacopée militaire pourra être portée au degré de perfection dont elle est susceptible.

FORMULAIRE
PHARMACEUTIQUE,
A L'USAGE
DES HÔPITAUX MILITAIRES.

MATIÈRE MÉDICALE.

A

ABSINTHE. Voyez *Armoise amère.*

ACACIA DU CACHOU. — *Acacia catechu.* Lin. (*Species plantarum, curante* Carol. Ludov. Wildenow.) — *Mimosa Catechu.* Linnæus Filius. — *Aculeis geminis stipularibus, uncinatis; foliis bipinnatis, partialibus decemjugis, propriis multijugis, pubescentibus; glandulis partialium singulis; spicis cylindraceis, geminis ternisve, axillaribus.* — Polygam. Monoécie. — *Légumineuses.* (Jussieu.) — Arbre. — Bombay, Bengale, etc. — Suc épaissi, auquel on donne les noms de *Cate, Catechu*, et en français de *Cachou* — *Catechu seu terra Japonica.* (Pharmacopœorum.) — Sur la côte du Coromandel on retire

le cachou de l'Arekier, *Areca Catechu.* L., et au Malabar, d'une plante inconnue.

Teinture.—*Bols.*

En masses très-dures, brunes, cassantes; d'une saveur austère et tenant le milieu entre l'amer et le doux; d'une couleur rouge-noirâtre; sans odeur; combustible; soluble dans l'eau et dans l'alcool; plus soluble dans l'eau chaude que dans l'eau froide.—Contient beaucoup de tannin, de la matière mucilagineuse, des fibrilles ligneuses, de l'oxalate de chaux.—Le cachou de Bombay fournit plus de tannin que le cachou du Bengale; ce dernier est plus brun.—On le dissout dans l'eau chaude pour le purifier.

Acacia d'Égypte.—*Acacia vera.* W.—*Mimosa Nilotica.* L.—*Spicis stipularibus geminis, patentibus; foliis bipinnatis, partialibus bijugis, propriis octo-decemjugisve; glandula inter singula partialium paria; spicis subgeminis, pedunculatis, axillaribus.*—Arbre.—Croît dans plusieurs contrées de l'Afrique.—De son écorce découle la gomme arabique, par incision ou sans incision.—*Gummi Arabicum.* Ph.—Les Arabes du pays de Thor la transportent au Caire, d'où elle est expédiée à Marseille.

Boisson gommeuse.—*Thériaque.*—*Diascordium.*—*Potions.*—*Poudres*, etc.

En morceaux presque ronds, chagrinés à la surface, blanchâtres ou jaunâtres; inodore, insipide, incristallisable, pellucide et d'une cassure brillante; soluble dans l'eau; insoluble dans l'alcool et dans les huiles; mais si on la triture avec les huiles fixes, elle les rend solubles dans l'eau; celle qui est blanche, ou légèrement citrine, possède

ces qualités à un plus haut degré que celle qui est jaune ou rougeâtre. — La gomme du Sénégal, du *Mimosa Senegalensis*. L., remplace la gomme arabique ; elle est plus dure et se dissout plus difficilement dans l'eau. Le *Mimosa Farnesiana*. L., que l'on cultive dans le département du Var, fournit une espèce de gomme arabique. L'abricotier, *Prunus Armeniaca*. L.; le cerisier, *Prunus Cerasus*. L. etc., produisent aussi une espèce de gomme qui ressemble à la gomme arabique.

ACHE DE MONTAGNE. Voyez *Livèche à feuilles d'ache*.

ACIDE ACÉTIQUE CONCENTRÉ. — *Acidum aceticum concentratum, vel Acetum radicale*. Ph.

Acétates liquides. — Remplace le vinaigre dans quelques occasions.

Liquide, incolore, transparent, volatil ; d'une saveur fortement acide ; d'une odeur piquante, mais empyreumatique, lorsqu'il contient de l'huile qui se forme pendant la distillation ; attire l'humidité de l'air ; s'unit à l'eau en toutes proportions ; s'enflamme lorsqu'on le chauffe à l'air ; se décompose à une très-forte chaleur ; sans action sur le mercure ; forme les acétates avec les bases salifiables. — Le plus concentré cristallise ou se congèle à 12° cent. ; pèse spécifiquement 1,063 et plus ; exige, pour sa saturation, deux fois et demi son poids de sous-carbonate de soude cristallisé ; sa pesanteur spécifique ne change pas lorsqu'on mêle 100 parties d'acide à 112,2 d'eau, et augmente à mesure que l'on diminue l'eau, jusqu'à ce qu'elle forme le tiers de l'acide, et dans ce cas elle est de 1,079. — Celui du commerce marque ordinairement 10° à l'aréom. de Baumé, et pèse spécifiquement 1,075 ; on en fabrique à Choisy, qui pèse 1,057 et sature les $\frac{3}{10}$

de sous-carbonate de soude sec. — S'obtient par la distillation du bois, la concentration du vinaigre, et on l'extrait aussi de quelques acétates.

ACIDE MURIATIQUE. — Acide hydro-chlorique liquide N. N. (nouvelle nomenclature). — *Acidum muriaticum, vel Spiritus salis*. Ph.

Collutoire.

Liquide, incolore lorsqu'il est pur, jaune-pâle lorsqu'il tient un peu de fer en dissolution; caustique et d'une odeur forte et piquante; répand des vapeurs suffocantes qui deviennent sensibles par l'humidité. — S'obtient en décomposant le chlorure de sodium (sel marin) par une quantité égale en poids d'acide sulfurique, étendu du tiers de son poids d'eau, et en faisant absorber par l'eau, dans un appareil convenable, le gaz hydro-chlorique qui se dégage, et qui augmente d'un tiers environ le volume de l'eau qu'il sature. — L'acide muriatique du commerce pèse ordinairement 1,18 à 1,21 et marque 23-25° à l'aréom. B; l'eau à la température de 20° et à la pression de $0^m,76$ est susceptible d'en dissoudre 464 fois son volume, ou les $\frac{13}{20}$ de son propre poids; avec les différentes bases il forme les hydro-chlorates ou chlorures.

ACIDE NITRIQUE — *Acidum nitricum vel Spiritus nitri*. Ph.

Nitrate d'argent fondu. — Éther nitrique alcoolisé. — Pommade oxigénée.

Liquide, incolore, transparent, odorant, très-sapide et corrosif; exhale des vapeurs blanches et âcres; tache en jaune la peau; décompose promptement les matières organiques; cède facilement une portion de son oxigène à tous les corps simples; mêlé avec un peu d'acide sulfurique, il enflamme les huiles; attire l'humidité de l'air, se

combine avec l'eau en toutes proportions et avec dégagement de calorique, et n'existe qu'à l'état de combinaison avec ce liquide; exposé à la lumière, il laisse dégager du gaz oxigène et il prend une couleur jaune; l'acide sulfurique le décompose en s'emparant de son eau. — On le prépare ordinairement en décomposant, à une température élevée, une partie et demie en poids de nitrate de potasse, par une partie d'acide sulfurique. — Contient 26 parties d'azote, et 74 d'oxigène; pesanteur spécifique de l'acide nitrique du commerce 1,321, ou 35° B.; plus concentré 1,384, à 1,454, ou 40-45° B. — On reconnoît par les nitrates d'argent et de baryte s'il contient de l'acide hydro-chlorique ou de l'acide sulfurique; forme les nitrates avec les différentes bases.

ACIDE SULFURIQUE. — *Acidum sulfuricum vel Oleum vitrioli.* Ph.

Fumigations. — Lotions hydro-sulfurées. — Boissons et gargarismes acidulés. — Quelques préparations officinales.

Liquide et d'une consistance oléagineuse; blanc, inodore, très-caustique et désorganisant promptement les matières végétales et animales; susceptible d'être distillé, mais décomposable par une très-forte chaleur, qui le réduit en gaz acide sulfureux et en gaz oxigène; se congèle et cristallise à 10° ou 12°-0; attire facilement l'humidité de l'air, se combine avec violence avec l'eau, et il se dégage par cette combinaison une quantité considérable de calorique; formé, abstraction faite de l'eau sans laquelle il ne paroît pas pouvoir exister, de soufre 40, oxigène 60. — L'acide sulfurique du commerce pèse 1,714 à 1,847, ou 60 à 66° B; — tient en dissolution des sulfates de plomb, de potasse et de soude dont on le sépare par la

distillation, au moyen de laquelle l'on reconnaît aussi s'il contient de l'acide nitrique, que quelques marchands mêlent avec l'acide sulfurique pour le blanchir. — Il est décomposé par un grand nombre de corps combustibles, et forme les sulfates avec les différentes bases.

ACONIT NAPEL. — Le Napel. — *Aconitum napellus*. Lin. — *Aconitum cæruleum sive Napellus*. Ph. — *Cuculli calcare recto, obtuso, labio lanceolato, adscendente, bifido; galea convexa; foliis nitidis, quinquepartitis, laciniis tripartitis, incisis, linearibus*. — Polyandrie Trigin. — *Renonculacées*. — Vivace. — Alpes. — Fleurit en juin et juillet. — *L'herbe fraîche*.

Extrait.

On le prépare avec le suc exprimé des feuilles. — On l'administre à la dose de 0,025 (un demi-grain), une ou deux fois par jour, qu'on peut augmenter progressivement jusqu'à 0,3 décigr. (six grains). Cette préparation ne doit être faite, que dans les cas extraordinaires, sur l'invitation spéciale du médecin ou du chirurgien en chef, et lorsque l'on pourra cultiver ou se procurer la plante sur les lieux.

ACORE ODORANT. — *Acorus calamus*. L. — *Acorus verus, sive Calamus aromaticus*. Ph. — *Scapi mucrone longissimo foliaceo*. — Hexandr. Monogyn. — *Joncées*. — Vivace. — Europe et dans les deux Indes. — *Racine*.

Électuaire polypharmaque (Thériaque).

Longue, cylindrique, noueuse, spongieuse; de la grosseur du doigt et garnie de beaucoup de fibres; d'un jaune clair à l'extérieur, intérieurement d'un blanc rosé; amère, âcre et comme poivrée; d'une odeur suave. — L'eau agit

principalement sur son principe amer, l'alcool sur son principe aromatique.—Le Jonc odorant de Hollande, *Acorus vulgaris*. L. possède des propriétés analogues, mais il est moins aromatique.

ADIANTE A FEUILLES DE CORIANDRE.—Capillaire de Montpellier.—*Adiantum capillus veneris*. L. —*Capillus veneris*. Ph.—*Frondibus decompositis, foliolis alternis, pennis cuneiformibus lobatis pedicellatis*.—Cryptogam. Fougères.—*Fougères*.—Vivace.—France.—Croît dans les lieux ombragés et humides.—*L'herbe*.
Infusion.

Légèrement aromatique, mucilagineuse, d'une saveur un peu acerbe et sucrée. — Remplace l'Adiante du Canada, *Adiantum pedatum*. L., et on peut lui substituer, selon les localités, la Doradille ceterach, *Asplenium ceterach*. L.; la Doradille des murs, *A. Ruta muraria*, L.; la Doradille polytric, *A. trichomanes*. L.

AGARIC DE CHÊNE. Voyez *Bolet ongulé*.

AGARIC BLANC. Voyez *Bolet du Mélèze*.

AIL A TIGE VENTRUE.—Oignon.—*Allium cepa*. L.—*Cepa*. Ph.—*Scapo nudo, inferne ventricoso, longiore; foliis teretibus*.—Hexandr. Monogyn.—*Aphodelées*.—Bisann.—Cultivé dans les jardins potagers; fleurit en été.—*Le Bulbe*.
Cataplasme.

Contient une substance blanche, âcre, volatile, odorante; du soufre uni à un peu d'huile et qu'il rend fétide; du sucre incristallisable; beaucoup de mucilage; une matière végéto-animale; de l'acide phosphorique libre et

combiné avec la chaux; de l'acide acétique; du citrate calcaire; une matière fibreuse.

Alcool de vin. — Alcool. — *Eau-de-vie*, depuis 18° jusqu'à 30° B. — *Esprit de vin*, s'il surpasse ce dernier degré. — *Aqua vitæ*, *spiritus vini*. Ph.

Teintures. — *Alcoolats.* — *Éthers alcoolisés; et les solutions indiquées dans les formules.*

Liquide, inflammable, transparent, incolore, volatil et d'une odeur pénétrante et agréable; d'une saveur chaude; contient toujours de l'eau et s'y unit en toutes proportions; les rapports approximatifs de l'alcool à l'eau, dans les degrés dans lesquels il est le plus ordinairement employé, sont comme ci-dessous, le thermomètre centigrade marquant 17°5, et la colonne du baromètre 76 centimètres.

A 42° B. pes. sp.	819 alcool	91, eau	9	
40	828	88	12	
36	847	80	20	
33	863	73	27;	$\frac{3}{6}$ du commerce.
22	923	47	53	
20	935	41	59	vulg. appelé eau-de-vie.

Le trois-six du commerce est le seul qui doit être reçu dans les pharmacies militaires; on le porte au degré 36 à la Pharmacie centrale et aux Hôpitaux d'instruction, pour les préparations, réservées à ces établissemens, qui exigent ce degré de rectification; et dans tous les Hôpitaux on le réduit à 22° pour les autres préparations. — On reconnaît l'alcool qui proviendrait des semences céréales, des pommes de terre, etc. soit par l'acide sulfurique qui y forme un dépôt charbonneux; soit en l'étendant d'eau et en le frottant entre les mains; l'odeur désagréable qui se manifeste décèle son origine.

ALOÈS. — *Aloe.* Ph.

Alcoolat de térébenthine composé. — Pil. de savon aloét. — Pil. mercur. — Pil. stomach. — Teinture. — Solution cupro-arseniée.

Suc gommo-résineux, provenant de plusieurs espèces d'Aloès, plantes vivaces de l'Hexandr. Monogyn. L., et de la famille des *Asphodelées;* très-amer; d'une odeur aromatique peu ou point désagréable et d'une couleur verdâtre, ou d'une odeur nauséabonde et d'une couleur brune rougeâtre; son aspect est plus ou moins résineux. — Trois espèces : 1°. *Lucide, A. Lucida.* Ph., en masses lucides, d'un vert brunâtre, fragile et se réduisant facilement en petites lames minces d'une transparence rougeâtre, et en une poudre d'un jaune d'or; odeur aromatique point désagréable; vient du cap de Bonne-Espérance, où on le retire, dit-on, de l'*A. Arborescens* et de l'*A. Mitræformis.* Decand.; très-rare. L'Aloès de l'île de Soccotora, ou *Soccotrin, A. Succotrina,* Ph., est plus commun et jouit des mêmes propriétés; sa couleur est d'un vert brunâtre qui tire un peu au rouge, et on l'attribue à l'*A. Soccotrina.* Decand.; contient 68 parties d'*extratif* sur 32 de résine; il est le seul dont l'emploi soit admis dans les pharmacies militaires — 2°. *Hépatique, A. Hepatica* Ph., plus compacte; fragmens moins brillans et moins transparens; couleur foncée et semblable à celle du foie; odeur désagréable; saveur amère nauséabonde; sa poudre est d'un jaune rougeâtre; on l'attribue à l'*A. Vulgaris.* Casp. Bauhinus; commun en Afrique, à la Jamaïque; contient *extractif* 52, résine 42, matière insoluble albumineuse 6. — 3°. *Caballin, A. Caballina.* Ph.; toujours impur, d'une couleur sombre et d'une odeur désagréable; destiné, ainsi que les rebuts des deux autres, pour la médecine vétéri-

naire. — On sophistique quelquefois l'Aloès soccotrin avec la Colophane.

ALUMINE (Sulfate acide d') et de potasse. — Sursulfate d'oxide d'aluminium et de deutoxide de potassium. N. N. — *Sulfas acidus aluminæ et potassæ, vel Alumen*. Ph.

Collyres. — Gargarismes. — Fomentations. — Alun desséché.

En octaèdres réguliers, formés de deux pyramides tétraèdres appliquées base à base; d'une saveur acide et très-astringente; légèrement efflorescent; soluble dans 15 à 20 fois son poids d'eau à 16° centigr., et dans 0,75 d'eau bouillante; se fond dans son eau de cristallisation et perd par une forte chaleur 0,44 de son poids; pesanteur spécifique 1,7109. L'*Alun de Rome* était autrefois le plus estimé : il contient un peu d'oxide de fer qui lui donne une teinte rougeâtre; celui que l'on fabrique en France est aussi bon, on y rencontre souvent un peu de sulfate d'ammoniaque.

ALUMINE SILICÉE FERRUGINEUSE. — Bol d'Arménie. — *Argilla ferruginea rubra; vel Bolus Armeniæ*. Ph.

Diascordium. — Topique.

Petites masses onctueuses, qui happent à la langue et qui ne se délaient pas facilement dans l'eau par la simple immersion; tissu fin; cassure conchoïde; couleur rouge plus ou moins foncée; contient beaucoup d'alumine, de la silice, des carbonates de chaux et de magnésie, et de l'oxide de fer; pesanteur spécifique 1,4 à 2,0. — On la tirait autrefois d'Arménie et autres pays de l'Orient; on l'a trouvée depuis en Silésie, en Toscane, en France, etc.

ALUN. Voyez *Alumine* (*Sulfate acide de potasse et d'*).

AMANDIER commun. — *Amygdalus communis*. L. — *Amygdalus dulcis et amygdalus amara*. Ph. — *Foliis petiolatis serratis, serraturis infimis glandulosis; floribus sessilibus geminis, petalis emarginatis*. — Polyandr. Monogyn. — *Rosacées*. — Arbre. — Originaire d'Asie. — Naturalisé dans les contrées méridionales et tempérées de l'Europe; fleurit au commencement du printemps. — *Semences*.

Potions émulsionnées.

Les amandes douces contiennent sur cent parties : huile fixe 54, albumine 24, sucre liquide 6, gomme 3, pellicules et partie fibreuse 9, eau 3,5, perte et acide acétique 0,5. Les amandes amères contiennent un peu d'acide hydrocyanique.

AMIDON DES CÉRÉALES. — *Amylum cereale, vel Amylum*. Ph.

Injection intestinale amilacée.

Insipide, insoluble dans l'eau froide et dans l'alcool, soluble dans l'acide nitrique étendu et dans l'eau chaude; fait entendre une petite crépitation quand on le presse entre les doigts; on le livre en aiguilles quadrangulaires très-blanches, et on le retire principalement de l'orge, *Hordeum vulgare*. L., et du froment, *Triticum hibernum et æstivum*. L. On l'obtient aussi de quelques racines bulbeuses; celui que fournit la pomme de terre, *Solanum tuberosum*. L. est formé de molécules plus ténues que celles de l'amidon du froment; son action sur l'iode le fait reconnaître dans les matières qui en sont pourvues.

Ammoniaque (Gomme-résine). — *Ammoniacum gummi.* Ph.

Origine encore incertaine. La plante qui la produit croît dans la Cyrénaïque, contrée de la Libye, et les uns l'ont comparée à une férule, les autres à l'ombellifère du Galbanum ou au fenouil, etc. Wildenow croit que la gomme ammoniaque provient de l'*Heracleum Pyrenaicum.* Lamark, qu'il a appelée par ce motif, *Heracleum gummiferum.*

Potion avec gomme-résine ammoniaque et scille. — Pilules scillitiques. — Dans quelques emplâtres.

En larmes, jaunes pâles ou fauves à l'extérieur, et blanches intérieurement; ou en masses conglomérées et mêlées alors le plus souvent avec du sable, des parties ligneuses et des semences semblables à celles de l'aneth; odeur forte, assez analogue à celle de l'ail; saveur douceâtre, nauséabonde, amère, et un peu âcre; se dissout dans l'éther et dans l'acide nitrique; l'alcool, le vin, le vinaigre ne la dissolvent qu'en partie, et l'eau a encore moins d'action sur elle; se fond difficilement; à une forte chaleur devient liquide et brûle; pesanteur spécifique 1,507. — Contient, sur cent parties: résine 70; gomme 18,4; matière glutineuse 4,4; eau 6; perte 1,2. — Vient principalement d'Alexandrie.

Ammoniaque (Muriate d'). — Sel ammoniac. — Hydro-chlorate d'ammoniaque. N. N. — *Sal ammoniacum.* Ph.

Ammoniaque liquide. — Sous-carbonate d'ammoniaque. — Fomentations.

Cristallise ordinairement en longues pyramides à quatre faces, affectant souvent la forme de barbes de plumes; blanc; très-piquant; attire très-peu l'humidité de l'air; se dissout dans une partie d'eau bouillante, dans trois parties environ d'eau à 15° centigr., et très-peu dans l'alcool très-rectifié; se fond, par l'action du calorique, dans son eau de cristallisation, et après s'être desséché, se sublime sans se décomposer; pesanteur spécifique 1,450. — Composé d'acide 68,52, ammoniaque 31,48; existe dans l'urine de quelques animaux, aux environs des volcans, dans la Tartarie, etc., et se fabrique en Egypte, en Europe. — On connaît par le muriate de baryte s'il contient du sulfate d'ammoniaque.

ANETH doux. — Fenouil. — *Anethum fœniculum.* L. — *Fœniculum vulgare et fœniculum dulce.* Ph. *Foliis multipartito-capillaribus; seminibus ovato-oblongis utrinque attenuatis.* — Pentandr. Digynie. — *Ombellifères.* — France méridionale. — Vivace. — Croît naturellement dans les lieux pierreux; fleurit en juillet et août; cultivée. — *Racine.*

Espèces excitantes, *dites* Apéritives.

Longue, blanche, de la grosseur du doigt, d'une saveur aromatique assez douce.

ANGÉLIQUE des jardins. — *Angelica Arcangelica.* L. — *Angelica.* Ph. — *Foliis supra decompositis; foliorum impari lobato, lobis lateralibus angustioribus.* — Pentandr. Digyn. — *Ombellifères.* — Bisann. — Laponie, Bohême, etc., et dans les montagnes du Midi de la France; fleurit en été. — *La plante entière déjà grande et même la racine.*

Alcoolat de mélisse composé.

Tige cylindrique, épaisse, fistuleuse, ornée de grandes feuilles; racine allongée, grosse, garnie de beaucoup de fibres, brune ou grisâtre à l'extérieur, intérieurement blanchâtre; odeur agréable musquée; saveur aromatique, âcre, amère. — L'Angélique cultivée au Jardin royal des Plantes a paru préférable à celle de Bohême.

Anis. Voyez *Boucage à fruits suaves.*

Antimoine. — Régule d'antimoine. — *Antimonium, Stibium vel Regulus antimonii.* Ph.

Chlorure d'antimoine. — *Sous-sulfate d'antimoine.*

Solide, blanc bleuâtre, très-brillant; très-cassant et facile à réduire en poudre; fusible au-dessous de la chaleur rouge (425° centigrades), peu ou point volatil; d'une odeur et d'un goût assez sensibles; perd un peu de son brillant à l'air libre, et absorbe facilement l'oxigène à une haute température; décompose avec détonation la vapeur de l'eau lorsqu'il est incandescent; sa texture est lamelleuse, et on peut l'obtenir cristallisé en cubes. — Forme trois oxides; le protoxide, qui est gris; le deutoxide ou *acide antimonieux*, qui est blanc; le pérodixe ou *acide antimonique*, qui est jaune paille; pesanteur spécique 6,702. — On le trouve natif à Andreasberg et ailleurs; on l'extrait ordinairement du sulfate d'antimoine.

Antimoine cru. Voyez *Antimoine* (*Proto-sulfure d'*).

Antimoine (Proto-sulfure d'). — Antimoine cru. — *Sulfuretum antimonii, vel antimonium crudum.* Ph.

Bol antimonial. — *Hydro-sulfate d'antimoine.*

En masses, formées de petites aiguilles parallèles, d'un gris bleuâtre et avec éclat métallique; plus fusible que l'antimoine, et indécomposable par le feu; sans action sur le gaz oxigène sec ou humide à la température de l'atmosphère; projeté sur les charbons ardens, il répand une odeur d'acide sulfureux. — En Saxe, en Hongrie, etc., très-commun en France. — Antimoine 1,0, soufre 0,356; pesanteur spécifique 4,133 à 4,516.

Argent. — *Argentum.*

Nitrate d'argent fondu.—On emploie pour cette préparation, l'argent de coupelle en grenaille.

Blanc, très-brillant; forme avec l'acide nitrique un sel en lames minces très-larges, incolore, caustique, inaltérable à l'air, soluble, à peu près, dans son poids d'eau à 15°, et dans une moindre quantité d'eau bouillante; à une chaleur peu intense le sel se boursoufle, perd son eau de cristallisation, se fond et se prend, par le refroidissement, en une masse grisâtre remplie d'aiguilles. La dissolution nitrique de l'argent donne, par l'acide hydro-chlorique, un précipité blanc, caillebotté, lourd, insoluble dans un excès d'acide nitrique, et très-soluble dans l'ammoniaque; pesanteur spécifique 10,474; fortement écrui 10,510.

Aristoloche serpentaire. — Serpentaire de Virginie. — *Aristolochia serpentaria.* L. — *Viperina, seu Serpentaria Virginiana.* Ph. — *Foliis cordatis, oblongis, acummatis; caule flexuoso, ascendente; pedunculis radicalibus; corollæ labio lanceolato.* — Gynandr. Hexandr. — *Aristoloches.* — Vivace. — Virginie et dans d'autres contrées de l'Amérique septentrionale. — *Racine.*

Potion avec serp. de Virginie.

Fibreuse, formée d'une grande quantité de filamens qui partent tous d'un tronc commun; légère; brune-grisâtre à l'extérieur, jaunâtre intérieurement; d'une odeur aromatique camphrée; d'une saveur âcre et amère; contient une huile essentielle orangée, d'une odeur agréable; sa teinture alcoolique est d'un beau vert, et l'eau y forme un précipité.

ARMOISE AMÈRE. — Absinthe. — *Artemisia absinthium.* L. *Absinthium vulgare vel majus.* Ph. — *Foliis incanis, radicalibus triplicato-pinnatifidis laciniis lanceolatis acutiusculis, floralibus indivisis lanceolatis; floribus globosis, pedunculatis, nutantibus.* — Syngen. Polygam. Superflue. — *Corimbifères* — Vivace. — France. — Croît dans les lieux incultes, pierreux, arides; fleurit en juillet et août. — *Feuilles et sommités fleuries.*

Poudre vermifuge. — *Teinture.* — *Extrait.* — *Espèces excitantes amères et aromatiques.*

A une odeur forte, aromatique, qui se communique au lait des animaux; contient une huile essentielle d'un vert foncé, un peu de matière albumineuse, de la matière résiniforme amère en assez grande quantité, de la matière animalisée très-amère, du nitrate de potasse, de l'eau qui forme un peu moins que les cinq sixièmes de la plante, et quelques autres substances moins importantes. — On peut remplacer la grande Absinthe, selon les localités, par l'Armoise pontique, *Artemisia pontica.* L., qui est un peu moins amère et plus aromatique; par l'Aurone ou Armoise citronelle, *Artemisia Abrotanum.* L., qui est aromatique, âcre et très-amère; par l'Armoise maritime, *Artemisia maritima.* L., qui

est âcre, fort amère et répand une odeur de camphre.

Les Chinois préparent leur moxa, sorte de duvet fort combustible, avec les feuilles desséchées et contuses de l'Armoise de Chine, *Artemisia Chinensis*, L. On s'est servi avec succès, au Val-de-Grâce, des feuilles de l'Armoise vulgaire, *Artemisia vulgaris*, L.

ARMOISE DE JUDÉE. — *Artemisia judaïca*. L. — *Foliis obovatis, obtusis, lobatis, parvis; floribus paniculatis, pedicellatis.* — Arbrisseau. — Syrie, Palestine. — On attribue à cette plante, ainsi qu'à l'Armoise de Perse, *Artemisia contra*, L. et à l'*Artemisia santonica*, L. etc. la Poudre à vers, qu'on nomme Barbotine ou Sementine. *Semen contra*. Ph. — Vient du Levant par la voie de Marseille.

Bol de Barbotine. — Poudre vermifuge.

Calices non encore développés et en fragmens grossiers; on y remarque de petites semences oblongues, jaunes verdâtres ou grisâtres, mêlées avec les écailles et les pédoncules du calice; odeur forte qui provoque des nausées; saveur amère un peu âcre et aromatique.

ARNICA DES MONTAGNES. — *Arnica montana*. L. — *Arnica*. Ph. — *Foliis ovatis, integris; caulinis latioribus, geminis, oppositis.* — Syngen. Polygam. Superflue. — *Corimbifères*. — Vivace. — Alpes, Pyrénées. — On la trouve aussi dans les prairies des Cévennes, des Vosges, des montagnes d'Auvergne, etc.; fleurit en mai, juin et juillet. — *Fleurs*.

Infusion.

D'un beau jaune, larges de 6 ½ à 7 centimètres; con-

tiennent un principe amer qui a quelque analogie avec l'amer du café; l'infusion aqueuse et la teinture alcoolique sont amères, rougissent le tournesol, verdissent les sels de fer, et données à trop haute dose, elles provoquent le vomissement.

ARRÊTE-BŒUF. Voyez *Bugrane à longues épines*.

ARSENIC (Sulfure jaune d'). — Orpiment. — *Sulfuretum arsenici luteum, vel Auripigmentum*. Ph.

Solution cupro-arseniée (Collyre de Lanfranc).

Solide, d'un jaune souvent éclatant; formé quelquefois de lames flexibles, et quelquefois en masses compactes et fragiles; inodore, plus fusible que l'arsenic; volatil; répand, lorsqu'on le brûle, une odeur alliacée et des vapeurs d'acide sulfureux; vénéneux. Contient: arsenic, à peu près, 72; soufre 38: pesanteur spécifique 3,45. Vient des mines de Hongrie, de Transylvanie, etc. On peut le considérer comme un sulfure sulfuré, parce qu'il contient plus de soufre que le sulfure rouge orangé, ou *Réalgar*.

ASPERGE COMMUNE. — *Asparagus officinalis*. L. — *Asparagus*. Ph. — *Caule herbaceo, terete, erecto; foliis setaceis; stipulis paribus; floribus sæpius dioïcis*. — Hexandr. Monogyn. — *Asparaginées*. — Vivace. — France méridionale. — Croît dans les terres sablonneuses; on la cultive dans les jardins et dans les champs; fleurit en juin et juillet. — *Racine*.

Espèces apéritives.

On a trouvé dans le suc de cette plante, une espèce de gluten, de manne et d'albumine; de la cire végétale;

une matière âcre qui paroît tenir le milieu entre les résines et les huiles volatiles; la matière désignée sous le nom d'*Asparagine*; des acétates et des phosphates de potasse et de chaux.

ASSA OU ASA FŒTIDA. Voyez *Férule de Perse.*

ASTRAGALE DE MARSEILLE. — *Astragalus tragacantha.* L. — *Frutescens; petiolis spinescentibus; foliolis ellipticis, incanis; pedunculis subquadrifloris folia æquantibus; calicinis dentibus ovatis.* — Diadelphie Décandrie. — *Légumineuses.* — La Gomme adragant de l'île de Crète, *Gummi tragacantha*, Ph., découle de cet Astrag., et de l'*Astragalus creticus.* Lamarck. — *L'Astragalus verus*, Olivier; *l'Astragalus cristatus*, Wildenow; *l'Astr. gummifera*, de La Billardière, etc., produisent aussi cette gomme.

Mucilage avec la Gomme adragant.

Blanche ou jaunâtre, sous-pellucide, inodore, insipide; en grumaux ou en larmes tortues; difficile à réduire en poudre; insoluble dans l'alcool et dans les huiles; à la dose de six décigrammes, elle forme, avec soixante-quatre grammes d'eau, un mucilage sirupeux qui auroit exigé vingt-quatre fois autant de gomme arabique; les pilules faites avec cette gomme deviennent très-dures. Cent parties ont fourni: matière semblable à la gomme arabique 57; matière insoluble dans l'eau à une basse température, et susceptible de s'y gonfler et de former un mucilage mou et non fluide 43.

AUNÉE. Voyez *Inule Aunée.*

AXONGE. Voyez *Graisse.*

B

Balsamier élémifère. — *Amyris elemifera.* L. — *Foliis ternatis, quinato-pinnatisque, subtus tomentosis.* — Octandr. Monogyn. — *Térébinthacées.* — Caroline, Brésil, etc. Indes orientales. — Produit la *Résine élemi, Resina elemi.* Ph. — On la retire, dit-on, en Amérique de l'*Icica heptaphylla*, Aublet; et en Orient de l'*Amyris zeylanica*, Retz.

Alcoolat de térébenthine. — *Emplâtre agglut.* — *Ong. de térebenthine.* — *Ong. styrax.*

Fragile, semi-transparente, d'un jaune tirant un peu sur le gris ou sur le vert, d'une odeur particulière qui approche de celle du fenouil ou des germes de peuplier, d'un goût assez amer; se ramollit par la chaleur; se dissout dans l'alcool; est moins soluble dans les huiles essentielles et dans les huiles fixes; fournit une huile essentielle semblable à celle de la térébenthine; pesanteur spécifique 1,018. — On préfère celle du Levant; celle d'Amérique est blanche-jaunâtre et devient friable en vieillissant.

Barbotine. Voyez *Armoise de Judée.*

Bardane a têtes glabres. — *Arctium lappa.* L. — *Bardana.* Ph. — *Foliis caulinis cordatis, petiolatis, denticulatis; calicibus lævibus.* — Syngen. Polygam. Égale. — *Cinarocéphales.* — Bisannuelle. — France. — Croît sur les bords des chemins et sur les décombres, fleurit en juillet et août. — *Racine.*

Décoction.

Pivotante, grosse comme le doigt et plus, fort longue, brunâtre, spongieuse; d'une odeur herbacée; d'un goût mucilagineux un peu amer. — Contient une petite quantité de matière amilacée.

Belladone vulgaire. — *Atropa belladona*. L. — *Belladona, seu Solanum furiosum*. Ph. — *Caule herbaceo; foliis ovatis integris*. — Pentandr. Monogyn. — *Solanées*. — Vivace. — Europe, dans les régions tempérées. — Se trouve sur les bords des bois et dans des lieux incultes; fleurit en juin et juillet. — *Feuilles et toute la plante.*

Poudre. — Extrait. — Pommade de peuplier composée.

Racine longue, épaisse, blanchâtre, rameuse; feuilles pétiolées, ovales, alternes, d'un vert sombre, souvent deux ensemble d'une grandeur très-différente; fleurs campaniformes, d'un pourpre brunâtre, en grappes axillaires; fruits bacciformes, noirâtres lorsqu'ils sont mûrs, de la grosseur d'une cerise, douceâtres; les autres parties sont fades avec un arrière-goût d'âcreté, et leur odeur est nauséabonde. — Le suc de cette plante vénéneuse contient une substance animale; une substance amère et nauséabonde soluble dans l'alcool; du nitrate, de l'hydrochlorate, du sulfate, de l'acétate, du suroxalate de potasse; de l'acide acétique. — On remédie à son empoisonnement par l'émétique à forte dose, par les boissons acidulées avec les acides végétaux, et enfin par les mucilagineux. Ses propriétés vénéneuses s'affoiblissent par la dessication.

Bistorte. Voyez *Renouée Bistorte*.

Bol d'Arménie. Voyez *Alumine silicée ferrugineuse*.

Bolet ongulé. — Agaric amadouvier. — *Boletus ungulatus*. Bulliard. — *Agaricum quercinum*. Ph. — Criptogam. — *Champignons*.

On prépare avec ce bolet l'Agaric amadouvier ou de Chêne; *Agaricus chirurgorum*, Ph., auquel on attribuoit une propriété astringente particulière; mais on a reconnu depuis qu'il n'agit que mécaniquement.

Employé extérieurement pour arrêter les hémorragies.

Bolet du Mélèze. — Agaric blanc. — *Boletus laricis*, Decandolle. — *Agaricus albus*. Ph. — Croît dans les Alpes sur les troncs des vieux mélèzes; imite la forme d'un sabot de cheval. Le meilleur agaric blanc vient d'Alep; il est en morceaux blancs, légers, friables, d'une saveur d'abord douceâtre, ensuite amère et âcre, d'une odeur qui a quelque analogie avec celle de la farine fraîche.

Thériaque. — Pilules mercurielles.

On a trouvé dans ce bolet de la résine, de l'acide benzoïque, de l'*extractif*, de la matière animale, différens sels.

Borax. Voyez *Soude* (*Borate de*).

Boswelie thurifère. — *Boswelia Serrata*. Roxbourg. — *Térébinthacées*. — Arbre. — Indes orientales, Perse, etc. — *Oliban* ou *Encens*; *Olibanum* vel *Thus*. Ph. — L'encens d'Arabie proviendrait de l'*Amyris Kafal*. Forskaol, d'après quelques botanistes. — On attribue aussi l'encens à plusieurs espèces de génévriers; *Juniperus Lycia*. L.; *Juniperus Thurifera*. L., etc.; mais on répand dans le commerce, sous le nom

d'encens, un grand nombre de matières résineuses et térébenthinacées.

Pilules de Cynoglosse. — *Thériaque.* — *Emplâtre mercuriel.*

L'Oliban du commerce est une gomme résine sous la forme de gouttes oblongues, blanchâtres, cassantes, pellucides et poudreuses en dehors; d'une saveur un peu âcre et un peu amère; d'une odeur aromatique agréable, surtout quand on le brûle. Cent parties ont fourni : huile volatile ayant l'odeur et la couleur de l'écorce du citron 8; résine semblable à la poix résine et répandant une odeur agréable lorsqu'on la brûle 56 ; gomme 30 ; matière insoluble dans l'eau et dans l'alcool 6. Sa cendre est blanchâtre et contient du phosphate, du carbonate et du sulfate de chaux, du chlorure de calcium, et du carbonate de chaux.

Boucage a fruits suaves. — Anis. — *Pimpinella anisum.* L. — *Anisum.* Ph. — *Foliis radicalibus trifidis, incisis.* — Pentandr. Digynie. — *Ombellifères.* — Annuel. — Égypte, Italie; cultivé dans plusieurs départemens. — *Semences* (Anis vert).

Bols de soufre composés. — *Sirop de salsepareille.* — *Alcoolat de mélisse.* — *Poudre pectorale.*

Convexes, cannelées; d'un vert assez foncé; d'une odeur et d'une saveur aromatique d'abord un peu piquante, ensuite douce et agréable; contiennent une huile essentielle blanche, plus légère que l'eau, et qui se fige à 12°,50 cent.; cette huile réside principalement dans la substance corticale, comme dans toutes les ombellifères.

Bouillon blanc. Voyez *Molène officinale.*

Bourrache commune. — *Borrago officinalis.* L. — *Borrago.* Ph. — *Foliis omnibus alternis, calici-*

bus patentibus.—Pentandr. Monogyn.—*Borraginées.* — Annuelle. — France. — Croît sur le bord des champs et dans les lieux cultivés ; fleurit pendant une grande partie de l'été.—*Herbe.*

Sucs d'herbes. — *Sirop de salsepareille.*

Suc visqueux, épais, dans lequel on a trouvé une grande quantité de potasse, du nitrate de chaux et du gluten.

BUBON GALBANIFÈRE. — *Bubon Galbanum* L. — *Foliis ovato-cuneiformibus, acutis, argute serratis ; umbellis paucis ; seminibus glabris ; caule frutescente, glauco.*— Pentandr. Digynie. — *Ombellifères.* — Arabie, Syrie, Indes orientales, etc. — On attribue généralement à cette espèce de férule le *Galbanum.* Ph. ; mais l'origine de cette gomme résine, selon quelques critiques, est encore incertaine.

Électuaire aromatique opiacé. — *Électuaire de scordium* — *Emplâtre gommo-résineux.* — *Alcoolat de térébenthine.*

En masses molles, tenaces, grumeleuses ; composées de larmes gris-jaunâtres et gris-rougeâtres, entremêlées d'autres larmes plus blanches, semi-pellucides et luisantes ; odeur forte et désagréable ; saveur âcre et amère ; se ramollit par la chaleur, se dissout en partie dans l'eau, dans le vinaigre et dans le vin ; l'alcool dissout les trois cinquièmes de son poids. Contient résine 66,86 ; gomme 19,28 ; bois et autres corps étrangers 7,52 ; huile volatile et perte 6, 34 ; quelques traces de malate acide de chaux. On purifie le galbanum en le soumettant à l'action de l'alcool foible au bain-marie ; la solution doit être passée pendant qu'elle est chaude.

Bugrane a longues épines. — Arrête-bœuf. — *Ononis spinosa.* L. — *Anonis*, seu *Ononis.* Ph. —*Floribus racemosis, solitariis; foliis ternatis simplicibusque; racemis spinosis.* — Diadelphie Décandrie. — *Légumineuses.* — Vivace. — France. Commune sur le bord des champs et dans les pâturages secs; fleurit en juin et juillet. — *Racine.*

Espèces apéritives.

C

Cachou. Voyez *Acacia du Cachou.*

Camomille odorante. —Camomille Romaine.— *Anthemis nobilis.* L. — *Chamœmelum Romanum.* Ph. —*Foliis bipinnatis; foliolis tripartitis, lineari-subulatis, subvillosis; caule basi ramoso.* — Syngen. Polygam. Superflue. — *Corymbifères.* — Vivace. — Europe méridionale. — Croît sur le bord des bois et sur les pelouses; fleurit en juin et juillet; cultivée. — *Fleurs; on préfère celles qui sont doubles.*

Infusion.

Terminales, à rayons blancs, et disque jaune, portées sur de longs pédoncules; calice commun, velu et composé de folioles blanchâtres : contiennent un principe amer; du tannin; une huile essentielle bleu-verdâtre qu'on retire par la distillation; du camphre. On les remplace dans le besoin, en augmentant la dose, par les fleurs de la camomille ordinaire, *Matricaria chamomilla.* L.

La racine de Camomille pyrèthre, *Anthemis pyre-*

thrum, L.; *Pyrethrum*, Ph., est usitée comme masticatoire, et l'on se sert quelquefois de sa décoction pour laver l'intérieur de la bouche. — Croît en Afrique; on la rencontre dans les pays méridionaux de la France; et on pourroit la cultiver dans le Jardin botanique des Hôpitaux militaires : doit son efficacité à une matière huileuse d'un goût âcre et brûlant.

CAMPHRE. Voyez *Laurier Camphrier*.

CANAMÈLE OFFICINALE. — Canne à sucre. — *Saccarum officinarum*. L. — *Arundo saccarifera*. Ph. — *Floribus paniculatis ; foliis planis*. — Triandrie Digynie. — *Graminées*. — Indes orientales. — Cultivée aux Antilles. — *Sucre cristallisé*, *Saccarum*. Ph. — On extrait aussi le sucre de l'Érable à sucre, ainsi que de la Betterave; existe dans un grand nombre d'autres plantes, mais en plus petite quantité.

Sirops. — *Conserve de Roses*. — *Eau aromatique*.

Blanc, cassant, inaltérable à l'air, sans odeur, d'une saveur agréable très-douce; soluble dans le tiers de son poids d'eau à 9° cent. et formant alors le sirop simple; beaucoup plus soluble dans l'eau chaude; l'alcool à 40°, et en ébullition en dissout le seizième de son poids; insoluble dans l'éther; se boursoufle au feu et se décompose; se transforme en alcool et en gaz acide carbonique par l'action du ferment; s'unit facilement aux huiles et les rend miscibles à l'eau; l'acide sulfurique concentré le charbonne à l'instant; l'acide nitrique le convertit en acide oxalique. — On a donné le nom de *Mouscouade*, *Cassonade rouge* ou *brute*, aux cristaux confus, et contenant encore des

matières étrangères; on les obtient par l'évaporation du suc de la canne sans avoir subi de clarification; dépurés par le terrage, ils forment le *Sucre brut* ou *terré;* enfin, par le raffinage de ce dernier, on obtient le *Sucre en pains*, qui est blanc, dur, sonnant et d'une cristallisation plus serrée. On peut réduire facilement le sucre en cristaux plus grands, bien distincts, un peu transparens, affectant la forme de prismes tétraèdres ou hexaèdres, terminés par des sommets dièdres et quelquefois trièdres; on les désigne sous le nom de *Sucre candi*, ils sont formés de sucre réel et d'eau dans le rapport de 100 à 5,6; pesanteur spécifique du sucre très-blanc 1,4045.

On emploie dans les pharmacies militaires le sucre terré. Il est expressément défendu de l'administrer en nature et de prescrire le sirop hors des cas prévus par le Formulaire.

CANNELLE. Voyez *Laurier Cannellier.*

CANTHARIDES. — *Meloe visicatorius*. L. — *Lytta vesicatoria.* Fabricius — *Cantharis vesicatoria.* Ph. — Coléoptère oblong, sous-cylindrique, d'un vert doré qui affecte l'éclat métallique; à élytres couvrant entièrement les ailes et l'abdomen; à antennes noires, filiformes, minces et égales; d'une odeur âcre, nauséabonde, qui se communique à l'eau dans laquelle on le fait infuser; commun sur les Frênes, les Noyers, les Chèvrefeuilles, les Lilas, les Rosiers, les Peupliers, les Saules, les Troènes, etc. dans les régions chaudes et tempérées de l'Europe.

Onguent, Emplâtre et Teinture de cantharides.

Contiennent une huile verte; une matière noire insoluble; une matière jaune soluble dans l'alcool et dans l'eau; une matière animale; de l'acide acétique et de l'acide urique; des phosphates de magnésie et de chaux; enfin, une matière particulière, *la Cantharidine*, insoluble dans l'eau, soluble dans l'huile, dans l'éther et dans l'alcool bouillant, dont elle se précipite sous forme cristalline, et dans laquelle réside la propriété vésicante de l'insecte.

On en fait la récolte aux mois de juin et de juillet. L'odeur nauséabonde qui leur est particulière, annonce leur présence sur les arbres; on secoue alors les branches sur des draps étendus; on réunit les cantharides sur un tamis de crin; on les expose à la vapeur du vinaigre en ébullition, et on les fait sécher et pulvériser avec les précautions requises. — On préfère celles qui ont deux centimètres de longueur (8-9 lignes). — La cantharidine n'est point attaquée par les insectes qui font leur pâture des cantharides.

On peut remplacer ce coléoptère, en cas de besoin, par le Proscarabé, *Meloe proscarabæus*. L., d'un noir bleuâtre uniforme; par le Meloé de mai, *Meloe majalis*, L., d'un noir bleuâtre, et ayant le bord des segmens de l'abdomen cuivrés. Le Mylabre de la chicorée, *Mylabris cichorii*, Fabricius, noir, tête et corselets velus, trois bandes jaunes sur les élytres, et qu'on ne trouve guère que dans les pays chauds, paroît être l'espèce dont les anciens se servoient dans les vésicatoires.

Capillaire de Montpellier. Voyez *Adiante à feuilles de coriandre*.

Casse lancéolée. — Séné d'Alexandrie. — *Cassia senna. a.* L. — *Cassia lanceolata.* Forskaol. — *Senna.* Ph. — *Foliis quinquejugis, lanceolatis, æqualibus.* — Décandrie Monogynie. —

Légumineuses. — Folioles connues sous le nom de *Séné de la Mecque* ou *de la Palthe*, du mot *Appalto*, ferme.

Infusion de séné composée. — *Potion purgative.* — *Sirop du cuisinier.* — *Bols de soufre composés.* — *Poudre pectorale.* — *Injection intestinale.*

Ovales, presque lancéolées, nervées, vertes, à côtes inégales à la base; odeur un peu désagréable qu'on attribue à une huile essentielle; saveur un peu âcre, amère, nauséabonde; contiennent une matière légèrement visqueuse; les fruits, *Folliculi sennæ*, Ph., sont des siliques plates, un peu ovales et arquées. On sophistique ce séné avec les feuilles du *Cynanchum Argel*, Del., qu'on dit être plus purgatives, et qui sont lancéolées, aiguës à leur origine et à leur sommet, à côtés égaux à la base, et à nervures non saillantes.

Le séné à larges feuilles (séné d'Italie) *Cassia senna*, L. *Foliis sejugis, subovatis, petiolis eglandulatis*, qui croît en Egypte et qu'on cultive en Italie, est moins estimé et plus commun. Folioles ovales à leur naissance, et très-obtuses à leurs extrémités; vertes en dessus, d'un bleu-vert altéré (glauques) en dessous, et presque pubescentes; follicules oblongs et plus courbés. On mêle ce séné au précédent; on les sophistique très-souvent avec les feuilles du Baguenaudier arborescent, *Colutea arborescens* L.; ces dernières sont ovales et d'un vert glauque, un peu échancrées au sommet; on brise les feuilles pour mieux cacher la fraude. — On ne doit recevoir le séné venant d'Italie, qu'à défaut du séné d'Alexandrie et pour le remplacer.

CASTOR. — *Castor fiber.* L. — Mammif. — Rongeurs.

Vit en réunion nombreuse dans le nord de l'Asie

et de l'Amérique; se rencontre également dans les environs de plusieurs fleuves de l'Europe; produit la substance connue sous le nom de *Castoreum*. Ph.

Thériaque. — Pilules de Cynoglosse. — Teinture de Castoreum.

Jaune, entrelacée de membranes cellulaires; contenue dans la paire supérieure des glandes situées près les parties génitales; presque fluide dans l'animal vivant; se durcit peu à peu par son exposition à l'air, devient tenace, prend une couleur plus foncée et l'aspect d'une résine; odeur forte et particulière qui s'affoiblit par la dessication; saveur amère, âcre, nauséabonde; soluble dans l'alcool et dans l'éther; son infusion aqueuse verdit les couleurs bleues végétales et fournit un extrait sec d'une couleur d'écaille de tortue. — On a trouvé dans le castoreum provenant d'un castor pris en Gueldre, sur la rive orientale de l'Yssel, $\frac{1}{13}$ d'huile éthérée; $\frac{1}{4}$ de cholestérine et un peu de résine; $\frac{1}{4}$ de chaux; $\frac{1}{6}$ du tissu cellulaire; de la soude; du phosphate de soude; de l'oxide de fer. — Les follicules sont souvent réunies par paire à l'aide d'un ligament naturel.

Centaurée (petite). Voyez *Erithrée ou Gentiane Centaurelle.*

Centaurée sudorifique. — Chardon bénit. — *Centaurea benedicta*. L. — *Carduus benedictus*. Ph. — *Calicibus duplicato-spinosis, lanatis, involucratis; foliis semidecurrentibus, denticulato-spinosis.* — Syngénés. Polygam. Frustranée. — *Cinarocéphales.* — Annuelle. — France, dans les départemens du midi. — Fleurit en juin et juillet. — *Herbe et sommités.*

Espèces amères.

CEPHÉLIDE ÉMÉTIQUE. *Cephœlis emetica.* Swartz et Persoon.—*Calicocca ipecacuanha.* Brotero.— Pentandrie Monogynie. — *Rubiacées.* — Plante herbacée du Brésil, qui produit la racine désignée par les indigènes sous les noms d'*Ipecacuan*, ou *Ipecuca*, ou *Ipeca* (*Vomitive*); *Ipecacuanha.* Ph. — La racine du *Psychotria emetica*, Mutis, qui croît au Pérou, nous est aussi transmise par le commerce, sous le nom d'ipécacuanha.

Potion vomitive avec l'ipécacuanha. — *Poudre d'ipécac. opiacée.*

Brune ou grise; de la grosseur d'une plume à écrire; rameuse et quelquefois simple; contournée: partie corticale épaisse, rugueuse, annulée (divisée en anneaux par des sillons transvers et rapprochés); meditullium ligneux, duquel se détache facilement la partie corticale. La brune contient dans cent parties: émétine 16; gomme 10; amidon 42; cire végétale 6; ligneux 20; matière grasse huileuse 2; quelques traces d'acide gallique; perte 4; on a trouvé dans son meditullium, à peu près, un pour cent d'émétine. La grise a fourni: émétine 14; gomme 16; amidon 18; ligneux 48; matière grasse 2; perte 2.

La racine du Psycotre émétique, employée dans le pays de l'Orénoque, est rare en France; elle est plus grosse; lisse en dehors, sans anneaux, mais marquée seulement d'intersections circulaires, éloignés les uns des autres; son épiderme forme des stries longitudinales; contient les mêmes principes, mais dans des proportions différentes; cent parties ont fourni 7 à 8 parties d'émétine.

La violette émétique du Brésil, *Viola ipecacuanha*, L.; *Jonidium ipecacuanha*, Ventenat; le *Viola calceolaria*, L., qui croît à Cayenne; le *Viola parviflora*, L. F., qui croît au Pérou et au Brésil, fournissent l'ipécacuanha blanc; ce dernier possède les mêmes propriétés, mais à un degré plus faible. — Les racines de la Violette odorante, *Viola odorata*, L.; de la Violette des chiens, *Viola canina*, L., ont été aussi employées avec quelques succès.

Cerf commun. — *Cervus Elaphus*. L. — Mamm. — Ruminans. — *Les bois du Cerf râpés* (Corne de cerf râpée). *Cornu cervi rasum*. Ph.

Décoction avec la corne de Cerf.

Exostoses qui croissent sur le front de ce quadrupède et qui renferment une grande quantité de gélatine, avec du carbonate et du phosphate de chaux.—La gélatine que l'on extrait des os, peut servir au même usage; deux parties et demi de cette dernière, dissoutes dans cent parties d'eau chaude, suffisent pour la faire prendre en gelée. — La corne de cerf calcinée (phosphate de chaux mêlée avec un peu de carbonate de chaux), *Phosphas calcis vel Cornu cervi ustum*, Ph., est employée dans la décoction panée. (*Décoction blanche*).

Cerfeuil cultivé. — *Scandix cerefolium*. L. — *Cerefolium*. Ph. — *Seminibus nitidis, ovato-subulatis; umbellis sessilibus, lateralibus.*—Pentandr. Digyn. — *Ombellifères*. — Annuelle — France méridionale. — Croît naturellement dans les champs.—Cultivé.—Fleurit en juillet et août. — *Feuilles et sommités fraîches.*

Sucs d'herbes.

Le cerfeuil a une saveur et une odeur légèrement aromatiques.

CHAMŒDRYS. Voyez *Germandrée officin.*

CHARDON BÉNIT. Voyez *Centaurée sudorifique.*

CHÊNE-ROURE. — Chêne-rouvre. — *Quercus robur.* L. — *Quercus.* Ph. — *Foliis oblongis, petiolatis, glabris, sinuatis; lobis rotundatis; fructubus oblongis, sessilibus.* — Monoécie Polyandrie. — *Amentacées.* — Arbre. — Commun dans les forêts, fleurit au mois de mai. — *Écorce.*

Cataplasme. — Fomentation. — Injection intestinale tanninée.

Saveur amère, styptique. — Le Chêne à galles ou des teinturiers, *Quercus infectoria*, Olivier, arbrisseau de l'Asie mineure, produit l'excroissance connue sous le nom de *Noix de galle*, par la piqûre de l'insecte que ce naturaliste a nommé *Diplolepsis gallæ tinctoriæ;* elle naît aux bourgeons des jeunes rameaux; la noire et la verte sont les plus estimées.

CHICORÉE SAUVAGE. — *Cichorium intybus.* L. — *Cichorium.* Ph. — *Floribus axillaribus, geminis, subsessilibus; foliis runcinatis.* — Syngen. Polygam. égale. — *Chicoracées.* — Vivace. — France. — Commune sur le bord des champs et des chemins; cultivée; fleurit en juillet et août. — *Racine, feuilles.*

Espèces am. — Tis. purgat. — Suc. — Extrait.

CHIENDENT. — Voyez *Froment rampant.*

CHAUX. (Sous-carbonate de) — *Sub-carbonas Calcis.*

Acide tartrique. — Sous-carbon. d'ammon.

Très-abondant ; presque pur, dans les marbres blancs, la craie, etc. On le rencontre souvent en cristaux, mais qui sont très-variables dans leurs formes secondaires.

CHAUX.—Oxide de calcium. N. N.—*Calx viva*. Ph.

Eau de chaux.—Ammon. liq.—Deutoxide de potassium hydraté.—Soude caustique liquide.

Légèrement grisâtre, caustique ; absorbe promptement l'humidité et le gaz carbonique, se gonfle et devient pulvérulente ; se fond au chalumeau de Brooks ; est décomposée par la pile galvanique ; se combine, à une température graduée, avec une foible proportion de soufre ; forme un sel insoluble avec l'acide oxalique.—Contient : oxigène 28,16 ; calcium 71,84 ; pesanteur spécifique 2,3.—A l'état d'hydrate elle est blanche, se dissout dans 450 parties d'eau, et cette solution est connue sous le nom d'eau de chaux, *Aqua calcis*. Ph. ; elle s'emploie à l'extérieur ; on la prescsit quelquefois pour l'usage interne, à la dose de cinquante à cent grammes, délayée dans le petit lait, ou dans toute autre boisson appropriée.

CIGUË ORDINAIRE ou Grande ciguë — *Conium maculatum*. L.—*Cicuta*. Ph.—*Seminibus inermibus, striatis ; caule ramoso, nitido, maculato*.—Pentandrie Digynie.—*Ombellifères*.—Bisannuelle.—France.—Croît le long des haies, sur le bord des champs, dans les terrains incultes, surtout un peu humides et ombragés ; fleurit en juin et juillet.—*Herbe récoltée avant l'épanouissement des fleurs.*

Extrait et emplâtre de ciguë.

Racine blanche, pivotante, marquée avec des stries circulaires rapprochées, et recouverte d'une chevelure très-

fine; tige lisse, fistuleuse, avec des taches d'un pourpre foncé, surtout vers la partie inférieure. Cette plante exhale une odeur fétide et nauséabonde, qui devient plus sensible quand on la frotte entre les doigts. On combat ses effets délétères en provoquant le vomissement par l'émétique ou un autre agent, et en employant ensuite abondamment les acides végétaux.

CIRE JAUNE. — *Cera flava*. Ph.

Oléo-cérats. — Onguents. — Emplâtres. — Pommade avec le garou. — Éponges prépar. etc.

Substance concrète, qu'on peut regarder comme une espèce d'huile fixe; fournie par les rayons des abeilles, *Apis mellifera*. L.; d'une odeur assez aromatique, qu'elle perd en la faisant blanchir par le contact de l'air humide ou du chlore liquide; cassante quand elle est froide; susceptible d'entrer en fusion à 61° cent. quand elle est jaune, et à 68° après avoir été blanchie; bout et s'évapore au-delà du terme de sa fusion, et si on chauffe au rouge, la vapeur s'enflamme; insoluble dans l'eau; presque insoluble dans l'alcool et dans l'éther froid, peu soluble dans ces deux derniers liquides chauds, et se précipitant en très-grande partie de sa solution par le refroidissement; se dissout facilement dans les huiles fixes et volatiles à l'aide de la chaleur; se combine avec les alcalis fixes; les acides n'ont que très-peu d'action sur elle; pesanteur spécifique de la cire jaune 0,9600-0,9650, et de la cire blanche 0,8203-0,9662.

COCHLÉARIA. Voyez *Cranson officinal.*

COLOPHANE. — Voyez *Pin sauvage.*

CONSOUDE OFFICINALE. — Grande Consoude. — *Symphytum officinale*. L. — *Consolida major vel Symphytum*. Ph. — *Foliis ovato-lanceolatis, decurrentibus*. — Pentandr. Monogyn. — *Borra-*

ginées.—Vivace.—France.—Croît sur les lieux incultes, surtout dans les terrains humides et marécageux; fleurit en mai et juin.—*Racine.*

Décoction.

Les sels de fer annoncent, dans sa décoction, la présence de l'acide gallique; cette racine contient en outre une assez grande quantité de mucilage.

Copahu (Baume de). Voyez *Copayer officinal.*

Copayer officinal. — *Copaifera officinalis.* L.— *Foliis alternis, pinnatis, quadrijugis; foliolis altero latere angustioribus, alternis, exceptis ultimis.*—Décandr. Monogyn.—*Légumineuses.* —Arbre des forêts du Brésil, de la Guyane, etc., et qu'on rencontre aux Antilles. — *Térébenthine de Copahu.*—Retirée par incision et connue sous le nom impropre de *Baume de Copahu.*— *Balsamum Copaivæ.* Ph.

Bol de Copahu.

Matière résineuse, liquide, limpide, incolore, de consistance huileuse au moment où elle découle de l'arbre, jaunit ensuite peu à peu et devient aussi épaisse que le miel; d'une odeur aromatique forte, d'une saveur âcre, amère. — Distillée avec l'eau, elle donne presque la moitié de son poids d'une huile volatile, incolore, très-limpide, soluble dans huit parties d'alcool, pesant spécifiquement 0,900; et il reste dans la cornue, au fond de la liqueur aqueuse, une matière jaune-grisâtre, qui se dessèche et devient cassante par son exposition à l'air, et qui a tous les caractères d'une résine; pesanteur spécifique de la résine de Copahu 0,95. — On peut la remplacer au besoin par la térébenthine commune.

Coquelicot. Voyez *Pavot Coquelicot.*

Coriandre cultivée. — *Coriandrum sativum.* L. — *Coriandrum.* Ph. — *Fructibus globosis.* — Pentandr. Digyn. — *Ombellifères.* — Annuelle. — Midi de l'Europe ; cultivée en plein champ dans quelques départemens ; fleurit en juin et juillet. — *Semences.*

Alcoolat de mélisse composé.

Contiennent une huile essentielle blanche, plus légère que l'eau.

Cranson officinal. — Cochléaria ou Herbe aux cuillers — *Cochlearia officinalis.* L. — *Cochlearia.* Ph. — *Foliis radicalibus, cordato-subrotundis, caulinis oblongis, subsinuatis.* Tétradynamie siliculeuse. — *Crucifères.* — Annuelle. — France. — Croît naturellement dans les lieux humides et maritimes. — Cultivée ; fleurit en mai, juin et juillet. — *Herbe récente.*

Alcoolat de cochléaria. — *Sucs d'herbes.*

Acre, amère ; contient une substance analogue au gluten, une petite quantité d'huile volatile, et un peu de matière résineuse.

Cranson rustique. — Cranson. — Raifort sauvage. *Cochlearia armoracia.* L. — *Armoracia vel Raphanus rusticanus.* Ph. — *Foliis radicalibus, lanceolatis, crenatis ; caulinis incisis.* — Vivace. — France. — Croît sur les bords des ruisseaux et dans les prés. — Cultivé ; fleurit en mai et juin. — *Racine fraîche.*

Alcoolat de cochléaria.

CRESSON DE FONTAINE. Voyez *Sisymbre Cresson de fontaine.*

CUIVRE (Sur-sulfate de deutoxide de) — Vitriol bleu ou Couperose bleue. — *Vitriolum cœruleum.* Ph. *Collyre cuivreux.*

En gros prismes irréguliers, bleus, transparens; d'une saveur styptique et métallique; soluble dans quatre parties d'eau à 16° cent., et dans moins de deux parties à 88°; perd au feu son eau de cristallisation et se convertit en une poudre blanche-bleuâtre; se décompose à une forte chaleur; s'effleurit légèrement à l'air; sa solution rougit les couleurs bleues végétales, et une lame de fer en précipite le cuivre à l'état métallique; pesanteur spécifique 2,1943; contient 32 d'acide, 32 d'oxide et 36 d'eau.

CUIVRE (Sous-acétate de) brut. — Vert-de-gris. — *Acetas cupri crudus, vel Ærugo.* Ph.

Mélange de parties à peu près égales de sous-deuto-acétate, et de deuto-acétate neutre hydraté (verdet cristallisé), qu'on pourrait séparer facilement par le lavage, le premier étant insoluble dans l'eau; se fabrique principalement à Montpellier.

Solution cupro-arseniée. (Collyre de Lanfranchi).

L'albumine délayée (blanc d'œuf battu dans l'eau) neutralise les poisons cuivreux, et empêche leur action sur l'économie animale; si l'inflammation est développée, on doit employer les moyens appropriés, sans négliger de neutraliser le poison qui pourrait encore exister dans le canal digestif.

CYNOGLOSSE OFFICINALE. — Langue de chien. — *Cynoglossum officinale.* L. — *Cynoglossum.* Ph. — *Staminibus corolla brevioribus; foliis ovato-*

lanceolatis, tomentosis, sessilibus. — Pentandr. Monogyn. — *Borraginées.* — Bisannuelle. — Commune en Europe. — Croît le long des chemins et des haies; fleurit en mai et juin. — *Écorce de la racine.*

Pilules d'opium composées. (Pilules de Cynoglosse).

D

DIGITALE POURPRÉE. — *Digitalis purpurea.* L. — *Digitalis.* Ph. — *Calycinis foliolis ovatis, acutis; corollis obtusis, labio superiore integro.* — Didynam. Angiospermie. — *Scrophulaires.* — Bisannuelle. — France. — Croît dans les bois et sur les collines; abonde dans le département de la Mayenne, du Finistère, etc.; fleurit en juin et juillet. — *Feuilles*; cueillies sur une plante bien vivace et desséchées avec soin.

Poudre. — *Pilules.* — *Teinture.*

On a retiré des feuilles sèches, un trente-deuxième de leur poids d'une matière verte oléagineuse. On peut administrer les feuilles en infusion depuis cinq décigrammes jusqu'à quatre grammes dans une pinte de liquide. Si l'on prescrivait la teinture éthérée, on pourrait l'administrer à la dose d'une à trois gouttes.

DOUCE-AMÈRE. V. *Morelle Douce-amère.*

E

EAU. Voyez *Hydrogène* (*Oxide d'*).

EAU-DE-VIE. Voyez *Alcool de vin.*

ENCENS. Voyez *Boswelie thurifère.*

ÉPONGES des boutiques. — *Spongia officinalis.* L. — *Éponges préparées à l'eau et à la cire.*

Zoophytes en masses brunes, variables dans leur forme et dans leur grandeur; d'un tissu fibreux, flexible, élastique; percés d'un grand nombre de pores et de petits conduits irréguliers qui communiquent entre eux; enduits dans leur état frais d'une légère couche de gelée animale, qui disparaît après la mort du zoophyte. On doit choisir les éponges à texture fine, à fibres souples, à aréoles serrées.

ÉRYTHRÉE.—Gentiane centaurelle.—Petite centaurée.—*Erythrea centaurium.* Richard.—*Chironia centaurium.* Smith. — *Gentiana centaurium.* L. —*Centaurium minus.* Ph. —*Foliis ellipticis, trinerviis; caule dichotomo corymboso; calycinis laciniis subulatis, subpatulis; corollæ limbo plano.* — Pentandr. Monogyn. — *Gentianées.* — Annuelle.—France. —Habite les prés secs et les bois; fleurit en juin, juillet, août. — *Sommités fleuries.*

Espèces amères. — *Extrait.*

Quelques auteurs de matière médicale condamnent l'usage des sommités fleuries, prétendant que les fleurs sont insipides; mais l'infusion des fleurs a été trouvée plus amère que celle des feuilles et des tiges.

ESPRIT DE VIN. V. *Alcool de vin.*

F

FAGARIER OCTANDRIQUE. — *Fagara octandra.* L. — *Elaphrium tomentosum.* Jacquin. — *Foliolis tomentosis.* Tétandr. Monogyn. — *Amentacées.*

Terebinthacées. Ventenat. — Arbre. — Antilles, Mexique. — On lui attribue la *Résine de Tacamahaca.* — *Resina Tacamahaca*, Ph., qu'on retirerait des capsules.

Alcoolat de térébenthine.

En masses des différentes grosseurs et de formes variées; jaunâtre; quelquefois molle, le plus souvent sèche, friable et luisante dans sa cassure; saupoudrée extérieurement d'une espèce de farine; d'une saveur balsamique et d'une odeur qui a quelque ressemblance avec celle de la lavande; insoluble dans l'eau, entièrement soluble dans l'alcool; fusible. Cette résine diffère du tacamahaca des îles de France, de Bourbon et de Madagascar qui est plus rare, d'une consistance plus molle, sous-pellucide, et d'une couleur pâle-verdâtre, et qui découle, par incision, de l'écorce du *Calophyllum inophyllum. Rumphius.* — On a appelé faussement tacamahaca la matière résineuse du Peuplier balsamique de Sibérie, *Populus balsamifera*, Pallas; elle est sèche et d'une couleur grise-jaunâtre.

Fer (Limaille de). — *Limatura martis.* Ph.

Tartrate de potasse et de fer. — *Oxide de fer noir.*

Récemment préparée et réduite, par la porphyrisation, en molécules très-tenues, elle doit être conservée dans des bocaux bien fermés, hors de l'influence de l'air humide; forme la rouille lorsqu'elle s'oxide et se combine avec l'acide carbonique; on préfère la limaille des épingliers. Les limailles de fer contiennent souvent des molécules cuivreuses, et les Pharmaciens doivent porter la plus scrupuleuse attention sur cet objet important.

Fer (Proto-sulfate de). — Vitriol vert. — Couperose verte. — *Sulfas ferri vel vitriolum viride.* Ph.

Électuaire aromatique opiacé. — Collutoire martial. — Sous-deuto-carbonate de fer.

En cristaux sous forme de prismes rhomboïdaux, transparens, d'un vert d'éméraude; styptique et un peu douceâtre; soluble dans deux fois son poids d'eau à la température ordinaire (15° cent.), et dans 0,75 parties d'eau bouillante; insoluble dans l'alcool; rougit les couleurs bleues végétales; se fond lorsqu'il est chauffé, perd peu à peu son eau de cristallisation, et par une forte chaleur il laisse dégager l'acide sulfurique; exposé à l'air, il devient opaque et se recouvre d'une poudre jaune; pesanteur spécifique 1,8399; composé d'acide 28,9, base 25,7, eau 45,4. — Contient souvent du sulfate de cuivre, dont on le sépare en le faisant dissoudre et cristalliser de nouveau, après avoir tenu quelque temps sa solution sur de la limaille de fer.

FÉRULE DE PERSE. — *Ferula assa fœtida.* L. — *Assa fœtida.* Ph. — *Foliolis alternatim sinuatis, obtusis.* — Pentandr. Digyn. — *Ombellifères.* — Vivace. — Perse. — Gomme résine, connue sous le nom d'*Assa fœtida*, qui découle des incisions pratiquées sur le collet de la racine.

Pilules.

En fragmens de différentes grandeurs et d'une couleur fauve ou brune; parsemée de parties blanches qui passent au violet par le contact de l'air; d'une odeur forte, alliacée, diffusible; d'une saveur amère, âcre, nauséabonde; se ramollit au feu sans se fondre; l'alcool en dissout environ 0,75 parties, et l'eau 0,25, si l'on se sert de ce liquide avant d'employer l'alcool. Cent parties ont fourni: résine particulère 65; huile volatile 3,60; gomme 19,44; basso-

rine 11,66; malate acide de chaux et perte 0,30; pesanteur spécifique 1,527.

FRAGON PIQUANT. — Petit-Houx. — Brusc. — Ruscus aculeatus. L. — Bruscus. Ph. — *Foliis suprafloriferis nudis.* — Tétrandrie Monogynie. — *Asparaginées.* — Ligneux. — France. — Croît dans les bois à l'ombre; fleurit en mai. *Racine.*

Espèces apéritives.

FRAISIER DES BOIS. — *Fragaria vesca.* L. — *Fragaria.* Ph. — *Foliis omnibus ternatis, flagellis reptantibus.* — Icosandrie Poligynie. — Vivace. — France. — *Racine.* — Croît dans les bois et les buissons; fleurit en avril et mai.

Espèces apéritives.

Saveur légèrement amère et un peu astringente; le fruit contient de l'acide malique et de l'acide citrique.

FRÊNE A FEUILLES RONDES. — Frêne à la manne. — *Fraxinus rotundifolia.* Lamarck. — *Foliis subrotundis, acutiusculis, duplicato-serratis, subsessilibus; floribus corollatis.* Polyg. Dioécie. — *Jasminées.* — *Oleinées.* Hoffm. et Linck. — Arbre. — Calabre, Sicile, etc. — Suc sucré qui sort de l'écorce et autres parties de l'arbre par exsudation, ou qui découle des incisions, et qui est connu sous le nom de Manne. — *Manna.* Ph. — On la retire aussi du *Fraxinus ornus.* L. et autres espèces de Frênes.

Potion purgative avec la manne.

La Manne qui est due aux exsudations de l'écorce et des feuilles, est connue sous le nom de Manne en larmes,

Manna in lacrymis, Ph.; elle est très-rare et ne se trouve pas ordinairement dans le commerce. Celle qui provient des incisions, se débite sous le nom de Manne en canons, *Manna electa, seu canellata*. Ph., lorsqu'on a eu soin de faire concréter le suc sur de petits bâtons placés convenablement dans les incisions faites sur l'écorce; et elle prend le nom de *Manne en sorte* ou commune, *Manna communis*. Ph., si le suc concrété est récolté sur le tronc de l'arbre, et sur la terre sur laquelle il est tombé. On désigne sous le nom de *Manne grasse*, celle qui est devenue visqueuse et presque liquide en vieillissant et en fermentant; cette dernière n'est plus propre à être employée. — La Manne paroît être principalement formée d'un corps sucré et susceptible de cristalliser, qu'on a appelé *Mannite*, et d'un corps incristallisable et muqueux.

La manne en sorte de Sicile, appelée *Manne Geracy*, est presque sèche, et en petites larmes blanches, mêlées d'une matière molle et de quelques ordures; la manne de Calabre, *Manne Capacy*, est plus molle et plus sujette à s'altérer, et les larmes qu'elle contient sont plus nombreuses et plus grasses.—On doit toujours préférer la première, surtout dans les approvisionnemens de siége.

Froment cultivé. — Blé. — *Triticum sativum*. Lamarck. T. *Hybernum, spica submutica; et T. æstivum, aristis longis*. L.—*Thriticum*. Ph. —*Calycibus quadrifloris, ventricosis, lævibus, imbricatis*. — Triandr. Digynie. — *Graminées*. —Annuel.—Cultivé en Europe depuis un temps immémorial; fleurit en mai et en juin. — *La partie farineuse de la graine réduite à l'état de pain.*—*L'Amidon*. Voyez Amidon des Céréales.

Décoction panée.

La farine de froment, séparée du son, a fourni sur cent parties: amidon 74,5; matière gommeuse et sucrée 12; gluten 12,5; résine jaune 1. Le climat, la qualité du terrain, et plusieurs autres causes influent sur les quantités respectives de ces produits, et il paraît que le blé des pays méridionaux contient plus de gluten que celui du nord. — Les aperçus analytiques pouvant être utiles dans les contestations qui pourraient s'élever sur les qualités des farines employées au service des troupes, nous indiquerons le résulat des essais qui ont été faits sur la farine de seigle, *Secale cereale*. L., qui entre pour un quart dans la farine méteil de la manutention; amidon 61,1; sucre 3,3; gluten 9,5; mucilage 11,1; albumine 3,3; reste de son ou d'écorce 6,5; perte 5,4. Le gluten du seigle est moins tenace et plus soluble que celui du froment. — La farine d'orge avec laquelle l'on sophistique quelquefois celle de froment, contient amidon 32; hordéine 55; extrait gommeux et sucré 9; gluten 3; résine jaune 1. — La Parmentière, *Solanum tuberosum*. L., dans laquelle on trouve beaucoup d'amidon, ne contient point de gluten, et il en existe peu dans les pois, *Pisum sativum*. L., les fèves, *Vicia faba*. L., les haricots, *Phaseolus vulgaris*. L., etc. dans lesquels la partie amilacée est assez considérable. — On fait entrer pour $\frac{2}{3}$ les farines des céréales dans les cataplasmes émolliens; elles servent seules à leur composition, lorsque l'on ne peut pas se procurer les tourteaux ou la farine de graine de lin, les feuilles de mauve et autres plantes mucilagineuses.

FROMENT rampant. — *Chiendent*. — *Triticum repens*. L. — *Gramen*. Ph. — *Calycibus quadrifloris, subulatis, acuminatis, foliis planis*. — Vivace. — Abonde sur le bord des champs, et

dans les lieux cultivés ; fleurit en été. — *Racine.*

Décoction.

A une saveur douceâtre un peu sucrée. — On lui substitue la racine de Cynodon, Chiendent pied de poule, *Cynodon dactylon.* Richard. — *Panicum dactylum.* L.

Fumeterre officinale. — *Fumaria officinalis.* L. — *Fumaria.* Ph. — *Caule ramoso, diffuso; siliquis globosis, monospermis, retusis; foliis supra-decompositis, foliolis cuneiformi-lanceolatis, incisis.* — Diadelphie Hexandrie. — *Papaveracées.* — Annuelle. — France. — Se plaît dans les lieux cultivés et les jardins ; fleurit depuis mai jusqu'à la fin de l'été. — *Herbe sèche et récente.*

Espèces amères. — *Sucs d'herbes.*

La Fumeterre à petites fleurs, *Fumaria parviflora*, Lamarck; la Fumeterre à épis *Fumaria spicata.* L., particulière aux départemens du midi, peuvent remplacer la Fumeterre officinale.

G

Galanga officinal. — Grand et petit Galanga. — *Maranta Galanga*, Murray. — *Alpinia? Galanga.* Wildenow. — *Racemo terminali laxo, floribus alternis, nectarii labio emarginato; foliis lanceolatis.* — Monandrie Monogyn. — *Balisiers.* — *Drymyrhizées.* Ventenat. — Vivace. — Le grand vient de l'île de Java, du Malabar, etc. ; le petit de la Chine. — *Racine.*

Alcoolat de térébenthine composé.

Tubéreuse, noueuse, presque articulée, contournée ;

dure, de l'épaisseur du doigt; brune en dehors et marquée de lignes blanchâtres, intérieurement d'un rouge pâle; d'une saveur âcre, chaude, un peu amère; d'une odeur suave. On préfère la petite espèce, *Galanga minor*. Ph., à cause de sa plus grande activité. Cinq cents grammes de cette racine ont fourni 4 grammes d'huile volatile, qui prend, dit-on, la consistance du camphre; et une quantité assez considérable d'un extrait résineux, piquant.

Galbanum. Voyez *Bubon galbanifère*.

Garou. Voyez *Lauréole gentille*.

Gayac officinal. — *Guajacum officinale*. L. — *Guajacum*. Ph. — *Foliis bijugis obtusis*. — Décandrie Monogyn. — *Rutacées*. — *Zygophyllées*, Décandolle. — Ligneux. — Brésil, Antilles, etc. — *Bois*.

Tis. sudorifique.

Très-pesant et très-dur; d'un jaune de buis vers le bord, et d'un brun verdâtre aux parties plus internes; répand une odeur aromatique très-agréable lorsqu'on le brûle. De son écorce découle ou spontanément ou par incision, la résine connue sous le nom de *Résine de gayac*, ou de *Guayacine*.

Genèvrier commun. — *Juniperus communis*. L. — *Juniperus*. Ph. — *Foliis ternis, patentibus, mucronatis*. Dioécie Monadelphie. — *Conifères*. — Ligneux. — France. — Croît dans les lieux incultes, pierreux et sur les coteaux calcaires; fleurit en avril et mai. — *Baies*.

Extrait.

Ont une saveur amère un peu âcre; contiennent une matière gommo-résineuse et aromatique; fournissent

une huile essentielle verte, qui pèse spécifiquement 0,611.

GENTIANE JAUNE. — Grande Gentiane. — *Gentiana lutea*. L. — *Gentiana*. Ph. — *Corollis subquinquefidis, rotatis, verticillatis; verticillis subcymosis; calycibus spathaceis*. — Pentandr. Digyn. — *Gentianées*. — Vivace. — Alpes, Pyrénées, et dans les Vosges, les Cévennes, en Bourgogne, en Auvergne, etc. fleurit en juin et juillet. *Racine sèche*.

Extrait. — Thériaque. — Diascordium. — Teinture. — Décoction.

Cette racine, outre le principe amer, contient de la matière mucilagineuse et un peu de résine. — En Allemagne, la Gentiane pourprée, *Gentiana purpurea*. L., est employée aux mêmes usages. — On attribue des propriétés analogues à la Gentiane croisette, *Gentiana cruciata*. L.; à la Gentiane amarelle, *Gentiana amarella*. L.; à la Gentiane des champs, *Gentiana campestris*. L.; et on a remarqué que l'amertume de ces plantes est plus intense à mesure que les lieux qu'elles habitent naturellement sont plus élevés.

GERMANDRÉE AQUATIQUE. — *Scordium*. — *Teucrium scordium*. L. — *Scordium*. Ph. — *Foliis oblongis, sessilibus, dentatis, nudiusculis; floribus axillaribus, pedunculatis, geminis; caule diffuso, pubescente*. — Didynamie Gymnospermie. — *Labiées*. — Vivace. — France, dans les prés humides et marécageux; fleurit en juillet et août. — *Herbe*.

Électuaire de scordium. — Thériaque. — Poudre d'Helminthochorton composée.

Doit son nom spécifique à son odeur d'ail.

GERMANDRÉE OFFICINALE. — Petit chêne. — *Teucrium chamœdrys*. L. — *Chamœdrys*. Ph. — *Foliis cuneiformi-ovatis, incisis, crenatis, petiolatis; floribus ternis; caulibus procumbentibus, subpilosis.* — Ligneuse. — France. — Croît dans les bois montagneux et sur les collines sèches et pierreuses; fleurit en juillet et août. — *Herbe.*

Espèces amères.

La Germandrée maritime ou cotonneuse, T. *Marum*. L., qui croît dans les contrées maritimes du Midi, et surtout aux îles d'Hières, est remarquable par son amertume et son odeur aromatique camphrée; mérite d'être prise en considération, comme succédanée, ainsi que la Germandrée Ivette, T. *Chamœpitys* L., *Ajuga chamœpitys*, Wild., et l'Ivette musquée, T. *Iva*. L.

GINGEMBRE. — *Amomum zingiber*. L. — *Zingiber*. Ph. — *Scapo nudo; spica ovata; squamis ovatis; foliis lanceolatis, ad apicem margine ciliatis.* — Monandr. Monogyn. — *Balisiers.* — *Drymyrrhizées*. Ventenat. — Vivace. — Indes orientales; cultivée aux Antilles. — *Racine.*

Alcoolat de térébenthine. — *Thériaque.* — *Diascordium.*

Tubéreuse, noueuse, de la grosseur du doigt, et en morceaux tantôt isolés, tantôt réunis à la suite les uns des autres, ou partant du même point; blanche à l'extérieur quand elle est fraîche, grisâtre et rugueuse après la dessiccation; intérieurement blanche et parsemée de points jaunes ou bruns; d'une saveur âcre, amère, piquante; d'une odeur aromatique assez forte; contient une huile

essentielle jaune, moins pesante que l'eau; de l'amidon; du camphre; et une matière résino-gommeuse soluble dans l'eau bouillante et dans l'alcool.

GIROFLIER AROMATIQUE. — *Caryophyllus aromaticus*. L. et Ph. — *Eugenia caryophyllata*. Tunberg et Wildenow. — *Foliis integerrimis, oblongis, acutiusculis, pedunculis trichotomis; paniculis axillaribus et terminalibus; calicibus repandis; fructu elliptico*. — Icosandrie Monogynie. — *Myrtées*. — Arbre. — Originaire des Moluques. — Cultivé aux îles de France, de Bourbon et à Cayenne — *Calices* avant le développement et lorsque les fleurs sont encore en boutons (Clous de girofle). — *Caryophylli*. Ph. *Alcoolats de térébenthine et de mélisse*.

Huileux, d'un rouge de tan plus ou moins foncé, ridés, pesans, longs d'un centimètre et demi à deux centimètres (six à huit lignes); d'une odeur forte, semblable à celle du *Dianthus caryophyllus*, L. (œillet); d'une saveur aromatique, chaude, âcre et un peu amère; reconnaissables à leur calice quadriparti, à leur corolle tétrapétale et à leur baie sous-disperme, particularités qu'on peut apercevoir plus facilement en les faisant macérer dans l'eau tiède. Contiennent un sixième à un quart de leur poids d'une huile essentielle incolore, lorsqu'elle est récente, d'une saveur aromatique chaude, et qui pèse spécifiquement 1,034; et une matière résineuse âcre et chaude. L'huile devient bientôt jaune, mais elle n'a pas l'âcreté que l'on remarque dans celle du commerce, et il est probable qu'on y ajoute des clous de girofle, le principe résineux, qu'on extrait du résidu de la distillation en le faisant digérer dans l'alcool.

— On mêle quelquefois les clous de girofle déjà épuisés, avec ceux qui sont dans leur état naturel, qui rendent aux premiers une partie de leur odeur et de leur saveur; cette sophistication ne peut pas échapper à la vigilance des pharmaciens. — Les fruits venus à maturité et remplis de leurs graines sont connus sous le nom d'*Antophylli* (Clous matrices, Mères de girofle).

Gnaphale dioïque. — Pied de chat. — *Gnaphalium dioicum.* L. — *Hispidula seu pes cati.* Ph. — *Sarmentis procumbentibus; caule simplicissimo; corymbo simplici, terminali, floribus dioicis.* — Polygam. Superflue. — *Corymbifères.* — Vivace. — France. — Croît dans les pâturages et dans les lieux secs et montueux; fleurit en mai et juin. — *Fleurs.*

Espèces pectorales.

Gomme adragant. Voyez *Astragale de Marseille.*

Gomme ammoniaque. Voy. *Ammoniaque (Gomme résine d')*.

Gomme arabique. — Voyez *Acacie d'Égypte.*

Grenadier commun. — *Punica granatum.* L. — *Granatum.* Ph. — *Foliis lanceolatis, caule arboreo.* — Icosandrie Monogyn. — *Myrtées.* — Ligneux. — Afrique, Italie, etc. — Cultivé. — On le trouve à l'état sauvage au midi de la France; fleurit en juin, juillet, août. — *Ecorce du fruit.* — *Malicorium.* Ph.

Espèces toniques, dites astringentes.

Graisse. — *Adeps.* — *Pinguedo.*

Substance animale, fusible à une basse température,

inflammable; d'une saveur douce et fade; moins pesante que l'eau, dans laquelle elle est insoluble; rancit par son exposition à l'air; dissout d'une manière sensible, à l'aide de la chaleur, le soufre et le phosphore; se comporte avec les métaux, les bases salifiables et les acides, à peu près comme les huiles (Voyez *Olivier commun*); contient beaucoup de carbone et d'hydrogène, très-peu d'oxigène, et n'est point azotée.

La plupart des graisses sont formées de *Stéarine* et d'*Élaïne*. La première cristallise en petites aiguilles soyeuses, se fond à 38°, se dissout dans 55 fois son poids d'alcool bouillant, et pesant spécifiquement 0,816; la seconde est liquide à 7 ou 8°, a l'aspect et la consistance de l'huile d'olives, et se dissout dans 32 fois son poids d'alcool au degré indiqué; elles sont insipides, presque inodores, sans couleur, insolubles dans l'eau, sans action sur le tournesol. Traitées avec la potasse et l'eau, elles se convertissent, plus ou moins facilement, à l'aide de la chaleur, en acide *Margarique*, en acide *Oléique*, et en *Principe doux*.

GRAISSE DE PORC. (Axonge).—*Axungia.*—*Arvina.*

Pommades; et dans quelques Emplâtres et Onguents.

On préfère la graisse abdominale, appelée *Saindoux*; elle doit être récente, blanche, inodore. On la prépare pendant l'hiver en la débarrassant des matières sanguinolentes par le lavage, en la faisant fondre ensuite avec un peu d'eau, et en la passant à travers un linge.

GRAISSE DE MOUTON. — Suif. — *Sebum ovillum.*

Emplâtre brun (Onguent de la Mère).—*Onguent de térébenthine et de graisses.* (Baume d'Arcœus).

Espèce de graisse plus consistante que la précédente,

que l'on retire en fondant la graisse du mouton, *Ovis aries* L., et des autres animaux ruminans; elle doit être récente, blanche et cassante.

GUIMAUVE OFFICINALE. — *Althœa officinalis.* L. — *Althœa.* Ph. — *Foliis tomentosis, oblongo-ovatis, obsolete trilobis, dentatis.*—Monadelph. —Polyandr.— *Malvacées.* — Vivace. — France. — Croît dans les terrains humides et sur les bords des ruisseaux; fleurit en juillet et août. —*Racines, feuilles et fleurs.*

Espèces émollientes et pectorales. — *Pilules savonneuses.*

La matière mucilagineuse qu'elle contient, dissoute dans l'eau, n'est point précipitée par la potasse silicée, comme cela a lieu pour la gomme.

H

HOUBLON GRIMPANT. — *Lupulus fœmina.* Caspar. Bauh. Pinax. — *Humulus lupulus.* L. — Pentandr. Digyn. — *Urticées.* — Vivace. — France. — Croît dans les haies et sur les bords des bois; on le cultive dans les pays où l'on fait de la bière; fleurit en juillet. — *Les Feuilles* et surtout *les Capitales fructifères.*

Espèces amères.

Le houblon produit un grand nombre de fleurs. Les fleurs femelles sont placées aux aisselles des feuilles et ramassées en chaton à l'extrémité des pédicelles; elles naissent dans des cônes écailleux, qui ont une odeur ayant beaucoup de rapport avec celle de l'ail, et une saveur très-amère. Ce sont ces cônes qui sont employés principalement en médecine,

Lupuli coni, vel Humili strobili. Ph.; on en fait la récolte en août et septembre, et on les fait sécher au four. Il est prouvé qu'ils doivent leur amertume et leur arome à de petits grains brillans, jaunâtres, répandus sur la graine, et sur l'écaille calicinale qui lui sert d'enveloppe; et que lorsqu'ils en sont dépouillés, ils perdent leur odeur et ne sont plus sensiblement amers. On a retiré de ces grains les sept huitièmes de résine; l'eau, le vin et l'alcool s'emparent des matériaux auxquels est due la puissance médicamenteuse du houblon.

HUILE D'OLIVE. Voyez *Olivier commun.*

HUILE DE VITRIOL. Voyez *Acide sulfurique.*

HYDROCHLORATE D'AMMONIAQUE. — Voyez *Ammoniaque (Hydrochlorate d')*.

HYDROGÈNE (Oxide d'). — Eau. — *Oxidium hydrogenii.* — Existe à l'état solide, à l'état liquide et à l'état de vapeur; à l'état liquide, il forme l'eau proprement dite, *Aqua.* Ph.

Un des agens principaux de la médecine; forme le véhicule d'un grand nombre de médicamens; s'emploie à l'extérieur en bains, fomentations, lotions, etc.

L'eau est transparente, incolore, inodore et sans saveur lorsqu'elle a été purifiée par la distillation; se solidifie au-dessous de zéro, et se dilate en se solidifiant; dissout un grand nombre de corps; s'interpose entre leurs molécules, ou se combine avec elles, jusqu'à devenir partie essentielle du composé; quelques corps la décomposent à froid, d'autres ont besoin du secours de la chaleur ou de la lumière; composée en poids : oxigène 88,29; hydrogène 11,71. — Sa densité à 4°,44 environ, est à son *maxi-*

mum; un décimètre cube pèse alors 18827,15 grains, valeur adoptée pour le poids du *Kilogramme*; et un centimètre cube exprime l'unité de poids appelée *Gramme*; dans cet état de condensation, elle est regardée comme le terme de comparaison de la pesanteur spécifique des solides et des liquides. — Chauffée jusqu'à 100°, sous la pression de 0^m,76, elle bout et passe à l'état de *Vapeur aqueuse*; saturée de sel marin à 15°, elle bout à 107,4 environ, sous la même pression. — L'eau potable et salubre ne doit pas être altérée par des matières organiques putréfiées; doit contenir une certaine quantité d'air, et très-peu de sels; celle qui est chargée de sels calcaires, cuit mal les légumes et dissout incomplétement le savon; l'oxalate d'ammoniaque produit un précipité abondant dans les eaux séléniteuses; le nitrate d'argent dans celles qui contiennent des hydrochlorates; le nitrate de baryte dans celles qui contiennent des sulfates. — On agite les eaux pour les aérer, on filtre avec du sable, des pierres ponces, etc. celles qui sont limoneuses; on y ajoute du charbon pour celles qui contiennent des matières organiques putréfiées, etc. — On remplace, au besoin, l'eau distillée par celle de pluie, recueillie en plein air après que la pluie a duré quelque temps.

HYSSOPE OFFICINAL. — *Hyssopus officinalis*. L. — *Hyssopus*. Ph. — *Floribus verticillatis, racemosis, secundis, lacinia corollæ intermedia biloba, integerrima; foliis lanceolatis*. — Didynam. Gymnospermie. — *Labiées*. — Ligneuse. — France. — Croît dans le Midi, sur les collines et les montagnes; fleurit en juin et juillet. — *L'herbe*.

Espèces pectorales et aromatiques. — *Alcoolat de mélisse.*

A une odeur forte, assez agréable; un goût âcre et aromatique; 500 grammes de feuilles ont fourni 32 grammes d'une huile volatile jaune, moins pesante que l'eau.

I

ICHTHYOCOLLE. — Colle de poisson. — *Ichthyocolla.* Ph.

Taffetas adhésif.

Blanche, sèche, demi-pellucide, formée de différentes couches, et contournée ordinairement en forme de lyre; composée presque entièrement de gélatine. — Provient de la membrane interne de la vessie natatoire du grand esturgeon, *Acipenser Huso.* L., et de différentes parties de plusieurs autres espèces de poissons. On extrait des os une gélatine aussi belle que celle que l'on pourrait faire avec la meilleure colle de poisson.

INULE AUNÉE. — Aunée. — Énule campane. — *Inula helenium.* L. — *Helenium, Enula.* Ph. — *Foliis amplexicaulibus, ovatis, rugosis, subtus tomentosis; calycum squamis ovatis.* — Syngénésie Polygam. Superflue. — *Corymbifères.* — Vivace. — France. — Croît dans les prés et dans les bois humides; fleurit en juillet et août. — *Racine.*

Longue, blanchâtre, épaisse, charnue, d'une odeur forte, d'une saveur âcre, amère, aromatique; contient une huile volatile cristallisable; une matière résiniforme; une substance particulière (*l'Inuline*) qui a beaucoup d'analogie avec l'amidon, mais qui, dissoute dans l'eau chaude,

se précipite entièrement par le refroidissement; de l'albumine; de l'acide acétique libre; du carbonate de chaux; du carbonate de magnésie; de la silice et quelques traces de fer.

Ipécacuanha. Voyez *Cephélide émétique.*

Iris de Florence. — *Iris Florentina.* L. et Ph. — *Barbata, foliis ensiformibus glabris, brevioribus scapo sub-bifloro, sæpe ramoso.* — Triandrie. Monogyn. — *Iridées.* — Vivace. — Grèce, Italie. — Croît spontanément aux environs de Toulon et de Grasse; on la cultive dans les jardins. — *Racine sèche.*

Électuaire opiacé polypharmaque.

Oblongue, un peu aplatie, géniculée, pesante, de la grosseur du pouce, avec une teinte rougeâtre à l'extérieur, blanchâtre intérieurement, d'une odeur semblable à celle de la violette; d'une saveur amère un peu âcre. Distillée dans l'eau elle lui communique son odeur, et on obtient une très-petite quantité d'huile essentielle; fournit aussi un cinquième de son poids d'extrait aqueux, et un douzième seulement d'extrait résineux plus âcre que le premier. Les insectes l'attaquent facilement. On fait avec cette racine, les globules (Pois d'iris) dont les personnes qui ont des cautères font un usage journalier.

J.

Jalap. Voyez *Liseron Jalap.*

Jusquiame blanche. — *Hyoscyamus albus.* L. et Ph. — *Foliis petiolatis, sinuatis, obtusis; floribus sessilibus.* — Pentandr. Monogyn. — *Solanées.* — Annuelle. — France méridionale. —

Croît sur les bords des chemins et des champs ; fleurit en juin et juillet. — *Semences.*

Pilules de Cynoglosse.

Les anciens faisaient un grand usage de cette plante ; ses fleurs sont blanchâtres ; on la croit un peu moins énergique que la suivante.

JUSQUIAME NOIRE. — Hannebanne. — Potelée. — *Hyoscyamus niger.* L. et Ph. — *Foliis amplexicaulibus sinuatis* ; *floribus sessilibus.* — Bisannuelle. — Commune dans toute l'Europe ; croît et fleurit comme la précédente. — *Feuilles.*

Injection et cataplasme opiacé. — *Onguent populeum.*

Odeur fortement vireuse ; les feuilles radicales sont pétiolées et plus grandes que celles de la tige ; ces dernières sont alternes, sessiles et amplexicaules. — Vénéneuses, ainsi que les autres parties de la plante. — Pour remédier aux effets pernicieux de la Jusquiame, on se sert des moyens que réclament les accidens causés par les narcotiques.

L

LAIT. — *Lac.* Ph.

Petit-Lait.

Liqueur blanche, opaque, légèrement sucrée, d'une odeur douce et fugace, un peu plus pesante que l'eau pure, coagulable par les acides qui forment, avec la matière caséeuse, qui n'existe que dans cette substance, un composé insoluble ; les alcalis, et surtout l'ammoniaque, font disparaître le coagulum formé par les acides ; contient de l'eau, du sucre de lait, du beurre, de la matière caséeuse, une très-petite quantité d'acide, et quelques sels.

On employe dans les hôpitaux militaires le lait de vache, et à son défaut le lait de chèvre. Ce dernier ne paraît différer du premier que par une plus grande consistance et une odeur particulière ; les qualités des alimens influent beaucoup sur ses propriétés. Le lait, lorsqu'il est prescrit dans son état naturel, doit être considéré comme aliment, et doit être distribué comme les autres substances alimentaires; l'on se sert avec avantage du *Galactomètre* pour reconnaître sa pesanteur spécifique.

LAITUE cultivée — *Lactuca sativa*. L. et Ph. — *Foliis rotundatis, caulinis cordatis, caule corymboso.* — Syngénés. Polygam. Égale. — *Chicoracées.* — Annuelle. — Fleurit en juillet et août. — *Herbe.*

Sucs d'herbes.

L'extrait de la Laitue vireuse, *Lactuca virosa* L., à la dose de 3-5 décigrammes (6-10 grains), pourrait remplacer, dans le besoin, un demi-décigramme (un grain) d'extrait d'opium.

LAURÉOLE PANICULÉE. — Garou. — *Daphne Gnidium.* L. — *Thymelea.* Ph. — *Floribus paniculatis; foliis lineari-lanceolatis, acuminatis.* —Octandr. Monogyn.—*Thymélées.*—Ligneuse. —France méridionale.—Croît dans les lieux secs et arides; fleurit en juillet et août.—*Ecorce.*

Pommade de Garou. — Exutoires.

On fait tremper la tige dans l'eau tiède, ou dans le vinaigre, pendant une demi-heure, et on fend ensuite l'écorce longitudinalement.

L'écorce du Lauréole gentille, Mézéreon, *Daphne mezereum* L., s'employe de la même manière et pour le

même usage, ainsi que l'écorce du Daphné Lauréole, ou Lauréole commune, *Daphne Laureola*. L.

LAURIER CAMPHRIER. — *Laurus Camphora*. L. — *Foliis triplinerviis, lanceolato-ovatis*. — Enneandr. Monogyn. — *Laurinées*. — Indes orientales, et particulièrement au Japon et en Chine. — *Camphre*, *Kaphur* des Arabes, *Camphora*. Ph. — On l'extrait par sublimation, en distillant le bois avec de l'eau. — A Sumatra, Bornéo, etc. le camphre est fourni par un autre végétal, et on pourrait le retirer de l'huile essentielle de lavande et d'autres labiées.

Bols. — *Poudre camphrée*. — *Vinaigre et alcool camphré*. — *Dans quelques potions, linimens, pommades, etc.*

Blanc, cassant, difficile à être réduit en poudre, semi-pellucide, inaltérable à l'air, volatil, combustible; d'une saveur amère, âcre, chaude; d'une odeur forte particulière; cristallisable par sublimation en larmes hexagonales ou en pyramides; insoluble dans l'eau; facilement soluble dans l'alcool, dans les huiles, dans les acides; les alcalis purs agissent à peine sur lui; pesanteur spécifique 0,9887. — L'huile essentielle de térébenthine, saturée de gaz hydrochlorique, forme une espèce de camphre artificiel.

LAURIER CANNELLIER. — *Laurus Cinnamomum*. L. — *Foliis trinerviis, ovato-oblongis, nervis versus apicem evanescentibus*. — *Écorce des branches* dépouillée de son épiderme, connue sous le nom de *Cannelle*. — *Cinnamomum Ceylanense seu canella*. Ph. — Croît dans l'île de

Ceylan. — Cultivé à l'île de France, à Cayenne, aux Antilles. — L'espèce de Laurier, connu à Ceylan sous la désignation de *Rasse corondé*, produit la Cannelle la plus exquise, ou la vraie *Cannelle de Ceylan*.

Alcoolats de mélisse et de térébenthine. — *Thériaque.* — *Diascordium.* — *Teinture de cannelle.* — *Bols*, *pilules*, *poudres*, etc.

Ecorces minces comme du papier, roulées en tuyaux longs, serrés les uns dans les autres, et formant ensemble des bâtons de la grosseur du doigt, qu'on réunit en faisceaux par un lien; couleur jaune tirant un peu sur le rouge; saveur piquante, aromatique un peu sucrée. Contiennent une huile essentielle très-suave, jaune, plus pesante que l'eau.

On trouve dans le commerce une autre espèce de cannelle dite de *Chine*, qu'on ne doit admettre dans nos pharmacies qu'à défaut de la cannelle de Ceylan; elle est formée d'écorces souvent seules, plus épaisses que les précédentes, d'une couleur plus foncée, d'une saveur plus forte, d'une odeur qui a quelque ressemblance avec celle de la punaise; ses faisceaux sont plus petits, ses bâtons sont plus courts; contient plus d'huile essentielle, et on la préfère lorsqu'il s'agit d'extraire cette huile.

Laurier commun. — Laurier franc. — *Laurus Nobilis*. L. — *Laurus*. Ph. — *Foliis lanceolatis, venosis, perennantibus; floribus quadrifidis, dioicis*. — Indigène de l'Europe. — Croît naturellement dans le Levant, en Grèce, en Italie, en Espagne; naturalisé dans plusieurs départemens du Midi — *Huile fixe* retirée des fruits

par expression. *Oleum Laurinum*. Ph. — *Baies*. *Baccæ lauri*. Ph.

L'Huile entre dans l'Emplâtre résineux adhésif; les Baies dans l'*Alcoolat de térébenthine.*

Les baies de laurier fournissent, par la distillation, une huile volatile; on en retire, par expression, l'huile fixe, et celle qu'on obtient après la coction des fruits, est plus odorante et plus sapide que celle que l'on extrait des baies sans les soumettre à l'action du feu.

LAURIER SASSAFRAS. — *Laurus Sassafras*. L. — *Sassafras*. Ph. — *Foliis integris trilobisque*. — Amérique septentrionale. — *Racine*.

Infusion de Sassafras. — Tisane sudorifique.

Grande, ligneuse, tortueuse, spongieuse, jaunâtre, recouverte d'une écorce grisâtre; d'une saveur douce un peu âcre; d'une odeur aromatique qui approche de celle du fenouil. — On a retiré de 56 grammes de cette racine, un gramme d'huile volatile plus pesante que l'eau.

LAVANDE COMMUNE. — Spic. — *Lavandula Spica*. L. — *Lavandula major seu spica*. Ph. — *Foliis sessilibus, lanceolato-linearibus, margine revolutis; spica interrupta, nuda*. — Didynam. Gymnospermie. — *Labiées*. — Ligneuse. — France méridionale. — Croît au pied des montagnes. — On la cultive dans les jardins du Nord; fleurit en juin et juillet. *L'Herbe et les Épis fleuris*.

Espèces aromatiques.

Fournissent à la distillation une huile essentielle qui contient une quantité de camphre, évaluée au quart de son poids. Pour séparer le camphre, il suffit de faire évaporer l'huile essentielle à 22° de température.

On peut les remplacer par les épis fleuris de la Lavande stœcade. — *Lavandula stœcas*, L.; leur odeur forte approche beaucoup de celle du camphre.

LICHEN d'Islande — *Lichen islandicus*. L. et Ph. — *Foliaceus, adscendens, laciniatus; marginibus elevatis, ciliatis.* — Cryptogamie, Algues. — *Algues.* — Islande et dans les forêts stériles de l'Europe septentrionale. — *Toute la plante. Décoction.*

Forme des expansions foliacées de 3-8 centimètres (environ 1-3 pouces), d'une consistance cartilagineuse, d'un brun tirant légèrement sur le vert, et souvent avec des taches rouges à leur partie inférieure; saveur fortement amère qui se dissipe en grande partie en faisant macérer la plante dans l'eau bouillante, pendant quelques minutes. — Cent parties ont fourni à l'analyse : sirop 3,6; sur-tartrate de potasse, tartrate de chaux et phosphate de chaux 1,9; principe amer 3; cire verte 1,6; gomme 3,7; matière colorante extractive 7,0; fécule particulière 44,6; squelette insoluble féculacé 36,6.

Le Lichen pulmonaire, L. *Pulmonarius*, L.; le Lichen en entonnoir, L. *Pyxidatus*, L., et les Lichens *Prolifer*, *Fimbriatus*, *Coccineus*, peuvent, dans le besoin, remplacer le Lichen d'Islande. Le Lichen de murailles, L., *Parietinus*, L. a été préconisé comme succédané du quinquina.

LIERRE TERRESTRE. Voyez *Terrète à feuilles réniformes*.

LIN COMMUN. — *Linum usitatissimum*. L. — *Calycibus capsulisque mucronatis; petalis crenatis; foliis lanceolatis alternis; caule subsolitario.* — Pentandrie Pentagyn. — *Caryophyllées.* —

On en a fait le type de la famille des *Linées*. — Annuel. — Cultivé dans plusieurs départemens; fleurit en juin et juillet. — *Semences*.

Infusion. — *Cataplasmes*.

Contiennent une huile fixe très-onctueuse, d'un blanc verdâtre et d'une odeur particulière; une grande quantité de mucilage, avec lequel se trouve réunie une substance de nature animale; de l'acide acétique et différens sels. — La farine de lin dans son état naturel, ou privée d'huile par l'action de la presse, et connue sous le nom de *Tourteaux*, doit être fournie par l'administration.

LIQUIDAMBAR D'AMÉRIQUE. — Copalme de la Louisiane. — *Liquidambar styraciflua*. L. — *Foliis palmato-lobatis, sinubus baseos venarum villosis*. — Monoécie Polyandr. — *Amentacées*. — Arbre. — Nouvelle-Espagne, Louisiane et dans d'autres contrées de l'Amérique septentrionale. — Le Baume connu sous le nom de *Styrax liquide*, ou *Huile de Copalme*. — *Styrax liquida*. Ph. — Découle de son écorce naturellement, ou par incision, dans les pays chauds; dans les régions plus septentrionales, on l'extrait en faisant bouillir dans l'eau les jeunes rameaux; c'est par ce dernier moyen qu'on l'obtient maintenant.

Alcoolat de térébenthine composé. — *Onguent de Styrax*.

Le Styrax liquide du commerce est d'un gris cendré verdâtre, épais en consistance de miel; d'une odeur agréable de benjoin et d'ambre; d'une saveur un peu âcre et aromatique; il est entièrement soluble dans l'alcool; et si on le

traite avec l'eau, on en retire de l'acide benzoïque. — Le nom de *Liquidambar* (Ambre liquide), qui avait été donné d'abord à ce baume, est resté à la plante et au genre dont elle est le type.

LISERON JALAP. — *Convolvulus Jalapa.* L. — *Jalappa.* Ph. — *Caule volubili; foliis ovatis, subcordatis, obtusis, obsolete repandis, subtus villosis; pedunculis unifloris.* — Pentandr. Monogyn. — *Convolvulacées.* — Vivace. — Mexique. — *Racine.*

Potion purgative jalappée.—Poudre cathartique. — Bols purgatifs. — Teinture.

Le Jalap du commerce est en morceaux d'un gris brunâtre, de forme et de grandeur variables, ridés à leur surface corticale, et d'un gris plus clair dans leur intérieur; texture compacte et qui présente, sous des couches distinctes, une substance ligneuse, et une substance extracto-résineuse; odeur nauséabonde peu sensible dans les fragmens; saveur d'abord peu marquée, ensuite un peu piquante et âcre; a fourni à l'analyse : résine 10; extrait gommeux 44; ligneux 29; eau 4,8; fécule amylacée 2,5; albumine végétale 2,5; muriate de potasse et de chaux, phosphate de potasse et autres sels en quantité moins considérable 3,8; perte 3,4. — Le Jalap doit être sec, compact, pesant, sans cellules et d'une cassure nette; le Jalap *piqué* par les insectes, contient, à poids égal, plus de résine que le Jalap sans piqûres; le Jalap *léger*, peu résineux et d'une cassure presque blanche, doit être rejeté.

LISERON SCAMMONÉE. — *Convolvulus Scammonia.* L. — *Foliis sagittatis, postice truncatis; pedunculis teretibus, subtrifloris.* — Vivace. —

Syrie. — Suc laiteux et épaissi de la racine, connu sous le nom de *Scammonée de Syrie* ou d'*Alep*. — *Scammonium Syriacum vel Aleppense*. Ph.

Bols purgatifs. — *Poudre cathartique*.

Gomme-résine, en masses d'un gris tirant sur le bleu, et parsemées d'une poudre blanche; légère, friable, spongieuse : d'une saveur un peu amère, âcre; d'une odeur particulière, faible; forme avec l'eau une espèce d'émulsion verdâtre; se dissout en plus grande proportion dans l'alcool; a fourni sur cent parties : résine 60; gomme 3; extractif 2; débris de végétaux, etc. 35 : pesanteur spécifique 1,235. — Une autre espèce de Scammonée, connue sous le nom de Scammonée de Smyrne, *Periploca? Secamone*, L., est moins estimée; elle contient moitié moins de résine que la précédente et une plus grande proportion de débris de végétaux et de matières terreuses; elle est moins spongieuse, plus compacte, noirâtre, et ne se réduit pas, lorsqu'on l'écrase entre les doigts, en une poudre grisâtre très-fine et d'une odeur forte, comme la précédente. — Il y a une troisième espèce de Scammonée, qui provient du Cynanque de Montpellier, *Cynanchum Monspeliacum*, L., et qui est noire, compacte, d'une odeur et d'une saveur faibles, mais nauséabondes. — La seule Scammonée d'Alep doit être admise dans les pharmacies militaires.

LITHARGE. Voyez *Plomb* (*Protoxide de*).

LIVÈCHE à feuilles d'Ache. — Ache de montagne. —*Ligusticum Levisticum*. L. — *Levisticum*. Ph. — *Foliis multiplicibus ; foliolis superne incisis*. —Pentandr. Digyn.—*Ombellifères*.—Vivace.— France méridionale; fleurit en été. — *Racine*.

Espèces apéritives.

A une odeur forte, une saveur âcre, aromatique.

M

MAGNÉSIE (Sous-carbonate de).—Magnésie blanche. — *Sub-carbonas magnesiæ* vel *Magnesia alba*. Ph.

Oxide de Magnesium (Magnésie calcinée).

Très-blanc, très-léger et très-friable, presque insipide, et à peine soluble dans l'eau; verdit la couleur bleue des violettes, et fait effervescence avec les acides; susceptible de prendre la forme de cube ou de parallélipipède. — Se prépare ordinairement en précipitant une solution de sulfate de Magnésie par une solution de carbonate de potasse: composé d'oxide de magnésium 48, 41; d'acide carbonique 51, 59.

MANGANÈSE (Oxide noir de). — Peroxide de Manganèse. — Manganèse. — *Oxidum Manganesii nigrum*, vel *Magnesia nigra*. Ph. — Natif dans plusieurs départemens.

Fumigations. — Deuto-chlorure de mercure.

En masses cristallines avec éclat métallique, ou ternes et d'un brun noirâtre; fournit du gaz oxigène par la chaleur, et du chlore par l'acide hydrochlorique; pèse spécifiquement, lorsqu'il est pur, environ 4,7563, et contient sur cent parties: manganèse 64,01, oxigène 35,99.

MANNE. Voyez *Frêne à feuilles rondes*.

MAUVE SAUVAGE. — *Malva Sylvestris*. L. — *Malva*. Ph. — *Caule erecto, herbaceo; foliis septemlobatis, acutis; pedunculis petiolisque pilosis*. — Monadelphie Polyandrie. — *Malva-*

cées. — Bisannuelle. — France. — Croît dans les haies et les lieux incultes ; fleurit pendant tout l'été. — *Feuilles et fleurs*.

Espèces émollientes. — *Les fleurs entrent dans la composition des espèces pectorales*.

La Mauve à feuilles rondes, *Malva rotundifolia*, L., s'emploie aux mêmes usages.

Mélisse officinale. — Citronelle. — *Melissa officinalis*. L. — *Melissa*. Ph. — *Verticillis dimidiatis ; bracteis oblongis, pedicellatis ; foliis ovatis, acutis, serratis*. — Didynamie Gymnospermie. — *Labiées*. — Vivace. — Europe méridionale. — On la cultive dans les jardins, où elle fleurit en juin et juillet. — *Feuilles* cueillies avant la floraison, et prises depuis le milieu jusqu'à la sommité des tiges.

Alcoolat de Mélisse. — *Espèces aromatiques*. — *Infusion*.

Ont fourni une petite quantité d'une huile essentielle blanche, moins pesante que l'eau. — Dans la composition des espèces aromatiques, on peut remplacer la Mélisse officinale, par la Mélisse à petites fleurs, *Melissa nepeta*, L., ou par la Mélisse calament, *Melissa calamintha*, L.

Menthe poivrée. — *Mentha piperita*. L. — *Mentha piperitis*. Ph. — *Spicis capitatis ; foliis ovatis, serratis, petiolatis ; staminibus corolla brevioribus*. — Didynamie Gymnospermie. — *Labiées*. — Vivace. — Angleterre. — Cultivée dans nos jardins, où elle fleurit en août et

septembre. — *Feuilles et sommités fleuries.*

Infusion. — *Potions.* — *Espèces aromatiques.* — *Huile essentielle.*

Ont une odeur pénétrante de camphre ; une saveur aromatique qui laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur. — L'huile essentielle remplace la plante dans les préparations destinées pour l'usage interne.

Lorsque la Menthe est destinée pour l'usage externe, on pourra se servir à défaut de la précédente, de la Menthe aquatique, M. *Aquatica*, L., de la M. crépue, M. *Crispa*, L., de la M. Puliot, M. *Pulegium* L. etc.

MÉNYANTHE TRIFOLIÉE. — Trèfle d'eau. — *Menyanthes Trifoliata*. L. — *Trifolium aquaticum, sive fibrinum.* Ph. — *Foliis ternatis ; corollæ laciniis margine integris, superne barbatis.* — Pentand. Monogyn. — *Gentianées.* — Vivace. — Croît dans les prés humides et marécageux ; fleurit en mai et juin. — *L'Herbe.*

Infusion. — *Suc d'herbes.* — *Extrait.*

D'une amertume très-prononcée ; remplace dans quelques pays le Houblon dans la bière.

MERCURE. — Vif-argent. — *Mercurius, Hydrargyrum.* Ph.

Onguent, emplâtre, pommade et pilules mercurielles. — *Deuto et Proto-chlorure de mercure.* — *Proto-nitrate de mercure cristallisé.* — *Deuto-nitrate de mercure liquide.*

Métal d'un blanc tirant sur le bleu et ayant l'éclat de l'argent ; presque insipide ; inodore ; sans action chimique sensible sur l'eau ; sans action sur l'air à la température ordinaire, mais qui s'unit à l'oxigène, à une tempéra-

ture convenable, et forme deux oxides; liquide jusqu'à 39°,44 centigr.; à cette température, il devient solide et cristallise en octaèdres; bout à 350° et se vaporise; on le purifie en le soumettant à la distillation; pesanteur spécifique 13,568.

MERCURE (Deutoxide de). — Oxide de Mercure rouge. — Précipité rouge — *Oxidum hydrargyri rubrum*, vel *Mercurius præcipitatus ruber*. Ph.
Pommade ophthalmique. — *Escarotiques*.

Rouge ou jaune selon qu'il est moins ou plus divisé; très-peu soluble dans l'eau; sans action sur le gaz oxigène; agit sur la peau comme escarotique; abandonne facilement son oxigène à la plupart des corps combustibles; à une température élevée il reprend sa forme métallique par la seule action du calorique; composé de mercure 92,60, oxigène 7,40.

MERCURE (Sulfure rouge de). — Cinnabre. — *Sulfuretum hydrargyri rubrum*, vel *Cinnabaris*. Ph.
Fumigations sèches.

Natif, ou fabriqué par le mélange et la combinaison du mercure avec du soufre; ce dernier, qui est celui qu'on livre dans le commerce, est en pains composés d'aiguilles, d'un éclat métallique, et avec une teinte grise tirant sur le violet; sa couleur devient d'un rouge brillant par la pulvérisation; il est sans saveur, inaltérable à l'air, insoluble dans l'eau et dans l'acide hydrochlorique; composé de mercure 1; soufre 0,16; pes. spécifique 10,218; distillé avec moitié de son poids de limaille de fer, il fournit le mercure dans son état de pureté.

MIEL. — *Mel*. Ph. — Matière d'une saveur douce, dont l'Abeille, *Apis Mellifera*, recueille les ma-

tériaux sur les nectaires des fleurs et sur les feuilles de certaines plantes. Le Miel du Gâtinais est très-estimé; celui de Narbonne a l'odeur du romarin; celui de Provence est aromatisé par la lavande; le Miel de Bretagne est d'une qualité inférieure, il doit sa couleur brune et son arrière-goût désagréable aux fleurs de sarrasin.

Mellites. — *Oximellites.* — *Thériaque.* — *Diascordium.* — *Sirop sudorifique.* — *Collutoire sulfurique.*

Le Miel le plus pur découle des cellules renversées des rayons; contient une matière odorante et deux espèces de sucre, dont un ressemble au sucre de raisin, l'autre au sucre cristallisable de la canne.— Le Miel commun qu'on retire des rayons par expression, ou qu'on extrait à l'aide de la chaleur, contient de la cire, un peu d'acide, du couvain, etc. — Le Miel employé dans nos Pharmacies doit être blanc ou citrin, d'une consistance ferme, grenu, d'une odeur agréable, et il ne doit pas occasionner de dépôt lorsqu'on le fait dissoudre dans l'eau froide. — Le Miel jaune, qui vient du Nord, contient une plus forte proportion de cire; il ne doit être admis qu'à défaut du bon Miel des pays méridionaux.

MINIUM. Voyez *Plomb* (*Deutoxide de*).

MOLÈNE OFFICINALE. — Bouillon blanc. — *Verbascum thapsus.* L.—*Verbascum.* Ph.—*Foliis decurrentibus, utrinque tomentosis; caule simplici, stigmate globoso.* — Pentandr. Monogyn. — *Solanées.* — Bisannuelle. — France. — On la trouve le plus souvent sur le bord des champs

et des chemins; fleurit en juillet et août. — *Feuilles.*

Espèces émollientes ; on mélange ses fleurs avec les *Espèces pectorales.*

MORELLE DOUCE-AMÈRE. — Douce-amère. — *Solanum dulcamara.* L. — *Dulcamara.* Ph. — *Caule inermi, fruticoso, scandente ; foliis cordatis, glabris, superioribus auriculatis ; corymbis oppositifoliis.* — Pentandr. Monogyn. — *Solanées.* — Arbrisseau sarmenteux. — France. — Croît dans les haies, les buissons et sur le bord des bois ; fleurit depuis le mois de mai jusqu'au commencement de l'automne. — *Rameaux* d'un an, récoltés au printemps ou en automne.

Décoction.

MORELLE NOIRE. — Morelle. — *Solanum nigrum.* L. — *Solanum.* Ph. — *Caule herbaceo ; foliis ovatis, dentato-angulatis ; racemis distichis, nutantibus.* — Annuelle. — France. — Commune dans les lieux cultivés ; fleurit en juillet et août. — *Feuilles.*

Onguent de Peuplier.

MOUTARDE NOIRE. — Sénévé. — *Sinapis nigra.* L. — *Sinapi.* Ph. — *Siliquis glabris, racemo appressis.* Tetradynamie Siliqueuses. — *Crucifères.* — Annuelle. — France. — Assez commune dans les lieux pierreux et les décombres ; cultivée ; fleurit en juin, juillet et août. — *La Graine pilée.*

Sinapismes. — *Bains locaux.*

Mousse de Corse. Voyez *Varec vermifuge*.

Musc. — *Moscus*. Ph.

En poudre ou *en pilules*, etc. dose selon la prescription; l'Officier de santé qui le prescrit doit écrire lui-même la formule sur le cahier de visite.

Matière grasse, onctueuse, grenue, ayant quelque ressemblance à du sang grumelé; un peu âcre et amère; d'une odeur forte, tenace, très-expansible; inflammable et se consumant sur le feu sans presque laisser de résidu; soluble en partie seulement dans l'eau, dans l'alcool et dans l'éther. — Enveloppée d'un tissu cellulaire, et contenue dans un petit follicule à peu près de la grosseur d'un œuf de poule, recouvert de poils jaunes-roussâtres, plat d'un côté, convexe de l'autre, et formé de deux membranes dont l'intérieure, qui est mince, se fait remarquer par ses glandes; le follicule est situé entre l'ombilic et les parties génitales du *Moscus Moscifera*, L., espèce de Chèvrotin sans cornes, du Tonquin, du Thibet, etc. — Le Musc dit de *Tonquin*, qui est le plus estimé, a une odeur très-forte; celui qui est connu sous le nom de *Kabardin*, et qui vient probablement du Thibet, est plus sec, d'une odeur moins forte, et enfermé dans des poches recouvertes d'un poil blanchâtre. Le premier a fourni à l'analyse beaucoup d'eau; de l'ammoniaque produite par l'altération des principes azotés; de la Stéarine, de l'Elaïne, de la Cholestérine; une huile acide combinée avec l'ammoniaque; une huile volatile; de la gélatine, de l'albumine, de la fibrine; une matière charbonneuse soluble dans l'eau; du phosphate et du carbonate de chaux; des hydrochlorates d'ammoniaque, de potasse et de chaux, et quelques autres substances moins importantes et en très-petite

quantité. — On sophistique le Musc avec le sang, la graisse, le foie de l'animal; avec des résines, etc. et on fait des bourses artificielles, très-artistement cousues qui imitent les poches naturelles. — On a donné le nom de *Musc artificiel* à la matière résineuse qu'on obtient, en versant goutte à goutte une partie d'acide nitrique sur quatre parties en poids d'huile de succin.

MUSCADIER AROMATIQUE. — *Myristica aromatica*. L. — *Foliis oblongis, acuminatis, glabris; venis simplicibus; fructu solitario, glabro.* — Dioécie Monadelphie. — *Laurinées.* — *Myristicées*. Brown. — Arbre. — Moluques et particulièrement à l'île de Banda; cultivé à l'île de France; introduit à Cayenne. — Noyau du fruit connu sous le nom de *Noix muscade.* — *Nux moscata* seu *Myristica*. Ph.

Alcoolat de Mélisse. — *Alcoolat de Térébenthine.*

Le fruit du Muscadier est un drupe pyriforme, composé de trois parties; le *Brou*, ou l'écorce extérieure; l'*Arille* enveloppe moyenne d'une consistance un peu charnue, jaunâtre, découpée et comme réticulaire lorsqu'elle est sèche, et connue alors sous le nom de *Macis*; la *Noix* formée d'une coque, enveloppe mince que l'on sépare par la dessiccation et une légère torréfaction, et d'une amande (qui est la véritable *Noix muscade*). Cette dernière est grisâtre et sillonnée à l'extérieur; intérieurement d'un gris cendré tirant sur le rouge; solide; onctueuse; d'une odeur forte et agréable; d'un goût oléagineux âcre et chaud: contient une huile volatile, et une huile fixe grasse et onctueuse; la première se trouve plus particulièrement dans le sper-

moderme, la seconde est plus abondante dans le périsperme. — Il faut préférer les Noix muscades qui sont grosses, raboteuses, pesantes et point piquées de vers. La distinction des muscades en rondes ou *femelles*, et en longues ou *mâles*, est sans fondement. Le *Macis* entre dans les *Pilules mercurielles*.

MYROXYLE. — *Myroxylum peruiferum*. L. F. — *Foliis abrupte pinnatis, bijugis; foliolis subop-positis*. — Décandr. Monogynie. — *Légumineuses*. — Arbre du Pérou et autres pays chauds d'Amérique. — *Baume du Pérou* ou *Baume Indien noir*. — *Balsamum Peruvianum*. Ph.

Thériaque. — *Diascordium*.

On connaît trois espèces de Baumes sous le nom de *Baume du Pérou*; le *Blanc liquide*, qu'on ne trouve plus dans le commerce; le *Roux solide*, renfermé dans des coques et produit, peut-être, par la même espèce qui fournit le *Baume de Tolu*, qu'on lui substitue, et qui est aussi renfermé dans des coques; le *Noir liquide* qui est le plus employé dans les Pharmacies. Ce dernier est épais comme un sirop, d'un brun foncé, d'une odeur agréable et forte, d'une saveur âcre et amère; se dissout dans l'alcool, dans l'éther, dans les huiles volatiles; fournit, par la distillation, une huile essentielle; contient une résine et de l'acide benzoïque.

MYRRHE. — *Myrrha*. Ph.—Gomme résine d'origine incertaine. — Vient d'Éthiopie.

Teinture de Myrrhe. — *Alcoolat de térébenthine*. — *Collyre de Lanfranchi*. — *Pilules de Cynoglosse*.

En petites masses qui varient dans leur forme et dans leur grosseur, rousses ou rougeâtres, demi-transparentes, un peu raboteuses en dehors, luisantes dans leur cassure, et marquées à leur centre de stries blanchâtres et opaques; saveur amère un peu âcre; odeur aromatique; soluble, en partie seulement, dans l'eau et dans l'alcool; fournit un peu d'huile essentielle à la distillation : composée de résine 34, gomme 66.

N

NERPRUN PURGATIF.—Noirprun *ou* Bourg-Épine. — *Rhamnus catharticus*. L. et Ph. — *Spinis terminalibus; floribus quadrifidis, divisis; foliis ovatis; caule erecto.* — Pentandr. Monogyn. — *Rhamnées.* — Arbrisseau. — France. — Croît naturellement dans les bois, les buissons; fleurit en mai. — *Le Fruit*, qui mûrit en automne.

Sirop de Nerprun.

On préfère le sirop fait immédiatement avec le suc des fruits cueillis au moment de leur maturité.

Les fruits du Nerprun Bourdainier (Bourgène, ou Aulne noir), *Rhamnus Frangula*, L. peuvent être employés au même usage; cet arbrisseau fleurit en mai et juin; ses fruits sont mûrs en septembre; commun dans les bois.

NICOTIANE TABAC. — Tabac. — *Nicotiana Tabacum*. L. — *Nicotiana*. Ph. — *Foliis lanceolato-ovatis, petiolis alatis; floribus acutis.* — Pentandrie Monogynie. — *Solanées.* — Annuelle.

— Amérique méridionale. — Cultivée; fleurit en août et septembre. — *Les Feuilles.*

Lotions. — Injection intestinale.

Les feuilles du *Nicotiana Tabacum latifolia* ont fourni une grande quantité d'albumine ; une matière rouge soluble dans l'alcool et dans l'eau, non encore bien déterminée; un principe âcre, volatil, incolore, légèrement soluble dans l'eau et très-soluble dans l'alcool, ayant l'odeur particulière du tabac ; de la résine verte, semblable à celle des feuilles (*Chlorophyle*) ; du nitrate et de l'hydrochlorate de potasse ; de l'hydrochlorate d'ammoniaque ; du malate acide, de l'oxalate et du phosphate de chaux ; de l'oxide de fer ; de la silice. On a trouvé dans les feuilles fermentées, du carbonate d'ammoniaque et de l'hydrochlorate de chaux.

NITRE. Voyez *Potasse* (*Nitrate de*).

NOYER commun. — *Juglans regia.* L. — *Nux juglans.* Ph. — *Foliis glabris, subserratis, subæqualibus.* — Monoécie Polyandr. — *Térébinthacées. — Juglandées.* Decandolle. — Arbre. — Perse. — Cultivé en France et dans une grande partie de l'Europe ; fleurit en avril et mai. — *Huile grasse* retirée de son amande par expression. *Oleum è nucleis nucum.* Ph.

Onguent de Styrax.

D'un blanc-verdâtre, et d'une saveur particulière, agréable lorsqu'elle est fraîche et qu'elle a été préparée à froid ; pesanteur spécifique 0,923-0,947.

O

ŒUF DE POULE. — *Ovum gallinaceum.* Ph. —

Blanc d'œuf.—Employé pour clarifier les sirops simples.

Composé d'albumine, d'une plus ou moins grande quantité d'eau, et d'une très-petite quantité de sels; on sait que l'alcool et le feu coagulent l'albumine; on la regarde comme le meilleur antidote du deuto-chlorure de mercure, sublimé corrosif, et des sels mercuriels. — Le jaune d'œuf, *Vitellus*, Ph., devient très-dur par la cuisson, et soumis ensuite à la pression, donne une certaine quantité d'huile.

OLIBAN. Voyez *Boswélie thurifère.*

OLIVIER COMMUN. — *Olea Europœa.* L. — *Foliis lanceolatis integerrimis; racemis axillaribus coarctatis.* — Diandr. Monogyn. — *Jasminées.* — On en a fait le type d'une nouvelle famille. (*Oléinées*). — Arbre. — Asie. — Cultivé dans les contrées méridionales de l'Europe, et sur la côte septentrionale d'Afrique. — *Huile* retirée par expression et à froid du brou du fruit. — *Oleum Olivarum.* Ph.

Emplâtre.—Onguents.—Oleo-cerats.—Linimens.—Savon méd.—Pommade de Gondret.

Jaune, ou jaune-verdâtre; légèrement odorante; onctueuse; combustible; d'une saveur douce lorsqu'elle est récente et provient d'olives non fermentées; insoluble dans l'eau; peu soluble dans l'alcool; plus soluble dans l'éther dont on peut la séparer par l'alcool; absorbe l'oxigène, s'épaissit et devient âcre; dissout le soufre à l'aide de la chaleur, et cette solution dépose des cristaux de soufre par le refroidissement; attaque facilement le cuivre et le mercure avec le concours de l'air, et s'unit promptement

aux oxides métalliques; composée de Stéarine 28, Elaïne 72, qui, par l'action des bases salifiables, se transforment en acide marganique, en acide oléique et en principe doux; les deux premiers, combinés avec ces bases, forment les savons : pesanteur spécifique 0,913.

On sophistique l'huile d'Olives avec celle de Faine, *Fagus Sylvatica*, L.; de Colza, variété du *Brassica oleracea*. L.; de Navette, *Brassica napus*, L.; d'Œillet, *Papaver somniferum*, L., et d'autres graines oléagineuses. Ces huiles diminuent la concrescibilité de l'huile d'Olives, qui commence à avoir lieu, dans cette huile, lorsque elle est pure, à environ 8° centigr. L'on sait aussi que le proto-nitrate acide de mercure concrète l'huile d'Olives et laisse à l'état fluide celle des graines oléagineuses.

ORANGER BIGARADIER. — Bigaradier. — *Citrus Bigaradia*. Nouv. Duham. — *Aurantium Curassavicum* vel *Hispalense*. Ph. — *Petiolis alatis, foliis acuminatis, caule arboreo*. — Polyand. Icosandr. — *Aurantiacées*. — *Hespéridées*. Decand. — Arbre. — On le croît originaire des grandes Indes; cultivé dans les départemens du midi; fleurit au printemps. — *Écorce extérieure du fruit.*

Teint. de quinquina. — *Eau de Riz*. — *Décoct. de quinquina*.

Confondu par Linné avec l'oranger commun, *Citrus Aurantium*, L., dont il diffère par l'amertume constante de la pulpe du fruit, et par sa reproduction par graines sans altération, etc.

ORANGER ACIDE. — Citronnier. — *Citrus Medica*. b. L. — *Citrus Limonium*. Nouv. Duham. — *Ci-*

trus. Ph. — *Petiolis linearibus ; foliis ovatis, acuminatis*. — Parait être originaire des Indes, d'où il aurait été transplanté dans l'Arabie, dans la Syrie, etc. et vers le commencement du XII[e] siècle, dans l'Europe méridionale. — *Écorce extérieure*. — *Huile essentielle*.

Alcoolat de Mélisse. — *Eau aromatique*.

Dans les pays où les Citrons sont communs, leur suc pourra remplacer l'acide tartrique.

ORGE commun. — *Hordeum vulgare*. L. — *Hordeum*. Ph. — *Flosculis omnibus hermaphroditis, aristatis ; ordinibus duobus erectioribus*. — Triandr. Digyn. — *Graminées*. — Annuel. — Originaire de la Sicile ; cultivé dans toute l'Europe, surtout dans les pays froids ; fleurit en mai et juin. — *La Graine et sa Farine*.

Décoction d'Orge. — *Cataplasmes*.

On a donné à l'Orge, dépouillé de son écorce, le nom d'*Orge mondé* ou *grué* ; et on le désigne plus particulièrement sous le nom d'*Orge perlé*, lorsqu'on lui donne une forme arrondie. Voyez son analyse art. *Froment*.

Dans la décoction d'orge on peut remplacer l'orge par la racine de Chiendent, *Triticum repens*, L.

ORIGAN commun. — Marjolaine sauvage. — *Origanum vulgare*. L. — *Origanum*. Ph. — *Spicis subrotundis, paniculatis conglomeratis ; bracteis calyce longioribus, ovatis*. — Didynam. Gymnosper. — *Labiées*. — Vivace. — France. — Croît dans les bois secs et montueux ; fleurit en juillet et août. — *Feuilles et sommités fleuries*.

Espèces aromatiques.

Origan dictame. — Dictame de Crète. — *Origanum dictamnus.* L. — *Dictamnus creticus.* Ph. — *Foliis inferioribus tomentosis, spicis nutantibus.* — Vivace. — Crète et dans l'Espagne et l'Italie méridionales ; fleurit en juillet et août. — *Feuilles et Sommités fleuries.*

Électuaire de scordium. — Thériaque. — Alcoolat de térébenthine composé.

Opposées, cotonneuses, blanchâtres, ridées, orbiculaires, presque charnues, fragiles, peu adhérentes à la tige, amères, aromatiques ; les supérieures vers l'épi des fleurs sont plus petites et plus vertes ; contiennent un peu d'huile volatile jaune-rougeâtre, âcre, aromatique.

Origan marjolaine. — Marjolaine. — *Origanum Majorana.* L. — *Origanum Majoranoïdes.* Wild. — *Majorana.* Ph. — *Foliis ovatis obtusis ; spicis subrotundis, compactis, pubescentibus.* — Orient — Cultivé. — *Feuilles et Fleurs, sans la tige.*

Alcoolat de Mélisse composé. — Espèces aromatiques.

Orpiment. Voyez *Arsenic* (*Sulfure d'*).

Oseille ordinaire. Voyez *Patience acide.*

Oxides. Voyez *les noms de chacune de leurs bases.*

P

Pain. Voyez *Froment.*

Pariétaire officinale. — Pariétaire. — *Parietaria officinalis.* L. — *Parietaria* sive *Helxine.*

Ph. — *Foliis lanceolato-ovatis, pedunculis dichotomis, calycibus diphyllis.* — Polygam. Monoécie. — *Urticées.* — Vivace. — France. — Très-commune dans les fentes des vieilles murailles et dans les décombres; fleurit pendant tout l'été. — *Toute la plante.*

Espèces émollientes.

Contient une quantité remarquable de nitrate de potasse. On peut la remplacer par la Mercuriale annuelle, *Mercurialis annua*, L.; et par le Seneçon commun, *Senecio vulgaris*, L.

Patience acide. — Oseille ordinaire. — *Rumex acetosa.* L. — *Acetosa* vel *Oxalis.* Ph. — *Floribus dioicis; foliis oblongis, sagittatis.* — Hexandr. Trigynie. — *Polygonées.* — Vivace. — France. — Se trouve dans les prés; on la cultive dans les jardins; fleurit en mai et juin. — *Les Feuilles récentes.*

Sucs d'herbes.

Contiennent du sur-oxalate de potasse. On peut remplacer cette plante par l'Oseille ronde, *Rumex scutatus*, L., et par la Petite oseille, *Rumex acetosella*, L.

Patience des jardins. — Patience commune. — *Rumex patientia.* L. — *Lapathum sativum.* Ph. — *Valvis integerrimis; foliis ovato-lanceolatis.* — Vivace. — France. — Croît naturellement dans les pâturages des montagnes; on la cultive dans les jardins; fleurit en juin et juillet. — *Racine.*

Décoction.

Contient du soufre libre, ainsi que la racine de Patience

à feuilles aiguës, *Rumex acutus*, L., et de Patience frisée ou crépue, *Rumex crispus*, L., qui peuvent la remplacer; on pourrait aussi se servir de la racine de Patience sanguine, *Rumex sanguineus*, L., et même de la racine de Patience acide, qui est amère et légèrement styptique.

PAVOT COQUELICOT. — Coquelicot. — *Papaver Rhœas*. L.—*Papaver rubrum* vel *erraticum*. Ph. — *Capsulis globosis; caule piloso multifloro; foliis pinnatifidis incisis.* — Polyandr. Monogyn. — *Papavéracées.* — Annuel. — France. — Très-commun dans les champs cultivés; fleurit en juin et juillet. — *Pétales.*

Espèces pectorales.

PAVOT CULTIVÉ, ou des jardins. — *Papaver somniferum*. L.—*Papaver album et* P. *nigrum*. Ph. *Calycibus capsulisque glabris; foliis amplexicaulibus, incisis.* — Annuel. — Orient. — Croît spontanément dans l'Europe méridionale; cultivé en grand dans quelques départemens pour retirer de ses graines l'huile qu'on débite sous le nom d'*Huile d'Œillet* (*Oliette*, petite Huile); fleurit en mai, juin et juillet. — Suc laiteux, concret, connu sous le nom d'*Opium Thébaïque*. — *Opium Thebaicum*. Ph. — Se prépare dans la Perse, dans l'Asie mineure, dans l'Arabie et dans l'Égypte; on en a retiré de ces Pavots en Espagne, en Sicile, en Italie, aux environs de Paris, et même en Allemagne. Le Pavot d'Orient, *Papaver Orientale*, L., fournit l'Opium dans l'Inde orientale. Persoon.

Opium purifié.—Extrait d'opium gommeux.
Les feuilles servent pour l'onguent de Peuplier, l'injection narcotique, le cataplasme anodin.

Brun, très-sec, compacte, cassant sous le marteau, lisse dans sa cassure, d'une odeur fortement vireuse, d'une saveur âcre, amère, nauséabonde; soluble en partie dans l'eau, et plus soluble dans l'eau legèrement alcoolisée; susceptible de se ramollir à une douce chaleur, et de s'enflammer lorsqu'on le chauffe au contact de l'air : formé de méconate acide de morphine, d'une matière extractive, de mucilage, de fécule, de résine, d'huile fixe, de caoutchouc, d'une substance végéto-animale, d'une matière blanche cristalline, de débris de fibres végétales; contient souvent du sable, des petits cailloux, etc.—Se débite sous la forme de gâteaux arrondis, qui pèsent ordinairement depuis cent jusqu'à trois cents grammes, et qui sont enveloppés des feuilles mêmes du Pavot.

Dans les empoisonnemens produits par l'opium, on doit d'abord chercher à expulser l'Opium par le vomissement; on administre ensuite les acides végétaux délayés, en boisson et en lavement; le café etc. et quelquefois on doit avoir recours à la saignée.

Persil commun. — *Apium petroselinum.* L. — *Petroselinum.* Ph. — *Foliis caulinis linearibus; involucellis minutis.* — Pentandr. Digynie. — *Ombellifères.* — Bisannuel. — Spontané dans les lieux ombragés de la Provence; cultivé dans tous les jardins; fleurit en été. — *Racine.*

Espèces apéritives.

A une saveur légèrement âcre, et contient une petite quantité de sucre. — On peut employer pour le même usage la racine du Persil odorant, Ache, *Apium gra-*

veolens, L., et celle du Chardon étoilé, *Centaurea calcitrapa*, L., etc.

Petit chêne. Voyez *Germandrée officinale.*

Petit houx. Voyez *Fragon piquant.*

Peuplier noir. — *Populus nigra.* L. — *Populus.* Ph. — *Foliis utrinque glabris, acuminatis, serratis, deltoïdibus, diametro longitudinali longiore.* — Dioécie Octandrie. — *Amentacées.* — Arbre. — Se plaît dans les lieux humides et sur le bord des rivières; fleurit en mars et avril. — *Bourgeons* récens, ou séchés à l'étuve.

Pommade de Peuplier.

Au printemps ils sont enduits d'un suc visqueux abondant, qui a une odeur balsamique.

Pied de chat. Voyez *Gnaphale dioïque.*

Pin sauvage. — Pin de Genève. — *Pinus sylvestris.* L. — *Foliis geminis rigidis; conis ovato-conicis, subgeminis, longitudine foliorum, basi rotundatis; squamis, oblongis, obtusis.* — Monoécie Monadelphie. — *Conifères.* — Arbre. — France. — Se plaît dans les terres arides et sablonneuses. — *Térébenthine commune.* — *Terebenthina.* Ph.; vient principalement du Bordelais.

Thériaque. — Alcoolat et bol de Térébenthine. — Térébenthine cuite. — Dans quelques onguens et emplâtres.

Liquide et d'une consistance qui approche ordinairement de celle du miel; d'un blanc jaunâtre; d'une odeur forte; d'une saveur âcre et amère; donne à la distillation une huile essentielle, *Oleum terebenthinæ*, Ph., et laisse

un résidu résineux, dur, cassant, *Brai sec* ou *Colophone*. — *Colophonium*. Ph.; la chirurgie faisait autrefois grand usage de ces deux substances. La Térébenthine découle de l'arbre par incision; on appelle *Barras* ou *Galipot*, celle qui se fige pendant l'été à la surface des incisions; c'est avec cette dernière, mêlée à une certaine quantité de brai sec, qu'on prépare la *Poix résine*. — On retire de la combustion des copeaux résineux, mêlés aux restes impurs des résines des pins, la *Poix noire*. — Le Sapin Pesse, *Pinus Abies*, L.; *Abies picea*, Desfontaines, produit la *Poix blanche* ou de Bourgogne, qui entre, ainsi que la Colophone, la Poix noire et la Poix résine, dans quelques onguens et emplâtres. — Le Sapin commun ou à feuilles d'If, *Pinus picea*, L., *Abies Taxifolia* Desfontaines, fournit la Térébenthine de Strasbourg, qui est plus transparente et donne à la distillation plus d'huile essentielle que la Térébenthine ordinaire; on retire du Sapin Melèze, *Pinus Larix*, L., la Térébenthine dite de Venise, qui est encore plus estimée; celle de Chio ou de Chypre qui découle du Pistachier Térébinthe, *Pistachia Terebinthus*, L., est transparente, d'un jaune citron, d'une odeur de fenouil, et plus inflammable que les autres Térébenthines.

Les bourgeons du Pin sauvage; ceux du Sapin du Canada, ou Sapinette, *Abies Canadensis*, L., et du Sapin commun sont employés en *décoction*.

PISSENLIT OFFICINAL.—Dent de Lion.—*Taraxacum dens leonis*. Desfontaines.—*Leontodon Taraxacum*. L.—*Taraxacum*. Ph.—*Calyce exteriore reflexo; scapo unifloro; foliis runcinatis, glabris, laciniis lanceolatis, dentatis*.—Polygamie égale. —*Chicoracées*.—Vivace.— France.—Croît dans

les prés, les pâturages et les lieux cultivés; fleurit en avril, mai et juin. — *L'Herbe fraîche.*

Sucs d'herbes.

Contient un suc laiteux d'une saveur amère.

PLOMB (Protoxide de) fondu. — Litharge. — *Oxidum plumbi fusum, vel Lithargyrum.* Ph.

Emplâtre simple. — Sous-acétate de plomb liquide. — Emplâtre brun.

En lames micacées, brillantes; blanc-jaunâtres, ou jaune-rougeâtres; soluble dans l'acide nitrique. — On l'expédie d'Angleterre ou d'Allemagne, et provient de l'exploitation des mines de plomb argentifères; contient une petite quantité d'acide carbonique, qu'il enlève peu à peu à l'air avec lequel il est en contact. On prèfère celui d'Angleterre; celui d'Allemagne est mêlé avec un peu de fer et de cuivre.

PLOMB (Proto-acétate de) cristallisé. — Sucre ou sel de Saturne. *Acetas plumbi in crystallos concretus*, vel *Saccarum Saturni.* Ph.

Sous-proto-acétate de plomb liquide. — Pommade d'oxide rouge de mercure composée. — Collyre. — Injection.

En petites aiguilles, sous la forme de prismes tétraèdres aplatis, terminés par des sommets dièdres, blanches, satinées; inaltérable à l'air; très-soluble dans l'eau; d'une saveur d'abord sucrée, ensuite styptique. — Acide 26, 84; base 58, 95; eau 14,21 : pes. spécif. 2, 345. — On le prépare en grand en traitant la litharge par le vinaigre, ou par l'acide pyroligneux purifié.

POIVRE LONG. — *Piper longum.* L. — *Foliis cordatis, petiolatis, sessilibusque.* — Diandr. Tri-

gynie. — *Urticées.* — *Pipéracées.* Humboldt. — Frutescent et sarmenteux. — Bengale et dans plusieurs autres régions des Indes orientales. — *Fruit.* — *Piper longum vel macropiper.* Ph.

Électuaire de scordium opiacé.

Epi oblong, cylindracé, grisâtre et chagriné à sa surface; de la grosseur d'une plume d'oie; partagé intérieurement en plusieurs petites loges, dans chacune desquelles se trouve une graine arrondie; cassure noirâtre aux bords et d'apparence résineuse, à l'intérieur grisâtre et fibreuse; goût âcre, chaud et légèrement amer. On doit le choisir entier et bien nourri.

POIX BLANCHE.
POIX NOIRE.
POIX RÉSINE. } Voyez *Pin sauvage.*

POTASSE (Deuto-nitrate de). — Sel de nitre. — *Nitras potassæ* vel *nitrum.* Ph.

Tis. apérit. — *Bol nitré camphré.* — *Pil. savonneuses.* — *Poudre camphrée.*

En prismes à six pans, terminés par des pyramides hexaèdres; blanc; demi-transparent; très-cassant; inaltérable à l'air; d'une saveur fraîche, piquante, avec un peu d'amertume; se fond à une forte chaleur et se prend, si on le laisse refroidir, en une masse opaque qu'on désigne sous le nom de *Cristal minéral;* se décompose à une plus forte chaleur; fuse et répand une lumière brillante lorsqu'on le projette sur les charbons ardens: l'eau à 16° centigr. dissout le quart de son poids; l'eau bouillante en dissout une plus grande quantité, et l'alcool à 0,878 en dissout le centième de son poids: acide 52, 95; base 47,05: pes. spécif. 1,958. — On le trouve quelquefois à la

surface du sol ; se forme aisément dans les terrains bas, humides et habités par les animaux.

POTASSE (Sous-deuto-carbonate impur de). — Potasse du commerce. — *Potassa*. Ph.

Sous-deuto-carbonate de potassium.

Acre et légèrement caustique, déliquescent ; change en vert la couleur des violettes, et en rouge celle du curcuma ; il est mêlé, en des proportions variables, avec des matières étrangères. On a trouvé dans 1152 parties des Potasses ordinaires du commerce, les quantités suivantes de Potasse réelle :

Dans la Potasse de Russie.......	772 parties ;
Dans celle d'Amérique........	857.
Dans la Potasse perlasse........	754.
Dans la Potasse de Trèves......	720.
Dans celle de Dantzick........	603.
Dans la Potasse des Vosges.....	444.

Le reste est composé de matières insolubles, de sulfate de potasse, et de chlorure de potassium ; on a rencontré aussi du carbonate de soude dans la Potasse d'Amérique. On a donné le nom de Cendres gravelées, *Cineres clavellati*, Ph., à la matière alcaline obtenue par l'incinération des fèces du vin ; et de Sel de tartre, *Sal tartari*, au sous-carbonate obtenu par la combustion du tartre cru ou purifié.

POTASSE. (Sulfate de). — Tartre vitriolé. — *Sulfas potassæ*, vel *Tartarum vitriolatum*. Ph.

Poudre d'Ipécacuanha opiacée. — Poudre cathartique.

En prismes à six ou à quatre pans très-courts, et terminés par des pyramides à six ou à quatre faces ; amer ; inaltérable à l'air ; incolore ; décrépite au feu et se fond

au-dessous du rouge cerise; soluble dans seize fois son poids d'eau à 16° centigr., et dans cinq fois son poids d'eau bouillante: composé d'acide 45,46; base 54, 54; il ne contient point d'eau de cristallisation: pes. spécif. 2,4073. — Existe dans quelques mines mêlé avec d'autres sels; on le fabrique en saturant la potasse par l'acide sulfurique.

POTASSE (Sur-tartrate de). — Crême de Tartre. — *Tartras acidulus Potassæ*, vel *Cremor Tartari*. Ph.

Acide tartrique. — *Limonade tartro-boratée.* — *Émétique.*

En prismes quadrangulaires courts, coupés de biais aux deux extrémités, opaques, blancs, cassans, faciles à être réduits en poudre; légèrement acide; fusible et décomposable par la chaleur; insoluble dans l'alcool; soluble dans 60 parties d'eau froide et dans 15 d'eau bouillante; cette solution s'altère à l'air et le sel se décompose par degrés: contient 66 à 67 d'acide, et de 32 à 33 de potasse; pes. spécif. 1,953. — Existe dans les Tamarins, *Tamarindus Indica*, L., mais principalement dans le raisin, et se dépose sur les tonneaux, qui renferment le vin, avec une petite quantité de matière colorante et de tartrate de chaux. Dans cet état il forme le *Tartre brut*, qui est blanc ou rouge selon qu'il a été fourni par le vin blanc ou par le vin rouge; le premier contient moins de matière colorante que le second, qui est employé dans la préparation du *Tartrate de Potasse et de Fer solide.*

On retire du Tartre brut la Crême de tartre du commerce; elle contient cinq à six pour cent de tartrate de chaux, et souvent d'autres corps étrangers. Pour la purifier, on la fait dissoudre dans l'eau bouillante,

on clarifie avec l'albumine, on passe et on fait cristalliser.

Q

QUINQUINA CONDAMINEA.—Q. Officinal du Codex —Q. de Loxa.—*Cinchona Condaminea.* Humboldt et Bonpland. — *Tubo hirto ; foliis ovato-lanceolatis utrinque glaberrimis, in axillis nervorum inferne scrobiculatis.*—Pentandr. Monogyn. — *Rubiacées.* — Arbre. — Croît dans les montagnes voisines de Loxa dans l'Amérique méridionale. *Écorce* connue sous le nom de *Quinquina Loxa,* ou *Quinquina gris fin d'Uritusinga.* — *Cortex peruvianus condamineus.* Ph. — Employé à la Pharmacie royale de Madrid ; très-rare.

Poudre. — *Extrait.* — *Potion et tisane cinchonatée.*—*Teinture.*

Roulée en tubes gros comme une plume d'oie; d'une demi-ligne à une ligne d'épaisseur, ou un peu plus ; surface externe légèrement raboteuse, d'un brun-jaunâtre, tapissée de lichens grisâtres, minces, et marquée de fentes circulaires parallèles, plus ou moins rapprochées les unes des autres et à peine visibles dans les jeunes écorces ; surface interne lisse ou légèrement ridée, d'une couleur orangé-pâle ou rougeâtre ; cassure nette, résineuse, ou avec quelques fibrilles ligneuses au bord intérieur seulement ; saveur amère, styptique, un peu aromatique ; odeur faible légèrement aromatique, particulière au quinquina, et qui devient plus sensible par la coction ou par la pulvérisation ; poudre grisâtre. — On a trouvé dans cette écorce, un peu de matière verdâtre visqueuse, âcre, soluble dans l'éther, ayant

l'odeur qui caractérise le quinquina, et une très-forte amertume; une matière jaunâtre d'une amertume agréable, d'une odeur balsamique, soluble dans l'alcool, et un peu moins soluble dans l'eau; une matière rouge-brunâtre, insipide, qui paraît se rapprocher de l'*ulmine* par ses caractères; un peu de gomme; une matière blanche cristalline; du chinchonate de chaux. Une petite quantité de matière amilacée, un principe analogue au tannin, et quelques traces de matière azotée paraissent aussi faire partie des principes de cette écorce. — Son infusion précipite abondamment la colle forte, le tannin et l'émétique.

Plusieurs espèces de Quinquina gris du Pérou remplacent le Quinquina loxa, et se débitent dans le commerce, sous son nom; à défaut de ce dernier Quinquina, il faut choisir celui qui s'en rapproche davantage par ses caractères, le Quinquina loxa étant considéré comme le type des Quinquina gris.

QUINQUINA A FEUILLES LANCÉOLÉES.—Q. à Feuilles Coriaces du Codex.—C. *Lancifolia.* Mutis. —C. *Nitida.* Ruiz et Pavon. — *Foliis lanceolatis acutis utrinque glaberrimis.* — Croît dans le Royaume de Santa-Fé de Bogota et au Pérou; son écorce a été désignée par Mutis, sous le nom de Quinquina orangé, *Cortex Aurantiacus.* — On doit attribuer à cette espèce, d'après ce même botaniste, l'écorce désignée sous le nom de *Calisaya* ou *Quinquina jaune-royal*, que ses propriétés, bien reconnues, ont fait admettre dans les Pharmacies militaires et dont nous allons indiquer les caractères.

En petites et en grandes écorces; les premières sont rou-

lées sur elles-mêmes, plus épaisses et plus grosses que celles du Quinquina loxa, et d'une cassure plus ligneuse; leur surface externe est d'un rouge jaunâtre, fendillée transversalement et tapissée avec des lichens grisâtres. Les secondes sont en gros morceaux plats, ou légèrement courbés, épais, et le plus souvent sans épiderme, d'un jaune orangé, d'une texture peu compacte, d'une cassure presque ligneuse; et lorsqu'elles sont recouvertes d'un épiderme, il est épais, fauve, raboteux, avec des fissures transversales, presque insipide, et peu adhérent à l'écorce. Ces écorces laissent entre les mains, lorsqu'on les brise, des petites fibres très-aiguës qui s'enfoncent dans la peau.

Le Calisaya est plus amer et moins styptique que le Quinquina loxa; sa poudre est d'un jaune-orangé; son infusion précipite abondamment le tannin et l'émétique, et ne précipite point la colle forte.

Quinquina a feuilles oblongues.—Quinquina à Grandes Feuilles, du Codex.—C. *Oblongifolia*. Mutis. — *Foliis oblongis, acuminatis, glabris, filamentis brevissimis, antheris infrà medium tubi latentibus.* — Arbre très-commun à la Nouvelle-Grenade, surtout près la petite ville de Mariquita. — *Écorce* désignée par Mutis, sous le nom de Quinquina rouge, *Cortex ruber*.

Ressemble par sa constitution et par sa conformation à l'écorce précédente, mais elle est plus rouge, moins amère et se distingue principalement par sa stypticité; sa poudre est rouge plus ou moins foncée; son infusion donne un précipité rouge par la colle forte, un précipité blanc-jaunâtre par l'émétique et n'est point précipitée par le tannin. — On reconnaît principalement les bons Quinquina à leur arome particulier et à leur saveur;

leur pulvérisation exige un soin particulier. Le Calisaya à grosses écorces doit être pilé sans épiderme ; l'on doit préalablement commencer par piler légèrement les autres dans un mortier de fer, pour séparer la première poudre qu'on rejettera comme inutile, on achève ensuite la pulvérisation, et on mêle bien les poudres obtenues séparément pendant le criblage : le tamis employé à cette opération doit être très-serré.

R

RAIFORT SAUVAGE. Voyez *Cranson rustique*.

RÉGLISSE GLABRE. — Réglisse. — *Glycyrrhiza Glabra*. L. — *Glycyrrhiza* seu *Liquiritia*. Ph. — *Leguminibus glabris ; floribus racemosis ; stipulis nullis ; foliolis ovatis, subretusis, subtus subglutinosis.* — Diadelphie Décandrie. — *Légumineuses.* — Ligneuse. — Croît naturellement dans les départemens méridionaux ; fleurit en juillet et août. — *Racine.* — *Extrait.*

La racine est employée dans la *Décoction d'orge*, et pour édulcorer les boissons et les potions, le sirop de sucre étant uniquement réservé pour les prescriptions particulières indiquées par le Formulaire. — L'extrait entre dans la *Thériaque* et peut être prescrit à la dose de huit grammes.

On a trouvé dans cette racine une matière amilacée ; de l'albumine végétale ; une matière sucrée insoluble dans l'eau froide, soluble dans l'eau chaude et dans l'alcool ; du phosphate et du malate de magnésie ; une huile résineuse âcre ; une matière cristalline ; du ligneux.

RENOUÉE BISTORTE. — *Polygonum Bistorta*. L. — *Bistorta*. Ph. — *Caule simplicissimo, foliis*

ovatis, in petiolum decurrentibus. — Octandr. Trigynie. — *Polygonées.* — Vivace. — Croît dans les prés et les pâturages des montagnes; fleurit en juin et juillet. — *Racine.*

Diascordium. — *Espèces toniques dites astringentes.*

Contient du tannin, de l'acide gallique, de l'acide oxalique et une matière amilacée.

Résine élémi. Voyez *Balsamier élémifère.*

Rhubarbe palmée. — Rhubarbe de Chine ou Officinale. *Murray.* — *Rheum Palmatum.* L. — *Rhabarbarum vel Rheum.* Ph. — *Foliis palmatis, acuminatis, scabriusculis, sinu baseos dilatato; petiolis supra obsolete sulcatis, margine rotundatis.* — Ennéandr. Trigin. — *Polygonées.* — Croît, d'après Murray, dans le pays des Mongouls, sur les confins de la Chine; cultivée en Europe; fleurit en mai. — *Racine.*

Rhubarbe ondulée. — Rhubarbe de Moscovie. — *Rheum undulatum. Murray.* — *Foliis subvillosis, undulatis, sinu baseos dilatato; petiolis supra planis, margine acutis.* — Croît principalement aux environs des sources du Jénisséa en Sibérie.

Rhubarbe compacte. — *Rheum Compactum.* — *Murray.* — *Foliis sublobatis, obtusissimis, lucidis, argute denticulatis, glaberrimis.* — Vivace et spontanée en Tartarie et en Chine.

Poudre. — *Bols.* — *Potion avec Rhubarbe.* — *Poudre d'Helminthochorton.*

De quelque espèce que nous vienne la Rhubarbe officinale, l'on en distingue, dans les Pharmacies, deux variétés principales; la Rhubarbe de Chine, et celle de Sibérie. — La première est en morceaux compactes, longs et cylindracés, ou larges et un peu plats, selon qu'ils proviennent des rameaux, ou qu'ils ont appartenu au tronc de la racine; jaune en dehors, intérieurement bigarrée de blanc et de rouge sur un fond jaune; odeur particulière assez forte; saveur amère, nauséabonde, un peu astringente; craque sous la dent et communique à la salive une couleur safranée; fournit une poudre d'un beau jaune: les trous et les coupures profondes que l'on remarque dans cette racine ont été produits par l'instrument dont on s'est servi pour la reconnaître ou pour la monder. — La seconde est en morceaux plus pesans, d'une texture plus compacte, pleins d'aspérités à leur surface et percés de petits trous, dans lesquels l'on rencontre souvent des restes de ficelle; elle est d'un jaune sale en dehors, intérieurement ses couleurs diverses sont marquées par des traits plus fins et plus déliés et imitent assez dans leur ensemble la couleur de la brique; craque très-peu sous la dent, a une odeur plus forte, une saveur amère et teint la salive en jaune-orangé; la couleur de la poudre tient le milieu entre le jaune et l'orangé. — Ces deux variétés contiennent presque dans les mêmes proportions, une huile douce; une matière colorante jaune; de la fécule amilacée; un peu de gomme; du tannin, du ligneux; de l'oxalate de chaux en très-grande quantité; du sulfate et du surmalate de chaux; un peu de sel à base de potasse; un peu d'oxide de fer.

La Rhubarbe Rapontic, *Rheum Rhaponticum*, L., sauvage au Caucase, se cultive dans plusieurs départemens.

— On peut remplacer la Rhubarbe exotique par celle de France; cette dernière contient plus de tannin et d'amidon, et moins d'oxalate de chaux que l'exotique; elle entre spécialement dans la *Thériaque*.

Riz cultivé. — *Oryza sativa*. L. — *Oryza*. Ph. — *Gluma bivalvis, uniflora; corolla bivalvis, subæqualis, semini adnascens; floribus paniculatis*. — Hexandrie Digynie. — *Graminées*. — — Annuel. — Inde et Éthiopie; cultivé dans l'Europe méridionale; se plaît dans les lieux aquatiques. — *Graine* privée de son écorce.

Décoction.

Substance essentiellement amilacée, qui contient des traces à peine perceptibles de gluten et de phosphate de chaux. Bien qu'on n'ait pas trouvé de matière sucrée dans cette graine, il paraît certain que dans quelques pays l'on en retire une liqueur alcoolique, comme cela a lieu au moyen de la Parmentière, qui ne contient pas de sucre.

Romarin officinal. — *Rosmarinus officinalis*. L. — *Rosmarinus*. Ph. — *Foliis sessilibus; floribus verticillatis; spica terminali*. — Décandrie Monogynie. — *Labiées*. — Arbuste. — France méridionale. — Croît sur les collines et les basses montagnes; fleurit en avril et mai. — *Feuilles et fleurs*; ces dernières sont l'*Anthos*. Ph.

Alcoolat de mélisse composé. — *Espèces aromatiques*.

Fournissent une huile essentielle incolore, qui contient un dixième de camphre.

ROSIER de Provins. — Rose rouge. — *Rosa gallica.* L. — *Rosa rubra.* Ph. — *Germinibus ovatis, pedunculisque hispidis; caule petiolisque hispido-aculeatis.* — Icosandrie Polygynie. — *Rosacées.* — Arbrisseau. — France méridionale, dans les pays montueux; produit, par la culture, des nombreuses variétés; fleurit en juin. — *Pétales* non encore épanouis et séparés de leur onglet.

Électuaire aromatique et opiacé. — *Conserve.* — *Miel rosat.*

La Conserve préparée avec le fruit de l'Eglantier ou Rosier des chiens, *Rosa canina*, L., connue sous le nom de *Conserve de Cynorrhodon*, pourrait remplacer, au besoin, celle de Roses.

S

SAFRAN cultivé. — *Crocus sativus.* L. — *Crocus.* Ph. — *Stigmate profunde trifido, longitudine corollæ, reflexo; foliis linearibus, margine revolutis.* — Triandrie Monogynie. — *Iridées.* — Vivace. — Orient; Europe méridionale. — Cultivé en grand dans le Gatinois; fleurit en septembre et octobre. — *Stigmates.*

Thériaque. — *Bol de magnésie safrané.* — *Pil. de Cynoglosse.* — *Collyre safrané.*

Soyeux, flexibles, élastiques, gras au toucher, d'un jaune rouge, difficiles à pulvériser; odeur particulière très-forte; saveur un peu piquante et amère; communiquent à la salive une couleur jaune-rougeâtre foncée;

contiennent plus que la moitié de leur poids d'une matière colorante (Polychroïte), soluble dans l'eau et dans l'alcool, et altérable par l'action de la lumière ; leur odeur annonce la présence d'une huile volatile, qu'on n'a pas pu cependant obtenir par la distillation. — On sophistique le safran en le mêlant ou avec le safran qui a été déjà macéré ; ou avec les stigmates du safran bâtard, *Carthamus tinctorius*, L. ; ou enfin avec les pétales d'autres fleurs.

SAGAPENUM. — Gomme séraphique. — *Sagapenum*. Ph.

Emplâtre gommo-résineux.

Gomme-résine que quelques-uns attribuent au *Ferula Persica*, et d'autres à une espèce de *Laserpitium* ; en larmes ou grains roux parsemés de points blancs, et agglutinés en masses poisseuses de différentes grandeurs ; peu soluble dans l'eau ; moins soluble dans l'alcool, surtout lorsque ce dernier est chaud ; se ramollit à la chaleur des doigts ; a une odeur alliacée qui a quelque analogie avec celle de l'Assa fœtida ; une saveur chaude et amère. Cent parties ont fourni : résine 54,26 ; gomme 31,94 ; huile volatile 11,80 ; malate de chaux 0,40 ; gomme insoluble et matières étrangères 1,60.

SALSEPAREILLE OFFICINALE. — *Smilax Sarsaparilla*. L. — *Salsaparilla*. Ph. — *Caule aculeato, subtetragono ; foliis inermibus, ovato-lanceolatis, cuspidatis, subquinquenerviis, subtus glaucescentibus*. — Dioécie Hexandrie. — *Asparaginées*. — *Smilacées*. Brown. — Vivace. — Amérique, et particulièrement au Mexique et au Brésil. — Se cultive avec succès en Espagne

et à Montpellier, et peut l'être dans les Jardins botaniques des Hôpitaux du Midi. — *Racine.*

Sirop de Salsepareille.

Radicules d'une racine tubéreuse; de la grosseur d'une plume d'oie; d'un mètre et demi à deux mètres et plus de longueur; cylindracées; cannelées; tenaces; d'un brun cendré à l'extérieur; d'un blanc-rosé à l'intérieur; méditullium blanc, ligneux, cylindrique, qu'on peut fendre facilement dans sa longueur avec les autres parties de la racine; saveur fade, muqueuse; odeur particulière, faible et comme terreuse. La décoction rapprochée est brune, trouble, d'un goût fade, mais un peu amer et salé, et d'une odeur qui se rapporte à celle du vinaigre très-faible; contient beaucoup de matière amilacée. — Le Smilax rude, *Smilax aspera*, L., qui croît dans la France méridionale, pourrait remplacer la Salsepareille. En Allemagne, et surtout en Prusse, on remplace souvent la Salsepareille par la Laîche des sables, *Carex arenaria*, L., et même par la Laîche hérissée, *C. hirta*, L., et la Laîche distique, *C. disticha*, L. — Les sophistiqueurs substituent quelquefois à la Salsepareille la racine d'Aralie à tiges nues, *Aralia nudicaulis*, L., qu'on peut reconnaître facilement à son amertume, à l'absence du centre ligneux blanc, et à la difficulté qu'on éprouve à la diviser en deux parties, dans le sens de sa longueur.

SANGSUE MÉDICINALE. — *Hirudo Medicinalis.* L. — Vers — *Hirudo.* Ph.

La Sangsue a le corps allongé, plus ou moins aplati horizontalement, divisé par beaucoup de rides annulaires, sans branchies, sans soies et sans yeux; elle est fournie, à chaque extrémité, d'un disque charnu qui exerce une force de succion considérable; sa bouche,

placée sous l'extrémité antérieure, est armée de trois petites dents. La Sangsue médicinale est étroite, noirâtre; six raies jaunes, variées de noir en dessus; taches jaunâtres en dessous.—On trouve, dans le midi de la France, une petite Sangsue verte en dessous, dont on se sert avec succès.—Les Sangsues doivent être conservées dans de grands bocaux, remplis d'eau pure qu'on doit renouveler tous les jours; elles doivent être exposées à une température douce.—Pour éviter les frais inutiles d'un grand nombre de Sangsues, on facilitera l'écoulement du sang, lorsque cela est nécessaire, par des compresses imbibées d'eau, ou par la vapeur de l'eau chaude. Chaque Sangsue produit une évacuation sanguine d'environ trois grammes.

SASSAFRAS. Voyez *Laurier Sassafras*.

SAUGE CULTIVÉE. — *Salvia officinalis*. L. — *Salvia*. Ph. — *Foliis lanceolato-ovatis, crenulatis; verticillis paucifloris; calicibus mucronatis*. — Décandrie Monogynie. — *Labiées*. — Sous-arbrisseau. — France, dans les départemens méridionaux; fleurit en juin et juillet. — Deux variétés principales, la *Grande* et la *Petite* Sauge. — *Feuilles*.

Espèces aromatiques. — *Alcoolat de Mélisse*.

Ont une odeur aromatique, forte, agréable; une saveur amère, camphrée, et contiennent une huile essentielle dans laquelle on trouve beaucoup de camphre. La Sauge des prés, *Salvia pratensis*, L., très-commune dans les départemens du Nord; la Sauge sclarée, *Salvia slcarea*, L., possèdent des qualités analogues à la précédente.

SAVON D'HUILE D'OLIVES, ET A BASE DE SOUDE. — *Sapo ex olivo et soda*. Ph.

Emplâtre de Savon. — Liniment de Cantharides. — Liniment savonneux.

Composé salin, produit par la combinaison de l'oxide de sodium avec les acides margarique et oléique, formés par l'action de cet oxide sur les élémens de l'huile d'olives. — On emploie environ 50 parties de soude caustique à 36° pour saponifier 105 parties d'huile; et une partie d'oxide de calcium pour rendre caustiques deux parties de sous-carbonate de soude. — Le Savon du commerce est marbré, ou blanc. Le premier contient un Savon albumino-ferrugineux, qui forme l'espèce de marbrure bleue sur le fond blanc du Savon; il est plus dur et plus constant dans ses proportions que le second, qui peut recevoir beaucoup plus d'eau, et qui même est d'autant plus blanc qu'il en contient davantage. — On doit préférer ce dernier pour les préparations indiquées plus haut, à cause de sa plus grande pureté; il doit être dur, sec, et soluble dans l'eau pure, dans l'alcool et dans les huiles; sa dissolution aqueuse est troublée par la plupart des acides, qui précipitent les acides huileux sous forme d'émulsion; avec les eaux dans lesquelles il se trouve en solution du sulfate de chaux, il forme un précipité floconneux de Savon calcaire. Contient à peu près sur 100 parties: deutoxide de sodium 4,6; matière grasse 50,2; eau 45,2. — On convertit le Savon marbré en Savon blanc, en le délayant peu à peu dans des lessives faibles, et en ménageant la chaleur, pour laisser déposer le Savon noirâtre qui n'est pas soluble dans la pâte savonneuse à une basse température.

SCAMMONÉE. Voyez *Liseron Scammonée.*

SCILLE maritime. — *Scilla maritima.* L. — *Scilla.* Ph. — *Nudiflora, bracteis refractis.* — Hexandr. Monogyn. — *Asphodelées.* — *Lilia-*

cées. Decand. — Vivace sur les côtes sablonneuses de la Méditerranée et de l'Océan; fleurit en août et septembre. — *Bulbe*. — Deux variétés; à Racine rouge et à Racine blanche; la première, la grande Scille rouge, est la plus estimée et la seule employée dans nos Pharmacies.

Vinaigre scillitique. — *Teinture*. — *Thériaque*. — *Pil. scillitiques*. — *Poudre incisive*.

On a trouvé dans 100 parties de Scille sèche: 35,0 d'un principe visqueux (*Scillitine*), amer, déliquescent, soluble dans l'eau, dans l'alcool et dans le vinaigre, et qu'on n'a pas pu séparer entièrement de la matière sucrée; 6,0 de gomme; 24,0 de tannin, de matière sucrée, de citrate de chaux; 30,0 de ligneux; un principe âcre, volatil qui se décompose à la température de l'eau bouillante.

Scolopendre. — Doradille Scolopendre. — *Asplenium Scolopendrium*. L. — *Scolopendrium offic*. Willdenow. — *Scolopendrium*. Ph. — *Frondibus cordato-lingulatis, integerrimis; stipitibus hirsutis*. — Cryptogamie. — *Fougères*. — France. — Vivace. — Croît dans les lieux humides et ombragés, dans les fentes des vieilles murailles. — *Feuilles*.

Espèces pectorales.

Scordium. Voyez *Germandrée aquatique*.

Sel marin. Voyez *Sodium* (*Chlorure de*).

Sementine. Voyez *Armoise de Judée*.

Séné. Voyez *Casse lancéolée*.

Serpentaire de Virginie. Voyez *Aristoloche Serpentaire*.

Serpolet. Voyez *Thym Serpolet.*

Simaruba. — Quassie Simaruba. — *Quassia Simaruba.* L. F. — *Simaruba amara.* Aublet. — *Simaruba.* Ph. — *Floribus monoïcis; foliis abrupte pinnatis; foliolis alternis, subpetiolatis; petiolo nudo; floribus paniculatis.* — Décandr. Monogyn. — *Magnoliacées.* — *Simaroubées.* Decandolle. — Arbre. — Amérique méridionale. — *L'Écorce* de la racine.

Décoction.

Longue, fibreuse, mince, légère, roulée; de couleur cendrée; sans stypticité; très-amère; le principe qui constitue son amertume est très-soluble dans l'eau et dans l'alcool.

Sisymbre. — Cresson de fontaine. — *Sisymbrium nasturtium.* L. — *Nasturtium aquaticum.* Ph. — *Siliquis declinatis; foliis pinnatis, foliolis subcordatis.* Tétradynamie siliqueuse. — *Crucifères.* — Vivace. — Croît dans les eaux des ruisseaux et des fontaines, et dans les prairies très-humides; fleurit depuis mai jusqu'en automne. — *L'Herbe récente.*

Sucs d'herbes.

Le Tabouret, Cresson alénois, *Lepidium sativum*, L., peut le remplacer; on le sème à la fin de l'hiver, et il offre, au temps où l'on prescrit les sucs d'herbes, une plante que l'on peut se procurer facilement.

Sodium (Chlorure de). — Hydro-chlorate de deutoxide de sodium. — Sel marin. — *Chloruretum sodii.* N. R. — *Sal commune* vel *culinare.* Ph.

Pommade de soufre. — Deuto-chlorure de mercure. — Fumigations. — Lotions.

Chlorure à l'état solide, hydro-chlorate à l'état liquide; cristallise ordinairement en cubes; décrépite fortement au feu, et entre en fusion un peu au-dessous de la chaleur rouge; inaltérable à l'air lorsqu'il est pur; insoluble dans l'acool très-rectifié; l'eau à 15° centigr. dissout un peu plus que les deux cinquièmes de son poids, et l'eau chaude n'en dissout presque pas davantage; sa solution saturée, à la température de 6°, pèse 1,198; composé, si on le considère comme chlorure, de chlore 59,5, sodium 40,5; si on le considère comme hydro-chlorate, d'acide hydro-chlorique 46, soude 54 : pes. spécif. 2,125. — Existe dans la nature en grandes masses, et il est connu alors sous les noms de *Sel fossile*, *Sel gemme;* on le retire de l'eau de la mer, etc. — Le Sel du commerce contient toujours des chlorures de calcium et de magnésium, et des sulfates de chaux et de magnésie; on le purifie, lorsque cela est nécessaire, par une nouvelle cristallisation; l'on connaît par l'hydro-chlorate de barite, et par le carbonate de soude, s'il contient les sels indiqués.

*SOUDE COMMUNE. — Salicotte. — *Salsola Soda.* L. — *Kali* seu *Soda.* Ph. — *Patula, foliis inermibus.* — Pentandrie Digynie. *Atriplicées.* — *Chenopodées.* Decand. — Annuelle. — Croît dans les lieux sablonneux, sur les rivages de l'Océan et de la Méditerranée; fleurit en été. — *Soude en pierre* obtenue par la combustion de la plante. On la retire aussi de la Soude couchée, *Salsola Kali*, L.; de la Soude épineuse, *Salsola Tragus*, L., et d'autres plantes maritimes. La Soude

cultivée, *Salsola sativa*, L., est celle qui en fournit le plus.

Sous-carbonate de Soude.

Existe en différentes proportions dans les Soudes du commerce. La *Soude d'Alicante* et de *Carthagène* en ont fourni 25 à 40 pour cent; le *Salicor* ou *Soude de Narbonne*, 14-15; la *Blanquette* ou Soude *d'Aiguemorte*, 3-8; le *Varec* ou *Soude de Normandie*, très-peu; cette dernière est presque entièrement composée de Sulfate de potasse, de Sulfate de soude, de Chlorure de potassium, de Chlorure de sodium et d'Iodure de potassium. La Soude artificielle est ordinairement au titre 32 à 33°, et contient du Sulfure de calcium avec excès de base, et du charbon.

SOUDE (Sous-borate de). — *Borax*. Ph. — Vient des Indes et de la Chine, sous le nom de *Tinkal*, sali par une espèce de savon à base de Soude; on le purifie en Europe.

Boisson tartro-boratée.—Collutoire boraté.

Blanc, ayant ordinairement des formes irrégulières, mais cristallisable en prismes hexaèdres comprimés et terminés par des pyramides trièdres; légèrement efflorescent; d'un goût alcalin et styptique; verdit le sirop violacé; à la température de l'eau bouillante se dissout dans six fois son poids d'eau, et dans vingt fois son poids à 16° centigr.; se fond dans son eau de cristallisation et finit par se réduire en une masse vitreuse, transparente, qui se ternit à l'air; facilite la fusion d'un grand nombre de corps; contient: acide borique 34; soude 17; eau 49; pes. spécif 1,740.

SOUDE (Sulfate de). — Sel de Glauber. — *Sulfas Sodæ* vel *Sal Glauberi*. Ph. — On le pré-

pare ordinairement dans les manufactures de sel ammoniac; on le retire aussi des sources salées de Château-Salin, de Dieuze, etc.

Tisane et pot. purgative.—Bol de Rhubarbe. —Injection intestinale laxative.

Incolore, efflorescent et susceptible de perdre plus que la moitié de son eau de cristallisation; indécomposable par les sous-carbonates alcalins; d'une saveur d'abord salée et qui devient promptement d'une amertume désagréable; l'eau à 100° centigr. dissout les quatre cinquièmes, et à 16° un peu plus que le tiers de son poids; contient: acide 24,4; base 19,6; eau 56.—Le fulfate de Soude du commerce est presque toujours en cristaux extrêmement irréguliers; on peut le réduire par une évaporation lente en cristaux prismatiques à six pans, ordinairement cannelés, et terminés par des sommets dièdres.

Soufre. — *Sulfur*. Ph.

Pommade de Soufre. — Sulfures. — Bols. — Poudre pectorale. —Poudre incisive.

Corps simple, électro-négatif, fragile, d'une cassure luisante, jaunâtre, inflammable; fusible de 104° à 107° centigr., et cristallisable, par le refroidissement, en longues aiguilles sous la forme d'octaèdre; tenu en fusion, il se volatilise; il est insoluble dans l'eau, soluble en petite quantité dans l'alcool, dans l'éther sulfurique, dans les huiles; forme, par sa combinaison avec l'oxigène, l'acide sulfureux et l'acide sulfurique; on le trouve en grandes masses dans le voisinage des volcans; on le retire des *pyrites*; on le purifie par sublimation; il est alors connu sous le nom de Soufre sublimé, ou Fleurs de Soufre, *Flores Sulfuris*, Ph.; pes. spécif. du Soufre natif, 2,0332.—L'on se sert principalement dans

nos Pharmacies, du *Soufre sublimé*, qu'on doit avoir soin de bien laver lorsqu'il doit être administré à l'intérieur.

STYRAX LIQUIDE. Voyez *Liquidambar d'Amérique*.

SUCCIN.—Karabé—Ambre jaune.—*Succinum*. Ph. — Classé à la suite des bitumes; se trouve particulièrement dans les dunes sablonneuses qui bordent le rivage de la mer Baltique, entre Kœnisberg et Memel, et sur les côtes, et dans l'intérieur de la Sicile, etc.

Alcoolat de térébenthine composé.

Electro-négatif; ordinairement presque transparent; incolore, ou jaune, ou d'un rouge plus ou moins foncé, et quelquefois brun; d'une cassure vitreuse, susceptible de recevoir un beau poli; se fond au feu et s'enflamme; fournit par la distillation: de l'acide succinique, de l'huile de succin; une matière jaune ayant la consistance de la cire, qui, séparée de l'huile essentielle qu'elle contient, devient friable, et prend un aspect cristallin; il se dégage du gaz hydrogène carboné, et il reste dans la cornue une matière charbonneuse; l'eau et l'alcool ont peu d'action sur lui; les alcalis fixes ont une action plus immédiate sur cette substance: pes. spécif. 1,078.

SUCRE. Voyez *Canamèle officinale*.

SUIF. Voyez *Graisse de Mouton*.

SUREAU COMMUN. — *Sambucus nigra*. L. — *Sambucus*. Ph. — *Cymis quinquepartitis; foliis pinnatis, foliolis subovatis serratis; caule arboreo*. —Pentandrie Trigynie.—*Caprifoliacées*.

— Arbrisseau. — Croît dans les haies, les buissons; fleurit en juin et juillet. — *Fleurs*.

Infusion.

T

TABAC. Voyez *Nicotiane Tabac*.

TANAISIE COMMUNE. — *Tanacetum vulgare*. L. — *Tanacetum sive Athanasia*. Ph. — *Foliis bipinnatis, incisis, serratis*. — Syngen. Polygam. superflue. — *Corymbifères*. — Vivace. — Dans les lieux montueux et sur les bords des champs; fleurit en juillet et août. — *L'Herbe et les Fleurs*.

Poudre d'Helminthocorton composée.

Ses feuilles et ses fleurs sont âcres, amères, aromatiques.

TÉRÉBENTHINE. Voyez *Pin sauvage*.

TERRÈTE à feuilles réniformes. — Lierre terrestre. — *Glecoma hederacea*. L. — *Hedera terrestris*. Ph. — *Foliis reniformibus, crenatis*. — Didynamie Gymnospermie. — *Labiées*. — Vivace. — Se trouve dans les bois; fleurit en mai et juin. — *L'Herbe*.

Infusion.

Odeur aromatique qui se développe lorsqu'on la frotte entre les mains; légèrement amère. On a trouvé dans son suc: gomme 0,7; résine 0,23; ligneux 69; quelques traces d'acide malique.

THYM COMMUN. — *Thymus vulgaris*. L. — *Thymus*. Ph. — *Erectus; foliis revolutis, ovatis; floribus verticillato-spicatis*. — Didynamie Gymnosper-

mie. — *Labiées.* — Vivace. — Croît dans le midi de la France sur des lieux élevés et pierreux ; cultivé ; fleurit en juin et juillet. — *L'Herbe en Fleurs.*

Alcoolat de Mélisse composé.—Espèces aromatiques.

On en retire une huile essentielle par la distillation.

THYM SERPOLET. — Serpolet. — *Thymus Serpillum.* L. — *Serpyllum.* Ph. — *Floribus capitatis, caulibus repentibus ; foliis planis, obtusis, basi ciliatis.* — Vivace. — Sur les collines et aux bords des bois ; fleurit en juin, juillet et août.— *Sommités fleuries.*

Infusion.

TILLEUL. — *Tilia Europæa.* L. — *Tilia.* Ph. — *Floribus nectario-destitutis ; baccis quadrilocularibus.* — Polyandr. Monogyn. — *Tiliacées.*— Arbre. — Croît dans les bois ; cultivé ; fleurit en juin. — *Fleurs.*

Infusion.

On trouve fréquemment dans les bois le Tilleul sauvage, ou à petites feuilles, *Tilia Sylvestris*, Desfontaines, *Tilia Microphylla*, Ventenat, dont les fleurs servent aux mêmes usages.

TORMENTILLE DRESSÉE. *Tormentilla erecta.* L. — *Tormentilla.* Ph. — *Caule erectiusculo ; foliis sessilibus.* — Icosandrie Polygynie. — *Rosacées.* Vivace. — Assez commune dans les bois et dans les lieux sablonneux ; fleurit en mai et juin. — *Racine.*

Décoction. — *Diascordium.*

Styptique et amère.

Trèfle d'eau. Voyez *Ményanthe trifoliée.*

Tussilage pas-d'ane. — Pas-d'Ane. — *Tussilago farfara.* L. — *Tussilago.* Ph. — *Scapo unifloro, subrotundo, bracteato; flore radiato; foliis cordatis, angulatis dentatis, subtus pubescentibus.* — Syngénésie Polygam. superfl. — *Corymbifères.* — Vivace. — Se plaît dans les champs argileux et humides; fleurit en mars et avril. — *Fleurs.*

Infusion.

Un peu amères et mucilagineuses; presque toute la plante jouit des mêmes propriétés.

V

Valériane officinale. — *Valeriana officinalis.* L. — *Valeriana minor* seu *sylvestris.* Ph. — *Floribus triandris; foliis omnibus pinnatis.* — Triandr. Monogyn. — *Dipsacées.* — *Valérianées.* Décand. — Vivace. — Assez commune dans les prairies et les bois; celle qui croît dans les lieux élevés est préférable; fleurit en mai et juin. — *Racine.*

Thériaque. — *Bols.* — *Potion.* — *Poudre.*

Saveur âcre un peu amère; odeur aromatique-camphrée très-forte. — Contient de la fécule; un principe soluble dans l'eau que la gélatine ne précipite pas et qui est précipité par les oxides métalliques; une matière gommeuse; de la résine; de l'huile volatile; du ligneux; de l'eau. — A remplacé souvent avec succès le Quinquina.

— La Valériane Phu, Grande Valériane, *Valeriana Phu*, L., a des propriétés analogues, mais plus faibles.

VAREC VERMIFUGE. — Mousse de Corse et Coralline de Corse. — *Fucus Helminthocorton.* Decand. *Corallina Corsica.* Ph. — Cryptogamie. L. — *Algues.* — Sur les rochers de la Méditerranée, et principalement sur ceux qui bordent l'île de Corse et les côtes de la Sardaigne.

Décoction. — *Poudre d'Helminthocorton.*

La matière qu'on vend sous ce nom, contient une petite portion seulement et très-variable, de vrai *Fucus Helminthocorton*; le reste est formé par des *Corallines*, des *Sertulaires*, des *Ceramiums*, etc. au nombre de près de vingt espèces. Le *Varec* est d'une consistance cornée et cartilagineuse. Les *Corallines* contiennent une matière gélatineuse; du sulfate, du phosphate, du carbonate de chaux; du muriate de soude; du fer.

VÉRONIQUE OFFICINALE. — *Veronica officinalis.* L. — *Veronica.* Ph. — *Spicis lateralibus pedunculatis; foliis oppositis, obovato-subrotundis, pilosis, annuis; caule procumbente, hirto.* — Diandr. Monogyn. — *Pédiculaires.* — *Personées.* Brown. — Vivace. — Dans les lieux sauvages, sur les collines et dans les prés secs; connue vulgairement sous le nom de Thé d'Europe; fleurit pendant tout l'été. — *L'Herbe.*

Infusion.

Elle est un peu amère et aromatique. On la remplace souvent par la Véronique teucriolle ou Véronique des prés, *Veronica Teucrium*, L.; par la Véronique petit Chêne ou Véronique des bois, *Veronica Chamædris*, L.

VIGNE cultivée. — *Vitis vinifera.* L. — *Foliis lobatis, sinuatis, nudis.*—Pentandr. Monogyn. — *Vignes.* — *Sarmentacées.* Ventenat. — Arbrisseau originaire d'Asie ; acclimaté dans l'Europe méridionale et jusque vers le 50° de latitude ; fleurit en juin et juillet. — *Vin.* — *Vinum.* Ph.

Limonade tartrique.—*Vins médicinaux.* — A l'extérieur.—*Cataplasme aromatique.*—*Vin aromatique*, etc. Le Vin blanc du Midi est destiné plus particulièrement pour le *Vin de Scille* et le *Collyre de Lanfranchi;* le Vin d'Espagne pour la *Thériaque* et le *Diascordium.*

Suc des fruits exprimés et fermenté; d'un rouge ou d'un jaune de paille plus ou moins clairs ou foncés ; d'une saveur et d'une odeur alcooliques, agréables et particulières à chaque espèce de vin ; d'une pesanteur spécifique variable, depuis dix degrés et demi dans les vins des pays froids, jusqu'à treize degrés dans quelques vins des pays chauds. — Composé principalement d'eau et d'alcool ; on y trouve aussi de l'acide acétique, de l'acide malique, une matière colorante rouge ou jaunâtre plus ou moins abondante, du sur-tartrate de potasse, du tartrate de chaux et souvent quelques autres sels moins importans, du muqueux et un peu de fer. On sépare ces différentes substances par des procédés très simples ; l'alcool, l'eau et une grande partie de l'acide acétique par la distillation ; on traite le résidu par l'alcool pour extraire la matière colorante, l'acide malique et l'acide acétique restant ; on soumet le second résidu à l'action de l'eau qui dissout le mucilage et le tartrate acide de potasse, et les sépare ainsi du tartrate de chaux, etc.

On sophistique souvent le Vin ; on le fabrique de toutes pièces. La colle forte, les sels de fer décèlent la présence du tannin ; les hydro-sulfures alcalins décèlent celle du plomb par la couleur noire des précipités ; le Vin sophistiqué par le Cidre ou le Poiré, contient une quantité de muqueux dix à douze fois plus abondante que les Vins de raisin. — Les Vins du Languedoc et du Roussillon, traités par le sulfate d'alumine, donnent, par la potasse, un précipité *vert-sombre ;* ceux de Bourgogne, un précipité *vert-clair ;* ceux des environs de Paris, *vert-grisâtre ;* ceux qui auraient été colorés par le bois d'Inde, *prune-monsieur ;* par le campêche, *violacé ;* par le Troène ou l'Hièble, *violet-bleuâtre ;* par le brésilet de Fernambouc, le santal et les betteraves, *rouge ;* par le tournesol, *violet-clair ;* par les baies de Myrthille et de Sureau, *bleu-foncé,* etc.—Les Vins fabriqués de toutes pièces, abandonnent facilement l'alcool lorsqu'on les distille au bain marie, surtout peu de temps après leur fabrication.

VINAIGRE. — *Acetum.* Ph.

Vinaigre camphré. — Vinaigre scillitique. — Oximellite simple. — Gargarisme acidulé.

Produit par la fermentation acide du Vin ; limpide ; d'un rouge-pâle, ou d'un blanc-jaunâtre ; d'une odeur particulière, agréable, pénétrante, restaurante ; d'une acidité assez forte, 50 grammes de bon Vinaigre exigeant ordinairement 9 grammes de sous-carbonate de Potasse pour leur saturation : pes. spécif. 1,0135 à 1,0251. — On le sophistique par l'acide sulfurique, qu'on découvre facilement par la baryte ; le nitrate d'argent ferait connaître s'il contient de l'acide hydro-chlorique ; l'eau de chaux indiquerait la présence de l'acide oxalique, ou de l'acide citrique, etc. Le Vinaigre sophistiqué par la Pyrètre, le Galanga, le Pi-

ment, etc. est âcre et brûlant, et on peut facilement reconnaître la présence de ces matières par les résidus de l'évaporation. Le Vinaigre des Vins généreux, contient une petite quantité d'alcool auquel il doit en partie son odeur, et qui contribue à sa conservation; le Vinaigre des graines céréales, contient une matière végéto-animale qui le rend plus susceptible de s'altérer.

VINETTIER COMMUN. — Épine Vinette. — *Berberis vulgaris.* L. — *Berberis.* Ph. — *Pedunculis racemosis, spinis triplicibus.* — Hexandrie Monogyn. — *Berbéridées.* — Arbrisseau. — Dans les bois et les buissons; fleurit en mai. — *Semences.*

Diascordium.

Elles sont styptiques et amères.

VITRIOL BLANC. Voyez *Zinc* (*Sulfate de*).
BLEU. Voyez *Cuivre* (*Sur-sulfate de*).
VERT. Voyez *Fer* (*Proto-sulfate de*).

Z

ZÉDOAIRE ARRONDIE. — Zédoaire ronde. — *Kœmpferia rotunda.* L.; — *Zedoaria rotunda.* Casp. Bauh. Pinax. — *Zedoaria.* Ph. — *Foliis lanceolatis, petiolatis.* — Monandr. Monogyn. — *Balisiers.* — *Drymyrrhizées.* Ventenat. — Vivace — Indes orientales. — *Racine.*

Alcoolat de Thérébenthine composé.

Tubéreuse, dense, rugueuse, entourée de fibres et de tubérosités ovoïdes très-nombreuses; blanchâtre intérieurement; d'une saveur camphrée un peu amère; d'une fai-

ble odeur de gingembre. — Ressemble, par ses principaux caractères, à la racine de l'Amome Zédoaire, *Amomum Zedoaria*, Wilden; fournit à la distillation un peu d'huile essentielle.—Quelques botanistes attribuent la Zédoaire ronde au *Curcuma Zedoaria*, Roxbourg.

ZINC (Sulfate de). — Vitriol blanc. — *Sulfas Zinci* vel *Vitriolum album*. Ph.

Collyres. — *Injections*.

Ordinairement en prismes à bases rhomboïdales et terminés par des pyramides; blanc, efflorescent, tacheté de jaune lorsqu'il contient des métaux étrangers; styptique; âcre; soluble dans l'eau, et plus soluble dans l'eau chaude que dans l'eau froide; se boursoufle au feu; brûle avec une flamme brillante, et se réduit en flocons blancs; contient : acide 30,965; oxide 2,585; eau 336,450; pes. spécif., lorsqu'il est cristallisé 1,912; celui du commerce pèse 1,3275. — On le purifie, en le faisant dissoudre dans l'eau; on ajoute de la limaille de Zinc à la dissolution filtrée; on agite pendant quelque temps; on filtre une seconde fois, et on fait cristalliser. — Se rencontre rarement dans la nature; vient principalement de Goslar, où on le prépare en grillant le sulfure de Zinc.

N. B. Nous avons augmenté, dans notre Matière Médicale, le nombre des plantes indigènes pour faciliter le service au moyen des succédanées; nous en recommandons la récolte, mais seulement pour les besoins présumés de l'année; et nous sommes persuadés que les Officiers de santé s'empresseront de remplacer les remèdes exotiques par les indigènes, dans tous les cas où cela sera possible. Les plantes qu'on ne pourrait récolter, seront fournies par la Pharmacie centrale, d'après les demandes d'approvisionnement, ou par l'administration, quand il sera plus convenable de les acheter sur les lieux.

PRÉPARATIONS OFFICINALES.

ACÉTATE D'AMMONIAQUE LIQUIDE. H. (1).

Acide acétique à 3°.................. 16. Seize (2).
Sous-carbonate d'ammoniaque concret, environ.......................... 1. Un.

Faites chauffer légèrement l'acide dans un vaisseau convenable ; ajoutez le sous-carbonate par petites portions et jusqu'à saturation ; filtrez et conservez dans un bocal bien fermé. *Dose*, deux à quatre grammes (3)

ACÉTATE (DEUTO-) DE POTASSIUM LIQUIDE.—*Terre foliée de tartre liquide*. H.

Se prépare de la même manière, en remplaçant le sous-carbonate d'ammoniaque par le sous-carbonate de potasse. *Dose*, deux à quatre grammes.

ACÉTATE (SOUS-PROTO-) DE PLOMB LIQUIDE. — *Extrait de Saturne*. H.

Acétate de plomb cristallisé............. 3. Trois.
Eau distillée, ou de pluie................ 9. Neuf.

Après avoir fait dissoudre dans l'eau l'acétate à une douce chaleur, dans une bassine de cuivre, ajoutez :

Oxide de plomb fondu..................... 1 Un.

Faites bouillir et agitez avec une spatule de bois, jusqu'à

(1) La letre H. indique les compositions qu'on doit faire dans tous les Hôpitaux ; celles qui ne sont pas distinguées par ce signe sont réservées à la Pharmacie centrale et aux Hôpitaux d'Instruction pour tous les besoins de leur service.

(2) Les chiffres indiquent les rapports des quantités en poids.

(3) On donnera toujours le médicament à la plus petite dose, à moins qu'il ne soit prescrit autrement.

ce que l'oxide soit dissous, et que la liqueur donne 30° au pèse-liqueurs ; laissez refroidir, décantez et filtrez le résidu. *Dose*, seize grammes pour un litre d'eau de pluie. Si on ajoute à cette solution soixante grammes d'alcool à 22°, on aura la liqueur appelée communément *Eau végéto-minérale.*

ACIDE NITRIQUE ALCOOLISÉ. — *Esprit de nitre dulcifié.* H.

Acide nitrique à 35° .... 1. Un.
Alcool à 33° .... 3. Trois.

Mêlez dans un matras, et conservez dans un flacon bien bouché. *Dose*, cinq décigrammes à un gramme dans un véhicule approprié. Prend, avec le temps, une odeur d'éther nitrique.

ACIDE SULFURIQUE ALCOOLISÉ. — *Eau de Rabel.* H.

Acide sulfurique à 66° .... 1. Un.
Alcool à 33° .... 3. Trois.

Mêlez. S'emploie à l'extérieur et se délivre sur bon du Chirurgien en chef. Le temps lui fait contracter une odeur d'éther sulfurique.

ACIDE TARTRIQUE.

Surtartrate de Potasse .... 1. Un.

Délayez dans suffisante quantité d'eau ; faites bouillir dans une bassine de cuivre étamée, et pendant l'ébullition, saturez complétement l'acide avec du carbonate de chaux en poudre ; laissez refroidir, séparez le dépôt ; décomposez, par de l'hydro-chlorate de chaux, le tartrate de potasse resté en solution dans l'eau ; le sédiment s'étant formé, réunissez-le au précédent, lavez le tout à l'eau froide, jusqu'à ce que celle-ci passe insipide, placez-le ensuite dans un vase de grès, et après l'avoir délayé dans l'eau chaude, versez dessus, avec le soin qu'exige l'opération :

Acide sulfurique à 66° .... 0,4 *Quatre dixièmes.*
délayé dans eau .... 0,8. *Huit dixièmes.*

Décantez la liqueur surnageante lorsqu'elle sera bien limpide ; faites-la évaporer jusqu'à ce qu'elle soit réduite au tiers environ ; laissez refroidir, séparez et rejetez le dépôt, et continuez l'évaporation pour obtenir les cristaux d'acide tartrique, qu'on rendra purs et transparens par des dissolutions et des cristallisations répétées. Si la liqueur contenait de l'acide sulfurique, ce dont on pourrait s'assurer par l'acétate de plomb, on la ferait digérer sur du tartrate de chaux. *Dose*, un gramme pour une pinte de liquide.

ALCOOLAT DE COCHLÉARIA. — *Antiscorbutique.*

Feuilles fraîches de Cochléaria..........	8.	Huit
Racines de Raifort sauvage incisées.....	1.	Un.
Alcool à 33°..........................	10.	Dix.

Distillez au bain marie. *Dose*, quatre à huit grammes. — On aura extrait toute la partie alcoolique, lorsque la liqueur ne passe plus que goutte à goutte ; c'est alors que dans ces sortes d'opérations on arrête la distillation.

ALCOOLAT DE MÉLISSE COMPOSÉ.

Mélisse................	20.	Vingt	*Alcool à* 22° 250. Deux cent cinquante.
Angélique..............	5.	Cinq.	
Cannelle concassée........	5.	Cinq.	*Idem*..... 110. Cent-dix.
Gérofles entiers...........	3.	Trois.	
Muscades concassées.......	3.	Trois.	
Semences d'Anis concassées.	2.	Deux.	*Idem*...... 80. Quatre-vingt.
de Coriandre concassées..	5.	Cinq.	
Écorc. de Citron sèch. et coup.	1.	Un.	
Romarin.			*Idem*...... 120. Cent-vingt.
Marjolaine.			
Hyssope.			
Thym (*de chaque*).......	2.	Deux.	
Sauge..................	4.	Quatre	

Faites infuser les substances jointes par les accolades, dans les quantités indiquées d'alcool pendant deux ou trois jours, selon la température de la saison ; distillez séparément au bain marie les quatre infusions, jusqu'à ce que vous ayez retiré toute la partie alcoolique ; réunissez les quatre produits, et ajoutez une portion d'eau égale en poids au dixième de toute la liqueur réunie ; distillez au bain marie pour extraire les quatre cinquièmes. *Dose*, quatre à huit grammes.

ALCOOLAT DE TÉRÉBENTHINE COMPOSÉ. — *Baume de Fioravanti.*

Térébenthine	32. Trente-deux.
Résine élémi.	
de Tacamahaca.	
Succin.	
Galbanum.	
Myrrhe (*de chaque*)..............	6. Six.
Styrax liquide......................	4. Quatre.
Aloès...............................	2. Deux.
Racines de Galanga.	
de Zédoaire.	
de Gingembre.	
Cannelle.	
Gérofles.	
Noix muscades (*de chaque*).........	3. Trois.
Baies de Laurier récentes...........	8. Huit.
Feuilles d'Origan dictamne........	2. Deux.
Alcool à 33°.......................	188. Cent quatre-vingt-huit.

Après six jours d'infusion, distillez au bain marie. Employé à l'extérieur ; se délivre sur bon du Chirurgien en chef.

Ammoniaque liquide. — *Esprit de Sel ammoniaque.*

Hydro-chlorate d'ammoniaque............... 1. Un.
Oxide de Calcium hydraté (*Chaux nouvellement éteinte*)........................... 1. Un.

Pulvérisez séparément, mêlez et introduisez promptement le mélange dans une cornue bien lutée, qu'on pourra remplir presque entièrement; adaptez à la cornue une allonge suivie d'un ballon, et de l'appareil de Woulf; versez dans le second ainsi que dans le troisième flacon, que vous ferez plonger dans l'eau froide,

Eau distillée.................................. 1 Un.

et dans le premier flacon, une très-petite quantité d'eau qui doit servir à laver le gaz; lutez avez soin et procédez à la distillation, en augmentant le feu par degrés. — Employée à l'extérieur, mêlée avec l'huile, ou délayée dans l'eau. On dirige au besoin, sur l'organe olfactif, le gaz qu'elle laisse dégager. Administrée rarement à l'intérieur, à la dose d'un gramme, dans deux cents grammes de liquide, qu'on donne par petites portions. — L'ammoniaque ainsi préparée, doit peser spécif. 9,923, ou 22° B., et lorsque la saturation est complète, elle contient sur cent parties : eau 74,63 ; ammoniaque 25,37. — La liqueur peu saturée, pourra servir dans une opération subséquente.

Carbonate (sous-) d'ammoniaque. — *Alcali volatil concret.*

Hydro-chlorate d'Ammoniaque pulvérisé et desséché.............................. 6. Six.
Carbonate de Chaux pulvérisé et desséché.. 5. Cinq.

Mêlez et introduisez dans une cornue de grès bien lutée; adaptez à son col un récipient de grès muni d'un tube; chauffez graduellement; ayez soin de refroidir le récipient avec de l'eau froide, et continuez l'opération jusqu'à ce que ce dernier ne s'échauffe plus. — Employé pour préparer

l'acétate d'ammoniaque, et sert au besoin, aux mêmes usages que le précédent. Contient : acide carbonique 56,11 ; ammoniaqne 43,89. — Le chlorure de calcium qui se forme pendant l'opération, doit être conservé, soit pour rectifier l'alcool, soit pour servir dans la préparation de l'acide tartrique, etc.

CARBONATE (SOUS-DEUTO-) DE FER. — *Safran de Mars apéritif*. H.

Sulfate (Proto-) de Fer.................... 1. Un.
Faites dissoudre dans eau distillée......... 8. Huit.

Précipitez cette solution par suffisante quantité de sous-carbonate de potasse ; lavez le précipité à l'eau chaude ; faites sécher ; réduisez en poudre et conservez dans un bocal bien fermé. *Dose*, cinq décigrammes à un gramme, seul ou réuni à d'autres substances sous la forme de poudre, de pilules, d'électuaires, etc. On pourrait aussi le préparer en exposant la limaille de fer à la rosée, ou en l'arosant de temps en temps avec de l'eau de pluie, et jusqu'à ce qu'elle soit réduite à l'état de *rouille*.

CARBONATE (SOUS-DEUTO-) DE POTASSIUM. — *Potasse purifiée*.

Calcinez fortement la potasse du commerce de bonne qualité dans un creuset de fer ; faites infuser pendant trois jours la matière calcinée dans deux parties d'eau, et agitez de temps en temps ; décantez, lavez le résidu jusqu'à ce que l'eau ne verdisse plus le sirop de violettes ; faites évaporer les liqueurs réunies et bien claires jusqu'à pellicule ; après quelques jours de repos, décantez pour séparer les sels étrangers et achevez l'évaporation dans une bassine de fonte ; conservez dans un bocal de verre bien bouché. Sert pour préparer la *Potasse caustique*, l'*Acétate de potasse*, etc. On le donne quelquefois intérieurement à la dose de cinq décigrammes à un gramme, dans un litre d'eau, ou dans la tisane dite *apéritives*, etc. ; mais on doit faire attention de ne point le

réunir avec les matières qui contiennent des sels susceptibles d'être décomposés par lui. Retient toujours une petite quantité de sulfate de potasse, de chlorure de potassium, de silice, etc.; à l'état de pureté et bien sec, il contient : acide carbonique 24,95; potasse 54,45; eau 20,6.

CARBONATE (SOUS-DEUTO-) DE SODIUM. — *Soude cristallisée.*

Pulvérisez et lessivez à froid la soude du commerce que vous aurez destinée pour l'opération; décantez et faites évaporer lentement la lessive en l'agitant presque continuellement; exposez à l'air le résidu bien divisé, et remuez de temps en temps, jusqu'à ce que les surfaces se soient bien effleuries; lessivez alors la soude, rapprochez la liqueur jusqu'à ce qu'elle donne à l'aréomètre 28 à 30 degrés, et laissez-la reposer pour qu'elle puisse cristalliser. Sert à préparer le *Savon médicinal*, la *Poudre aërophore*, et peut être administré comme le précédent. Ce sous-carbonate s'effleurit à l'air; contient : acide 14,38; base 20,92; eau 64,70.

CHLORURE D'ANTIMOINE. — *Beurre d'Antimoine.*

Antimoine très-pur, pulvérisé........... 3. Trois.
Deuto-chlorure de mercure en poudre...... 8. Huit.

Il faut mêler promptement les deux poudres; introduire le mélange dans une cornue de verre à col large et court; adapter à la cornue un ballon et procéder à la distillation au bain de sable dont on élèvera successivement la température. On chauffera le col de la cornue avec un charbon ardent pour faire couler le chlorure qui s'y serait figé à son passage, et on conservera le chlorure dans un flacon bien fermé avec un bouchon usé à l'émeri, ayant soin d'essuyer le bouchon et l'intérieur du goulot chaque fois qu'on sera obligé de s'en servir. — Employé à l'extérieur et délivré sur bon du Chirurgien en chef. Ce chlorure est blanc, très-caustique, volatil, légèrement déliquescent; se fond à une chaleur

faible et se décompose lorsqu'on le mêle avec l'eau ; contient : antimoine 54,88 ; chlore 45,12. On tiendra compte du résidu pour en extraire le mercure.

Chlorure (deuto-) de mercure. — *Sublimé corrosif.*

Mercure pur.......................... 4. Quatre.
Acide sulfurique à 66°................. 5. Cinq.

Faites bouillir l'acide sur le mercure, et chauffez jusqu'à ce que le sulfate soit réduit à cinq parties. Prenez alors :

De ce Sulfate acide ;
De Chlorure de sodium pulv. ;
D'Oxide noir de Manganèse (*de chaque*)... 1. Un.

Mêlez, et après quelques jours, introduisez le mélange dans un ou plusieurs matras à fond plat et jusqu'au tiers de leur capacité ; enfoncez le matras dans un bain de sable jusqu'au col ; couvrez son orifice avec un petit pot renversé, et chauffez graduellement ; l'opération durera 15-18 heures. —Composé de chlore 26,47 ; mercure 73,53 ; très-vénéneux. Pour neutraliser son action, on emploie les boissons alcalines, huileuses, mucilagineuses, et surtout l'albumine. Sa dissolution aqueuse durcit et rend imputrescibles les matières animales.

Chlorure (proto-) de mercure.—*Mercure doux, Calomelas, Aquila alba*, etc.

Deuto-chlorure de mercure....... 24. Vingt-quatre.
Mercure purifié................. 15. Quinze.

Triturez le deuto-chlorure dans une terrine de grès avec un pilon de bois ou de verre ; ajoutez goutte à goutte de l'eau distillée pour réduire la poudre en une masse, dans laquelle vous ferez éteindre le mercure ; desséchez la masse à une douce chaleur, et procédez à la sublimation dans des matras, comme pour le deuto-chlorure. L'opération terminée, on soumettra le produit à une nouvelle sublimation, et on répétera ce procédé jusqu'à ce que les globules aient

entièrement disparu. Porphyrisez alors et lavez le chlorure avec de l'eau distillée chaude ; faites sécher et conservez pour l'usage. *Dose*, deux à quatre décigrammes (quatre à huit grains) ; contient : mercure 84,75 ; chlore 15,25. L'alcool à 36° que l'on ferait digérer sur lui, ne doit pas être troublé par l'ammoniaque caustique, et doit s'évaporer sans résidu. Pour l'obtenir en poudre très-divisée, on l'agite dans l'eau, après la porphyrisation, à la manière des terres bolaires ; on décante la liqueur trouble, et on laisse déposer les molécules qui y sont suspendues.

CONSERVE DE ROSES ROUGES RÉCENTES. H.

Pétales de Roses rouges mondées de leurs onglets .... 1. Un.
Sucre pulvérisé .... 1. Un.

Triturez dans un mortier de marbre, jusqu'à ce que le mélange soit réduit en pulpe, en ajoutant, s'il le faut, une très-petite quantité d'eau, et conservez. *Dose*, huit grammes. A défaut de Roses fraîches, on pulvérisera les pétales secs, mondés de leurs onglets ; on les réduira en pulpe en y ajoutant l'eau nécessaire et en les faisant infuser pendant six heures à une douce chaleur, dans un vase de fayence, ayant soin de remuer de temps en temps la masse avec une spatule de bois ; on pèsera la pulpe, et on ajoutera, en triturant, une quantité égale de sucre. Cette conserve ne doit être préparée que pour les besoins présumés d'un court espace de temps.

EAU AROMATIQUE D'HUILE ESSENTIELLE DE CITRONS. H.

Huile essentielle de Citrons .... 1. Un.
Sucre .... 3. Trois.

Triturez dans un mortier de verre, et ajoutez en continuant la trituration,

Alcool à 22° B .... 3. Trois.
Eau .... 600. Six cent.

Dose, vingt grammes, qui contiennent un tiers de décigramme, (deux tiers de grain) d'huile essentielle. Sert pour aromatiser quelques boissons.

Eau distillée de menthe poivrée. H.

Feuilles fraîches et sommités fleuries de Menthe poivrée	1.	Un.
Eau commune	4.	Quatre.

Distillez et arrêtez la distillation après avoir retiré la moitié du liquide employé. *Dose*, soixante grammes.

A défaut de Menthe poivrée, ou d'appareil distillatoire, on préparera l'eau de Menthe, de la manière suivante :

Huile essentielle de Menthe poivrée	1.	Un.
Sucre	3.	Trois.
Alcool à 22°	3.	Trois.
Eau	1200.	Douze cents.

Procédez comme pour l'eau essentielle de citrons. *Dose*, soixante grammes, qui contiennent un demi-décigramme environ d'huile essentielle (un grain).

Électuaire opiacé polypharmaque. — *Thériaque.*

Racines de Scille sèche	14.	Quatorze.
d'Iris de Florence	6.	Six.
de Gingembre	22.	Vingt-deux.
de Gentiane	11.	Onze.
d'Acorus calamus	24.	Vingt-quatre.
de Valériane	3.	Trois.
de Rapontic	3.	Trois.
Écorces. De Cannelle	14.	Quatorze.
Herbes. Dictamne de Crête	18.	Dix-huit.
Scordium	8.	Huit.
Pétales. Roses rouges	12.	Douze.
Stigmates. Safran	4.	Quatre.

Semences. Anis	14.	Quatorze.
Gommes. Du Sénégal	20.	Vingt.
Résines. Oliban	3.	Trois.
Térébenthine	6.	Six.
Gommes-résines. Galbanum	4.	Quatre.
Baumes. Du Pérou liquide	10.	Dix.
Sucs épaissis. Opium purifié	6.	Six.
de Réglisse	6.	Six.
Champignons. Agaric blanc	14.	Quatorze.
Subst. minér. Sulfate (Proto-) de fer.	3.	Trois.
Substances animales. Castoreum	1.	Un.
Miel de Narbonne	656.	Six cent cinquante-six.
Vin d'Espagne	158.	Cent cinquante-huit.

Réduisez en poudre très-fine, les substances solides bien sèches et mêlez les poudres avec soin ; alors partagez convenablement le vin en trois portions, et à l'aide d'une douce chaleur, faites fondre le miel dans la plus forte portion ; délayez de la même manière le baume, et ensuite la térébenthine dans la seconde portion du vin, et l'opium dans la troisième portion ; mêlez les deux dernières solutions, et incorporez le mélange avec le sirop de miel passé préalablement dans une chausse ; ajoutez les poudres par petites portions, et après avoir bien mélangé et bien remué la masse, laissez-la pendant un mois dans un vase couvert, en l'agitant souvent. *Dose*, quatre grammes qui contiennent environ un cent soixante-treizième d'extr. d'opium, un peu moins d'un demi-grain.

ÉLECTUAIRE DE SCORDIUM OPIACÉ. — *Diascordium.*

Racines de Bistorte.		
de Gentiane.		
de Tormentille (de chaque.)	2.	Deux.
de Gingembre	1.	Un.

Écorces. De Cannelle................	4. Quatre.
Herbes. Dictamne de Crète...........	2. Deux.
Feuilles sèches de Scordium...	6. Six.
Fleurs. Roses rouges................	3. Trois.
Fruits. Poivre long.................	1. Un.
Semences de Berberis.	
Gommes. Arabique.	
Gommes-résines. Galbanum.	
Baumes. Du Pérou liquide (de chaque)	2. Deux.
Sucs concrets. Opium purifié..........	1. Un.
Subst. minér. Alumine silicée ferrugin.	8. Huit.
Miel..............................	125. Cent vingt cinq.
Vin d'Espagne.......................	30. Trente.

Procédez comme pour la thériaque. *Dose*, quatre grammes qui contiennent un cent quatre-vingt-quinzième d'opium.

Emplatre brun de protoxide de plomb fondu. — *Onguent de la mère*. H.

Huile d'Olives.	
Axonge (de chaque)...............	25. Vingt-cinq.
Suif de Mouton...................	12. Douze.

Faites fondre ensemble dans une grande bassine jusqu'à ce que la masse commence à fumer ; versez alors peu à peu:

Protoxide de plomb semi-vitreux porphyrisé..........................	12. Douze.

Agitez sans interruption.

Prenez d'autre part :

Cire jaune..........................	9. Neuf.
Poix noire..........................	4. Quatre.

Faites fondre ensemble, passez, et ajoutez le tout à la masse emplastique lorsque le protoxide de plomb sera dissous ; coulez dans des carrés de papier collé, pour avoir des tablettes d'un demi-kilo.

EMPLATRE DES GOMMES-RÉSINES. — *Diachylum gommé.*

Emplâtre simple...................... 50. Cinquante.
Cire jaune.
Poix blanche.
Térébenthine pure (*de chaque*)...... 3. Trois.
Gomme-résine ammoniaque........... 2. Deux.
Galbanum.
Sagapenum (*de chaque*). 1. Un.

Faites fondre l'emplâtre simple au bain-marie, et ajoutez la cire. Mettez en même temps dans un poëlon les autres substances avec

Eau.................................. 4. Quatre.

Faites dissoudre, passez avec expression par un linge au-dessus de l'emplâtre fondu, et agitez jusqu'à refroidissement. Divisez l'emplâtre en magdaléons d'un demi-kilo.

EMPLATRE DE MERCURE COMPOSÉ. — *Emplâtre de Vigo corrigé.*

Mercure.................... 95. Quatre-vingt-quinze.
Styrax liquide et pur....... 48. Quarante-huit.

Triturez dans un mortier de fonte jusqu'à extinction complète du mercure; alors faites fondre ensemble et à part dans une chaudière de fonte :

Emplâtre simple .... 312. Trois cent douze.
Cire jaune................ 16. Seize.

Ajoutez, suivant le mode indiqué dans la formule précédente :

Térébenthine pure.
Poix résine pure (*de chaque*).......... 16. Seize.
Gomme-résine ammoniaque............ 10. Dix.
Oliban.
Myrrhe (*de chaque*)...... 5. Cinq.

Incorporez au mélange.

Safran pulvérisé........................ 3. Trois.

Et ensuite ajoutez la masse mercurielle déjà préparée. Divisez en magdaléons d'un demi-kilo.

EMPLATRE DE PROTOXIDE DE PLOMB FONDU. — *Simple.*

Protoxide de Plomb fondu et porphyrisé.
Huile d'Olives.
Graisse de Porc (*de chaque*) .... 1. Un.

Placez dans une bassine de cuivre non étamée et à fond ovoïde, l'huile et la graisse; faites chauffer doucement; ajoutez le protoxide, mêlez avec une spatule de bois, et versez assez d'eau chaude sur le mélange pour n'avoir pas à en rajouter pendant l'opération. Alors faites bouillir, en agitant continuellement, jusqu'à ce que le protoxide soit complétement dissous, et que l'emplâtre ne s'attache plus aux doigts. Malaxez l'emplâtre pour en séparer l'eau et faites des magdaléons d'un demi-kilo.

EMPLATRE DE SAVON. H.

Emplâtre simple................. 8. Huit.
Cire jaune .... 0. 4. Quatre dixièmes.
Faites fondre ensemble et ajoutez:
Savon ratissé et très-blanc...... 0. 5. Cinq dixièmes.
Divisez en magdaléons d'un demi-kilo.

On prépare l'*emplâtre de Savon camphré*, chaque fois qu'on a besoin de s'en servir, en ajoutant à l'emplâtre de Savon simple, après l'avoir fait fondre à un feu très-modéré, un cinquantième à un vingt-cinquième de camphre, qu'on aura fait dissoudre dans un peu d'huile.

Nous donnerons ici les formules de quelques *Onguens solides* que leur consistance et leur mode d'application font placer parmi les emplâtres.

EMPLATRE AGGLUTINATIF DE POIX ET DE RÉSINE. — *Emplâtre d'André de la Croix.* H.

Poix blanche........................ 8. Huit.
Résine élémi........................ 2. Deux.

Térébenthine.

Huile de Laurier (*de chaque*)........... 1. Un.

Faites fondre le tout à une douce chaleur ; passez au travers d'un linge et coulez dans des pots.. — Pour les Ambulances, cet emplâtre sera coulé dans des pots de fer à manche mobile, qui contiendront un kilo. d'emplâtre.

Emplatre de cantharides. — *Emplâtre vésicatoire.* H.

Cire jaune.

Suif de Mouton (*de chaque*).............. 3. Trois.

Poix blanche.......................... 1. Un.

Graisse de Porc......................... 7. Sept.

Faites fondre le tout, passez, et ajoutez à la masse encore liquide, au moyen d'un tamis;

Cantharides en poudre très-fine........... 7. Sept.

Mêlez avec soin, et divisez en cylindres d'un demi-kilo. — Dix grammes pour un vésicatoire ordinaire. On ne saupoudre pas cet emplâtre avec la poudre des cantharides ; il est mou, et les cantharides forment le tiers de toute la masse.—A la place de cet emplâtre, on pourra se servir, dans des momens d'urgence, d'emplâtre simple, qu'on saupoudrera avec deux grammes de cantharides ; on aura soin de le ramollir et de frictionner la peau avec du vinaigre avant de l'appliquer. On pourra même, dans le besoin, remplacer l'emplâtre simple par une pâte faite avec de la farine de froment ou de toute autre céréale, pétrie avec du vinaigre.—L'on se sert quelquefois de l'écorce de garou pour produire la vésication.

Emplatre de ciguë.

Feuilles récentes de Ciguë pilées.......... 1. Un.

Huile d'Olives......................... 2. Deux.

Faites infuser pendant vingt-quatre heures sur des cendres chaudes, passez avec expression ; et faites infuser, de la même manière, dans l'huile exprimée, une égale quantité de feuilles de ciguë, après quoi faites cuire à une douce chaleur ; passez avec expression, et laissez éclaircir l'huile.

Prenez alors : *de cette huile*............ 1. Un.
de Poix résine.......... 7. Sept.
de Cire jaune............ 5. Cinq.
de Poix blanche......... 4. Quatre.

Après avoir fait liquéfier le tout, à un feu doux, ajoutez :
Feuilles fraîches de ciguë pilées....... 17. Dix-sept.

Faites chauffer jusqu'à ce que l'humidité soit évaporée ; passez à travers une toile de lin, exprimez fortement, et mêlez à la masse encore liquide :
Gomme-résine ammoniaque............ 4. Quatre.

Avant d'ajouter la Gomme-résine, on la fait dissoudre dans un peu d'alcool à 22° B., et on rapproche la solution en consistance de miel. Divisez en magdaléons d'un demi-kilo.

EMPLATRES ETENDUS SUR DE LA TOILE, etc. — *Sparadraps*. H.

On a désigné sous le nom de Sparadrap des toiles de chanvre, de lin, des tissus de soie, des feuilles de papier, etc. dont une surface, ou toutes les deux, sont enduites d'une matière emplastique. La couche appliquée sur la toile, etc. doit être mince, d'une épaisseur égale, bien lisse, et assez adhérente, pour qu'elle ne se sépare pas de la toile, par suite de son application. Il faut aussi que le tissu reste souple et maniable, et qu'il soit assez collant pour s'attacher promptement à la peau. On étend les emplâtres par le moyen du *sparadrapier*, ou d'un couteau, ou d'une règle en fer. — L'emplâtre simple, l'emplâtre des gommes-résines, l'emplâtre agglutinatif de poix et de résine, l'emplâtre simple agglutinatif, etc. les onguens, les cérats sont employés pour la confection des toiles médicamenteuses. Nous rapporterons ici, d'après le Codex, les formules de quelques compositions qui sont le plus communément en usage dans le traitement des plaies simples.

Sparadrap ordinaire. H.
Cire jaune coupée menu............... 8. Huit.

Huile d'Olives........................ 4. Quatre.
Térébenthine.......................... 1. Un.

Faites fondre ensemble ces substances au bain marie; étendez sur de la toile. — Dans les différentes saisons on peut faire varier la proportion de l'huile et de la cire, d'après l'observation du Chirurgien en chef.

Sparadrap composé avec les emplâtres. H.

Emplâtre simple.
des gommes-résines (*de chaque*) 15. Quinze.
Cire jaune.......................... 5. Cinq.
Térébenthine........................ 3. Trois.

Faites fondre ensemble au bain marie, et étendez sur de la toile.

Taffetas d'Angleterre. H.

Ichthyocolle............ 32. Trente-deux.
Eau commune.......... 125. Cent vingt-cinq.
Alcool à 22°............ 250. Deux cent cinquante.

Mettez l'eau dans un vaisseau de faïence, placé sur un bain de sable; faites fondre dans l'eau l'ichthyocolle coupée en petits morceaux; passez par un linge, ajoutez l'alcool qui fera précipiter la gélatine, et faites évaporer à un feu doux, jusqu'à réduction de moitié. Alors passez une seconde fois et étendez légèrement le liquide encore tiède avec un pinceau sur un tissu de soie, coupé par bandes; laissez sécher la première couche avant d'en appliquer une seconde et ainsi de suite, jusqu'à une cinquième couche, si l'on juge qu'il soit convenable d'appliquer plus de trois ou quatre couches.

Le Sparadrap doit être roulé, sur-le-champ, avec du papier huilé préparé d'avance, et renfermé dans des enveloppes de papier. — On prépare les Sparadraps à la Pharmacie, sur la demande du Chirurgien en chef, qui fera fournir le tissu de toile à mesure des besoins; le tissu de soie sera fourni par l'Administration sur bon du Pharmacien en chef. — Les emplâtres, et en général tous les médicamens

relatifs aux pansemens et dont le Chirurgien fait lui-même usage, seront délivrés sur un bon, quand même les prescriptions auraient été inscrites aux cahiers de visite, où elles ne doivent figurer que pour *mémoire.*

Bougies emplastiques.

Elles se font avec des toiles d'un tissu très-fin, coupées en bandelettes, et enduites légèrement, sur les deux faces, d'une matière emplastique solide; elles doivent être souples, flexibles, luisantes, sans noeuds et sans la moindre aspérité sur leur surface, et roulées en cônes, d'une grosseur variable, mais dont le diamètre de la base ne doit jamais excéder le diamètre moyen d'une plume à écrire; leur longueur ne doit pas dépasser vingt-sept centimètres (neuf pouces). — Elles se préparent à la Pharmacie centrale et aux Hôpitaux d'instruction, et dans les autres Pharmacies militaires, lorsque les Pharmaciens auront à leur disposition les matières qui sont nécessaires pour les confectionner. — Les sondes élastiques pleines, celles à mandrin, et les sondes œsophagiennes, etc. seront expédiées de la Pharmacie centrale.

Nous avons indiqué plusieurs espèces d'emplâtres, pour laisser aux Officiers de santé, la latitude de faire confectionner ceux qu'ils jugeront nécessaires.

Espèces (1) dites *Apéritives* ou *Diurétiques*. H.

Racines d'Arrête-Bœuf. *
d'Asperges. *
d'Aneth doux. *
de Persil. *
de petit Houx. *

(1) On a désigné sous ce nom le mélange de plusieurs plantes, ou de parties de plantes, sèches, et qu'on peut regarder comme succédanées les unes des autres par l'analogie de leurs propriétés médicamenteuses. Ces mélanges sont destinés pour des infusions et des décoctions, et ne méritent pas plus de confiance qu'il n'en est accordé à chacune des plantes qui les composent.

Racines de Chardon étoilé. Centaurea Calcitrapa. L.
de Livèche à feuilles d'Ache.
de Fraisier, etc.

Espèces, dites *Émollientes.* H.

Feuilles de Guimauve. *
de Mauve. *
de Molène officinale. *
de Mercuriale. Mercurialis annua. L.
de Pariétaire.
de Seneçon. Senecio vulgaris. L., etc.

Espèces amères. H.

Feuilles de Fumeterre officinale. *
de Germandrée officinale. *
de Houblon grimpant. *
de Ményanthe trifolié. *
de Chicorée sauvage.
de Germandrée ivette.
Sommités de petite Centaurée. *
Feuilles et sommités de Centaurée sudorifique, etc.

Espèces excitantes aromatiques, dites *Vulnéraires.* H.

Feuilles et sommités de Lavande. *
de Mélisse. *
de Menthe poivrée. *
de Sauge. *
de Thym. *
d'Absinthe.
de Menthe aquatique.
d'Origan.
de Romarin, etc.

Espèces légèrement excitantes, dites *Pectorales* ou *Béchiques.* H.

Fleurs de Guimauve. *

Fleurs de Mauve. *
de Gnaphale dioïque.
de Molène officinale.
de Pavot coquelicot.
de Tussilage, etc.
Feuilles de Capillaire. *
d'Hyssope. *
de Scolopendre. *
de Lierre terrestre.
de Véronique, etc.

ESPÈCES TONIQUES, dites *Astringentes.* H.

Écorces de Grenadier. *
Racines de Bistorte. *
de Tormentille. * *etc.*

Après la récolte et la dessication des plantes, le Pharmacien en chef se concertera avec ses collègues pour aviser à la composition des espèces de la manière la plus convenable au bien du service. Les plantes reconnues indispensables, et qui ne croissent pas à proximité de l'établissement, seront expédiées de la Pharmacie centrale, d'après les demandes d'approvisionnement.

L'Astérisque* indique les plantes qui doivent composer les espèces que l'on prépare à la Pharmacie centrale pour les Hôpitaux temporaires, et pour les divisions de Pharmacie; chaque mélange doit être fait par parties égales.

ÉPONGES PRÉPARÉES. H.

Lavez parfaitement les éponges, et pendant qu'elles sont encore humides, entourez-les de ficelle, serrant fortement et rapprochant les tours jusqu'au contact; faites-les sécher et conservez-les dans cet état, dans un bocal bien fermé pour les dérouler et les couper au besoin.

ÉPONGES PRÉPARÉES A LA CIRE.

Plongez les éponges bien lavées et bien sèches dans de la

cire jaune fondue ; soumettez-les ensuite à l'action d'une forte presse, entre deux plaques d'étain qu'on aura fait chauffer préalablement dans l'eau bouillante ; retirez les éponges de la presse lorsqu'elles seront refroidies.

ÉTHER SULFURIQUE ALCOOLISÉ. — *Liqueur d'Hoffmann.*

Alcool à 36°........................... 2. Deux.

Acide sulfurique à 66°.................. 1. Un.

Mêlez et distillez dans un appareil convenable pour retirer la moitié de la totalité du liquide ; ajoutez au produit une petite quantité de potasse liquide, et après l'avoir bien agité, procédez à une seconde distillation. Pes. spécif. 805 ; densité à l'aréom. 45°. *Dose*, un à deux grammes. On doit se servir pour cette préparation d'une cornue tubulée, d'un récipient muni d'un robinet et d'un tube de Welter, et d'une allonge.

ÉTHER NITRIQUE ALCOOLISÉ. — *Liqueur nitreuse éthérée.*

Se prépare de la même manière avec une partie d'alcool à 36°, et deux parties d'acide nitrique à 35°, et s'administre à la même *dose*. — Cette distillation exige beaucoup de ménagemens pour bien gouverner la chaleur, et pour éviter les accidens qui pourraient naître du mélange des liquides. Pes. spécif. de l'éther nitrique alcool. 868,5 ; densité au pèse-liqueur B. 32°.

EXTRAIT D'ARMOISE AMÈRE. — *Extrait d'Absinthe.* H.

Faites infuser les sommités sèches de la plante, pendant vingt-quatre heures dans l'eau bouillante ; passez et rapprochez la liqueur sur un feu doux ; achevez l'évaporation au bain-marie. *Dose*, un demi-gramme en pilules ou autrement. — L'extrait de *Chicorée sauvage*, de *Germandrée officinale*, de *Petite Centaurée*, de *Centaurée sudorifique*, etc. se font de la même manière ; mais ces extraits ne seront préparés qu'à raison des consommations présumées ; et on pourra les remplacer les uns par les autres, selon les ressources

qu'offrent les localités. On pourra même, au besoin, et lorsque les récoltes partielles des plantes ne permettent pas d'obtenir une quantité suffisante d'extrait de chaque espèce, réunir dans la même infusion les plantes amères analogues les plus efficaces qu'on peut récolter sur les lieux, pour préparer l'extrait qu'on désignera sous la dénomination d'*Extrait amer*.

EXTRAIT ALCOOLIQUE DE QUINQUINA.

Quinquina Condaminea................ 1 Un.
Alcool à 22° B.......................... 4. Quatre.

Faites infuser pendant six jours, filtrez et distillez la teinture au bain-marie jusqu'à réduction d'un quart; cessez la distillation et achevez l'évaporation sur le même bain; conservez l'extrait bien sec dans des vases exactement fermés. — L'extrait du Quinquina Calisaya et du Quinquina rouge se préparent de la même manière, sur la demande des Officiers de santé en chef. *Dose*, deux à quatre grammes en pilules ou autrement.

EXTRAIT DE CIGUË. H.

Pilez l'herbe fraîche et non fleurie dans un mortier de marbre; exprimez fortement, passez au tamis; faites ensuite bouillir doucement, et lorsqu'il se sera formé un léger coagulum, passez à la chausse et faites évaporer le suc en consistance de miel; retirez alors le vase du feu, ajoutez la fécule, mêlez, et faites évaporer au bain-marie; conservez l'extrait, réduit en consistance pilulaire, dans un vaisseau bien clos. *Dose*, un décigramme (deux grains), qu'on augmentera successivement selon la prescription. On remplace quelquefois l'extrait par l'infusion des feuilles faite avec dix grammes de feuilles dans cinq cents grammes d'eau, et en augmentant progressivement la proportion des feuilles dans les infusions des jours subséquens. Préparez de la même manière l'extrait d'*Aconit napel*, de *Belladone vulgaire*,

de *Jusquiame*, etc. Ces extraits s'administrent au commencement à la *dose* de vingt-cinq milligrammes (un demi-grain). Voyez pour la prescription de ces extraits ce qui a été dit à la *Matière Médicale*, en parlant de l'*Aconit*. Lorsque l'on préfère d'employer ces plantes sous forme de poudre, ou autrement; le Pharmacien en chef, après s'être entendu avec ses collègues, prendra les mesures convenables, pendant la saison de chaque plante, pour l'exécution de ces préparations.

On prépare l'extrait de *Trèfle d'eau*, de *Fumeterre*, de *Bourrache*, de *Cerfeuil*, etc. avec le suc de ces plantes. Ces préparations ne sont pas obligatoires; en les indiquant nous n'avons d'autre but que de rappeler aux Officiers de santé, qu'ils doivent profiter des ressources que leur offrent les localités, et qu'il serait contraire aux intérêts des malades, de la science et du gouvernement, de négliger l'emploi d'une plante indigène utile, ou d'une plante exotique, qu'on peut cultiver dans le Jardin de l'établissement, par cela seul que le *Formulaire* n'en fait pas mention.

Extrait de genièvre. H.

Baies mûres et entières.................... 1. Un.

Versez dessus : Eau tiède.............. 4. Quatre.

Après quarante-huit heures d'infusion, pendant lesquelles on aura soin de remuer de temps en temps les baies, passez et évaporez le liquide lorsqu'il se sera clarifié par un repos convenable; réduisez en consistance d'extrait sur un feu doux. *Dose*, deux à quatre grammes, purs ou délayés dans un décilitre de vin, ect. On désignera ce vin, pour plus de commodité, sous le nom de *Vin de Genièvre*.

Extrait de gentiane. H.

Racine sèche coupée en taléoles minces.... 1. Un.

Eau fraîche.............................. 4. Quatre.

Faites infuser dans un vaisseau clos, pendant vingt-quatre heures; passez avec légère expression, et soumettez

le résidu à une seconde infusion dans deux parties d'eau; passez de la même manière, réunissez les deux liqueurs et faites évaporer au bain-marie jusqu'à la consistance requise. *Dose*, un gramme en pilules ou autrement.

On prépare de la même manière l'extrait de *Rhubarbe rapontic*, qu'on cultive avec soin dans quelques-uns de nos Jardins botaniques, et qui, administré sous cette forme, pourrait devenir d'un usage plus fréquent.

EXTRAIT D'OPIUM. — *Opium purifié.* H.

Opium coupé en taléoles minces.......... 1. Un.
Eau pure............................ 2. Deux.

Faites infuser pendant douze heures, dans un matras fermé, et agitez de temps en temps; passez avec forte expression, et répétez la même opération sur le résidu avec moitié d'eau seulement, et ensuite avec autant d'alcool à 22° B; laissez reposer, passez de nouveau, et ramenez, par l'évaporation au bain-marie, les liqueurs réunies en consistance d'extrait. *Dose*, un décigramme. On donnait à cet extrait, préparé au vin, le nom de *Laudanum*.

EXTRAIT D'OPIUM GOMMEUX. H.

Opium coupé par tranches.............. 1. Un.
Eau pure............................ 4. Quatre.

Faites infuser à l'étuve, ou dans un lieu chaud à 35-40° pendant deux jours, en agitant de temps en temps; passez et laissez reposer le liquide pendant un jour; filtrez au papier gris et faites évaporer jusqu'à moitié; laissez reposer à la même température, filtrez de nouveau et achevez l'évaporation au bain-marie. Le liquide ne doit se troubler nullement pendant cette dernière évaporation, et l'extrait doit être débarrassé de toute odeur vireuse. *Dose*, un demi-décigramme.

HYDROSULFATE (PROTO-) D'ANTIMOINE. — *Kermès minéral.*

Eau de pluie............... 230. Deux cent trente.

Faites bouillir dans une chaudière de fonte pour expulser l'air qu'elle contient ; dissolvez dans cette eau :

Sous-carbonate de Soude cristallisé. 22. Vingt-deux.

Continuez l'ébullition pendant une demie-heure, en agitant avec une spatule de bois, et en mêlant en même temps à la solution :

Sulfure d'Antimoine en poudre très-fine.... 1. Un.

Filtrez la liqueur bouillante, et recevez la colature dans une terrine vernissée contenant de l'eau tiède privée d'air par l'ébullition ; couvrez la terrine, laissez refroidir, et lors que le dépôt se sera formé, décantez l'eau, recueillez le dépôt sur une toile d'un tissu serré pour le laver ensuite avec de l'eau bouillie et refroidie sans le contact de l'air, et jusqu'à ce que les eaux du lavage sortent insipides ; soumettez-le alors à une forte pression, achevez promptement la dessication dans un lieu obscur, et conservez dans un bocal bouché à l'émeri et rendu imperméable à la lumière par un papier noir. *Dose*, un à deux décigrammes dans une potion qu'on doit prendre par cuillerées, et qui ne doit être préparée qu'au moment où elle sera distribuée.

HYDROSULFATE (PROTO-) SULFURÉ D'ANTIMOINE. — *Soufre doré d'Antimoine.*

Versez goutte à goutte de l'acide acétique à 3° dans la liqueur qui a laissé déposer le Proto-hydrosulfate d'antimoine dans la préparation précédente, et continuez jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité ; lavez ce précipité à l'eau distillée, et conservez-le dans un vase de verre fermé.

MELLITE DE ROSES. — *Miel rosat.* H.

Pétales secs de Roses rouges............... 1. Un.

Eau presque bouillante.................. 4. Quatre.

Après douze heures d'infusion dans un vaisseau bien bouché, passez sans expression, et ajoutez :

Miel blanc............................ 6. Six.

Clarifiez avec l'Albumine et passez. *Dose*, quinze grammes. Employé à l'extérieur.

MELLITE SIMPLE. — *Sirop de Miel.* H.

Miel.. 4. Quatre.
Eau.. 1. Un.

Faites dissoudre le Miel dans les deux tiers de l'eau ; clarifiez avec l'autre tiers dans lequel on aura battu du blanc d'œufs. Un blanc d'œuf suffit pour trois kilo. de Miel.

MELLITE DE VINAIGRE. — *Oximel simple.* H.

Miel blanc................................ 2. Deux.
Vinaigre.................................. 1. Un.

Faites dissoudre à une douce chaleur dans un vaisseau de faïence ; passez.

MELLITE DE VINAIGRE SCILLITIQUE. — *Oximel scillitique.* H.

Se prépare comme le précédent, en substituant le vinaigre scillitique au vinaigre simple. *Dose*, quinze grammes, dans une potion qu'on prendra par cuillerées. Les mellites ne doivent être préparés que pour les besoins présumés d'un court espace de temps.

NITRATE D'ARGENT FONDU. — *Pierre infernale.*

Argent de coupelle en grenaille........... 1. Un.
Acide nitrique à 33°....................... 2. Deux.

Mettez les deux matières dans une capsule de porcelaine, et après la dissolution de l'argent, évaporez la liqueur sur un feu doux, à réduction de deux tiers, et faites cristalliser, etc. Cent parties d'argent donnent environ 146 de nitrate d'argent; ce sel paraît être anhydre.

Faites fondre le nitrate d'argent dans un creuset de platine sur un feu modéré, et après que le boursouflement aura cessé, et que la matière se sera affaissée, augmentez le feu; elle se liquéfiera alors, et sera coulée aussitôt dans une lingotière chaude, dont on aura frotté les rigoles avec du suif; con-

servez dans un bocal bien bouché, et à l'abri de la lumière Les 146 parties indiquées plus haut, donnent environ 134 parties de nitrate fondu.

OLÉO-CÉRAT UNI A L'EAU. — *Cérat de Galien.* H.

Cire jaune........................... 1. Un
Huile d'Olives........................ 4. Quatre.

Faites fondre à une douce chaleur dans un vase de faïence, passez à travers un linge et recevez la colature dans un mortier de marbre chauffé avec de l'eau bouillante ; triturez avec un pilon de bois jusqu'à ce que les grumeaux aient entièrement disparu ; versez alors peu à peu et en triturant continuellement :

Eau pure.............................. 3. Trois.

Conservez dans un vaisseau de faïence. Doit être préparé en petite quantité et pour les besoins présumées de quelques jours seulement.

Lorsque l'on prescrit le Cérat saturnin, dit communément *Cérat de Goulard*, on ajoute à l'Oléo-Cérat, un cent vingt-cinquième de sous-acétate de plomb liquide, et on mêle le tout avec soin dans un mortier de marbre. *L'Oléo-Cérat camphré* se prépare, lorsqu'il est prescrit, en triturant une partie de camphre avec dix parties d'Oléo-Cérat.

ONGUENT AUX CANTHARIDES (1). H.

Cantharides bien pulvérisées.............. 1. Un.
Onguent de poix et de cire................ 8. Huit.

Faites fondre l'onguent à une douce chaleur et dans un vase fermé ; ajoutez les cantharides au moyen d'un tamis peu serré ; remuez de temps en temps, pendant une heure.

ONGUENT DE POIX ET DE CIRE. — *Onguent Basilicum.* H.

Poix noire.

(1) On donne aujourd'hui communément le nom d'*Onguens* aux médicamens d'une consistance molle, formés principalement par l'union des matières oléo-résineuses avec les graisses, les huiles et la cire.

Colophone.
Cire jaune (*de chaque*)................... 1. Un.
Huile d'Olives............................. 4. Quatre.

Faites fondre ensemble la poix noire et la colophone; ajoutez la cire et l'huile, et remuez avec une spatule jusqu'à ce que les matières soient bien dissoutes et bien mélangées; passez par un linge et agitez avec un bistortier: versez l'onguent, au moment où il se fige, dans un pot de faïence. Lorsque l'on prescrit l'*Onguent de poix avec l'oxide rouge de mercure*, dit *Onguent brun*, on mêle à seize parties d'onguent de poix une partie de l'oxide.

Onguent de styrax composé. H.

Huile de Noix, et à son défaut:
Oliette (*huile d'Œillet*)........ 70. Soixante-dix.
Styrax liquide.................. 45. Quarante-cinq.

Faites liquéfier ensemble les deux substances à une douce chaleur, en agitant de temps en temps; laissez reposer, passez et ajoutez:

Colophone....................... 96. Quatre-vingt-seize.
Résine élémi.
Cire jaune (*de chaque*)......... 38. Trente-huit.

Replacez le tout sur un feu doux, et quand le mélange sera bien fait, passez au travers d'un linge et agitez jusqu'à refroidissement.

Onguent de térébenthine et de graisse. — *Baume d'Arcœus*. H.

Térébenthine.
Résine élémi (*de chaque*)................ 3. Trois.
Axonge................................... 2. Deux.
Suif de Mouton........................... 4. Quatre.

Faites liquéfier à une douce chaleur, passez.

On incorpore à quinze grammes de cet onguent, un décigramme de camphre, lorsque l'on prescrit l'*Onguent de Térébenthine camphré.*

Oxide noir de fer. — *Ethiops martial.* H.

Triturez dans un mortier la limaille de fer que vous voulez faire oxider ; placez-la ensuite dans une terrine bien évasée, et lavez-la jusqu'à ce que l'eau sorte très-limpide. Pressez alors la limaille et inclinez la terrine pour faire égoutter l'eau, après quoi replacez-la horizontalement, remuez souvent la limaille avec une spatule de fer et humectez-la de temps en temps avec une quantité suffisante d'eau pour la conserver au même point d'humidité, autant que possible. Au bout de quatre à cinq jours, lavez, filtrez l'eau trouble pour en séparer l'oxide qu'on exprimera et qu'on fera sécher promptement à l'étuve, ou autrement ; on la conservera dans un bocal bien fermé. Le reste de la limaille sera traité de la même manière. *Dose*, deux à cinq décigrammes en pilules, dans un extrait, etc.

Oxide de magnesium — *Magnésie calcinée.* — *Magnesia usta.* Ph.

Calcinez le sous-carbonate de magnésie dans un creuset d'argile, ou dans un pot de terre appelé *Camion*, jusqu'à ce que la magnésie ne fasse plus effervescence avec l'acide muriatique ; conservez dans un bocal bouché à l'émeri. Il faut ménager le feu et en prolonger l'action.

Oxide noir de mercure précipité par l'ammoniaque. — *Mercure soluble d'Hahnemann.* H.

Mercure purifié . . . . 3. Trois.
Acide nitrique pur à 33° . . . . 2. Deux.

Placez le mercure et l'acide dans une phiole à médecine sur un bain de sable ; chauffez le bain modérément et tenez la liqueur en ébullition jusqu'à ce qu'il commence à s'y former des cristaux ; après quelques instans retirez la phiole du feu, et agitez, pour déterminer une cristallisation confuse.

Versez le tout dans un mortier de verre, et triturez longtemps ensemble le sel qui s'est formé et le mercure qui n'a pas été dissous, en ajoutant pendant ce temps une petite quantité

d'eau distillée, mêlée avec un peu d'acide nitrique ; laissez reposer, décantez et répétez sur le résidu la même opération, jusqu'à ce qu'il ne reste plus dans le mortier que le mercure qui n'a pas été dissous ; réunissez les liqueurs, et versez-y goutte à goutte de l'ammoniaque, ayant soin d'agiter continuellement, et de ne point en verser plus qu'il n'en faut pour obtenir le mercure à l'état d'une poudre noire ; laissez déposer, lavez la poudre à plusieurs eaux, faites-la égoutter sur du papier à filtrer, et, après l'avoir bien pressée dans un double papier, achevez la dessication à l'étuve, et conservez dans un bocal bouché à l'émeri, et enveloppé de papier noir. *Dose*, un huitième de décigramme (un quart de grain). On l'administre en pilules, qu'on fait avec l'intermédiaire de la poudre de Réglisse, et on y ajoute souvent un à deux centigrammes (un à deux cinquièmes de grain) d'ex. gommeux d'Opium. La *dose* peut être augmentée ou répétée.

OXIDE (DEUTO-) DE POTASSIUM PRÉPARÉ A LA CHAUX ET FONDU. — *Pierre à cautère.*

Sous-Carbonate de potasse.............. 2. Deux.
Chaux grossièrement pulvérisée.......... 1. Un.
Faites bouillir dans *Eau commune*....... 12. Douze.

Après une demi-heure d'ébullition, passez à travers d'une toile ; évaporez à siccité dans un vase de cuivre, et faites fondre le résidu dans un creuset ; coulez sur un marbre chaud ; partagez la matière fondue, avant qu'elle refrodisse, en morceaux que vous enfermerez promptement dans un vase bien bouché.

La lessive ne doit pas précipiter l'eau de chaux ; s'il en était autrement, on la ferait encore bouillir sur de la chaux.

On prépare de la même manière, avec le sous-carbonate de soude la *Soude caustique liquide*, en arrêtant l'évaporation lorsque la lessive froide marquera à l'aréomètre 36° : sert pour préparer le *Savon officinal*.

PILULES D'OPIUM COMPOSÉES. *Pilules de Cynoglosse.*

Opium purifié.

Écorce de la racine de Cynoglosse.
Semences de Jusquiame blanche (*de chaque*). 8. Huit.
Myrrhe .... 12. Douze.
Oliban.............................. 10. Dix.
Safran.
Castoreum (*de chaque*)................... 3. Trois.

Faites, avec toutes ces substances, bien pulvérisées et bien mêlées, une masse pilulaire par l'intermédiaire du sirop d'opium ; battez long-temps la masse. On en fera des pilules d'un décigramme et demi (trois grains) qu'on donnera selon la prescription, en faisant toutefois attention que quatre décigrammes et demi (neuf grains), contiennent à peu près un demi-décigramme (un grain) d'opium.

PILULES MERCURIELLES.

Mercure .... 4. Quatre.
Éteignez parfaitement le mercure dans *Miel.* 40. Quarante.
Ajoutez ensuite, sans cesser de triturer :
Aloès soccotrin.
Agaric blanc (*de chaque*)............... 8. Huit.
Macis.
Cannelle (*de chaque*).................... 1. Un.

Battez long-temps la masse et faites des pilules d'un décigramme et demi, qu'on roulera dans la poudre de réglisse. *Dose*, un gramme et demi à trois grammes. On fait remarquer qu'un gramme et demi de ces pilules contient : un décigramme de mercure (deux grains) ; quatre décigrammes (huit grains) de substances purgatives ; un demi-décigramme (un grain) de substances aromatiques ; un gramme de miel.

POMMADE DE DEUTO-CHLORURE DE MERCURE. — *Pommade de Cyrillo.* H. (1).

---

(1) On désigne sous le nom de *Pommades*, ou de *Graisses médicamenteuses*, les médicamens d'une consistance molle, préparés avec les graisses, et les oxides métalliques, le soufre, les huiles essentielles, es substances épispastiques et autres non résineuses.

Axonge préparée........................ 8. Huit.

Deuto-chlorure de Mercure porphyrisé..... 1. Un.

Triturez dans un mortier de verre, en ajoutant l'axonge par petites portions, et broyez sur un porphyre le mélange avec soin. A défaut de porphyre, continuez la trituration pendant long-temps dans le mortier pour avoir un mélange parfait.

POMMADE AMMONIACALE ÉPISPASTIQUE. — *Pommade de Gondret.* H.

Suif de Mouton.

Huile d'Olives (*de chaque*)................ 1. Un.

Faites liquéfier à une douce chaleur, dans un flacon à large ouverture, et ajoutez :

Ammoniaque liquide à 22°.............. 2. Deux.

L'ammoniaque doit être versée par petites fractions, et on doit agiter jusqu'à ce que le mélange soit concret; le flacon doit être soigneusement bouché et conservé dans un lieu frais. On prépare cette pommade au moment de s'en servir, ou pour un court espace de temps; et on augmente ou l'on diminue la proportion de l'ammoniaque, ou de l'huile, sur la demande de l'Officier de santé qui la prescrit. Le Chirurgien qui sera chargé de l'appliquer, ne doit pas s'écarter du lit du malade, afin d'en pouvoir suivre les effets, et suspendre à propos son action au moment où cela est nécessaire.

POMMADE MERCURIELLE. — *Onguent napolitain.* H.

Mercure.

Axonge, de chaque, parties égales.

Triturez le mercure par petites portions avec le tiers de l'axonge dans une bassine de fer évasée et à fond plat. Lorsque les globules métalliques ne seront plus visibles à l'œil, ajoutez peu à peu le reste de la graisse et continuez la trituration, jusqu'à ce que la pommade, frottée sur du papier gris, ne laisse plus apercevoir à l'œil, armé d'une forte

loupe, aucun globule de mercure. *Dose*, deux grammes, qu'on augmentera progressivement jusqu'à huit.

Cette Pommade, lorsqu'elle est destinée pour des frictions, doit être distribuée par les Pharmaciens, et son application doit être dirigée et surveillée par les Chirurgiens.

On prépare l'*Onguent gris*, lorsqu'il est prescrit, avec une partie de Pommade mercurielle et trois parties d'Axonge.

POMMADE D'OXIDE ROUGE DE MERCURE. — *Pommade Ophtalmique.* H.

Axonge fraîche et bien lavée .... 18. Dix-huit.
Oxide rouge de Mercure porphyrisé.
Camphre.
Sous-acétate de plomb cristallisé (*de chaque*). 1. Un.

Mêlez et broyez long-temps le mélange dans un mortier de verre. *Dose*, selon la prescription. Se prépare à mesure des besoins.

POMMADE OXIGÉNÉE. — *Pommade d'Alyon.* H.

Axonge .... 8. Huit.

Après l'avoir fait fondre à une douce chaleur dans un vase de verre, ou de porcelaine, ajoutez :

Acide nitrique à 32° .... 1. Un.

Remuez, sans discontinuer, avec une spatule de verre, et au moment où l'ébullition commencera à se manifester, retirez le vaisseau du feu, et continuez à remuer jusqu'à ce que les bulles cessent ; versez la Pommade dans des petits moules de papier. *Dose*, quatre grammes pour une friction.

POMMADE DE PEUPLIER. — *Onguent Populeum.*

Bourgeons récens de Peuplier noir .... 4. Quatre.

Faites-les macérer pendant vingt-quatre heures à une douce chaleur dans

Axonge .... 12. Douze.

Conservez les bourgeons avec la graisse, jusqu'à ce que la saison soit assez avancée pour vous permettre d'ajouter :

Feuilles récentes et broyées
de Pavot noir,
de Belladone,
de Jusquiame,
de Morelle (de chaque)............ 1. Un.

Placez le tout sur un feu modéré, agitez continuellement jusqu'à ce que l'humidité soit évaporée ; passez et exprimez le résidu à la presse ; laissez déposer les fèces, séparez et conservez l'onguent.

L'on prépare cette Pommade dans les hôpitaux lorsqu'on est à portée de se procurer les plantes, mais seulement pour les besoins présumés de l'année.

Pommade de soufre. H.

Soufre sublimé et lavé................... 2. Deux.
Chlorure de Sodium...................... 1. Un.
Axonge................................. 8. Huit.

Broyez sur un porphyre le sel, après l'avoir fait décrépiter, avec un peu d'axonge ; faites ensuite fondre le reste de l'axonge, et mêlez le tout dans une terrine vernissée. *Dose*, huit grammes pour une friction.

On peut remplacer le chlorure de sodium par le sous-carbonate de potasse. Cette Pommade est plus active que la précédente, et les taches qu'elle produit sur le linge sont moins tenaces.

Poudre d'helminthochorton composée. — *Poudre vermifuge.* H.

Mousse de Corse ;
Semen contra ;
Sommités d'Absinthe ;
de Tanaisie commune ;
Feuilles de Scordium ;
de Séné ;

Rhubarbe exotique, (*de chaque parties égales*).

On pourra substituer la Rhubarbe de France, à l'exotique en doublant la quantité. *Dose*, quatre à huit grammes.

Poudre de jalap composée. — *Poudre cathartique*. H.

Racine de Jalap en poudre.
Scammonée d'Alep pulvérisée (*de chaque*).. 1. Un.
Sulfate de Potasse en poudre............. 2. Deux.

Mêlez bien les poudres. *Dose*, un à deux grammes.

Poudre de réglisse composée. — *Poudre pectorale*. H.

Racine de Réglisse...................... 5. Cinq.
Séné.................................... 1. Un.
Semences d'Anis.
Soufre sublimé et lavé (*de chaque*)........ 2. Deux.

La *dose* est de deux grammes, qu'on peut répéter deux ou trois fois par jour.

Savon de soude et d'huile d'olives. — *Savon médicinal*.

Soude liquide, *à* 36°................. 10. Dix.
Huile d'Olives...................... 21. Vingt-un.

Placez l'huile dans un vaisseau de faïence ou de terre vernissée sur un feu doux ; versez par portion la lessive, et agitez de temps en temps avec une spatule de bois blanc, jusqu'à ce que la matière savonneuse ait formé une pâte homogène d'une consistance moyenne ; coulez le Savon encore mou dans des moules de bois, et faites sécher. Destiné pour l'usage interne, on l'administre en pilules de deux décigrammes ; le nombre sera déterminé par la prescription. On l'associe souvent à d'autres substances, selon l'indication.

Savon jalappé. H.

Savon sec et ratissé...................... 1. Un.
Teinture de Jalap........................ 2. Deux.

Faites dissoudre le Savon dans la teinture, à une douce

chaleur au bain-marie, évaporez en consistance pilulaire. On l'administre en pilules de deux décigrammes, dont le nombre sera déterminé par la prescription.

SIROP DE NERPRUN.

Écrasez les baies entre les mains, et laissez fermenter pendant trois à quatre jours ; exprimez et passez le suc.

Prenez alors : *De ce suc*.................. 3. Trois.

Ajoutez ; *Sucre* (*Cassonade blanche*)..... 4. Quatre.

Faites cuire en consistance requise sur un feu doux. *Dose*, trente grammes pour les potions purgatives dans lesquelles il est prescrit. On le préparera dans les hôpitaux où l'on pourra récolter ou se procurer les baies sur les lieux ; et lorsque dans ces établissemens, la consommation de ce sirop ne sera pas considérable, pour éviter l'emploi inutile du sucre, on pourra conserver le suc dans des bouteilles, en le préservant du contact de l'air par une légère couche d'huile.

SIROP D'OPIUM. H.

Extrait aqueux d'Opium............. 1. Un.

Eau................................ 4. Quatre.

Sirop simple...................... 600. Six cents.

Dissolvez l'extrait dans l'eau indiquée par la formule, mêlez la solution avec le sirop ; faites bouillir pendant deux à trois minutes, et passez. *Dose*, trente grammes qui contiennent environ un demi-décigramme (un grain) d'extrait.

SIROP DE SALSEPAREILLE. — *Sirop de Cuisinier*. H.

Salsepareille coupée en petits morceaux. 4. Quatre.

Laissez infuser pendant vingt-quatre heures dans

Eau tiède......................... 24. Vingt-quatre.

Faites bouillir jusqu'à ce que le liquide soit réduit à moitié ; passez.

Soumettez le résidu à une seconde ébullition dans

Eau.............................. 20. Vingt.

que vous ferez réduire également à moitié. Répétez deux

fois encore la dernière opération sur le résidu ; mêlez les quatre décoctions, et ajoutez :

Feuilles de Bourrache.
de Séné.
Semences d'Anis (de chaque).. 0,3. Trois dixièmes.

Faites bouillir légèrement jusqu'à réduction de moitié ; passez et ajoutez :

Miel blanc.............................. 4. Quatre.
Sucre (cassonade blanche).............. 4. Quatre.

Réduisez en consistance de sirop épais. *Dose*, soixante grammes, qu'on pourra répéter lorsque cela sera jugé nécessaire.

On pourra, du consentement des Officiers de santé en chef, substituer à la moitié, aux deux tiers, etc. de la Salsepareille, les racines de Saponaire, de Bardane, ou de toute autre plante à laquelle on aura reconnu des propriétés analogues.

Sirop de sucre. — *Sirop simple*. H.

Sucre (cassonade blanche).............. 6. Six.
Eau...................................... 4. Quatre.

Faites dissoudre le sucre à une douce chaleur dans la moitié de l'eau, et battez un blanc d'œuf dans l'autre moitié. Alors faites bouillir la solution de sucre, et chaque fois que la liqueur montera, apaisez le boursouflement en versant une portion de l'eau albumineuse, et enlevez l'écume. Lorsque toute l'eau albumineuse sera épuisée, continuez l'ebullition jusqu'à ce que le sirop bouillant marque 30° à l'aréomètre ; passez-le alors à la chausse ; le sirop marquera 35° après le refroidissement.

Le sirop simple ne pourra être prescrit seul dans aucun cas, et sous aucun prétexte ; il est défendu expressément aux pharmaciens de le délivrer dans cet état.

SOLUTION ALCOOLIQUE DE CAMPHRE. — *Eau-de-vie camphrée.* H.

Camphre........................... 1. Un.

Alcool à 22°...................... 50. Cinquante.

Sera délivrée sur les bons du Chirurgien en chef, qui pourra faire augmenter la proportion du camphre, lorsqu'il le croira nécessaire. En l'absence du Chirurgien en chef, le bon du Chirurgien de service suffira.

SOLUTION CUPRO-ARSENIÉE. — *Collyre de Lanfranchi.* H.

Sous-acétate de Cuivre brut........... 2. Deux.

Sulfure jaune d'Arsenic............ 4. Quatre.

Myrrhe

Aloès (de chaque).................. 1. Un.

Vin blanc.......................... 346. Trois cent quarante-six.

Broyez pendant long-temps dans un mortier de verre. Se délivre sur les bons du Chirurgien en chef, et ne doit jamais être mis à la disposition du malade.

SOLUTION DE DEUTO-CHLORURE DE MERCURE. — *Eau de Van Swieten.* H.

Deuto-chlorure de Mercure........... 1. Un.

Alcool à 33°........................ 100. Cent.

Dissolvez le deuto-chlorure dans l'alcool, et versez la solution dans

Eau distillée...................... 900. Neuf cent.

En prescrivant cette solution on fera attention que cent grammes contiennent presque exactement un décigramme (deux grains) de deuto-chlorure.

SOLUTION DE DEUTO-NITRATE DE MERCURE. — *Eau mercurielle.* H.

Mercure............................ 4. Quatre.

Acide nitrique à 35°................ 5. Cinq.

Placez le tout dans un matras sur un feu doux; laissez dissoudre le mercure et ajoutez;

Eau distillée........................ 30. Trente.

Après quelques jours, filtrez.

SOLUTION D'OXIDE DE CALCIUM.—*Eau de Chaux*. H.

Oxide de Calcium (*Chaux vive.*) .... 1. Un.

Versez dessus peu à peu ;

Eau................................ 20. Vingt.

Après l'extinction de la Chaux agitez le liquide ; laissez déposer, faites passer à travers un filtre de papier, et conservez dans des flacons bien bouchés. On peut se servir plusieurs fois du résidu pour préparer de la nouvelle eau de chaux. On sait que la première contient ordinairement un peu de potasse, provenant du bois qui a servi à calciner le carbonate de chaux.

On prépare les *Eaux minérales artificielles* en faisant dissoudre dans l'eau distillée, les substances que l'analyse chimique a reconnues dans les Eaux minérales naturelles. L'appareil propre à introduire dans l'eau le gaz acide carbonique ayant été établi dans un des Hôpitaux militaires, et cet appareil pouvant être introduit avec avantage dans les autres Hôpitaux les plus importans, le Conseil de santé croit qu'il est nécessaire d'indiquer la composition de quelques-unes des Eaux minérales les plus généralement employées dans les maladies des troupes, l'expérience ayant prouvé qu'on peut les remplacer avec beaucoup de succès par les Eaux artificielles.

Eau acidulée simple.

Dégagez par l'acide sulfurique affaibli, et mieux encore par l'acide hydro-chlorique faible, le gaz carbonique du carbonate de chaux, provenant d'un marbre blanc ; faites passer le gaz à travers de l'eau, avant de le recevoir dans le vase d'une capacité connue qui doit le contenir ; alors, par le moyen de la pompe foulante de l'appareil, forcez l'introduction de ce gaz dans l'eau destinée à être acidulée, jusqu'à ce qu'elle en ait dissous cinq volumes qui seront dé-

terminés à la pression moyenne de l'atmosphère. Après 24 heures, mettez cette eau gazeuse dans des bouteilles d'une capacité connue; placez les bouteilles dans une cave fraîche et couchez-les sur du sable.

On peut remplacer le marbre blanc par la craie, mais après lui avoir fait perdre son odeur par le feu.

Eau acidulée saline de Vichy.

Sous-carbonate de Soude..	1,6.	Un gr. six décigr.
Sulfate de Soude.......	0,8.	Huit décigr.
Sous-carb. de Magnésie..	0,025.	Vingt-cinq milligr.
Hydro-chlorate de Protoxide de fer..........	0,0125.	Douze mill. et demi

Introduisez ces sels pulvérisés dans une bouteille, et versez dessus;

Eau acidulée avec deux volumes de gaz.......	650,0.	Six cent cinquante gr.

Bouchez promptement, et conservez comme la précédente.

On obtient l'hydro-chlorate de fer, en faisant dissoudre la tournure de fer dans l'acide hydro-chlorique.

On pourrait préparer de la même manière les Eaux de Seltz, de Sedlitz, de Balaruc, etc.

Eau de Bourbonne-les-Bains.

Sous-carbonate de Soude..	0,1.	Un décigr.
Chlorure de Sodium.....	0,05.	Un demi-décigr.
Sous-carb. de Magnésie..	0,2.	Deux décigr.
Sous-carbonate de Fer...	0,05.	Un demi-décigr.
Eau acidulée avec cinq volumes de gaz........	650,0.	Six cent cinquante gr.

On prépare facilement le sous-carbonate de fer par la voie des doubles décompositions.

Eau Hydro-sulfurée simple.

Sulfure de Fer......................... 1. Un.

Acide sulfurique à 66°, *délayé dans deux fois son volume d'eau*.................................. 6. Six.

Introduisez le sulfure dans une cornue tubulée, à laquelle vous adapterez l'appareil de Woulf, composé de cinq ou six flacons presque remplis d'eau, et mettez un peu de potasse dans le dernier flacon afin de retenir le gaz qui pourrait s'échapper; versez à différentes reprises l'acide sur le sulfure.

L'eau saturée de gaz hydro-sulfurique contient, à 76 centimètres de pression, un volume de gaz; dans cet état de saturation on doit la considérer comme un poison, et on ne doit l'administrer à l'intérieur qu'après l'avoir délayée dans quatre fois son volume d'eau distillée. La liqueur contenue dans le dernier flacon doit être rejetée. — On prépare le sulfure de fer en faisant fondre dans un creuset deux parties de limaille de fer et une partie de soufre.

Eau de Barrèges.

Eau Hydro-sulfurée simple. 130. Cent trente grammes.
Eau pure................ 520. Cinq cent vingt.
Carbonate de Soude....... 0,8. Huit décigrammes.
Chlorure de Sodium...... 0,025. Vingt-cinq milligr.

Introduisez les sels dans une bouteille; versez ensuite l'eau pure et l'eau hydro-sulfurée; bouchez promptement.

SULFURE DE POTASSIUM. — *Foie de soufre*. H.

Soufre sublimé et lavé..................... 1. Un.
Sous-carbonate de Potasse en poudre et bien sec. 2. Deux.

Mêlez et introduisez le mélange dans des matras à fond plat; placez les matras sur un bain de sable, et augmentez graduellement le feu. Lorsque la matière sera bien fondue, laissez refoidir, cassez les matras, et conservez le sulfure dans des vases bien fermés.

Pour employer ce sulfure, on le dissout dans l'eau; on obtient par ce moyen un hydro-sulfate liquide, qu'on doit préparer à la Pharmacie, et de manière que la dissolution

marque 25° à l'aréomètre. On le délivre dans cet état pour le service des bains, à la *dose* de 320 grammes pour un bain. Il faut toujours se servir de matras de verre à fond plat; mais en cas de besoin on pourra employer les vases de fer, ayant soin de remuer continuellement les matières avec une spatule de fer; il se forme un peu de sulfure de fer, qui ne produit aucun effet nuisible lorsque le sulfure est destiné pour des bains.

SULFATE (SUR-) D'ALUMINE ET DE POTASSE DESSÉCHÉ AU FEU. — *Alun calciné.* H.

Placez le sur-sulfate dans un creuset ou dans un vase de terre non vernissé; chauffez graduellement jusqu'à ce que le sel ait cessé de se boursouffler et qu'il soit bien sec.

TARTRATE DE POTASSE ET D'ANTIMOINE. — *Émétique.*

Antimoine .... 2. Deux.
Acide sulfurique à 66° .... 3. Trois.

Chauffez les deux substances dans un vaisseau de porcelaine, et agitez de temps en temps avec une spatule de verre jusqu'à ce que la matière ait pris une couleur blanc-cendrée; enlevez alors, par le lavage, l'acide superflu.

Prenez ensuite de ce sous-sulfate;
De sur-tartrate de Potasse (*de chaque*)....... 1. Un.

Faites dissoudre le sur-tartrate avec quantité suffisante d'eau bouillante dans une chaudière de fonte ou dans une bassine d'argent; ajoutez par parties le sous-sulfate pulvérisé, et continuez l'ébullition jusqu'à ce que la liqueur marque 20° à l'aréomètre des sels; filtrez et laissez refroidir lentement. Après la formation des premiers cristaux, qui sont très-blancs, rapprochez l'eau mère; on obtiendra de nouveaux cristaux qu'on pourra purifier par une seconde cristallisation. *Dose*, un demi-décigramme (un grain) dans un litre de véhicule, et un décigramme et demi pour une potion vomitive.

L'émétique est soluble dans 14,50 parties d'eau froide et dans deux parties environ d'eau bouillante ; les terres alcalines, les alcalis, les carbonates alcalins, les hydro-sulfates, les plantes amères, le quinquina, et surtout la matière jaune de la noix de Galle retirée par l'éther, le décomposent et doivent être administrés pour arrêter les accidens produits par une trop forte dose d'émétique.

Tartrate solide de potasse et de fer. — *Boules de Nancy.*

Limaille de Fer porphyrisée.............. 1. Un.
Tartre rouge pulvérisé.................... 2. Deux.

Mêlez les deux substances dans un vase de faïence ou de terre vernissée ; donnez-leur, par une suffisante quantité d'alcool à 18° B., la consistance d'une bouillie, et laissez-les exposées à l'air libre, pendant cinq à six jours, à une température un peu chaude, remuant de temps en temps la masse. Chauffez alors jusqu'à 70 ou 80 centigr. ; agitez souvent avec une spatule, et lorsque le mélange aura la consistance d'un Miel épais, délayez-le dans une nouvelle quantité d'alcool au même degré. Faites épaissir, délayez encore de la même manière, et répétez l'opération jusqu'à ce que la matière ne soit plus acide, et qu'ayant perdu l'éclat métallique, elle ait contracté une couleur tout-à-fait noire. Alors, sans ajouter de l'alcool, évaporez jusqu'à ce que la pâte deviennent maniable ; faites des boules de trente grammes qu'on fait sécher lentement à l'étuve. — Employé ordinairement à l'extérieur en le faisant dissoudre dans l'eau, dans le vin, etc. ; on l'administre quelquefois intérieurement à la *dose* d'un gramme à un gramme et demi en pilules ou dissous dans le vin, etc.

Teinture d'aloès. H.

Aloès Soccotrin grossièrement pulvérisé... 1. Un.
Alcool à 32°.............................. 4. Quatre.

Faites infuser pendant huit heures (1), passez. La matière dissoute est à l'alcool comme 1 : 4,88. Employée à l'extérieur; se délivre sur les bons du Chirurgien en chef, ou de celui qui en remplit les fonctions. La même observation s'applique aux autres teintures demandées pour les pansemens.

La *teinture de Myrrhe* se prépare de la même manière : on la fait entrer quelquefois dans la composition de quelques gargarismes à la *dose* de deux grammes dans cent grammes de liquide; on l'ajoute aussi aux fomentations, etc. Le mélange de ces deux teintures à parties égales, forme la Teinture de Myrrhe et d'Aloès.

TEINTURE AROMATIQUE COMPOSÉE. — *Eau Vulnéraire.* H.

Espèces aromatiques.......................... 1. Un.
Alcool à 22°.................................... 9. Neuf.

Faites infuser les espèces pendant huit jours dans la moitié de l'alcool; passez avec expression, et répétez la même opération sur le résidu avec l'autre moitié de l'alcool; réunissez les deux liqueurs, et filtrez. Employée à l'extérieur. Mêlée avec dix parties de vin rouge, forme le *Vin aromatique*, qu'on délivre sur les bons du Chirurgien en chef. L'on se sert, de préférence, des plantes qui contiennent beaucoup d'huile essentielle et de camphre.

TEINTURE DE CACHOU. H.

Cachou.. 1. Un.
Alcool à 22°.................................... 4. Quatre.

Faites infuser pendant quatre jours; filtrez. *Dose*, quatre grammes dans une boisson appropriée. S'emploie quelquefois à l'extérieur. L'extrait est à l'alcool comme 1 : 4.

---

(1) Les teintures exigent ordinairement une température de 35-40° centigr., et on les prépare avec des substances choisies et dans des vases bien bouchés. Il n'est pas nécessaire d'avoir à l'avance toutes celles qui sont indiquées dans le *Formulaire*, mais il faut être toujours en mesure de pouvoir les faire lorsqu'elles sont prescrites.

TEINTURE DE CANNELLE. H.

Cannelle en poudre.................. 1. Un.
Alcool à 32°.......................... 4. Quatre.

Faites infuser pendant six jours; passez avec forte expression. *Dose*, quatre grammes dans la potion appropriée. La matière dissoute est à l'alcool, comme 1 : 26,55. On peut préparer cette teinture avec la Cannelle de Chine qui contient plus d'huile essentielle que la Cannelle de Ceylan.

TEINTURE DE CANTHARIDES. H.

Cantharides grossièrement pulvérisées..... 1. Un.
Alcool à 22°............................ 8. Huit.

Faites infuser pendant quatre jours; passez.

Employée rarement à l'intérieur à la *dose* de quelques gouttes seulement; destinée pour l'usage externe, et délivrée sur les bons du Chirurgien en chef. La matière dissoute est à l'alcool, comme 1 : 55,86.

TEINTURE DE CASTORÉUM. H.

Se prépare comme la teinture de Cannelle. *Dose* ordinaire, un à deux grammes qui contiennent à peu près deux à quatre décigrammes de Castoréum (4-8 grains); la matière dissoute étant à l'alcool, comme 1 : 4,90.

TEINTURE DE DIGITALE POURPRÉE. H.

Se prépare de la même manière. *Dose*, quatre décigrammes qui contiennent vingt-six milligrammes (à peu près un demi-grain) d'extrait; la matière dissoute étant à l'alcool, comme 1 : 15,30. On augmente successivement la *dose*.

TEINTURE D'EXTRAIT D'OPIUM. — *En remplacement du Laudanum*. H.

Extrait aqueux d'Opium............... 1. Un.
Alcool à 22°.......................... 11. Onze.

Faites infuser dans un matras bien bouché, jusqu'à ce que l'Opium soit dissous; filtrez. *Dose*, six décigrammes qui contiennent un demi-décigramme (un grain) d'extrait.

TEINTURE DE QUINQUINA. H.

Quinquina pulvérisé.................. 10. Dix
Alcool à 22°.......................... 40. Quarante.
Écorce du fruit de l'Oranger Bigaradier. 1. Un.

Après six jours d'infusion, filtrez. *Dose*, huit grammes dans le véhicule prescrit. Lorsqu'on a opéré avec le Quinquina gris, la partie dissoute est à l'alcool, comme 1 : 25,47.

Préparez de la même manière, et donnez à la même *dose*, les teintures,

d'Absinthe. La partie dissoute est à l'alcool = 1 : 20,4.
de Gentiane. Idem.................. = 1 : 16,75.
de Jalap. Idem.................. = 1 : 43,40.
de Scille sèche. Idem.................. = 1 : 6,65.

La dernière se donne à la *dose* d'un gramme, qu'on pourra augmenter progressivement.

VINAIGRE SCILLITIQUE. H.

Squames sèches de Scille rouge.......... 8. Huit.
Bon Vinaigre rouge.................. 96. Quatre-vingt-seize.
Acide acétique à 10°.................. 1. Un.

Après quinze jours d'infusion dans un vase de verre; filtrez. *Dose*, comme la teinture.

La Scille pouvant exciter des nausées et le vomissement, toutes les fois qu'on prescrira ce médicament, on écrira, en toutes lettres, les quantités prescrites. On usera des mêmes précautions pour toutes les subtances vénéneuses destinées pour l'usage interne.

Nous rappellerons aux Officiers de santé, en terminant cette seconde Partie, ce que nous avons déjà indiqué plusieurs fois ailleurs, savoir; que tous les médicamens destinés à un usage extérieur, doivent être délivrés à la Pharmacie sur les bons du Chirurgien en chef ou du Chirurgien de service; et que si ces médicamens figurent sur le cahier de visite, ce n'est que pour mémoire. Les Chirurgiens doivent en surveiller l'application.

PRESCRIPTIONS JOURNALIÈRES.

Les *Préparations Officinales* qui ont formé l'objet de la seconde Section du *Formulaire*, offrent, pour ainsi dire, le complément de notre *Matière Médicale*. Les procédés que ces préparations exigent étant soumis à des règles fixes, présentent des résultats uniformes, et dont on peut facilement déterminer l'activité. L'objet de cette troisième Section est d'indiquer aux Officiers de santé militaires, quelques-unes des formules les plus usitées, comme modèles de simplicité et d'uniformité, pour rendre l'exécution des *Prescriptions journalières* plus facile et plus prompte. Ils choisiront dans le nombre des substances médicinales, comprises dans ce *Formulaire*, celles qui seront les plus appropriées à leurs vues et à leur expérience, en faisant toutefois attention que c'est particulièrement dans les Hôpitaux militaires qu'il convient d'éviter de multiplier les formules, ou de les compliquer sans nécessité.

BOISSONS.

On comprend, sous cette dénomination, les liquides qui servent de boissons ordinaires aux malades : ils doivent leurs propriétés médicinales aux matières que l'eau tient en solution ou en suspension. Les boissons doivent être légères, claires, autant que possible ; et si l'on ne peut pas toujours les rendre agréables au palais, il faut au moins qu'elles ne répugnent pas entièrement au malade. On doit les préparer tous les jours, d'après les relevés des visites du matin, et l'on doit se conformer strictement au *Formulaire*, sur la manière de les édulcorer : le sucre et le miel ne doivent être prescrits que dans les boissons qui seront indiquées plus bas.

Boissons préparées à froid.

On doit avoir soin de ne point introduire dans ces boissons, et en général dans dans toutes les boissons, les substances qui exercent entre elles une action chimique et qui s'altèrent ou se décomposent réciproquement. Les matières qui sont peu solubles dans un liquide, ne doivent être prescrites que dans des proportions relatives à leur solubilité dans la quantité donnée du liquide, à moins qu'on n'en facilite la solution par l'action d'une autre substance, ou qu'on ne les tienne en suspension par une substance intermédiaire.

Boisson avec l'acide sulfurique. — *Limonade minérale.*

Acide sulfurique affaibli (1) 20,0. Vingt grammes.
Sirop simple.............. 60,0. Soixante grammes.
Eau aromatique de Citrons. 20,0. Vingt grammes.
Eau q. s. pour un litre de boisson.

On doit tenir cette boisson dans des vaisseaux de verre ou de faïence, et jamais dans les vaisseaux de terre vernissés.

Boisson avec l'acide tartrique. — *Limonade tartrique.*

Acide tartrique............. 1,5 Un gramme et demi.
Sirop simple................ 60,0 Soixante grammes.
Eau aromatique de Citrons.. 20,0 Vingt grammes.
Eau q. s. pour un litre de boisson.

On ajoute à cette boisson, en diminuant l'eau, dans la même proportion, un décilitre de vin, pour la *Boisson tartrique vineuse*. — Dans les pays où les Citrons sont abondans, on remplace l'acide tartrique par l'acide citrique, et dans ce cas, on n'a pas besoin d'aromatiser la boisson.

Boisson avec le mellite de vinaigre. — *Oxymel simple. — Oxycrat.*

Mellite de Vinaigre, ou à défaut; *Mellite d'Acide acétique*.................... 60,0 Soixante grammes.

---

(1) *Acide sulfurique à* 60°........................ 1. Un.
Eau.. 9. Neuf.

Pour un litre de boisson, on ajoute cinq décigrammes de nitre (dix grains), lorsque l'on veut qu'elle soit nitrée.

On peut préparer l'*Oxycrat* avec un litre d'eau et deux grammes d'acide acétique à 10°. Cette boisson est fréquemment employée à l'armée, surtout lorsque le temps et les événemens ne permettent pas de préparer le mellite de vinaigre; on peut l'édulcorer avec cinquante grammes de miel ou quarante grammes de sucre.

Boisson tartro-boratée.

Sur-tartrate de Potasse........	20,0.	Vingt grammes.
Sous-borate de Soude..........	5,0.	Cinq grammes.
Mellite simple................	60,0.	Soixante gram.

Eau q. s. pour un litre de boisson.

Triturez ensemble les deux sels; ajoutez l'eau par petites portions, et ensuite le Mellite. On doit recommander au malade d'agiter la bouteille toutes les fois qu'il se servira de cette boisson. — Remplace l'*Eau de Tamarins*.

Boissons par Infusion.

Le mot *Infusion* s'applique généralement au résultat de l'opération par laquelle on fait séjourner dans un liquide, placé dans un vase clos, les substances médicinales convenablement préparées, et à une température au-dessous du degré d'ébullition du liquide, pendant un temps plus ou moins long. Par cette opération l'on se propose d'extraire les parties les plus solubles et les plus volatiles; et il est indispensable de modérer, selon les circonstances, l'action de la chaleur et l'influence du temps, pour obtenir ces résultats. Quelques Pharmacologistes donnent aujourd'hui plus spécialement le nom d'Infusion au procédé pharmaceutique, et ils désignent le composé qui en résulte sous le nom d'*Infusé*, ou d'*Infusum*; mais le mot *Infusion* est le plus en usage.

Infusion de capillaire. — *Infusion pectorale.*

Feuilles de Capillaire......... 10,0. Dix grammes.

Réglisse ratissée et effilée (1).... 8,0. Huit grammes.
Eau q. s. pour un litre d'infusion.
Préparez de la même manière l'infusion de
Feuilles d'Hyssope,
de Lierre terrestre,
de Véronique.
De Fleurs de Guimauve,
de Mauve, *etc.*

et en général des plantes indiquées sous la dénomination commune d'*Espèces pectorales*.

INFUSION DE MAUVE. — *Infusion adoucissante.*
Feuilles sèches de Mauve...... 10,0. Dix grammes.
Réglisse ratissée et effilée...... 8,0. Huit.
Pour un litre de colature. Préparez de la même manière.
L'infusion *de Graine de Lin*,
de Feuilles de Guimauve,

et en général des plantes comprises sous la dénomination d'*Espèces émollientes*.—Lorsque la graine de Lin est destinée à un usage extérieur, on doit remplacer l'infusion par la la décoction, et dans ce cas on supprime la Réglisse. On supprime aussi cette racine toutes les fois que les infusions sont destinées pour l'usage externe.

INFUSION DE MENTHE POIVRÉE. — *Infusion aromatique.*
Herbe sèche de Menthe poivrée.
Réglisse effilée et mondée (*de chaque*). 10,0. Dix gram.
Pour un litre de colature.
Préparez de la même manière l'infusion
de Sauge,
de Melisse, *etc.*

et des autres plantes qui font partie des *Espèces aromatiques*. — On doit préférer, pour l'usage externe, les plantes

(1) En employant la Réglisse, on doit se rappeler que cette racine, par une légère coction, donne un suc sucré et agréable, et que par une coction prolongée, elle fournit une matière d'une saveur âcre et amère.

qui contiennent beaucoup d'huile essentielle, telle que la *Lavande*, le *Romarin*, le *Thym*, etc.

INFUSION DE SASSAFRAS.

Sassafras coupé menu.......... 10,0. Dix grammes.

Versez dessus; *Eau bouillante*, q. s. pour un demi-litre de colature. Après quatre heures d'infusion, passez. — A prendre en deux fois, et on peut la répéter dans le jour.

INFUSION DE SÉNÉ PURGATIVE. — *Tisane royale.*

Feuilles de Séné mondées..... 15,0. Quinze grammes.
de Chicorée sauvage... 10,0. Dix grammes.
Sulfate de soude............. 20,0. Vingt grammes.

Versez dessus : *Eau bouillante* q. s. pour un litre de colature. Après quelques heures d'infusion, passez avec légère expression, et ajoutez;

Eau aromatique de Citrons... 30,0. Trente grammes.

à prendre en quatre fois. On ajoute l'eau aromatique au moment de distribuer la potion.

Cette infusion se prépare avec dix grammes de Séné et dix grammes de Sulfate de soude, lorsque l'on veut qu'elle soit moins active, et alors on la désigne sous le nom *d'Infusion de Séné laxative*. — On sait que les feuilles et les follicules de Séné perdent leur qualité purgative quand on les laisse bouillir long-temps. La même observation s'applique à la Rhubarbe et à quelques autres substances purgatives.

INFUSION DE SUREAU.

Fleurs de Sureau.............. 10,0. Dix grammes.
Eau bouillante, q. s. pour un litre de colature.

Préparez de la même manière l'infusion des
Fleurs de Camomille,
d'Arnica,
de Tilleul, etc.

On diminue la proportion de l'eau, qu'on réduit à un quart de litre, lorsque ces infusions sont prescrites comme véhicule des potions.

INFUSION DE TRÈFLE D'EAU. — *Infusion amère.*

Feuilles sèches de Trèfle d'eau.. 10,0. Dix grammes.
Eau bouillante, q. s. pour un litre de colature.

Préparez de la même manière l'infusion
de Chicorée sauvage,
de Germandrée officinale,
de Petite Centaurée, etc.
ou des plantes désignées sous le nom d'*Espèces amères*.

On ajoute à l'une de ces infusions :
Alcoolat de Cochléaria....... 20,0. Vingt grammes.
pour la boisson dite *Antiscorbutique*.

Boissons par décoction.

Les Décoctions ne sont que des infusions faites à une température plus élevée, qui est celle de l'ébullition des liquides. La durée de la décoction ayant une grande influence sur les produits, on a jugé convenable de désigner sous le nom de *Décoction légère*, celle dans laquelle l'ébullition ne se prolonge pas au-delà de quatre minutes ; on a appelé *Décoction moyenne*, celle qui n'excède pas la durée d'une demi-heure, et *Décoction forte*, celle qui outrepasse cette dernière limite. Les décoctions aqueuses s'employent à l'extérieur dans les *Fomentations*, les *Injections*, etc. C'est principalement par l'action de la matière féculacée, qui se dissout dans l'eau bouillante, que les décoctions facilitent la solution des autres principes immédiats des végétaux. On donne aujourd'hui assez communément le nom de *Décoctum* au médicament qui résulte de la décoction, et on réserve plus spécialement le nom de *Décoction* pour le procédé : nous conserverons au produit l'ancien nom pour respecter l'usage.

DÉCOCTION DE BARDANE.
Racines sèches de Bardane..... 25,0 Vingt-cinq gr.
Eau q. s. pour un litre de colature.
Faites bouillir pendant un quart d'heure, et ajoutez à la fin,

Réglisse ratissée et effilée .... 8,0. Huit grammes.

Laissez infuser pendant quelques minutes et passez. — Cette tisane est la boisson ordinaire des vénériens. La *Décoction de Patience*, qui est la boisson ordinaire des galeux, se prépare de la même manière. On prépare aussi de la même manière la décoction avec les racines sèches dites *Apéritives*, et pour plus de simplicité, l'on désigne cette boisson sous le nom de *Tisane apéritive*.

On ajoute à cette dernière, cinq décigrammes de nitre (dix grains), lorsque l'on prescrit la *Tisane apéritive nitrée* et quelquefois on remplace le nitre par vingt grammes d'Acétate de potasse, ou vingt grammes d'Acétate d'ammoniaque.

Les décoctions avec les racines de *Chicorée*, de *Guimauve*, de *Consoude*, etc., se préparent de la même manière.

Décoction de bourgeons de sapin.

Bourgeons de Sapin .... 15,0. Quinze grammes.

Eau q. s. pour un litre de colature.

Après une légère ébullition, faites infuser pendant une heure. Ajoutez, s'il est prescrit,

Alcoolat de Cochléaria ...... 20,0. Vingt grammes.

Cette boisson remplace la *Bière sapinette*.

Décoction de corne de cerf.

Corne de Cerf râpée .... 30,0. Trente grammes.

Eau, un litre.

Faites bouillr jusqu'à réduction de moitié ou du quart, selon la prescription, et ajoutez.

Sirop simple .... 30,0. Trente grammes.

On peut aromatiser cette boisson avec vingt grammes d'eau essentielle de Citron, ou avec deux grammes de teinture de Cannelle.

Décoction de gayac composée. — *Tisane sudorifique*.

Gayac râpé .... 30,0. Trente grammes.

Faites bouillir dans deux litres d'eau jusqu'à réduction d'un litre ; versez la liqueur bouillante sur

Sassafras coupé menu.......... 5,0 Cinq grammes.

Réglisse mondée et effilée .... 8,0. Huit grammes.

Laissez refroidir et passez.

DÉCOCTION D'ÉCORCE DE GRENADE. — *Tisane astringente.*

Écorce de Grenade........... 30,0. Trente grammes.

Faites bouillir pendant un quart d'heure dans q. s. d'eau pour un litre de colature. Si on veut qu'elle soit édulcorée ajoutez ;

Réglisse effilée et mondée...... 8,0. Huit grammes.

On peut remplacer l'écorce de Grenade par l'une des deux racines qui font partie des espèces dites *Astringentes*, ou par ces espèces mêmes.

La *décoction de Simarouba* se prépare de la même manière, et avec quinze grammes de cette écorce pour un demi-litre de colature.

On peut ajouter à ces décoctions, d'après la prescription ;

Teinture de Cachou.......... 2,0 Deux grammes.

Ou *Teinture d'Opium*........ 0,6. Six décigrammes, qui contiennent un demi-décigramme d'Opium (un grain).

DÉCOCTION DE GENTIANE COMPOSÉE. — *Apozème amer.*

Racine de Gentiane sèche et coupée en tranches................. 8,0. Huit grammes.

Eau q. s. pour un litre de colature.

Après un demi-quart d'heure d'ébullition, ajoutez,

Espèces amères, ou l'une des plantes qui les composent..... 8,0. Huit grammes.

Laissez infuser pendant deux heures; passez sans expression. On fait bouillir et puis infuser de la même manière les tiges de Douce-amère (quinze grammes), pour la *Décoction de Douce-amère*. Cette dernière ne doit être prescrite que lorsqu'on pourra récolter les tiges sur les lieux, ou lorsqu'on cultivera la plante dans le Jardin de l'Hôpital.

Décoction de lichen d'islande.

Lichen.................... 30,0. Trente grammes.

Après une légère ébullition dans un peu d'eau, rejettez le décoctum, et faites bouillir le Lichen dans un litre d'eau jusqu'à réduction de moitié.

Lorsque l'on veut que la décoction de Lichen soit édulcorée, on ajoutera,

Sirop simple................ 30,0. Trente grammes.

Décoction de mousse de corse. — *Tisane vermifuge.*

Mousse de Corse............ 30,0. Trente grammes.

Faites bouillir pendant une demi-heure dans q. s. d'eau pour un demi-litre de colature; passez avec expression.

Ajoutez, lorsqu'il est prescrit:

Sirop simple................ 30,0. Trente grammes.

Décoction d'orge. — *Tisane commune.*

Orge entier.................. 15,0. Quinze grammes.

Après l'avoir lavé dans l'eau bouillante, faites-le bouillir jusqu'à crépature dans q. s. d'eau pour un litre de colature.

Ajoutez à la fin:

Réglisse effilée et mondée... 4,0. Quatre grammes.

En place d'orge dans son état naturel, on pourrait employer l'orge germé et séché, *Malt*, à la même *dose*. L'Hordéine se détruit en grande partie par la germination, et se transforme en matière amilacée; il se forme aussi une petite quantité de matière sucrée.

La tisane commune étant la boisson ordinaire des malades, elle ne doit jamais manquer dans les salles.

Lorsque la racine de Chiendent peut être cultivée sur les lieux, les Officiers de santé en chef pourront la substituer à l'Orge.

Décoction panée. — *Décoction blanche.*

Mie de pain de Froment..... 25,0. Vingt-cinq gr.

Corne de Cerf, ou

Os calcinés à blanc (1)........ 8,0. Huit grammes.

Faites bouillir pendant huit minutes dans q. s. d'eau pour un litre de colature ; passez la décoction bouillante avec légère expression à travers une étamine claire, et ajoutez,

Eau essentielle de Citrons,

Sirop simple (*de chaque.*).... 30,0. Trente grammes.

Mettez dans une bouteille de pinte. On prévient le malade d'agiter la boisson toutes les fois qu'il s'en servira.

DÉCOCTION DE QUINQUINA. — *Tisane fébrifuge.*

Quinquina concassé.......... 30,0. Trente grammes.

Eau, q. s. pour un demi-litre de colature.

Faites bouillir légèrement, pendant une demi-heure, dans un vase couvert ; ajoutez à la fin, et laissez infuser :

Écorce d'Orange amère séparée de la partie blanche....... 4,0. Quatre grammes.

Passez. — A prendre en trois fois.

On fait ajouter souvent à cette décoction :

Teinture de Quinquina...... 10,0. Dix grammes.

DÉCOCTION DE RIZ. — *Eau de Riz.*

Riz mondé et lavé............ 15,0. Quinze grammes.

Faites bouillir, jusqu'à crépature, dans q. s. d'eau pour un litre de colature.

Ajoutez sur la fin, et laissez infuser pendant un quart d'heure.

Écorce d'Orange amère séparée de la partie blanche....... 4,0. Quatre grammes.

---

(1) On calcine les os dans un creuset, où on les dispose sur la grille d'un fourneau au milieu des charbons ardens, et on les fait brûler jusqu'à ce qu'ils soient entièrement blancs ; ils sont alors très-friables. On les retire du feu, et après les avoir laissé refroidir, on les pile dans un mortier de fer, on tamise la poudre, et on la porphyrise. Outre le phosphate et le carbonate de chaux, les os contiennent une petite quantité de phosphate de magnésie, de l'albumine, de la silice, de l'oxide de fer, de l'oxide de manganèse.

Passez par une étamine claire.

SOLUTION DE GOMME ARABIQUE. — *Eau gommeuse.*

Gomme arabique concassée... 15,0. Quinze grammes.
Sirop simple................ 30,0. Trente grammes.
Eau, un litre.
On ajoute à cette boisson, d'après la prescription :
Teinture de Cachou......... 4,0. Quatre grammes.

PETIT-LAIT.

Coagulez le lait avec le vinaigre, ou le surtartrate de potasse bien pulvérisé ; séparez la partie caséeuse ; clarifiez avec le blanc d'œuf ; laissez refroidir et filtrez. La *dose* ordinaire est d'un demi-litre.—Avec un blanc d'œuf on clarifie deux litres de lait.

Cette boisson ne doit être prescrite que dans les cas absolument nécessaires, et lorsque les circonstances des temps et des lieux n'y apportent point d'obstacles.

BOLS.

Médicamens d'une consistance moyenne entre les pilules et les électuaires, et qui leur ressemblent sous le rapport de leur composition ; ils sont ordinairement composés de substances moins actives que celles qui entrent dans les pilules, et sont plus simples que les électuaires ; leur consistance molle rend leur action médicamenteuse prompte et facile. On les compose le plus ordinairement avec des poudres, qu'on lie avec un mucilage, le sirop simple, le miel, ou avec des pulpes végétales, etc. Il est utile d'établir quelques bases sur les quantités de sirop qu'absorbent les poudres des différentes substances, qui entrent dans la composition des Bols, afin de guider les Pharmaciens dans l'exécution des formules où les quantités de sirop sont indiquées simplement par les lettres q. s. *quantité suffisante.*

Une partie de poudre sèche provenant de substances végétales et autres, absorbe en sirop... 3. Parties.

Une idem, *de Gomme-résine*........ 1. Partie.
Une idem, *de Résine*.............. ¾. Trois quarts.
Une idem, *d'Antimoine, de Proto-chlorure de Mercure et autres substances min. qui absorbent peu d'eau.* ½ Un demi.
Une idem, *de sels*.................. ½ Un demi.
Une id., *d'Alcalis* ou *sels déliquescens.* $\frac{1}{10}$ dixième.
Voyez le Codex.—Un bol doit peser environ deux gram.

Bol antimonial.

Sulfure d'Antimoine pulvérisé.. 0,2. Deux décigr.
Cannelle en poudre........... 0,1. Un décigramme.
Conserve de Roses, q. s.
Pour un bol qu'on peut répéter selon la prescription.

Bol de barbotine. — *Anthelmintique.*

Barbotine pulvérisée.......... 1,0. Un gramme.
Proto-chlorure de mercure..... 0,2. Deux décigram.
Mellite simple, q. s.
Faites deux bols pour une *dose*, qu'on peut répéter selon la prescription.

Bol de copahu.

Térébenthine de Copahu, et à défaut ;
Térébenthine commune,
Conserve de Roses (*de chaque*).. 0,5. Cinq décigr.
Poudre de Réglisse, q. s.
Pour un bol qu'on répétera selon la prescription.

Bol de jalap. — *Purgatif.*

Jalap pulvérisé................ 1,0. Un gramme.
Scammonée..................... 0,4. Quatre décigr.
Miel, q. s. pour une *dose*.

Bol de magnésie safrané. — *Stomachique.*

Oxide de Magnesium (*Magnésie calcinée*)................... 0,5. Cinq décigr.

Safran en poudre............ 0,3. Trois décigr.
Cannelle pulvérisée........... 0,2. Deux décigr.
Sirop simple, q. s.

Ce bol remplace la confection d'Hyacinthe.

Bol de camphre et de nitre. — *Tempérant.*

Camphre divisé par l'alcool,
Nitrate de Potasse (*de chaque*). 0,1. Un décigramme.
Conserve de Roses, q. s.

Pour un bol, qu'on pourra répéter, selon la prescription.

Bol de quinquina.

Quinquina en poudre......... 1,0. Un gramme.
Sirop, q. s.

Faites un bol, à réitérer autant de fois qu'il sera prescrit.

On ajoute à ce bol, lorsqu'on veut qu'il soit aromatisé par la Cannelle :

Cannelle en poudre........... 0,3. Trois décigr.

Ou lorsqu'on demande qu'il soit opiacé :

Teinture d'Opium............. 0,3. Trois décigr.

Enfin, lorsqu'on prescrit qu'il soit *aromatisé* et *opiacé*, on ajoutera la Cannelle et la teinture d'Opium dans les quantités indiquées.

Bol de rhubarbe.

Rhubarbe en poudre........... 0,5. Cinq décigr.
Sulfate de Soude.............. 1,0. Un gramme.

Pour un bol, qu'on répétera, si on le prescrit.

La Rhubarbe exotique pourra être remplacée par un gramme de Rhubarbe indigène.

Bol de soufre.

Soufre sublimé et lavé.......... 0,4. Quatre décigr.
Miel, q. s.

Pour un bol qu'on pourra répéter plusieurs fois par jour.

Bol de soufre composé.

Soufre sublimé et lavé ;

Semences d'Anis en poudre (de chaque).................... 0,4. Quatre décigram.

Feuilles de Séné pulvérisées.... 0,2. Deux décigr.

Miel, q. s. pour un bol qu'on peut répéter deux ou trois fois par jour.

Bol de valériane.

Racines de Valériane en poudre. 1,0. Un gramme.

Cannelle en poudre.......... 0,3. Trois décigr.

Pour un bol. — Peut, en cas de besoin, remplacer la Thériaque, en y ajoutant :

Extrait aqueux d'Opium..... 0,5. Un demi-décigr.

CATAPLASMES.

Médicamens externes d'une consistance molle, pulpeuse, qu'on applique sur les différentes parties du corps ; on peut les considérer comme des fomentations qui conservent long-temps l'humidité. Se font avec la mie de pain, les farines des graines Céréales, la farine de graine de Lin ; la poudre des feuilles de Mauve, de Guimauve, etc. qu'on fait cuire dans l'eau, ou dans des décoctions mucilagineuses, etc. Souvent ces Cataplasmes deviennent les excipiens de substances plus actives, comme l'écorce de Chêne pulvérisée, le sous-acétate de plomb, la poudre des plantes aromatiques, les fleurs de Sureau, etc. ; ou on y ajoute des Huiles, des Onguens, etc. On fait des Cataplasmes rubéfians ou vésicans avec la farine des semences de Moutarde et on y ajoute quelquefois des substances âcres, telles que l'Ail, le Gingembre, etc. Les formules suivantes fournissent quelques exemples et de ces différens Cataplasmes.

Cataplasme de farines. — *Émollient.*

Farine composée de parties égales de farine d'Orge,

de *Seigle* et de *farine de semences de Lin.* 100,0. Un hectogramme.

Faites cuire jusqu'à la consistance requise. — Pour un Cataplasme ordinaire.

La farine d'Orge et celle de Seigle peuvent se suppléer mutuellement. La farine de Lin pourra être remplacée par le marc qui reste dans le pressoir après l'extraction de l'huile de Lin (Tourteaux), ainsi que par la poudre des feuilles de Mauve, de Guimauve, etc.

CATAPLASME AROMATIQUE.

Remplacez la farine de Lin dans le Cataplasme précédent, par une égale quantité de poudre de plantes aromatiques ; on ajoutera cette dernière, lorsque les deux autres farines seront sur le point d'être cuites, et l'on délayera avec

Vin rouge...................... 100,0. Un décilitre.

CATAPLASME DE FEUILLES DE PAVOT ET DE JUSQUIAME. — *Anodin.*

Substituez à la farine de Lin, dans le Cataplasme émollient, un mélange fait avec parties égales de poudre de feuilles de Jusquiame et de Pavot. Ces feuilles peuvent se remplacer réciproquement, et à défaut des unes et des autres, on ajoutera au cataplasme ordinaire,

Teinture d'Opium....... 2,0 à 4,0 Deux à quatre gr.

CATAPLASME AVEC ONGUENT DE POIX. — *Supuratif.*

Ajoutez au cataplasme émollient bien chaud,

Pulpe récente d'Oignons.... 50,0. Cinquante gr.

Onguent de Poix.......... 30,0. Trente grammes.

Délayez l'Onguent avec dix à quinze grammes d'Huile avant de l'ajouter au Cataplasme.

CATAPLASME DE FARINE DE MOUTARDE. — *Sinapisme.*

Moutarde en poudre......... 60,0. Soixânte grammes.

Acide acétique à 3°.......... 100,0. Un décilitre.

On peut le rendre moins actif, en remplaçant le tiers ou la moitié de la poudre de Moutarde par une égale quantité de farine de Lin, selon qu'il sera prescrit.

CATAPLASME SATURNIN.

Ajoutez au Cataplasme ordinaire ;

Acétate de Plomb liquide...... 5,0 Cinq grammes.

CATAPLASME TANNINÉ — *Tonique*.

Remplacez dans le Cataplasme ordinaire, la farine de Lin par une quantité de Tan ou d'écorce de Chêne en poudre, égale à ladite farine. — On ajoute, quand il est à moitié refroidi ;

Camphre pulvérisé...... 2,0 à 4,0 Deux à quatre gr.

Pour le *Cataplasme tanniné camphré*. (Antiseptique.)

COLLUTOIRES.

Les Collutoires, de *Colluere*, laver, déterger, sont des médicamens externes, liquides ou peu épais, destinés principalement aux maladies de la bouche. Les plus usités dans les Hôpitaux militaires sont les suivans :

COLLUTOIRE ALCALIN.

Sous-carbonate de Potasse..... 1,0. Un gramme.

Mellite simple................ 20,0. Vingt grammes.

Triturez dans un mortier de verre.

COLLUTOIRE BORATÉ.

Sous-borate de Soude.......... 2,0. Deux grammes.

Mellite simple................ 20,0. Vingt grammes.

COLLUTOIRE DE CACHOU.

Teinture de Cachou........... 4,0. Quatre grammes.

Miel rosat.................... 20,0. Vingt grammes.

COLLUTOIRE CUPRO-ARSENIÉ.

On emploie pour ce Collutoire, la Solution cupro-arseniée. (Collyre de Lanfranchi).

Collutoire d'acide hydro-chlorique.

Acide hydro-chlorique	2,0.	Deux grammes.
Mellite simple	25,0.	Vingt-cinq gr.

On remplace l'acide hydro-chlorique par cinq grammes d'acide sulfurique affaibli, pour le *Collutoire sulfurique*.

Collutoire opiacé.

Teinture d'Opium	1,0.	Un gramme.
Mellite simple	20,0.	Vingt grammes.

Collutoire saturnin.

Sous-acétate de Plomb liquide.	1,0.	Un gramme.
Mellite simple	20,0.	Vingt grammes.

N. B. Dans le cas où le Chirurgien croira pouvoir confier au malade lui-même l'application d'un Collutoire, il aura soin de lui indiquer la manière de s'en servir, et il lui fournira le pinceau de charpie qu'exige l'emploi du médicament; mais il ne doit jamais laisser à la disposition des malades les Collutoires qui contiendraient des matières vénéneuses.

COLLYRES.

Le mot *Collyre*, qui indiquait autrefois des médicamens solides, d'une forme ronde et allongée, s'applique aujourd'hui aux agens liquides qui sont employés en fomentations, en injections, ou en bains locaux dans les maladies des yeux. On se sert des eaux distillées; des infusions et des décoctions des différentes plantes, de leurs parties extractives ou de leurs produits, qu'on rend quelquefois plus actives par l'addition des teintures alcooliques ou vineuses, etc. et très-souvent par des sels métalliques, etc. Il est important d'indiquer, lorsqu'on prescrit les Collyres, s'ils doivent être employés froids, tièdes, ou chauds.

Collyre avec l'acétate de plomb. — *Saturnin.*

Proto-acétate de Plomb cristallisé.................... 0,3. Trois décigr.

Eau de pluie................ 100,0. Un décilitre.

On ajoutera à ce Collyre,

Teinture aromatique........ 5,0. Cinq grammes.

Pour le *Collyre saturnin aromatisé* (Collyre résolutif).

Collyre safrané. — *Sédatif.*

Safran entier.............. 0,5. Cinq décigram.

Versez dessus.

Eau bouillante............. 100,0. Un décilitre.

Laissez infuser, passez sans expression, et ajoutez :

Teinture d'Opium.......... 0,6. Six décigrammes.

Collyre avec le sur-sulfate d'alumine. — *Styptique.*

Sur-sulfate d'Alumine...... 0,5. Cinq décigr.

Eau....................... 100,0. Un décilitre.

Préparez de la même manière, avec trois décigrammes de sulfate de Cuivre le *Collyre cuivreux.*

Collyre avec le sulfate de zinc. — *Détersif.*

Se prépare comme le Collyre avec le sur-sulfate d'Alumine.

On peut ajouter à ce Collyre, d'après la prescription :

Teinture aromatique........ 5,0. Cinq grammes.

EAUX.

Eau ferrugineuse. — *Eau martiale.*

Tartrate de Fer solide....... 0,5. Cinq décigr.

Eau...................... 500,0. Un demi-litre.

Triturez pendant l'espace de temps nécessaire pour faire dissoudre le tartrate ; filtrez. A prendre en trois fois à une demi-heure de distance.

On peut préparer l'eau ferrugineuse en faisant dissoudre deux décigrammes de proto-sulfate de Fer dans un litre d'eau, qu'on aura fait bouillir précédemment.

Eau avec le sulfate de soude. — *Eau purgative.*

Sulfate de soude............ 32,0. Trente-deux gr.

Eau........................ 1000,0. Un litre.

à prendre en quatre fois à une demi-heure de distance.

Ajoutez : *Tartrate de Potasse et d'Antimoine*......... 0,05. Un demi-décigr.

Pour l'*Eau purgative émétisée*, qu'on prend de la même manière.

ESCHAROTIQUES.

Les matières qui étant appliquées sur les parties molles du corps vivant produisent des eschares, ont été désignées sous le nom d'Escharotiques. Les unes, telles que le charbon ardent, le fer rouge, le moxa, etc. font agir immédiatement le calorique et forment le *Cautère actuel;* les autres, telles que le nitrate d'argent, le chlorure d'antimoine, la potasse et la soude caustiques, l'acide sulfurique, etc. brûlent, par suite de leur action chimique, les parties sur lesquelles elles sont appliquées, et sont désignées plus spécialement sous le nom de *Cathérétiques*, ou de *Cautères potentiels*. On emploie ces derniers à l'état solide, pulvérulent, mou, ou liquide, selon la consistance des matières. Citons pour exemple l'Escharotique avec le deuto-chlorure de mercure, connu plus particulièrement, à cause de la forme que nous lui donnons, sous le nom de

Trochisques escharotiques avec le deuto-chlorure de mercure.

Deuto-chlorure de Mercure...... 1,0. Un gramme.

Amidon......................... 2,0. Deux grammes.

Faites des trochisques avec q. s. de mucilage de Gomme adragant. — Remplacent les *Trochisques de minium.*

FUMIGATIONS.

On se sert des Fumigations comme moyens thérapeuti-

ques, et comme moyens hygiéniques. On distingue les premières en humides et sèches, et on les applique sur quelques parties du corps ou sur tout le corps. Les Fumigations humides se font au moyen de la vapeur de l'eau, de celle du vinaigre, etc.; on ajoute quelquefois au liquide, d'autres substances qui contiennent des principes volatils, les plantes aromatiques, par exemple, lorsque l'on veut que la vapeur soit imprégnée de leur huile essentielle. Les Fumigations sèches se font avec des substances sèches qu'on rend volatiles par la chaleur, telles que la Myrrhe, le Soufre, le Sulfure rouge de Mercure, etc.

Fumigations générales avec le gaz sulfureux et avec la vapeur de l'eau.

Les fumigations sulfureuses se pratiquent dans un appareil destiné à recevoir les malades que l'on doit exposer à l'action du gaz sulfureux. La *dose* du soufre pour un appareil à une seule place est de huit à quinze grammes, selon la prescription; on le fait brûler par portions. On peut administrer le gaz sulfureux conjointement avec la vapeur de l'eau, et l'on se sert seulement de cette dernière lorsqu'on prescrit les *Bains de vapeurs*, etc. Un Chirurgien et un Pharmacien, désignés par leurs chefs respectifs, et sous leur surveillance, en dirigeront la préparation et l'application. Les Fumigations partielles ou locales sont plus spécialement du ressort de la chirurgie.

Fumigations hygiéniques.

Elles ont pour objet de détruire, dans les Hôpitaux, les émanations délétères qui infectent l'air. L'expérience ayant fait préférer les *Fumigations Guytoniennes*, nous en transcrirons le procédé.

Chlorure de Sodium..........	100,0.	Cent grammes.
Oxide noir de Manganèse.....	15,0.	Quinze gr.
Eau......................	60,0.	Soixante gr.

Mêlez le tout dans une capsule de verre ou de grès, placée sur un réchaud qui sera disposé vers le milieu de la salle; fermez soigneusement les portes et les fenêtres, et versez sur le mélange :

Acide sulfurique à 66° .... 50,0 Cinquante gr.

Douze heures après on ouvrira les portes et les fenêtres pour renouveler l'air. — Pour une salle de rechange de vingt lits. On aura soin d'étaler les matelas et les couvertures avant de commencer les Fumigations. Les proportions indiquées seront augmentées ou diminuées, selon l'étendue plus ou moins grande de la salle.

Dans les cas extraordinaires où les Officiers de santé en chef pourraient prescrire ces Fumigations pour une salle habitée, on aura soin d'augmenter la proportion de l'eau, et de diminuer celle de l'acide, pour faire dégager insensiblement le chlore; on ne se servira point de réchaud.

Les Fumigations étant destinées principalement à désinfecter les salles de rechange, elles sont indépendantes des autres moyens propres à entretenir la salubrité dans les Hôpitaux militaires, que nous recommandons spécialement aux Officiers de santé.

FOMENTATIONS.

Se pratiquent avec un grand nombre de substances, et on les divise en sèches et humides. Les Fomentations sèches consistent dans l'application de substances pulvérulentes sèches telles que les cendres, le son, les sels, ou des tissus de laine et de lin convenablement échauffés. On se sert pour les Fomentations humides, d'eau, de vin, d'alcool, etc. dans lesquels souvent l'on fait dissoudre d'autres substances médicamenteuses.

Fomentation aromatique.

Infusion aromatique .... 500,0. Cinq cents gr.

Si on ajoute à cette infusion, au moment de l'employer,

Alcool camphré............. 15,0. Quinze grammes.

On aura la *Fomentation aromatique camphrée.*

FOMENTATION AROMATIQUE VINEUSE. — *Vin aromatique.*

Teinture aromatique......... 50,0. Cinquante gr.

Vin rouge.................. 1000,0. Un litre.

Ajoutez, si on le prescrit :

Alcool camphré............. 60,0. Soixante gr.

Pour un litre de *Vin aromatique camphré.*

FOMENTATION AVEC LE SOUS-ACÉTATE DE PLOMB. — *Saturnine.*

Se prépare d'après les proportions indiquées art. *Acétate (sous-proto-) de Plomb liquide.* (Prép. Off.) On y ajoute les 60 grammes d'alcool, si elle doit être alcoolisée.

On peut remplacer le sous-acétate liquide par quatre grammes de proto-acétate cristallisé.

FOMENTATION TANNINÉE. — *Tonique.*

Écorce de Chêne............. 30,0. Trente grammes.

Faites bouillir dans q. s. d'eau pour un litre de colature.

Ajoutez à cette Fomentation, selon la prescription ;

Vinaigre ou Alcool camphré. 60,0. Soixante grammes.

En place de vinaigre ou d'alcool camphré, l'on y fait dissoudre quelquefois ;

Sulfate acide d'Alumine, ou
Muriate d'Ammoniaque...... 10,0. Dix grammes,

FOMENTATION ACÉTEUSE CAMPHRÉE. — *Vinaigre camphré.*

Bon Vinaigre............. 100,0. Un décilitre.

Camphre.................. 1,0. Un gramme.

L'on se sert pour les *Fomentations émollientes* des infusions des plantes de ce nom ; mais dans le plus grand nombre de cas, l'eau peut remplacer ces Fomentations.

GARGARISMES.

Médicamens liquides destinés spécialement aux maladies de la gorge ; ils consistent en infusions, en décoctions, etc. souvent seules, et souvent employées comme excipiens d'autres substances.

GARGARISME ACIDULÉ.

Décoction d'Orge........... 200,0. Deux décilitres.
Mellite simple............. 30,0. Trente grammes.
Vinaigre.................. 25,0, Vingt cinq gr.

Si l'on veut qu'il soit acidulé par l'acide sulfurique, on substituera au vinaigre ;

Acide sulfurique affaibli.... 10,0. Dix grammes.

On peut aussi remplacer la décoction d'Orge par la décoction de racines de Guimauve, par l'infusion de fleurs de Sureau, par celle des plantes aromatiques, ou des plantes amères, etc. selon le besoin ; et si, outre le Mellite, on ajoute à l'infusion amère ;

Alcoolat de Cochléaria..... 15,0. Quinze grammes, on aura le Gargarisme dit *Antiscorbutique*.

GARGARISME AVEC LE MELLITE DE ROSES. — *Détersif*.

Décoction d'Orge.......... 100,0. Un décilitre.
Mellite de Roses........... 15,0. Quinze grammes.

On ajoute à ce Gargarisme ;

Sur-sulfate d'Alumine..... 0,8. Huit grammes, pour le Gargarisme dit *Astringent*.

GARGARISME MERCURIEL. — *Anti-vénérien*.

Ajoutez à un décilitre de décoction de Racines de Guimauve, faite avec l'eau distillée, ou avec l'eau de pluie ;

Solution de deuto-chlorure de
Mercure................ 10,0. Dix grammes.

Contient un centigramme environ de deuto-chlorure (un cinquième de grain).

On ajoute à ce Gargarisme cinq décigrammes de teinture d'Opium, ou l'on augmente la *dose* du chlorure, selon la prescription. En délivrant ce Gargarisme au malade, on aura soin de lui indiquer les précautions qu'il doit prendre toutes les fois qu'il veut s'en servir.

GARGARISME OPIACÉ.

Ajoutez à un décilitre de décoction de racine de Guimauve, ou autre analogue :

Teinture d'Opium.......... 0,5. Cinq décigrammes.

INJECTIONS.

Se préparent comme les Fomentations, les Gargarismes, etc. avec des Infusions, des Décoctions, etc. seules ou associées à d'autres substances médicamenteuses.

INJECTION DE JUSQUIAME. — *Narcotique.*

Feuilles sèches de Jusquiame. 15,0. Quinze grammes.

Faites une légère décoction avec q. s. d'eau pour un décilitre de colature.

On peut remplacer les feuilles de Jusquiame par une égale quantité de feuilles de Pavot blanc.

On ajoute à l'une ou à l'autre Injection,

Teinture d'Opium.......... 0,5. Cinq décigrammes, lorsqu'on veut qu'elle soit opiacée.

INJECTION MUCILAGINEUSE.

Semences de Lin, ou *racine de Guimauve sèche*.......... 30,0. Trente grammes.

Faites bouillir légèrement dans q. s. d'eau pour un litre de colature.

INJECTION AVEC LE SOUS-ACÉTATE DE PLOMB.

Se prépare comme la Fomentation et dans les mêmes proportions, que l'on fait varier selon les quantités.

Préparez dans les mêmes proportions l'*Injection avec le sulfate de Zinc*, qui remplacerait le proto-acétate de plomb cristallisé.

Les liqueurs employées dans les Fomentations aromatique, vineuse, tanninée, se prescrivent aussi pour des Injections.

L'Injection avec le Chlorure de Mercure se prépare comme le Gargarisme, et s'administre avec les mêmes précautions.

INJECTIONS INTESTINALES. — *Clystères, Lavemens.*

INJECTION INTESTINALE AMILACÉE. — *Lavement amilacé.*

Amidon........................ 10,0. Dix grammes.

Faites dissoudre dans eau bouillante, q. s. pour une Injection.

Ajoutez : *Teinture d'Opium*.... 1,0. Un grammes, pour l'*Injection intestinale amilacée et opiacée.*

INJECTION INTESTINALE DE SÉNÉ. — *Laxative.*

Séné.......................... 16,0. Seize grammes.

Sulfate de Soude.............. 10,0. Dix grammes.

Décoction de graine de Lin, q. s.

Faites bouillir légèrement et passez avec expression.

INJECTION INTESTINALE DE SÉNÉ ÉMÉTISÉE. — *Purgative.*

Séné.......................... 16,0. Seize grammes

Sulfate de Soude.............. 20,0. Vingt grammes.

Après une légère ébullition dans q. s. d'eau, ajoutez :

Tartrate de Potasse et d'Antimoine...................... 0,2. Deux décigrammes (quatre grains.)

INJECTION INTESTINALE DE TABAC.

Feuilles de Tabac............. 30,0. Trente gr.

Faites bouillir légèrement dans

Eau........................... 500,0. Un demi-litre.

Ajoutez à la colature :

Tartrate de Potasse et d'Antimoine...................... 0,3. Trois décigr.

On peut dans quelques cas augmenter la *dose* du tartrate de Potasse et d'Antimoine jusqu'à six décigrammes.

INJECTION INTESTINALE TÉRÉBENTHINÉE.

Délayez quinze grammes de Térébenthine au moyen de cinq grammes de Gomme arabique, ou d'un jaune d'œuf, dans une Injection intestinale mucilagineuse. — Dans le cas où l'on croit devoir ajouter à cette Injection cinq décigrammes à un gramme de camphre, on fera dissoudre le camphre dans un peu d'huile ou du jaune d'œuf, et on versera le reste sur cette solution en triturant.

La Fomentation tanninée, seule ou avec un gramme de teinture d'Opium; l'injection mucilagineuse qu'on fait avec les feuilles de *Mauve*, de *Guimauve*, ou avec la graine de Lin et la racine de Guimauve, etc., sont employées pour des Injections intestinales : la dernière forme le *Lavement ordinaire*.

LINIMENS.

On a donné ce nom à certains médicamens gras ou oléagineux, un peu plus consistans que les huiles grasses, et qui sont spécialement destinés à être appliqués sur la peau au moyen des frictions; on fait les frictions avec la main, ou avec un tissu laineux qu'on étend ensuite sur la partie frictionnée.

LINIMENT AMMONIACAL. — *Savon ammoniacal.*—*Liniment volatil.*

Huile d'Olives	30,0.	Trente grammes.
Ammoniaque liquide	5,0.	Cinq grammes.

Agitez dans une phiole bouchée : on doit le distribuer tout de suite.

Ce Liniment a été employé avec succès dans le traitement de la gale; la *dose* de l'Ammoniaque doit être déterminée d'après le nombre des pustules, leur ancienneté, et la force du sujet.

Si l'on remplace l'Ammoniaque liquide par deux cent quarante grammes d'eau de chaux, ce qui fait une partie

d'huile sur huit d'eau de chaux, on aura le *Savon calcaire* qui surnagera. S'employe spécialement dans les brûlures.

LINIMENT AMMONIACAL OPIACÉ.

Ajoutez au Liniment ammoniacal :

Teinture d'Opium.......... 4,0. Quatre grammes.

LINIMENT CAMPHRÉ. — *Huile camphrée.*

Huile d'Olives.............. 30,0. Trente grammes.

Camphre.................... 2,0. Deux grammes.

Triturez dans un mortier de verre.

Ajoutez :

Ammoniaque liquide........ 5,0. Cinq grammes, pour le *Liniment Ammoniaco-camphré.*

Ou, *Teinture d'Opium*....... 4,0. Quatre grammes, pour le *Liniment camphré opiacé.*

LINIMENT AVEC LES CANTHARIDES. — *Liniment excitant.*

Teinture de Cantharides..... 4,0. Quatre grammes.

Savon..................... 8,0. Huit grammes.

Huile d'Olives............. 30,0. Trente grammes.

Versez l'huile d'Olives, en triturant, sur la teinture dans laquelle on aura fait dissoudre préalablement le Savon.

Si l'on fait dissoudre dans l'huile, avant de l'ajouter à la solution du Savon dans la teinture,

Camphre.................... 5,0. Cinq grammes,

on aura le *Liniment avec les Cantharides camphré.*

On prépare de la même manière le Liniment avec les teintures de Scille et de Digitale pourprée, simples, ou camphrées.

LINIMENT OPIACÉ. — *Liniment anodin.*

Huile d'Olives.............. 30,0. Trente grammes.

Teinture d'Opium.......... 4,0. Quatre grammes.

Mêlez.

Liniment savonneux.

Savon...................... 10,0. Dix grammes.
Alcool à 33°................ 30,0. Trente grammes.

On prépare le *Liniment savonneux ammoniacal*, en ajoutant au Liniment savonneux :

Ammoniaque liquide........ 5,0. Cinq grammes,

Enfin, si on ajoute à ce dernier Liniment :

Camphre.................... 5,0. Cinq grammes.

on aura le *Liniment savonneux ammoniaco-camphré*, qui peut remplacer l'*Opodeldoch*. On fera dissoudre le camphre dans l'alcool, avant d'opérer la solution du Savon dans ce dernier.

LOTIONS.

On a indiqué par ce mot non-seulement l'art de laver le corps ou quelques-unes de ses parties pour les nettoyer, et pour y produire des changemens salutaires, mais aussi l'on a compris sous cette dénomination, certaines médications externes, au moyen desquelles on déterge quelques parties malades. On peut varier considérablement les Lotions, selon les circonstances ; on peut les pratiquer avec l'eau seule froide, ou chaude à différentes températures ; on peut se servir des Infusions, des Décoctions dont on peut augmenter l'action par l'addition d'un grand nombre de substances. Les Lotions ont reçu différens noms selon les propriétés qu'on a attribuées aux substances qui entrent dans leur composition. Nous indiquerons seulement quelques Lotions spéciales, les autres se préparent comme les Fomentations, etc.

Lotion avec chlorure de sodium. — *Eau muriatée.*

Chlorure de Sodium.............. 1. Un.
Eau............................... 25. Vingt-cinq.

L'on peut aussi se servir de cette solution dans le traite-

ment de la gale simple, à la *dose* de cent grammes pour chaque Lotion, et en répétant les Lotions deux ou trois fois dans le jour.

LOTION HYDRO-SULFURÉE. — *Eau Hépatique.*

Sulfure de Potasse, ou de Soude.	150,0.	Cent cinquante grammes.
Faites dissoudre dans *Eau*	800,0.	Huit cent gr.
Ajoutez alors :		
Acide sulfurique à 66°	20,0.	Vingt grammes.
délayé dans *Eau*	200,0.	Deux cent gr.

Agitez le mélange avec un morceau de bois. *Dose*, un décilitre une ou deux fois par jour. Cette Lotion se prépare dans une terrine et en plein air, au moment de s'en servir. On peut préparer séparément les liqueurs dans deux bouteilles, et faire le mélange, dans les proportions indiquées, lorsqu'on veut en faire usage. — Les Chirurgiens majors pourront s'en servir utilement dans les Casernes, et même lorsque les troupes sont en marche; on verse la *dose* destinée pour chaque Friction dans une assiette, le malade y plonge la paume de la main, et se frotte les parties où se trouvent des pustules galeuses, jusqu'à ce que la liqueur soit épuisée.

LOTION AVEC L'OXIDE DE CALCIUM.

Solution d'Oxide de Calcium (Eau de Chaux)..... Quantité prescrite.

On prépare l'*Eau Phagédénique*, qu'on prescrit quelquefois, en faisant dissoudre un gramme de deuto-chlorure de Mercure dans un litre d'Eau de Chaux. On doit agiter la bouteille dans laquelle elle est renfermée, toutes les fois que l'on voudra s'en servir.

La Lotion avec le sous-acétate de Plomb simple, ou alcoolisé, se prépare comme la Fomentation avec ce sous-acétate.

PILULES.

Médicamens composés de poudres, unies par un excipient et réduites en une pâte assez consistante pour pouvoir être divisée en petites masses, susceptibles de prendre la forme sphérique par l'action des doigts. On emploie pour excipiens, le miel, le sirop, les conserves, les extraits mous, le mucilage de gomme arabique, ou d'amidon, la mie de pain, etc. On mélange avec soin les poudres diverses ; on mêle aux poudres acides un peu de poudre végétale inerte pour leur servir d'intermédiaire, et l'on soumet la pâte à l'action du pilon. Lorsque la matière pilulaire ne doit pas être entièrement distribuée dans le jour, on conserve en masse l'excédant, pour le réduire en pilules au moment de la distribution ; et si la masse conservée est trop sèche, on la ramollit avec un peu de sirop, ou tout autre intermédiaire qui aurait servi à unir les poudres ; cette addition ne devra point changer les *doses* des matières principales que la prescription a fixées pour chaque malade.

Pilules d'aloès et de quinquina. — *Stomachiques.*

Aloès soccotrin . . . . 0,6. Six décigrammes.
Extrait de Quinquina . . . . 0,3. Trois décigr.
Cannelle en poudre . . . . 0,1. Un décigramme.

Faites des Pilules dont chacune contienne un demi-décigramme d'Aloès, qu'on donnera dans le nombre prescrit.

Pilules d'assa fœtida. — *Antispasmodiques.*

On fait avec la quantité prescrite de cette Gomme-résine, des pilules de deux décigrammes. La *dose* ordinaire est de six à douze décigrammes d'Assa Fœtida.

Pilules de belladone.

Faites avec l'extrait de cette plante, et la poudre de Réglisse, des pilules contenant chacune vingt-cinq milligrammes d'extrait (un demi-grain). Les Pilules faites avec

les feuilles pulvérisées, doivent contenir chacun un demi-décigramme de poudre. On prépare de la même manière les *Pilules* de *Digitale* avec les *feuilles de la plante.*

Dose, une pilule. On augmente progressivement le nombre de ces pilules, ou on les administre plusieurs fois dans le jour, selon la prescription.

PILULES DE CIGUË.

On les fait avec l'extrait de Ciguë; chaque pilule doit contenir un demi-décigramme d'extrait. On les administre comme les précédentes.

PILULES D'OPIUM.

Se font avec l'extrait aqueux d'Opium ; un demi-décigramme d'extrait pour une pilule qui est la *dose* ordinaire.

PILULES AVEC LA RÉSINE DE TÉRÉBENTHINE.—*Térébenthine cuite.*

Versez la Térébenthine dans trois fois son poids d'eau bouillante, et continuez l'ébullition jusqu'à ce qu'on se soit assuré par des essais, que la Térébenthine, jetée dans l'eau froide, ait acquis la consistance pilulaire ; formez des Pilules de trois décigrammes. On les conserve dans l'eau froide et on les donne au nombre prescrit.

PILULES DE SAVON.

Savon médicinal ratissé....	16,0.	Seize grammes.
Poudre de racine de Guimauve..................	2,0.	Deux grammes.
Nitrate de Potasse pulvérisé.	0,5.	Cinq décigrammes.

Ramollissez le Savon avec un peu d'huile dans un mortier de marbre; incorporez les poudres, après les avoir bien mêlées, et faites des pilules qui contiennent un décigramme de Savon, qu'on donnera au nombre prescrit.

PILULES DE SAVON ALOÉTIQUES.

Savon médicinal ratisssé...	1,0.	Un gramme.

Aloès soccotrin pulvérisé... 0,5. Cinq décigrammes.

Triturez le Savon avec un peu d'huile; incorporez l'Aloès par petites portions, et faites des pilules avec un peu de poudre de racine de Guimauve. Chaque pilule doit contenir un demi-décigramme d'Aloès. On les donnera au nombre prescrit.

PILULES SCILLITIQUES.

Poudre de Scille........... 1,0. Un gramme.
Gomme ammoniaque...... 0,3. Trois décigrammes.
Oximellite Scillitique, q. s.

Faites des pilules qui contiennent un demi-décigramme de Scille, qu'on donnera au nombre prescrit.

POTIONS.

Nous comprenons sous ce nom, pour plus de simplicité, les médicamens liquides d'un volume peu considérable, qui ont pour excipient l'eau, les infusions, les décoctions, etc. et qui sont destinés à être pris par petites portions, et quelquefois d'un seul trait. On peut varier les potions d'une infinité de manières, mais il convient de ne pas les multiplier sans nécessité, et il faut éviter d'introduire dans une potion un grand nombre de substances, celles surtout qui ne pourraient s'y trouver sans se décomposer. Les matières y sont souvent suspendues par l'intermédiaire du Sirop, du Miel, des Gommes, etc.; dans ces cas il faut prévenir le malade d'agiter la liqueur toutes les fois qu'il devra s'en servir. Dans la préparation de ces médicamens, il faut faire attention à l'ordre suivant lequel on doit mélanger les matières.

POTION ACIDULÉE.

Acide tartrique.............. 1,0. Un gramme.
Dissolvez dans *Eau commune*. 100,0. Un décilitre.
Ajoutez : *Sirop simple*....... 30,0. Trente grammes.
Éther nitrique alcoolisé....... 1,0. Un gramme,

à prendre en trois fois, à une heure d'intervalle.

POTION AVEC LA DÉCOCTION DE QUINQUINA.

Quinquina concassé.......... 10,0. Dix grammes.
Eau, q. s. pour un décilitre de colature.

Après une légère ébullition, laissez infuser, passez la liqueur encore chaude et ajoutez :

Sirop simple................ 30,0. Trente grammes.
Teinture de Cannelle......... 5,0. Cinq grammes,

à prendre selon la prescription. Cette potion peut être réitérée deux à trois fois par jour.

Préparez de la même manière la potion avec la Valériane.

On peut ajouter à ces deux potions l'Éther sulfurique alcoolisé, la teinture d'Opium, ou le Camphre, comme il sera dit pour la potion avec le Quinquina en poudre ; et avant d'ajouter l'Éther, on attendra qu'elles soient entièrement refroidies.

POTION AVEC LE DEUTO-CHLORURE DE MERCURE. — *Antisyphilitique.*

Solution de Deuto-chlorure de Mercure.................. 10,0. Dix grammes.
Gomme arabique............ 1,0. Un gramme.
Eau distillée ou *de pluie*..... 100,0. Un décilitre.

On fait dissoudre la Gomme arabique dans l'eau, et on ajoute la solution de Deuto-chlorure, qu'on pourra augmenter successivement jusqu'à trente grammes. Dix grammes de la solution de Deuto-chlorure contiennent un centigramme de chlorure (un cinquième de grain).

POTION ÉMÉTISÉE.

Deuto-tartrate de Potasse et d'Antimoine (*Tartre émétique*)................ 0,15. Quinze centigr. (trois grains).
Dissolvez dans *Eau de rivière tiède*......................... 300,0. Trois cents gr.,

à prendre en trois fois, de quart-d'heure en quart-d'heure, avec les précautions connues.

Potion émulsive. — *Lait d'Amandes.*

Amandes douces mond., n° 12. ou 16,0. Seize grammes.
Sirop simple.................. 30,0. Trente grammes.
Eau, q. s. pour un décilitre de colature.
Ajoutez : *Nitre*............... 0,3. Trois décigram.
Pour la *Potion émulsive nitrée;* ou
Teinture d'Opium.......... 0,6. Six décigrammes.
Pour la *Potion émulsive opiacée;* ou
Camphre................... 0,5. Cinq décigram.
divisé dans un mucilage fait avec
Gomme arabique............. 0,5. Cinq décigram.

Pour la *Potion émulsive camphrée.* On ajoute le camphre et le nitre dans les proportions indiquées, lorsque l'on prescrit la *Potion émulsive camphrée et nitrée.*

Enfin l'on peut ajouter à la potion émulsive :
Jalap en poudre............. 1,0. Un gramme,
pour la *Potion émulsive jalappée.*

On indiquera aux malades la manière de prendre ces différentes potions.

Potion éthérée. — *Nervine.*

Eau de Menthe poivrée....... 60,0. Soixante gram.
Sirop simple................ 30,0. Trente grammes.
Éther sulfurique alcoolisé.... 2,0. Deux grammes.

Potion éthérée opiacée. — *Antispasmodique.*

Ajoutez à la précédente ;
Teinture d'Opium............ 0,5 Cinq décigr.

On distribue les potions éthérées dans des phioles bouchées avec du liége ; on les prend par cuillerée.

Potion gommeuse. — *Pectorale.*

Gomme arabique............. 1,0. Un gramme.
Faites dissoudre dans un décilitre d'eau et ajoutez :

Sirop simple.................. 30,0. Trente grammes.

A prendre par petites portions, et à de courts intervalles.

Il ne faut pas prescrire cette potion sans nécessité et par pure complaisance pour les malades.

On peut la rendre *opiacée* (*anodine*), *nitrée*, ou *camphrée*, comme il a été dit pour la potion émulsive, en employant les mêmes quantités de teinture d'Opium, de Nitre et de Camphre.

Enfin on ajoute à la potion gommeuse quinze centigrammes de sous-hydro-sulfate d'antimoine, lorsqu'on prescrit la *Potion kermétisée*; mais alors l'on remplace la Gomme arabique par cinq décigrammes de Gomme adragant.

Potion avec la gomme-résine ammoniaque et la scille. — *Incisive.*

Gomme-résine ammoniaque en poudre..................... 0,6. Six décigram.

Mellite de Vinaigre scillitique.. 30,0. Trente grammes.

Après avoir trituré convenablement la Gomme-résine avec le Mellite dans un mortier de verre, ajoutez par petites portions;

Infusion d'Hyssope froide..... 100,0 Un décilitre.

Potion avec l'ipécacuanha. — *Vomitive.*

Ipécacuanha en poudre....... 1,0. Un gramme.

Délayez dans un décilitre d'eau.

Si l'on veut que cette potion soit *émétisée*, on ajoutera :

Deuto-tartrate de Potasse et d'Antimoine............... 0,05. Un demi-décigr. (un grain).

Potion avec le jalap. — *Potion purgative majeure.*

On substitue dans la potion avec le Séné, au sirop de Nerprun :

Poudre de Jalap composée..... 1,0-2,0. Un à deux gr., selon la prescription.

POTION AVEC LA MANNE. — *Purgative avec Manne.*

On remplace dans la Potion avec le Séné, le sirop de Nerprun par

Manne..................... 60,0. Soixante gram.

qu'on fait dissoudre avant de passer la décoction.

POTION AVEC LA MANNE ET LA RHUBARBE.

Rhubarbe exotique........... 4,0. Quatre grammes.

Et à son défaut :

Rhubarbe indigène........... 8,0. Huit grammes.

Faites bouillir pendant quelques minutes dans q. s. d'eau pour un décilitre et demi de colature. Retirez la liqueur du feu, et dissolvez :

Manne..................... 60,0. Soixante gram.

Passez.

POTION AVEC LE QUINQUINA EN POUDRE. — *Fébrifuge.*

Quinquina pulvérisé......... 8,0. Huit grammes.

Délayez dans un décilitre d'eau de Menthe poivrée, ou d'infusion de petite Centaurée, selon la prescription, et ajoutez :

Teinture de Cannelle......... 5,0. Cinq grammes,

pour une *dose*, que l'on peut répéter deux ou trois fois dans le jour.

On ajoute à cette potion ;

Éther sulfurique alcoolisé..... 2,0. Deux grammes.

Ou *teinture d'Opium*......... 0,6. Six décigrammes,

selon qu'elle doit être éthérée ou opiacée.

Ou l'on fait dissoudre dans la teinture de Cannelle :

Camphre..................... 0,5. Cinq décigram.

Pour la *Potion avec le Quinquina et le Camphre.*

POTION AVEC LE QUINQUINA ET LA SERPENTAIRE DE VIRGINIE. — *Antiseptique.*

Serpentaire de Virginie....... 8,0. Huit grammes.

Faites infuser pendant quinze minutes dans q. s. d'eau bouillante pour un décilitre de colature.

Prenez en même temps, et mêlez à part en triturant :

Extrait de Quinquina........ 4,0. Quatre grammes.
Sirop simple.................. 30,0. Trente grammes.

Versez dessus l'infusion, lorsqu'elle sera refroidie, et continuez la trituration ; ajoutez ensuite :

Teinture alcoolique de Quinquina...................... 8,0. Huit grammes.
Acétate d'Ammoniaque....... 30,0. Trente grammes.

Cette potion se prend par cuillerée.

On ajoute à cette potion :

Camphre..................... 0,5. Cinq décigram.,

préalablement dissous dans la teinture, et mêlé ensuite avec le sirop et l'extrait, etc., pour la *Potion* dite *Antiseptique camphrée*.

POTION SCILLITIQUE ACIDULÉE.

Oximel scillitique............. 15,0. Quinze grammes.

Faites dissoudre dans un décilitre et demi d'infusion d'Hyssope, et ajoutez :

Acide nitrique alcoolisé........ 2,0. Deux grammes.

Se prend par cuillerée.

POTION AVEC LE SÉNÉ. — *Potion purgative ordinaire.*

Séné......................... 8,0. Huit grammes.
Sulfate de Soude............. 15,0. Quinze grammes.

Faites bouillir pendant quelques minutes dans un décilitre et demi d'eau, passez et ajoutez :

Sirop de Nerprun............. 30,0. Trente grammes.

POUDRES.

La pulvérisation des substances exige une attention particulière, parce que les médicamens sont souvent administrés sous la forme de poudre, et l'on sait alors, qu'il faut détruire l'obstacle qu'oppose à leur action la cohésion des molécules. Pour obtenir des résultats satisfaisans il ne suffit pas toujours de briser, de déchirer, de triturer les matières par l'action du pilon, de la meule, du porphyre; il faut quelquefois recourir à des procédés ingénieux. Ainsi l'on se sert de la vapeur de l'eau pour réduire en poudre très-fine le Proto-chlorure de mercure; dans quelques cas on délaye les poudres dans de l'eau, pour séparer les molécules les plus déliées, qui restent plus long-temps en suspension, de celles qui sont moins divisées et qui étant plus pesantes, se déposent plus promptement. On réduit par ce procédé, en poudre très-fine, le Proto-sulfure d'antimoine, l'Alumine silicée ferrugineuse, etc. Souvent une même substance, la racine d'Ipécacuanha, par exemple, les écorces de Quinquina Loxa et de Calisaya, etc., contient des principes qui se pulvérisent plus facilement les uns que les autres, et qui n'ont pas la même efficacité; et dans ce cas il faut séparer et rejeter les poudres inertes, etc.

On humecte le Camphre avec quelques gouttes d'Alcool; on associe quelquefois une substance étrangère à celle que l'on veut réduire en poudre, et c'est ainsi qu'on pulvérise l'Agaric blanc par le secours de la Gomme adragant. Quelquefois on broye les substances au lieu de les frapper avec le pilon, et l'on opère par un temps froid, comme cela se pratique pour les Résines. On purifie les Gommes-résines impures par l'alcool faible, avant de les pulvériser; et lorsqu'il s'agit de matières vénéneuses, on prend les précautions nécessaires pour se préserver de leur action.

Les poudres étant sujettes à s'altérer par le contact de l'air, par l'action de la chaleur, de l'humidité, et par l'influence de la lumière, elles doivent être conservées avec soin. Les poudres composées doivent offrir un mélange uniforme dans toute leur masse. A cet effet, on pulvérise et l'on tamise séparément chaque ingrédient, et l'on passe plusieurs fois à un tamis plus gros les poudres qu'on aura préalablement mélangées. Il faut préparer les poudres composées en petite quantité et les renouveler souvent ; dans quelques cas le mélange doit être fait au moment même où les poudres sont prescrites.

POUDRE D'ACIDE TARTRIQUE ET DE SOUS-CARBONATE DE SOUDE. — *Aërophore* ou *de Vogler.*

Acide tartrique en poudre.
Sous-carbonate de Soude pulvérisé (de chaque)............ 1,0. Un gramme.

Mêlez au moment de vous en servir, et projetez le mélange au lit du malade dans un décilitre d'eau, ou d'infusion de Menthe, si elle est prescrite ; agitez promptement, et faites prendre tout de suite la potion. On peut la réitérer plusieurs fois dans le jour. — Remplace la *Potion* de *Rivière.*

POUDRE DE GENTIANE COMPOSÉE. — *Anti-arthritique amère.*

Poudre de racine de Gentiane,
d'Aristoloche.
de feuilles de Germandrée officinale,
d'Ivette (de chaque)......... 0,5. Cinq décigr.
de sommités de petite Centaurée. 1,0. Un gr.

Mêlez les poudres. Pour une *dose*, qu'on répétera selon la prescription.

POUDRE GOMMEUSE ALCALINE. — *Savon végétal.*

Gomme arabique pulvérisée.... 4,0. Quatre grammes.
Sous-deuto-carbonate de Potasse pulvérisé............. 0,5. Cinq décigrammes.

Triturez long-temps ensemble les deux poudres, afin

d'obtenir un mélange parfait. Pour une *dose*, qu'on peut répéter, selon la prescription. On prépare cette poudre au moment où elle doit être distribuée.

Poudre d'ipécacuanha opiacée. — *Poudre de Dover.*

Opium purifié........................ 0,1.
Ipécacuanha en poudre............. 0,2.
Sucre.............................. 0,7.

Dose, un demi-gramme qu'on peut réitérer dans la journée, selon la prescription. Chaque *dose* contient un demi-décigramme (un grain) d'Opium.

Poudre mercurielle antimoniée. — *Altérante de Plummer.*

Proto-chlorure de Mercure.
Hydro-sulfate sulfuré d'Antimoine (de chaque).......... 0,05. Cinq centigram.
Gomme arabique.............. 0,5. Cinq décigram.

On prépare cette poudre au moment de l'administrer.

Poudre de séné composée. — *Anti-arthritique purgative.*

Feuilles de Séné.
Écorce de Cannelle.
Sur-tartrate de Potasse.
Gomme arabique (de chaque).. 0,4. Quatre décigram.
Bois de Gayac.
Racine de Salsepareille.
Scammonée d'Alep (de chaque). 0,2. Deux décigram.

Réduisez ces substances en poudre très-fine; mêlez. Pour une *dose*.

Poudre de soufre et de scille. — *Incisive.*

Soufre sublimé et lavé......... 0,2. Deux décigram.
Scille en poudre............... 0,1. Un décigramme, pour une *dose*, qu'on répétera dans le jour selon la prescription.

POUDRE DE VALÉRIANE AROMATIQUE. — *Nervine.*

Racine de Valériane en poudre. 2,0. Deux grammes.
Cannelle en poudre........... 0,3. Trois décigram.

Mêlez. Pour une *dose.*

SUCS D'HERBES.

On commence par monder les plantes dont on veut extraire les sucs, et l'on se contente de les piler et de les exprimer fortement, lorsqu'elles contiennent beaucoup de suc; mais si leur suc est visqueux, ou si elles en contiennent très-peu, on les pile avec un peu d'eau.

Les sucs exprimés se clarifient de différentes manières. On dépure les sucs de Bourrache, de Chicorée, de Laitue, de Pissenlit, de Pulmonaire, etc. par immersion dans l'eau bouillante; si les sucs sont trop visqueux, avant de les soumettre à l'action de l'eau bouillante, on y ajoute un peu d'Albumine délayée dans de l'eau. Les sucs de Cerfeuil, de Cresson, de Cochléaria, de Fumeterre, d'Oseille, de Trèfle d'eau, etc., se clarifient à froid par le moyen du filtre.

La *dose* ordinaire des sucs est de cinquante à cent grammes; on les prescrit depuis le premier mai jusqu'au premier septembre, et l'on doit préférer les plantes que l'on se procure facilement sur les lieux. Il faut éviter de réunir les sucs qui se décomposent par l'action que leurs principes exercent les uns sur les autres.

Lorsque la saison des plantes est passée, et toutes les fois qu'on ne pourra pas se procurer les plantes fraîches, on remplacera les sucs par les extraits des mêmes plantes, ou de leurs succédanées, à raison de huit grammes d'extrait pour cinquante grammes de suc. Le suc des plantes dites *Antiscorbutiques*, se remplace par l'infusion des plantes amères, à laquelle on ajoute quatre à huit grammes d'alcool de Cochléaria, selon la prescription.

VINS MÉDICINAUX.

Sont des excipiens actifs qui tiennent en dissolution une ou plusieurs substances médicamenteuses. On les prépare ordinairement par infusion à une température peu élevée, et avec des substances sèches ; ou simplement avec les teintures alcooliques des substances. Le premier procédé est plus long, et peu praticable dans les grands établissemens, parce que la plupart de ces Vins s'altèrent facilement ; le second nous donne la facilité de préparer les Vins médicinaux à mesure qu'ils sont prescrits, et nous fournit les moyens de suppléer par l'alcool à la faiblesse des Vins. Dans la préparation des Vins médicinaux, on doit employer des Vins purs, naturels, et d'une bonne qualité.

VIN D'ABSINTHE. — *Anthelmintique.*

Teinture d'Absinthe........ 5-10,0. Cinq à dix gram.
Vin rouge................. 100,0. Un décilitre.

Préparez de la même manière le
Vin d'Aunée (*stomachique*).
de Cachou (*astringent*).
de Cannelle (*cordial*).
de Cochléaria (*antiscorbutique*).
de Gentiane (*amer*).
de Quinquina (*fébrifuge*).

VIN AROMATIQUE. — Voyez *Teinture aromatique composée.*

VIN AROMATIQUE OPIACÉ.

Electuaire aromatique opiacé.. 4,0. Quatre grammes.
Vin rouge.................. 100,0. Un décilitre.

Préparez dans les mêmes proportions le *Vin de Scordium opiacé.*

On peut ajouter à ces deux derniers :

Teinture d'Opium......... 0,2-0,4. Deux à quatre décigrammes,
lorsqu'on veut augmenter la *dose* de l'Opium.

VIN DE CANNELLE COMPOSÉ. — *Confortant.*

Ajoutez au Vin de Cannelle ;

Sirop simple.................. 30,0. Trente grammes.
Alcoolat de Mélisse.......... 5,0. Cinq grammes,
à prendre par cuillerée.

VIN OPIACÉ.

Teinture d'Opium........... 0,5. Cinq décigram.
Vin rouge.................. 100,0. Un décilitre.

VIN DE SCILLE.

Teinture de Scille............ 1,0. Un gramme.
Vin blanc................... 100,0. Un décilitre.

Les Vins médicinaux peuvent être réitérés plusieurs fois dans le jour, selon la prescription.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Choix des substances médicinales, récolte des plantes.

Les substances médicinales *exotiques* nous viennent par la voie du commerce, et leurs qualités varient très-souvent, soit par la diversité des espèces auxquelles elles appartiennent, soit par l'influence des causes qui peuvent les modifier, soit enfin par l'inexpérience, par la cupidité ou la négligence des fabricans, ou des commerçans. Ces motifs doivent nous engager à mettre tous nos soins dans le choix de ces substances. Il faut savoir distinguer les bonnes des mauvaises espèces, les matières qui ont conservé toutes leurs propriétés, de celles qui ont subi des altérations, les produits de la nature de ceux qui sont l'ouvrage d'une coupable spéculation. Pour obtenir ces résultats, il est indispensable de bien connaître les caractères physiques, et souvent les propriétés chimiques, de chaque substance, et de s'assurer, par sa propre expérience, que celles dont on veut faire l'acquisition possèdent toutes les qualités qu'elles doivent avoir. La connaissance de ces caractères et de ces propriétés s'acquiert par l'étude de l'histoire naturelle et de la chimie, et par une longue pratique.

Le choix des substances *indigènes* exige la même attention, et les mêmes connaissances ; mais lorsqu'elles proviennent des plantes qui croissent dans les environs de nos Hôpitaux, nous les récoltons souvent nous-mêmes, et il n'est pas ici hors de propos de rappeler aux élèves quelques observations générales qu'il ne faut pas perdre de vue lorsqu'on se livre à ces utiles occupations.

La récolte des plantes et de leurs parties doit avoir lieu à des époques particulières pour chaque plante, qui sont déterminées par l'état d'une parfaite végétation, ou par la qualité et la quantité de leurs sucs.

Les *Racines* se récoltent ordinairement au printemps et en automne ; on préfère le printemps pour les racines vivaces, et l'automne pour les racines annuelles et bisannuelles ; elles doivent être entières, flexibles et remplies de suc, et on doit rejeter celles qui sont devenues trop ligneuses par l'âge, ou qui ont été altérées par quelque autre cause. Recueillez les racines de Cynoglosse et de Bardane lorsque leur écorce est assez épaisse et assez ferme pour pouvoir être facilement séparée de la partie ligneuse.

On récolte les *Tiges* et les *Feuilles* avant l'épanouissement des fleurs, par un temps sec, et peu après le lever du soleil ; les jeunes *Pousses* et les *Bourgeons* doivent être cueillis avant le développement des feuilles. Les arbres et les rameaux trop vieux ne peuvent fournir que de mauvaises *Écorces* ; celles qui sont trop épaisses et arides, ou qui ont été altérées par des maladies, doivent être rejetées. Recueillez en automne les écorces des arbrisseaux, et celles des arbres aux approches du printemps.

On doit couper les *Bois* avant le développement des bourgeons ; les dépouiller de leur écorce, du liber et de l'aubier ; et choisir des sujets sains, et qui ne soient ni trop vieux ni trop jeunes.

Les *Fleurs* doivent être cueillies avant qu'elles soient entièrement épanouies, et les *Sommités fleuries* avant l'épanouissement des fleurs. La Rose de Provins demande à être cueillie lorsque son calice est à peine entrouvert, et les sommités de la petite Centaurée lorsque ses fleurs commencent à se flétrir ; c'est alors que leur amertume se fait plus remarquer.

On doit récolter les *Fruits* lorsqu'ils sont parvenus à leur état de maturité, si on veut les employer pendant qu'ils sont frais ; mais si on veut les conserver, ils doivent être cueillis au moment où ils commencent à mûrir, et jamais par un temps humide. On fait fermenter le suc des baies de Nerprun

pendant trois à quatre jours avec les autres parties du fruit avant de s'en servir ou de le conserver. On se sert quelquefois des écorces de certains fruits ; le *zest* ou l'enveloppe superficielle des fruits de l'Oranger bigaradier et de l'Oranger acide, s'enlève avec une lame de couteau, sans toucher à la partie blanche de l'écorce, etc.

Les *Graines*, surtout celles qui sont appelées émulsives, doivent être cueillies après la maturité des fruits.

Dessication et conservation.

Les herbes et leurs parties doivent être mondées et séchées avec promptitude au moyen d'un courant d'air chaud et sec, mais cette règle reçoit quelques modifications dans son application, dont nous allons indiquer les principales.

On doit laver, nettoyer, et quelquefois ratisser les racines, avant de les soumettre à la dessication. On sèche facilement les *racines fibreuses* et les *racines ligneuses* en les attachant par paquets et en les suspendant dans une étuve ; les *racines tubéreuses* se coupent en petites tranches, on en forme des chapelets avant de les porter à l'étuve. On se conduit de la même manière pour les *squames* de Scille, après les avoir divisées en petites lanières dans le sens de leurs fibres longitudinales ; on rejette les tuniques qui revêtent la surface du bulbe ; la partie centrale qui répond à la hampe, et les squames trop molles et trop blanches qui l'enveloppent, doivent aussi être rejetées.

Les *Herbes* qui abondent de suc, doivent être exposées à un soleil ardent, ou séchées à l'étuve, qu'on chauffe progressivement depuis le 25 jusqu'au 45° centigr. On aura soin de les retourner fréquemment. On fera sécher de la même manière les petits *Rameaux*, les petites *Tiges*, les *Écorces*, les *Bois*, après les avoir divisés convenablement. Les *tiges des herbes*, les *sommités fleuries* qui contien-

nent peu d'humidité, telles que les tiges d'Hyssope, les sommités de petite Centaurée, etc. doivent être séchées à l'ombre; on enferme ces dernières, quand la dessication est achevée, dans des sacs de papier.

On fera sécher lentement et à l'ombre les *Fleurs* qui contiennent peu d'humidité; celles qui abondent en sucs seront séchées d'une manière plus prompte. Avant de sécher les pétales des Roses rouges, il faut enlever leurs onglets. Faites sécher à l'étuve les pétales des fleurs de Violettes, entre deux papiers, et à 37-40° centigrade, après les avoir séparées de leurs calices et de leurs étamines; renfermez les fleurs sèches dans des boîtes.

Les *Semences* doivent être exposées à un courant d'air et à l'ombre; on les sèche aussi à l'étuve, mais on n'élève pas la chaleur au-dessus de 20-25° centigr.; on doit les retourner très-souvent pendant la dessication.

Les *Fruits* de Cynorrhodon, les Prunes, et en général les fruits pulpeux, doivent être exposés, à plusieurs reprises, à une chaleur douce, qu'on augmentera chaque fois par degrés. On répétera cette opération jusqu'à ce qu'ils soient en état de se bien conserver.

Les *Cantharides* doivent être séchées dans un grenier bien aéré; on les place sur des claies, recouvertes de papier, et on les dispose de manière qu'elles ne soient pas entassées les unes sur les autres; on doit les retourner souvent, avec les précautions à prendre toutes les fois que l'on manie cet insecte et que l'on s'expose à respirer l'air qui en contient les effluves.

Après avoir donné tous nos soins à la dessication des différentes parties des plantes, etc., il faut s'occuper de leur conservation. On doit commencer par les bien trier; on rejette ensuite toutes les parties mortes, ou qui auraient souffert par une cause quelconque; on nettoie celles qui ne seraient pas bien propres; on les secoue sur une toile, ou sur un crible,

pour séparer les molécules terreuses, ou la poussière qui se serait attachée à leur surface, etc. Alors on les dépose dans un lieu sec, pour les mettre à l'abri de l'humidité, en les enfermant dans des boîtes ou autres vaisseaux imperméables à la lumière ; si elles ont été exposées à l'étuve, ou au soleil, avant de les enfermer, on attendra qu'elles se soient bien refroidies.

Il ne reste plus qu'à les visiter de temps en temps, pour voir si elles sont en bon état, et si quelque cause étrangère n'exercerait pas sur elles une action destructive. On exposera à l'air celles qui par un accident quelconque auraient contracté de l'humidité, et on les criblera toutes les fois qu'on le jugera nécessaire ; les parties qui auraient éprouvé quelque altération doivent être rejetées. Il est bon de remarquer que les fleurs exigent une attention toute particulière.

Malgré tous ces soins, il ne faut pas espérer de conserver pendant long-temps les produits de nos récoltes avec toutes les qualités qu'exige leur emploi. La plus grande partie de ces substances, surtout de celles que nous pouvons facilement récolter, devrait être renouvelée chaque année ; mais en général on ne doit pas les conserver plus de deux ans ; après ce terme il faut les détruire. Cette mesure étant aussi applicable à toutes les matières végétales indigènes, les Officiers de santé établiront leurs demandes sur les besoins présumés de six mois, et borneront leur récolte aux besoins présumés d'un an ; par ce moyen toutes ces substances pourront être renouvelées dans le cours d'un ou deux ans, et on évitera les pertes qui résulteraient de leur détérioration.

Les matières que nous récoltons ne sont pas les seules qui doivent fixer notre attention ; nos soins conservateurs doivent s'étendre à toutes les autres substances indigènes et exotiques qui sont indiquées dans notre Matière médicale. Nous ajouterons quelques autres observations qui nous paraissent importantes.

Les substances qui contiennent des huiles essentielles, ou des principes narcotiques, doivent être pulvérisées à mesure du besoin.

Les extraits aqueux, les masses pilulaires, qui sont destinées à être expédiées aux Hôpitaux temporaires, seront arrosées avec un peu d'alcool à 36°, pour empêcher la moisissure.

On doit ajouter aux Vinaigres composés un vingt-quatrième d'alcool à 22°, pour les empêcher de s'altérer.

Les substances qui contiennent des principes volatils, doivent être enfermées dans des bocaux bien bouchés. Ces précautions sont indispensables pour conserver le Camphre, l'Opium, le sous-carbonate d'Ammoniaque, etc. Les Sels qui s'effleurissent, qui attirent l'humidité de l'air, sont dans le même cas. Les Huiles essentielles, les Liqueurs éthérées, les Alcools, les Alcoolats, les Teintures, l'Ammoniaque liquide, etc., doivent être conservés dans des flacons bouchés à l'émeri, de même que les acides qui attaquent les bouchons de liége, comme l'acide sulfurique, l'acide nitrique, etc.; et les matières qui se carbonatent, comme l'oxide de magnésium, le deutoxide de potassium, etc. Il faut mettre à l'abri du contact de la lumière, celles qui, comme le proto-hydrosulfate d'antimoine, sont décomposées par son action.

Les Infusions, les Décoctions, les Sirops, les Mellites, les Electuaires, les Extraits, les Pilules, les Pommades, les Onguens doivent être enfermés dans des vases de verre, de faïence ou d'étain, selon leur volume et leur consistance.

Les eaux distillées doivent être conservées dans des bouteilles bouchées avec du papier ou avec du parchemin, et ne doivent pas être exposées à l'action de la lumière.

Les matières qui sont sujettes à rancir, comme les Huiles, les Graisses; celles qui sont susceptibles de fermenter, comme le sont en général les matières sucrées, liquides ou molles, telles que les Sirops, les Mellites, la Manne grasse, etc.; les sucs acides et vineux; les liquides qui tiennent des gaz en dissolution, etc., doivent être déposés dans

un lieu frais. On doit préserver de l'humidité les substances qu'elle peut altérer.

Préparations et distributions journalières. Objets divers.

Les médicamens qui s'administrent journellement, doivent être préparés immédiatement après les prescriptions, ou au moment où ils doivent être distribués, et jamais d'avance.

Pour opérer les changemens que l'on fait subir aux substances médicamenteuses par les différentes manipulations, les Pharmaciens se conformeront strictement aux procédés indiqués par le Formulaire, et aux règles consacrées par l'usage.

Les quantités des matières qui entrent dans un médicament, doivent être déterminées par la balance; on doit peser séparément chaque substance.

Les manipulations se feront avec des instrumens appropriés à chaque opération, et qui ne sont point susceptibles d'être attaqués par les substances.

Les médicamens internes doivent être distribués par les Pharmaciens, le cahier à la main, aussitôt après la visite; ils doivent faire prendre, en leur présence, ceux qui n'admettent point de retard; et ils indiqueront au malade, ou à l'infirmier qui en a soin, la manière de se servir des médicamens destinés à être pris en leur absence.

Si un malade refuse de prendre un médicament, le Pharmacien inscrira son refus à la colonne des observations, afin que l'Officier de santé qui fait la visite, en soit instruit au moment où il reverra le malade.

Lorsque le Pharmacien qui fait la distribution croit qu'on devrait suspendre l'administration d'un médicament, il en prévient le Chirurgien de garde; si ce dernier est du

même avis, la suspension aura lieu, et le Pharmacien rendra compte au Médecin, ou au Chirurgien de service, des motifs qui l'auront provoquée.

Les médicamens sous forme liquide et les boissons acidulées doivent être distribués dans des bouteilles ou phioles de verre propres, bouchées et étiquetées ; les autres boissons ordinaires dans des pots de faïence propres et munis d'un couvercle en bois sur lequel sera indiquée, par une étiquette collée, la qualité de la boisson. Les médicamens solides sous la forme de poudre, ou autrement, seront enfermés dans du papier, et on inscrira sur les paquets la qualité et la quantité du médicament.

Les médicamens externes se délivrent à la Pharmacie, conformément à ce qui a été prescrit par le Formulaire ; les Chirurgiens doivent en diriger et en surveiller l'emploi. Ils auront soin de placer avec ordre dans les tiroirs des armoires, et dans les compartimens des coffres d'appareil, les médicamens destinés aux pansemens ; chaque compartiment contiendra un seul objet, et sera étiqueté. Les emplâtres seront enveloppés de papier et étiquetés. Les onguens seront mis dans des pots de faïence, qui seront tenus avec une grande propreté. Les Chirurgiens feront nettoyer tous les jours les vaisseaux destinés à contenir les cataplasmes ; ces topiques ne doivent être demandés que dans les quantités nécessaires pour le pansement du jour. Le nitrate d'argent fondu ne sera délivré qu'au Chirurgien en chef.

L'ordre et la propreté doivent régner dans la Pharmarcie ; les médicamens doivent être classés d'après leur nature et leurs formes, de la manière la plus simple et la plus commode.

Les boîtes, vases, bocaux, flacons et autres vaisseaux doivent être étiquetés et tarés.

Le Pharmacien en chef doit tenir sous la clef, et dans un lieu séparé, les substances médicamenteuses qui ne sont administrées qu'à très-petite *dose*, à cause de leur grande activité.

Les balances doivent être exactement ajustées ; on doit les visiter souvent pour s'assurer de leur exactitude.

L'étamage des vaisseaux doit être renouvelé toutes les fois que le Pharmacien en chef le jugera nécessaire ; on ne laissera pas séjourner dans les vaissseaux, les remèdes qui y auront été préparés.

La Pharmacie ne doit jamais être fermée ; le Pharmacien de garde aura à sa disposition tous les objets qui pourraient être demandés pour les besoins extraordinaires du jour, et rendra compte de leur emploi au Pharmacien en chef.

La préparation des médicamens officinaux se fera aux jours et aux heures fixés par le Pharmacien en chef, et sous sa direction et sa surveillance.

On ne doit employer, dans les Hôpitaux militaires, que les substances désignées dans le catalogue du Formulaire. Si une substance médicamenteuse ne se trouvait pas à la Pharmacie, le Pharmacien en chef ne pourra en faire substituer une autre, qu'après s'être concerté avec le Médecin ou le Chirurgien qui l'aura prescrite.

Les Officiers de santé en chef réunis, visiteront souvent la Pharmacie pour s'assurer si les objets qu'elle renferme sont bien conservés, et pour établir les demandes semestrielles d'après les quantités existantes et les besoins présumés du service pendant ce temps.

TABLE comparative des nouveaux et des anciens poids.

GRAMMES ET PARTIES DE GRAMME.							VALEURS CORRESPONDANTES EN GRAINS ET PARTIES DE GRAIN.							
							Approximatives.	Plus exactes.						
Kilogrammes...	Hectogrammes...	Décagrammes...	Grammes......	Décigrammes....	Centigrammes...	Milligrammes....	»	Livres.........	Onces.........	Gros.........	Grains.........	Dixième de grain.	Centièmes......	Millièmes......
.	.	.	0,	0	0	5	$\frac{1}{10}$ de grain.	.	.	.	0,	0	9	5
.	.	.	0,	0	0	6	$\frac{1}{8}$	.	.	.	0,	1	1	9
.	.	.	0,	0	1	3	$\frac{1}{4}$	.	.	.	0,	2	3	8
.	.	.	0,	0	2	5	$\frac{1}{2}$	.	.	.	0,	4	7	5
.	.	.	0,	0	5	.	1	.	.	.	0,	9	5	0
.	.	.	0,	1	.	.	2	.	.	.	1,	8	8	0
.	.	.	1,	.	.	.	19	.	.	.	18,	8	3	.
.	.	.	4,	.	.	.	1 gros.	.	.	1	3,	3	1	.
.	.	3	2,	.	.	.	1 once.	.	1	.	26,	4	6	.
.	1	0	0,	.	.	.	3 $\frac{1}{4}$	.	3	2	10,	7	1	.
.	2	5	0,	.	.	.	8	.	8	1	26,	7	7	.
.	5	0	0,	.	.	.	1 livre.	1	.	2	53,	5	7	.
1	0	0	0,	.	.	.	2	2	.	5	35.	1	5	.

Un grain vaut........ gr. 0,0531 dix millièmes de gramme.
Un scrupule.......... 1,2744.
Un gros............. 3,8232.
Une once............ 30,594 millièmes.
Une livre............ 489,506.
Le litre d'eau distillée, pèse 1,000 grammes, ou un kilogramme.
La pinte ancienne...... 0,951 grammes et deux dixièmes.

ESTIMATION du poids de quelques quantités, désignées sous certaines dénominations, consacrées par l'usage, dans la pratique civile de la médecine.

	POIDS NOUV.	POIDS ANC.		
	Grammes.	onc.	gros.	gr.
Vingt gouttes d'eau distillée, pèsent	0,74	»	»	14
d'alcool à 36°	0,48	»	»	9
d'alcoolat de mélisse composé				
de teinture alcoolique de castoréum	0,53	»	»	10
d'huile d'olives	0,58	»	»	11
volatile de menthe	0,69	»	»	13
d'acide acétique à 10°	0,63	»	»	12
de vinaigre distillé	0,69	»	»	13
d'acide sulfurique alcoolisé (eau de Rabel)	0,74	»	»	14
d'acide sulfurique à 66°	1,27	»	»	24
de solution de soude caustique à 36°	0,96	»	»	18
d'eau saturée de sulfate de magnésie				
de sirop de sucre à 35°	1,60	»	»	30
Un verre ordinaire d'eau commune	160,00	5	1	59
La grande cuillerée *id.*	20,00	»	5	16
La petite cuillerée *id.*	5,00	»	1	22
Une poignée de semences d'orge	101,30	3	2	36
de graine de lin	45,60	1	4	»
de farine de graine de lin	103,00	3	3	»
de feuilles sèches de chicorée	30,60	1	»	»
de mauve	41,50	1	3	»
de fleurs de tilleul	40,1	1	2	36
Une pincée de fleurs de camomille romaine	7,60	»	2	»
d'arnica montana	6,30	»	1	48
de tussilage ou pas d'âne				
de guimauve officinale	5,00	»	1	24
de mauve	3,20	»	»	60
de semences d'aneth doux	7,00	»	1	60
de boucage anis	4,40	»	1	12
Cinquante-trois amendes, sans leur coque, ont pesé	61,188	2	»	»
Chaque amende pesait environ	1,22	»	»	23
La même, sans enveloppe	1,06	»	»	20

Ce Tableau doit servir principalement de règle pour déterminer les quantités des substances indiquées ci-dessus, et autres analogues, si elles étaient prescrites sous les dénominations précitées, afin que le Pharmacien soit toujours en mesure d'employer la balance.

DEGRÉS de température pour quelques opérations générales de Pharmacie, et pour les bains et les salles des malades.

TEMPÉRATURE		TERMOMÈTRE de Réaum.	TERMOMÈTRE centigrade.
De la glace fondante		0 »	0 »
de l'eau pure en ébullition		80 »	100 »
de l'eau pure dans un bain d'eau bouillante .. / de l'huile d'olives chauffée de la même manière		78 »	97 50
de l'eau aux premiers frémissemens avant l'ébullition		65 »	81 25
de l'eau bouillante qui tient en dissolution $\frac{4}{10}$ de muriate de chaux		82 »	102 50
de l'eau bouillante qui tient en dissolution $\frac{2}{10}$ de muriate de soude		83 »	103 75
de l'eau chauffée au bain précédent		80 »	100 »
de l'éther sulfurique qui entre en ébullition		28 528	35 66
de l'alcool bouillant au bain-marie et indiquant au pèse liqueur	22° B.	65 »	81 25
	30°	63 »	78 75
	36°	62 5	78 125
	40°	62 »	77 50
de l'acide nitrique bouillant, pesant spécifiquement	1,54	63 2	79 »
	1,42	96 »	120 »
de l'acide sulfurique à 66° B. en ébullition		254 4	318 »
de l'ammoniaque bouillante		48 »	60 »
du sirop bouillant		84 »	105 »
de l'huile de lin bouillante		252 8	316 »
du mercure bouillant		277 6	347 »
de l'étuve pour les dessications, des herbes, des fleurs, etc		20 à 40 »	25 à 50 »
de l'eau pour les infusions : au-dessous de		80 «	100 »
des liqueurs alcooliques pour les teintures		28 à 30 »	35 à 37 50
de l'atmosphère propre à favoriser les fermentations		15 à 20 »	18,75 à 25 »
— à explorer la densité des liquides		14 »	17 50
des bains de vapeurs		30 à 40 »	45 à 55 »
des bains ordinaires		25 à 28 »	30 à 33 75
des bains froids : au-dessous de		15 »	18 75
des salles des malades		14 à 18 »	13,75 à 18,75

DÉNOMINATION DES MÉDICAMENS.	ÉTAT DES	
	DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPÔTS de PHARMACIE.
MÉDICAMENS SIMPLES		
Racines		
d'Acore odorant (Calamus aromaticus)	a	
d'Ail à tige ventrue (Oignon)		
d'Aneth doux (Fenouil)	a	
d'Angélique des jardins	a	
d'Aristoloche serpentaire (de Virginie) *	a	e
ronde	a	
d'Asperge commune	a	
de Bardane à têtes glabres (Glouteron) *	a	a. e.
de Bugrane à longues épines (Arrête-Bœuf)	a	
de Camomille pyrèthre (Pyrèthre)		
de Céphélide émétique (Ipécacuanha)*	a	e
Idem, en poudre	p	e
de Chicorée sauvage		
de Consoude officinale (grande Consoude)		
de Cranson rustique fraîches (Raifort sauvage)	a	
de Cynoglosse officinale	a	
de Fragon piquant (Petit-Houx)	a	
de Fraisier des bois		
de Froment rampant (Chiendent)		
de Galanga officinal (petit Galanga)	a	
de Gentiane jaune. *	a	a. e
de Gingembre	a	
de Guimauve officinale fraîche		
sèche		
ratissée		
d'Inule aunée	a	

a. Substances médicamenteuses qu'on doit se procurer par achat.
d. .... qui doivent être fournies par la Direction locale.
e. .... qu'on doit expédier de la Pharmacie centrale, ou des dépôts de Pharmacie.
p. .... qui doivent être préparées sur les lieux de l'établissement.
r .... qu'on doit chercher à récolter.

…ÉDICAMENS FORMᵀ L'APPROVISIONNEMENT DES HOPITAUX — SÉDENTAIRES — …nstruction.	SÉDENTAIRES — ordinaires.	TEMPORAIRES de 250 à 300 malades, pendant 3 mois. — Une division de Pharmacie en deux caisses à compartimens, contenant les médicamens ci-après :	D'UNE SUBDIVISION.	D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBUL.	D'UNE BOITE DE CANTINE.	RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions. — DÉCHET A TANT POUR 0/0	RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions. — AUGMENTATION A TANT P. 0/0
		kilo. grammes.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.
r. e (1)							
r. d...	... *r. d.*						
r ...	... *r*						
r. e...							
e ...	... *e* ...	. 1 »					
r. e...	... *r. e...*						
r ...	... *r*						
r. e...	.. *r. e...*						
r ...	.. *r*						
r ...	... *r*						
e ...	... *e* ...	.. « 250					
p ...	... *p. e...*	.. » 500..	» 250.	......	......	. 13	
r ...	... *r*						
r ...	... *r*						
r. d...	... *r*						
e ...							
r ...	... *r*						
r ...	... *r*						
r ...	... *r*						
e ...							
r. e...	... *r. e...*	.. 2 »					
e ...							
r. d...	... *r. d.*						
p ...	... *p*						
p ...	... *p*						
r. d. e..	.. *r. d. e..*						

Substances médicamenteuses qu'on peut augmenter dans les Divisions de Pharmacie, ou qu'on peut ajouter à ces mêmes Divisions, pour l'approvisionnement des places de guerre en cas de siége, sur l'avis du Conseil de santé, ou des Officiers de santé en chef de l'armée ou des corps d'armée.

(1) La première lettre indique le premier mode d'approvisionnement; la seconde …elui qu'il faut suivre à défaut du premier, et ainsi de suite.

DÉNOMINATION DES MÉDICAMENS.	ÉTAT DES	
	DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPÔTS DE PHARMACIE
Racines		
d'Iris de Florence	a	
Idem, en poudre	p	
de Laîche des sables (Salsepareille d'Allemagne)		
de Laurier Sassafras	a	
Idem, haché ou en copeaux *	p	e
de Liseron Jalap	a	e
Idem, en poudre *	p	e
de Livêche à feuille d'Ache (Ache de montagne)		
de Patience des jardins	a	a. e.
de Persil commun	a	
de Réglisse glabre *	a	a. e.
Idem, en poudre *	p	
de Renouée bistorte	a	
de Rhubarbe exotique *	a	e
Idem, en poudre *	p	e
de Rapontic (Rhubarbe indigène)	a	e
Idem, en poudre *	p	e
de Salsepareille officinale *	a	e
de Scille maritime, Bulbe entier	a	
Squames sèches *	p	e
Idem, en poudre *	p	e
de Tormentille dressée	a	
de Valériane officinale *	a	e
Idem, en poudre *	p	e
de Zédoaire arrondie	a	
Bois et Tiges		
de Gayac râpé	a	e
de Lauréole paniculée (Garou)	a	
de Morelle Douce-amère	a	e
Écorces		
de Chêne rouvre		
de Lauréole paniculée (Garou)	p	
de Laurier Cannellier (Cannelle de Ceylan) *	a	e

…DICAMENS FORMᵀ L'APPROVISIONNEMENT DES HOPITAUX SÉDENTAIRES …struction.	ordinaires.	TEMPORAIRES de 250 à 300 malades, pendant 3 mois. — Une division de Pharmacie en deux caisses à compartimens, contenant les médicamens ci-après : kilo.	grammes.	D'UNE SUBDIVISION. kil. gr.	D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBUL. kil. gr.	D'UNE BOITE DE CANTINE. kil. gr.	RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions. DÉCHET A TANT POUR 0/0 kil. gr.	AUGMENTATION A TANT P. 0/0 kil. gr.
e ...								
p ...	....	......	......	......	......	......	5 »	
r ...	... r							
e ...	... e ...	2	»					
e ...	... e							
p ...	... p. e...	»	500 .	« 150.	......	......	8 »	
r ...	... r							
r. e...	... r. e							
r ...	... r							
e ...	... e							
p ...	... p ...	»	250 ..	......	......	......	10 »	
r. e...	... r							
e ...	.. e	»	500					
p ...	... p. e...	1	» ..	» 250.	......	......	6 200	
r. e...	... r. e.							
p ..	... p. e...	......	......	......	......	......	6 200	
e ...	... e							
r ...	... r							
p. e...	... p. e...	»	250					
p ...	... p. e...	»	100 ..	......	......	......	12 500	
r. e...	.. r							
r. e ..	... r. e...	2	»					
p ...	... p. e...	»	500 ..	......	......	......	6 »	
e ...								
e ...	... e	2	»					
r ...	... r							
r. e...	.. r. e.							
r. d...	... r. d.							
p. e...	.. p. e.							
e ...	... e ...	»	150					

DÉNOMINATION DES MÉDICAMENS.	ÉTAT DE[…]	
	DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPÔTS D[…] PHARMACI[…]
Ecorces		
de Laurier Cannellier en poudre *	p	e
(Cannelle de Chine)	a	e
Idem, en poudre	p	e
de Grenade	a	
d'Orange acide (Citron)	a	
d'Orange Bigaradier (Orange amère) *	a	e
de Quinquina condaminéa (Loxa) *	a	e
Idem, en poudre*	p	e
Jaune orangé (Calisaya) *	a	e
Idem, en poudre *	p	e
Rouge *	a	e
Idem, en poudre *	p	e
de Simarouba amer	a	e
Feuilles et Bourgeons		
d'Aconit napel		
d'Adiante de Montpellier (Capillaire indigène)	a	
d'Armoise amère (grande Absinthe)		
de Belladone vulgaire	a	
de Bette commune fraîche (Poirée)		
de Bourrache commune fraîche		
de Casse lancéolée (Séné) *	a	e
Idem, en poudre	p	
de Centaurée sudorifique		
de Cerfeuil cultivé frais		
de Chicorée sauvage fraîche		
sèche		
de Ciguë ordinaire fraîche	a	
sèche		
pulvérisée		
de Cranson officinal frais (Cochléaria)	a	
Alenois frais (Tabouret)		
de Digitale pourprée	a	
Idem, en poudre	p	

DICAMENS FORM^{T} L'APPROVISIONNEMENT						RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions.	
DES HOPITAUX			D'UNE SUBDIVISION.	D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBUL.	D'UNE BOITE DE CANTINE.	DÉCHET A TANT POUR 0/0.	AUGMENTATION A TANT P. 0/0
SÉDENTAIRES		TEMPORAIRES de 250 a 300 malades, pendant 3 mois. — Une division de Pharmacie en deux caisses à compartimens, contenant les médicamens ci-après :					
truction.	ordinaires.						
		kilo. grammes.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.
p ...	... *p. e*...	» 500..	» 100.	......	......	6 400	
e ...	... *e* ...						
p ...	... *p. e*...						
e ...	... *r. e*...						
e ...	....						
e ...	... *r. e*...	» 500					
e ...	... *e* ...	1 »					
p ...	... *p. e*...	2 »...	......	......	......	6 300	
e ...	... *e* ...	1 »					
p ...	... *p. e*...	2 »...	......	......	......	6 300	
e ...	... *e* ...						
p ...	... *p. e*...	....	......	......	......	6 300	
e ...	... *e* ...						
r ...	... *r* ...						
r ...	... *r* ...						
r ...	... *r* ...						
r. e...	... *r* ...						
r. d...	... *r. d*...						
r. d...	... *r. d*...						
e ...	... *e* ...	1 500	» 250				
p ...	... *p* ...	» 500	......	......	......	8 »	
r ...	... *r* ...						
r. d...	... *r. d*...						
r. d...	... *r. d*...						
p ...	... *p* ...						
r. d...	... *r* ...						
p ...	... *p* ...						
p ...	... *p* ...	....	......	......	......	8 »	
r. d...	... *r. d*...						
r. d...	... *r. d* ..						
r. e...	... *r. e*..						
p ...	... *p. e*...	....	......	......	......	8 »	

DÉNOMINATION DES MÉDICAMENS.	ÉTAT DES	
	DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPÔTS DE PHARMACIE
Feuilles et Bourgeons		
d'Erytrée (petite Centaurée)	a	
de Fumeterre officinale fraîche		
sèche	a	
de Germandrée aquatique (Scordium)	a	
Idem, en poudre	p	
Ivette (Chamœpitys)		
Officinale (Chamœdrys)	a	
de Guimauve officinale fraîche		
Idem, sèche	a	
de Houblon grimpant	a	
d'Hyssope officinal	a	
de Jusquiame noire fraîche	a	
sèche		
de Laitue cultivée fraîche		
de Lavande	a	
de Mauve sauvage fraîche		
sèche	a	
de Mélisse officinale	a	
de Menyanthe trifolié (Trêfle d'eau)	a	
de Menthe aquatique		
Idem, poivrée fraîche		
Idem, *Idem*, sèche	a	
de Molène officinale (Bouillon blanc)	a	
de Morelle noire	a	
de Nicotiane Tabac		
d'Origan commun		
Dictamne (de Crête)	a	
Marjolaine	a	
de Pariétaire officinale		
de Patience acide (Oseille fraîche)		
de Pavot cultivé	a	
de Peuplier noir (bourgeons récens)	a	
préparés	p	
de Pin sauvage (bourgeons)		

…DICAMENS FORM^T L'APPROVISIONNEMENT						RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions.	
DES HOPITAUX							
SÉDENTAIRES		TEMPORAIRES de 250 à 300 malades pendant 3 mois. — Une division de Pharmacie en deux caisses à compartimens contenant les médicamens ci-après :	D'UNE SUBDIVISION.	D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBUL.	D'UNE BOITE DE CANTINE.	DÉCHET A TANT POUR %.	AUGMENTATION A TANT P. %
…truction.	ordinaires.						
		kilo. grammes.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.		
r …	… r						
r. d …	… r. d						
p …	… p						
r. e…	… r. e						
p …	… p …	…………	……	……	……	8 »	
r …	… r						
r …	… r						
r. d…	… r. d						
p …	…p						
r …	… r						
r …	… r						
r. d…	… r. d						
p …	… p						
r. d…	… r. d						
r …	… r						
r. d…	… r. d						
p …	… p						
r e…	… r						
r …	… r						
r …	… r						
r …	… r						
p. e…	… p. e						
r …	… r						
r …	… r						
d …	… d						
r …	… r						
e …	…						
r …	… r						
r. …	… r						
r. d…	… r. d						
r. …	… r						
r d							
p							
r …	… r						

DÉNOMINATION DES MÉDICAMENS.	ÉTAT DES	
	DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPÔTS DE PHARMACIE
Feuilles et Bourgeons		
de Pissenlit dent de Lion frais		
de Romarin officinal	a	
de Sauge cultivée	a	
de Scolopendre	a	
de Sisymbre frais (Cresson de Fontaine)		
de Tanaisie commune	a	
de Terrète à feuilles réniformes (Lierre terrestre)		
de Thim commun	a	
de Serpolet		
de Véronique		
Fleurs et Sommités fleuries.		
d'Armoise de Judée (calices avec la fleur non développée *)	a	e
d'Arnica des montagnes*	a	e
de Camomille odorante (Romaine) *	a	e
d'Erytrée (petite Centaurée)	a	
de Giroflier aromatique non épanouies (clous de Girofle)	a	
de Gnaphale dioïque (Pied de Chat)		
de Guimauve officinale	a	
de Lavande commune	a	
de Mauve sauvage	a	
de Molène officinale		
de Pavot Coquelicot		
de Rosier de Provins *	a	e
de Safran cultivé (Stigmates) *	a	e
Idem, pulvérisé	p	
de Sureau commun	a	a. e.
de Tilleul à larges feuilles		
de Tussilage Pas-d'Ane		
Semences		
de Boucage à fruit suave (Anis vert *)	a	e

DICAMENS FORMᵀ L'APPROVISIONNEMENT

DES HOPITAUX							RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions.	
SÉDENTAIRES		TEMPORAIRES de 250 à 300 malades, pendant 3 mois.		D'UNE SUBDIVISION.	D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBUL.	D'UNE BOITE DE CANTINE.	DÉCHET A TANT POUR %.	AUGMENTATION A TANT P. %.
ruction.	ordinaires.	Une division de Pharmacie en deux caisses à compartimens, contenant les médicamens ci-après :						
		kilo.	grammes.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.
. d...	... r. d							
. e...	... r							
. e...	... r							
...	... r							
. d...	... r. d							
. e...	... r. e							
...	... r							
. e...	... r							
...	... r							
...	... r							
...	... e							
e...	... r. e							
e...	... r. e...	1	»					
...	... r							
...	... r							
...	... r							
...	... r							
...	... r							
...	... r							
...	... r							
e...	... r. e...	»	250					
...	... e							
...	... p ...	»	100 ..	......	......	......	15 »	
e...	... r. e...	1	»					
...	... r							
...	... r							
e...	... r. e							

DÉNOMINATION DES MÉDICAMENS.	ÉTAT DES DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPÔTS DE PHARMACI
Semences		
de Boucage à fruit suave pulvérisé	p	
de Coriandre cultivée	a	
de Froment cultivé (Pain blanc)		
(Pain bis)		
(Amidon)		
de Jusquiame blanche	a	
de Lin commun		
Idem, en poudre (Farine grasse)		
Idem, privées d'huile (Tourteaux)	a	
de Moutarde noire		
Idem, en poudre		
de Riz cultivé		
de Vinettier commun	a	
Fruits et Baies		
Amendes douces *	a	
de Genèvrier commun récentes (Baies)	a	
de Laurier commun récentes (Baies)	a	
de Muscadier aromatique { Noix	a	
de Muscadier aromatique { Macis	a	
de Nerprun purgatif récentes (Baies)	a	
Poivre long	a	
Bolets et Excroissances		
Agaric Amadouvier (Agaric de Chêne) *	a	e
du Melèse (Agaric blanc)	a	
Lichen d'Islande *	a	e
Noix de Galle	a	
Varec Vermifuge (Helminthochorton) *	a	e
Espèces		
Amères *	p	e
Apéritives		
Aromatiques *	p	e

DICAMENS FORM^T L'APPROVISIONNEMENT							RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions.	
DES HOPITAUX								
SÉDENTAIRES		TEMPORAIRES de 250 à 300 malades, pendant 3 mois. — Une division de Pharmacie en deux caisses à compartimens, contenant les médicamens ci-après :		D'UNE SUBDIVISION.	D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBUL.	D'UNE BOITE DE CANTINE.	DÉCHET A TANT POUR 0/0.	AUGMENTATION A TANT P. 0/0.
truction.	ordinaires.							
		kilo.	grammes.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.
p ...	... *p* ...	»	100..	......	......	......	6 »	
e								
d ...	... *d*							
d. ...	... *d*							
d ...	... *d*							
r. e								
d ...	... *d*							
d ...	... *d*							
d ...	... *d*							
d ...	... *d*							
p ...	... *p* ...	......	......	......	......	......	6 »	
d ...	... *d*							
e								
d ...	... *d* ...	2	»					
r. d...	... *r. d*							
d. e								
e								
e								
r ...	... *r*							
e								
e ...	... *e* ...	»	500	» 250	» 250	» 100		
e								
e ...	... *e*							
d ...	... *d*							
e ...	... *e*							
p. e...	... *p. e*...	2	»...	......	......	......	2 »	
p ...	... *p*							
p. e...	... *p. e*...	1	»	......	......	......	2 »	

DÉNOMINATION DES MÉDICAMENS.	ÉTAT DES	
	DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPÔTS DE PHARMACIE
Espèces		
Astringentes *	p	e
Émollientes		
Pectorales *	p	e
Sucre et Sucs sucrés.		
Sucre terré	a	
Manne de Calabre (grasse)	a	e
de Sicile (sèche) *	a	e
Miel blanc	a	
Jaune (à défaut du blanc)		
Gommes		
d'Acacia d'Égypte (Arabique) ou du Sénégal *	a	e
Idem, en poudre *	p	e
d'Astragale de Crète (Adragant)	a	
Idem, en poudre *	p	e
Gommes-résines		
d'Aloès perfolié *	a	e
Ammoniaque *	a	e
de Bubon galbanifère (Galbanum)	a	
de Férule de Perse (Assa Fœtida) *	a	e
de Liseron Scammonée (Scammonée d'Alep)	a	
Idem, en poudre *	p	e
Myrrhe *	a	e
Sagapenum	a	
Résines		
de Boswelie thurifère (Oliban)	a	
de Fagarier octandrique (Tacamahaca)	a	
de Pins et Sapins — Colophone *	a	a e
de Pins et Sapins — Colophone en poudre	p	
de Pins et Sapins — Poix blanche *	a	a e
de Pins et Sapins — Poix noire *	a	a e
de Pins et Sapins — résine *	a	a e

…DICAMENS FORM^T L'APPROVISIONNEMENT						RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions.	
DES HOPITAUX			D'UNE SUBDIVISION.	D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBUL.	D'UNE BOITE DE CANTINE.	DÉCHET A TANT POUR 0/0	AUGMENTATION A TANT P. 0/0
SÉDENTAIRES		TEMPORAIRES de 250 à 300 malades, pendant 3 mois. — Une division de Pharmacie en deux caisses à compartimens, contenant les médicamens ci-après :					
…truction.	ordinaires.						
		kilo. grammes.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.
e…	… p. e…	. 1 » …	……	……	……	2 »	
…	… p						
. e…	… p. e…	. 3 » …	1 »	……	……	2 500	
…	… d						
…	… e						
…	… e …	. 2 »					
…	… d						
…	… d						
…	… e …	. 3 » …	» 500				
e…	… e …	. 1 » …	» 250.	……	……	5 500	
…	… e …	…………	……	……	……	6 400	
…	… e …	.. » 100					
…	… e …	.. » 050					
…							
…	… e						
…							
…	… e …	…………	……	……	……	5 »	
…	… e						
…	… e						
…	… p …	. » 500 .	» 250.	» 250.	» 100	3 »	
…	… e						
…	… e						
…	… e						

DÉNOMINATION DES MÉDICAMENS.	ÉTAT DE	
	DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPÔTS d[e] PHARMACI[E]
Oléo-résines		
du Balsamier élémifère (Résine élémi) *	a	e
du Copayer officinal (Beaume du Copahu) *	a	e
du Pin sauvage (Térébenthine) *	a	a. e
épaissie (Térébenthine cuite)		
Baumes		
du Myroxyle liquide (Baume du Pérou noir, liq.)	a	
du Liquidambar d'Amérique (Styrax) *	a	
Huiles fixes		
de Laurier commun *	a	a. e
de Noix	a	
d'Olives	a	
Cire jaune *	a	a.
Huiles volatiles		
de Laurier camphrier (Camphre) *	a	e
de Menthe poivrée *	a	e
d'Orange acide (Citron) *	a	e
de Térébenthine (Essence) *	a	a.
Substances animales		
Axonge	a	
Cantharides *	a	e
Idem, en poudre	p	e
Castoreum en follicules (en poche) *	a	e
Idem, en poudre	p	
Corne de Cerf râpée	a	a.
calcinée (Phosphate de Chaux)	p	
Eponges fines *	a	e
préparées à l'eau		
à la cire	p	e
Ichthyocolle	a	

…DICAMENS FORMT L'APPROVISIONNEMENT DES HOPITAUX — SÉDENTAIRES — …truction.	SÉDENTAIRES — ordinaires.	TEMPORAIRES de 250 à 500 malades, pendant 3 mois. — Une division de Pharmacie en deux caisses à compartimens, contenant les médicamens ci-après :		D'UNE SUBDIVISION.	D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBUL.	D'UNE BOITE DE CANTINE.	RESULTATS APPROXIMATIFS des compositions. — DÉCHET A TANT POUR °/°	RESULTATS APPROXIMATIFS des compositions. — AUGMENTATION A TANT P. °/°
		kilo.	grammes.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.
e ...	... *e*							
e ...	... *e*							
e ...	... *e* ...	»	500					
p ...	... *p*							
e								
e								
e ...	... *e*							
d ...	... *d*							
d ...	... *d*							
e ...	... *e* ...	1	» ..	» 250	» 250.	» 100		
e ...	... *e* ...	1	» ..	» 500	» 100			
e ...	... *e* ...	»	100 .					
e ...	... *e* ...	»	100					
e ...	... *e*							
d ...	... *d*							
. *e* ...	... *r. e*							
p. e ...	... *p. e* ...	»	500 .	......	......	......	7 300	
...	... *e*							
p. e ...	... *p. e* ...	»	50					
...	... *e*							
p. ...	... *p. e* ...	......	......	......	......	......	50 »	
...	... *e* ...	»	100					
p ...	... *p*							
...	... *e* ...	»	100					

DÉNOMINATION DES MÉDICAMENS.	ÉTAT DES	
	DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPÔTS DE PHARMACI
Substances animales.		
Musc en follicules (en vessie) *	a	
hors follicules (hors vessie)	p	e
Œufs de Poule	a	
Sangsues		
Suif de Mouton	a	
Substances minérales.		
Antimoine (régule d')	a	
Argent pur (de coupelle)	a	
Alumine silicée ferrugineuse (Bol d'Arménie)	a	
Fer en copeaux	a	
(limaille de)	a	
porphyrisée	p	e
Mercure *	a	e
Succin (Ambre jaune)	a	
Soufre en canons	a	
sublimé	a	
lavé	p	
Produits de la Fermentation (Vins et Vinaigres).		
Vin ordinaire		
d'Espagne	a	
Vinaigre	a	
MÉDICAMENS COMPOSÉS.		
Solutions		
aqueuse-alcoolique d'huile de Citron (Eau de Citron)		
de Menthe poivrée (eau de Menthe poiv.)		
de chlorure (deuto) de Mercure (Eau de Vanswieten)		
cupro-arseniée (Collyre de Lanfranchi)		
d'Oxide de Calcium (Eau de chaux)		
Sirops		
de Nerprun purgatif *	p	e

DICAMENS FORM^T L'APPROVISIONNEMENT							RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions.	
DES HOPITAUX								
SÉDENTAIRES		TEMPORAIRES de 250 à 300 malades, pendant 3 mois. — Une division de Pharmacie en deux caisses à compartimens, contenant les médicamens ci-après :		D'UNE SUBDIVISION.	D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBUL.	D'UNE BOITE DE CANTINE.	DÉCHET A TANT POUR %	AUGMENTATION A TANT P. %
ruction.	ordinaires.							
		kilo.	grammes.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.
. . .	. . . e							
p. e. .	. . . p. e. . .	»	10					
. . .	. . d							
. . .	. . d							
. . .	. . . d							
. . .	. . . d							
. . .	. . . d							
. . .	. . . e . . .	»	250					
. . .	. . . e . . .	2	»					
. . .	. . . d							
. .	. . . d							
. . .	. . . p . . .	1	« . .	» 100	. . . . . .	. . . . . .	5 »	
. . .	. . . d							
. .	. . . d							
. .	. . . d							
. . .	. . . p							
. .	. . . p							
. . .	. . . p							
. . .	. . p							
. . .	. . . p							
p. e. . .	. . . p. e. . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .	60 p. 100 de sucre.

DÉNOMINATION DES MÉDICAMENS.	ÉTAT DES	
	DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPÔTS DE PHARMACIE
Sirops		
d'Opium (diacode)		
de Salsepareille composé (de Cuisinier)		
de Sucre (simple)		
Mellites et Oximellites		
de Roses de Provins (Miel rosat)		
Simple (Miel dépuré)		
de Vinaigre (Oximel simple)		
scillitique (Oxym. scillitique)		
Poudres composées		
d'Helminthochorton composée (vermifuge)*	p	
de Jalap composée (cathartique) *	p	
de Réglisse composée (pectorale)	p	
Pilules		
Mercurielles *	p	e
d'Opium composées (de Cynoglosse) *	p	e
Électuaires et Conserves		
Opiacé astringent (Diascordium) *	p	e
polypharmaque (Thériaque) *	p	e
de Roses de Provins (Conserve)	p	
Extraits		
d'Acacia du Cachou (Cachou brut) *	a	e
d'Armoise amère (Absinthe)		
de Ciguë	p	
de Genièvre	p	
de Gentiane jaune *	p	
de Pavot exotique (Opium brut) *	a	e
purifié à chaud (Opium purifié) *	p	e
par solut. à froid (ext. gomm. d'Opium)*	p	e

DICAMENS FORM^T L'APPROVISIONNEMENT

DES HOPITAUX — SÉDENTAIRES — truction.	DES HOPITAUX — SÉDENTAIRES — ordinaires.	DES HOPITAUX — TEMPORAIRES de 250 à 500 malades, pendant 5 mois. Une division de Pharmacie en deux caisses à compartimens, contenant les médicamens ci-après :	D'UNE SUBDIVISION.	D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBUL.	D'UNE BOITE DE CANTINE.	RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions. DÉCHET A TANT POUR 0/0	RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions. AUGMENTATION A TANT P. 0/0
		kilo. grammes.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.
p ...	... p						
p ..	... p						
p ...	... p						
p ...	... p						
p	... p ...						
p	... p	....	......	......	......	15p. 100	6 p. 100
p	... p					le jaune.	le blanc.
p ...	... p ...	» 250 ..	......	......	......	1 »	
p	... p ...	» 500 ..	» 100	......	......	1 »	
p	... p ...	» 500 ..	......	......	......	1 »	
p	... e ...	» 500 ..	» 250	» 100	......	2 »	
p	... e ...	....	......	......	......	2 «	
p. e..	... e ...	1 » ..	» 250	......	......	1 500	
p. e..	... e ...	1 » ..	» 250	......	......	1 500	
p ...	... p ...	» 500					
...	... e ...	» 500					
...	... p ...	....	......	......	......	80 à 85	
e..	... p. e						
e..	... p. e...	» 500 ..	......	......	......	80 »	
e..	... p. e...	1 » ..	» 250	......	......	70 »	
...	... e						
e..	... p. e...	....	......	......	......	33 »	
e..	... p. e...	» 250 ..	» 150	» 30.	......	50 »	

DÉNOMINATION DES MÉDICAMENS.	ÉTAT DES	
	DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPÔTS DE PHARMACIE
Extraits		
de Quinquina gris de Loxa par l'alcool *	*p*	*e*
de Réglisse glabre *	*a*	*e*
Alcools		
à 36° (Esprit de Vin rectifié)	*p*	
33° (Esprit de Vin) $\frac{5}{6}$ du commerce	*a*	
22° (Eau-de-Vie)	*p*	
Camphré (Eau-de-Vie camphrée)	*p*	
Teintures alcooliques et Vinaigres		
d'Aloès		
d'Armoise armère (Absinthe)		
aromatique (Eau Vulnéraire)	*p*	
de Baume du Pérou liquide, pour le taffetas d'Angleterre	*p*	
de Cachou		
de Cannelle	*p*	
de Cantharides		
de Castoréum		
de Digitale pourprée		
de Gentiane jaune		
d'Inule aunée		
de Liseron Jalap		
de Myrrhe		
d'Extrait aqueux d'Opium	*p*	
de Quinquina	*p*	
de Scille		
Vinaigre scillitique		
Alcoolats		
de Cochléaria composé (Esprit ardent de Cochléaria)*	*p*	*e*
de Mélisse composé (Eau de Mélisse spiritueuse)*	*p*	*e*
de Térébenthine composé (Baume de Fioravanti)*	*p*	*e*

ÉDICAMENS FORMᵀ L'APPROVISIONNEMENT							RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions.	
DES HOPITAUX				D'UNE SUBDIVISION.	D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBUL.	D'UNE BOITE DE CANTINE.	DÉCHET A TANT POUR 0/0	AUGMENTATION A TANT P. 0/0
SÉDENTAIRES		TEMPORAIRES de 250 à 500 malades, pendant 3 mois. Une division de Pharmacie en deux caisses à compartimens, contenant les médicamens ci-après :						
struction.	ordinaires.							
		kilo.	grammes.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.
o ...	... e ...	»	500 .	» 250				
e ...	... e							
)								
l ...	... d ...	2	» ...	1 »	» 500			
o ...	... p							
) ...	... p ...	1	» ...	» 500.	» 500	» 250		
) ...	... p							
) ...	... p							
...	... p ...	1	» ..	« 500.	« 250	» 250		
...	... p							
...	... p ...	»	250 ..	» 100	» 100	» 100		
...	... p							
...	... p							
...	... p							
...	... p							
...	... p							
...	... p							
...	... p							
...	... p ...	»	500 .	» 250.	» 100	» 50		
...	... p ...	1	» ...	» 250				
...	... p							
...	... p							
e...	... e ...	1	»					
e...	... e ...	1	» ...	» 100.	» 50			
e...	... e ...	......	......	......	......	......	4 à 5	

DÉNOMINATION DES MÉDICAMENS.	ÉTAT DES	
	DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPÔTS de PHARMACI
Acides purs et alcoolisés.		
Acétique (à 10°) Vinaigre radical *	a	a. e.
(à 3°)		
Hydro-chlorique (à 23-25°) Esprit de Sel *	a	a. e.
Nitrique (à 35°) Esprit de Nitre *	a	a. e.
alcoolisé (Esprit de Nitre dulcifié).		
Sulfurique (à 66°) Huile de Vitriol *	a	a. e.
alcoolisé (Eau de Rabel)		
Tartrique (tartareux) *	p	e
Éthers alcoolisés.		
Nitrique alcoolisé (à 32°) (liqueur nitreuse éthérée)*	p	e
Sulfurique alcoolisé (à 45) liqueur d'Hoffman (*	p	e
Oléo-cérats		
Oléo-cérat battu dans l'eau (Cérat de Galien)		
Graisses médicamenteuses (Pommades)		
de Cantharides (épispastique)		
de deuto-chlorure de Mercure (Pomm. de Cyrillo)		
Epispastique ammoniacale (de Gondret)		
de Lauréole paniculée (Pomm. de Garou)		
de Mercure (Onguent napolitain)*	p	e
d'oxide rouge de Mercure (Opththalmique)		
Oxigenée (Pomm. d'Alyon)		
de Peuplier composée (Onguent populéum)*	p	e
de Soufre		
Onguent mous.		
de Poix et de Cire (Basilicum)	p	
de Styrax composé	p	
de Térébenthine composé (Baume d'Arcœux)		
Onguens solides (Emplâtres sans oxide de Plomb)		
de Cantharides (vésicatoire)*	p	
de Ciguë	p	e

ÉDICAMENS FORMT L'APPROVISIONNEMENT							RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions.	
DES HOPITAUX				D'UNE SUBDIVISION.	D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBUL.	D'UNE BOITE DE CANTINE.	DÉCHET A TANT POUR 0/0	AUGMENTATION A TANT P. 0/0
SÉDENTAIRES		TEMPORAIRES de 250 à 300 malades, pendant 3 mois. — Une division de Pharmacie en deux caisses à compartimens, contenant les médicamens ci-après :						
struction.	ordinaires.							
		kilo.	grammes.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.
e ...	... e ...	»	500 ..	» 250.	» 250.	» 100		
p	... p							
e ...	... e							
e ...	... e							
p ...	... p							
e	... e ...	»	500					
p ...	... p							
p. e...	... e ...	»	500 ..	» 250	......	......	66 »	
p. e...	... e							
p. e ..	... e ...	»	500 ..	» 100.	» 100	» 100	50 «	
p ...	... p							
p ...	... p							
p ...	... p							
p ...	... p							
p ...	... p							
p e...	... e ...	»	500 ..	» 250.	» 100	......	1 »	
p ...	... p							
p ...	... p ...	......	......	......	......	......	3 à 4	
p e...	... e ...	......	......	......	......	......	8 à 10	
p ...	... p ...	......	......	......	......	......	2 »	
p ...	... p ...	»	500 ..	» 250.	» 100.	......	5 «	
p ...	... p ...	»	500 ..	» 250,	......	......	10 »	
		......	......	......	......	......	2 »	
p ...	... p ...	1	500					
p e...	... e							

DÉNOMINATION DES MÉDICAMENS.	ÉTAT DES	
	DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPÔTS DE PHARMACIE
Emplâtres		
de Gommes-résines (Diachilum gommé)	*p*	*e*
de Mercure (emplâtre de Vigo avec Mercure) *	*p*	*e*
de Poix et de Résine (agglutinatif) *	*p*	
de Protoxide de Plomb, blanc-citrin (Diapalme) *	*p*	*e*
brun (Onguent de la mère)		
de Savon simple		
camphré		
Sparadrap ordinaire		
composé avec les emplâtres	*p*	
Taffetas d'Angleterre *	*p*	*e*
Bougies emplastiques *	*p*	*e*
Canules élastiques *	*a*	*e*
Sondes pleines élastiques *	*a*	*e*
à Mandrin *	*a*	*e*
œsophagiennes *	*a*	*e*
Sels et autres préparations chimiques.		
Acétate d'Ammoniaque liquide		
(sous-deuto-) de Cuivre brut (vert de gris *)	*a*	*a e*
(proto-) de Plomb cristallisé (sel de Saturne) *	*a*	*a e*
(sous-proto-) de Plomb liquide (Ext. de Saturne)		
(deuto-) de Potassium liq. (Terre foliée liq.)		
sec (Terre foliée de Tartre)		
Ammoniaque liquide à 22° (Alcali volatil fluor) *	*p*	*e*
Borate (sous-) de Soude (Borax) *	*a*	*e*
Carbonate (sous-) d'Ammon. (Alcali vol. concret *)	*p*	*e*
(sous-deuto-) de Fer (Safran de Mars apéritif)	*p*	*e*
(sous-) de Magnésie (Magnésie blanche)	*a*	
(sous-) de Potasse impur (Potasse du comm.)	*a*	
purifié (Patasse purifiée) *	*p*	*e*
(sous-) de Soude impur (Soude brute)	*a*	
purifié (Cristaux de Soude)	*p*	*e*

DICAMENS FORMᵀ L'APPROVISIONNEMENT							RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions.	
DES HOPITAUX								
SÉDENTAIRES		TEMPORAIRES de 250 à 500 malades, pendant 3 mois. — Une division de Pharmacie en deux caisses à compartimens, contenant les médicamens ci-après :		D'UNE SUBDIVISION.	D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBUL.	D'UNE BOITE DE CANTINE.	DÉCHET A TANT POUR 0/0.	AUGMENTATION A TANT P. 0/0.
struction.	ordinaires.							
		kilo.	grammes.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.
p. e...	... e ...	»	500 ..	......	......	......	2 »	
p. e...	... e ...	»	500 ..	......	......	......	1 »	
p ...	... p ...	1	« ..	» 500	......	......	1 500	
p. e...	... e ...	......	......	......	......	......	1 »	
p ...	... p ...	......	......	......	......	......	6 »	
p ...	... p ...	......	......	......	......	......	1 »	
p ...	... p ...	......	......	......	......	......	1 »	
p ...	... p ...	......	......	......	......	......	5 »	
p ...	... p ...	1	» ..	» 500.	» 250	» 100		
p ...	... e ...	»	250 ..	» 100	» 100	» 50		
p ...	... p. e...							
e ...	... e ...	n°	2					
e ...	... e ...	n°	10					
e ...	... e ...	n°	6					
e ...	... e ...	n°	2					
p ...	... p							
e ...	... e							
e ...	... e ...	»	500 ..	» 250.	» 100.	» 50		
p ...	... p							
p ...	... p							
p ...	... p							
p. e...	... e ...	1	» ..	» 500.	» 100	» 100		
e ...	... e							
p. e...	... e ...							
p ...	... e							
e ...	... e							
d ...	... d							
p. e...	... p. e...	»	250 ...					
d ...	... d							
p. e...	... p. e							

DÉNOMINATION DES MÉDICAMENS.	ÉTAT DES	
	DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPÔTS DE PHARMACIE
Sels et autres préparations chimiques.		
Chlorure (proto-) d'Antimoine (Beurre d'Antimoine)	... *p*	....
de Calcium (Muriate de Chaux).........	... *p*	....
(deuto-) de Mercure (Sublimé corrosif)*..	... *p*	.... *e* ...
(proto-) de Mercure (Mercure doux)	... *p*	....
porphyrisé (Calomélas)*.	... *p*	.... *e* ...
de Sodium pur (Sel marin purifié).........	... *a*	....
privé d'eau (Sel marin décrépité)	... *p*	....
Hydrochlorate d'Ammoniaque (Sel ammoniac)* ..	... *a*	....
Idem, en poudre......	... *p*	....
Hydrosulfate (proto-) d'Antimoine (Kermès minéral)*	... *p*	.... *e* ...
sulfuré (soufre doré d'Antim.)*	... *p*	.... *e* ...
Nitrate d'Argent cristallisé (cristaux de Lune).....	... *p*	
fondu (Pierre infernale)*.......	... *p*	.... *e* ...
(deuto-) de Mercure dissous dans l'eau (Eau mercurielle).........................	....	....
Nitrate (deuto-) de Potassium (Sel de Nitre)*....	... *a*	.... *e* ...
Oxide de Calcium impur (Chaux vive)..........	... *a*	....
(deuto-) de Fer (Éthiops martial)..........	....	....
d'Hydrogène pur (Eau distillée).............	... *p*	....
de Magnésium (Magnésie calcinée)*.........	... *p*	.... *e* ...
(per-) de Manganèse natif (Manganèse)*....	... *a*	.... *e* ...
Idem, en poudre.......	....	....
(deuto-) de Mercure (précipité rouge)*.....	... *a*	.... *e* ...
noir de Mercure précipité par l'Ammoniaque (Mercure soluble d'Hahneman)..........	....	....
(proto-) de Plomb fondu (Litharge)*......	... *a*	....
Idem, en poudre.......	... *p*	.... *e* ...
(Hydrate de deuto-) de Potassium (Pierre à cautère)*....................	... *p*	.... *e* ...
Savon blanc du commerce..................	... *a*	....
médicinal (pour l'usage interne)*..........	... *p*	.... *e* ...
jalappé........................	....	....
Sulfate (sur-) d'Oxide d'Aluminium et de deutoxide de Potassium (Alun)*.................	... *a*	.... *e* ...

DICAMENS FORMᵀ L'APPROVISIONNEMENT DES HOPITAUX — SÉDENTAIRES — …truction.	ordinaires.	TEMPORAIRES de 250 à 500 malades, pendant 3 mois. Une division de Pharmacie en deux caisses à compartimens, contenant les médicamens ci-après : kilo.	grammes.	D'UNE SUBDIVISION. kil. gr.	D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBUL. kil. gr.	D'UNE BOITE DE CANTINE. kil. gr.	RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions. DÉCHET A TANT POUR % kil. gr.	AUGMENTATION A TANT P. % kil. gr.
p. e..	*... e*							
p								
p. e..	*... e ...*	»	100 ..	» 30				
p. e..	....	......	......	......	......	......	10 »	
p ...	*.. e ...*	»	100					
d ...	*... d*							
p ..	*. p*							
e ...	*... e*							
p ...	*.. p ...*	»	250 ..	» 100.	......	......	2 500	
p. e..	*... e ...*	»	150 ..	» 30				
p. e..	*... e*							
e ...	*... e ...*	»	100 ..	» 30.	......	......	......	30 à 34
p ...	*... p*							
e ...	*... e ...*	»	500 ..	» 100				
d ...	*... d*							
p ...	*... p*							
p ...	*... p*							
p. e..	*... p. e...*	»	250					
e ...	*... e*							
p ...	*... p ...*	......	......	......	......	......	1 »	
e ...	*... e ...*	»	100					
p ...	*... p*							
e ...	*... e*							
p ...	*... p ...*	......	......	......	......	......	1 «	
p. e..	*.. . e...*	»	50 ..	......	......	......	40 »	
d ...	*... d*							
p. e..	*... e*							
p ...	*... p*							
e ...	*... e*							

DÉNOMINATION DES MÉDICAMENS.	ÉTAT DES	
	DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPÔTS DE[S] PHARMACIE[S]
Sels et autres préparations chimiques.		
Le même desséché (Alun calciné)	p	
Sulfate (deuto-) de Cuivre (Vitriol bleu)*	a	e
(proto-) de Fer (Vitriol vert)	a	
(deuto-) de Potassium (Tartre vitriolé)*	a	a. e.
(deuto-) de Sodium (Sel de Glauber)*	a	a. e.
de Zinc (Vitriol blanc)*	a	e
Sulfure d'Antimoine (Antimoine cru)	a	
porphyrisé*	p	e
d'Arsenic jaune (Orpiment)	a	e
de Calcium (Foie de Soufre calcaire)		
de Mercure rouge (Cinabre)*	a	e
de Potassium (Foie de soufre)*	p	
Tartrate (sur deuto-) de Potassium (Crême de Tartre)	a	a. e.
Idem, en poudre*	p	
Idem, impur (Tartre rouge)	a	
Idem, avec sous-borate de Soude (Crême de Tartre soluble)		
(deuto-) de Potassium et d'Antimoine (Tartre émétique)*	p	e
(deuto-) de Potassium et de Fer liquide (Teinture de Mars)		
solide (Boules de Mars)	p	e
Fil		
Aiguilles		
Epingles		

DICAMENS FORMT L'APPROVISIONNEMENT

DES HOPITAUX						RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions.	
SÉDENTAIRES		TEMPORAIRES de 250 à 300 malades, pendant 3 mois. — Une division de Pharmacie en deux caisses à compartimens, contenant les médicamens ci-après :	D'UNE SUBDIVISION.	D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBUL.	D'UNE BOITE DE CANTINE.	DÉCHET A TANT POUR 0/0	AUGMENTATION A TANT P. 0/0
uction.	ordinaires.						
		kilo. grammes.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.
...	... *p* *e*...	» 250 ..	......	......	......	50 »	
...	... *e* ...	» 50					
	... *e*						
...	... *c*						
...	... *e* ...	3 » ...	1 »				
...	... *e* ...	» 50					
...	... *e* ...	....	......	......	......	3 »	
...	... *e*						
...	... *p*						
...	... *e*						
...	... *p*. *e*...	....	......	......	......	16 »	
...	... *e*						
...	... *p* ...	1 » ...	......	......	......	3 »	
e							
...	... *p*						
e...	... *e* ...	1 250 ..	» 50.	» 30			
...	... *p*		l'émétique sera en paquets d'un décigramme et demi (trois grains).				
e...	... *e*						
...	....	....	....		10 écheveaux.		
...	....	....	....		n. cent.		
...	....	....	....		n°. mille.		

Chaque Division de pharmacie devra en outre contenir les ustensiles ci-après :

Un petit mortier de marbre et son pilon en buis.
Un petit mortier de fer et son pilon.
Un petit mortier de verre et son pilon. *
Un gobelet de fer-blanc, de la contenance de 300 *grammes d'eau.* *
Un gobelet de verre, de la contenance de 250 *grammes.* *
Une balance et ses poids assortis.
Un trébuchet. *
Deux spatules de fer.
Deux mètres d'étamines.

Dans chaque Subdivision il n'y aura que les ustensiles marqués par l'astérisque, une seule spatule et une aune d'étamines.

Les Membres du Conseil de santé des armées,

Bon Desgenettes, Gallée, Laubert.

Approuvé. A Paris, le 22 août 1820.

Le Ministre Secrétaire d'état de la Guerre,

Mquis V. DE LATOUR MAUBOURG.

TABLE DES MATIÈRES.

A

S

D

E

H

I

J

K

L

N

O

P

T

V

Z

FIN DE LA TABLE.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

FAUTES A CORRIGER.

Page 2,	ligne 30,	soluble dans ; *lisez* miscible avec.
14	22,	pérodixe ; *lisez* péroxide.
19	20,	grumaux ; *lisez* grumeaux.
31	17,	transvers ; *lisez* transverses.
34	17,	prescsit ; *lisez* prescrit.
42	31,	particulère ; *lisez* particulière.
48	16,	*Gentianacruciata* ; lisez *Gentiana cruciata.*
79	3,	marganique ; *lisez* margarique.
96	10 et 21,	craque ; *lisez* croque.
131	33,	doue ; *lisez* douce.
151	30,	Savon sec ; *lisez* Savon médicinal sec.
167	18,	Séné e ; *lisez* Séné et.
171	28,	cultivé ; *lisez* récolté,
185	24,	huit grammes, ; *lisez* huit décigrammes.
222	34,	Crauson ; *lisez* Cranson.
228	19,	amendes ; *lisez* amandes.
240	28,	onguent ; *lisez* onguens.
Id.	31,	baume d'Arcoeus ; *lisez* baume d'Arcæus.